LEITMOTIV

SUITE DE LA PAGE 1

dien et non à ses adversaires, durant la campagne.

— "Si les débats sérieux sur des questions importantes n'obtiennent pas les grandes manchettes que provoquent les attaques personnelles et les présomptions de scandales, je ne les crois pas moins importantes et souhaitées par la population qui en a assez de la politicaillerie fanfaronne et des jugements préfabriqués."

Les questions économiques ont aussi retenu l'attention du conférencier qui a rappelé les sombres années 1957-62 du parti conservateurs, marquées par le chômage et les déficits sans précédent. C'est à ce moment que le chef du parti a énuméré toutes les réalisations du parti dans ce domaine et dit à ses auditeurs que les libéraux ont engendré la prospérité actuelle.

Il a laissé entendre que le prochain gouvernement central aura peut-être à apporter des modifications à longue portée à notre régime fiscal, à la suite non seulement des conclusions de la Commission royale sur la fiscalité mais aussi de celles du Comité fédéral-provincial du régime fiscal.

Le premier ministre a également déclaré que le gouvernement devra préparer un programme d'envergure de formation des gens qui sont en chômage ou menacés de le devenir. Cette campagne, a-t-il dit, est la plus importante des diverses campagnes préparées en vue de lutter contre la pauvreté. C'est un placement dont bénéficiera la population et qui donnera une expansion à nos ressources humaines.

Une place pour le Québec à Ottawa

Pour égayer quelque peu l'ouverture officielle de la campagne, les organisateurs ont eu l'idée d'inviter à parler le candidat libéral du comté de Prince-Albert.

M. Diefenbaker et moi avons plusieurs choses en commun, a dit le candidat Davie Stewart. Tous deux nous avons eu des majorités de 69 voix : lui 6,900 et moi un vrai 69. De plus nous n'avons ni l'un ni l'autre les aptitudes voulues pour gouverner le pays . . .

Le chef du parti dans le Québec, M. Guy Favreau a d'abord parlé en français et promis au chef du gouvernement que les québécois libéraux auront une place d'honneur dans le prochain Parlement. Il a rappelé les nouvelles acquisitions du parti, MM. Marchand, Trudeau et Pelletier en disant que seul le parti libéral peut permettre à ces hommes d'offrir leur contribution au pays.

LE PETIT

SUITE DE LA PAGE 1

cartes des différents ministères.

En tenant compte des données géographiques, économiques et démographiques, les différents ministères, en particulier ceux de l'Education, des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, et celui du Bien-être et de la Famille, cherchent à établir des cartes qui puissent, chacun dans leurs domaines, désigner le même territoire.

"Au Québec, même d'un ministère à l'autre, nous n'avons pas été habitués à travailler ensemble, dit M. Laporte. Mais nous tentons maintenant d'assurer une plus grande coordination de l'action de chacun des ministères, par de fréquentes consultations."

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

syndicat se sont rendus au ministère du Travail où, en présence du chef du service de conciliation et d'arbitrage, M. Cyprien Miron, ils ont fait part aux négociateurs de l'Hydro du résultat du vote.

On s'attend que les négociations se poursuivent rondement.

Il n'est pas dit toutefois que toutes les difficultés soient aplanies. Bien au contraire. Il reste les points litigieux très importants touchant notamment l'ancienneté, la sécurité d'emploi, et le droit du recours à l'arbitrage sur toutes les conditions de travail.

Vers un cartel intersyndical

On n'écarte pas la possibilité de voir se former un cartel intersyndical, entre le syndicat des employés de bureau (IND) et le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Un conseiller technique de ce dernier syndicat, M. Robert Dean, a déclaré que "les actes de l'Hydro hier, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain nous convainquent de plus en plus qu'il est important d'envisager une action commune" entre les deux organisations.

M. Dean a confirmé que la grève des employés des services extérieurs, "couverts" par son syndicat, avait été retardée pour permettre au comité de négociation d'étudier les nouvelles propositions de l'Hydro. "Pour ceux qui croient que notre affaire est réglé, c'est pas vrai", a-t-il dit. Les 3,000 membres du SCFP avaient menacé de se mettre en grève le 13 de ce mois.

C'est l'avocat du syndicat des employés de bureau, Me Germain Canuel qui a expliqué hier la portée de la clause sur la relocalisation des travailleurs des autres entreprises. Il s'était engagé envers M. Lévesque à ne pas livrer ses impressions personnelles. C'est ce qu'il a fait.

Pour M. Lévesque, le problème de l'intégration du personnel est capital. Autrement, soutient-il, il deviendrait extrêmement difficile d'administrer la Commission hydroélectrique du Québec.

LEMAY

SUITE DE LA PAGE 1

Nouvelle-Ecosse, le 1 juillet 1961.

Georges Lemay, qui vient de réaliser ce que les autorités policières croyaient impossible, avait été arrêté le 6 mai dernier après trois ans et quatre mois d'intenses recherches policières grâce au satellite "Oiseau matinal" qui avait diffusé sa photo.

Il était recherché à la suite de l'émission de deux mandats d'arrestation dans lesquels la police de Montréal l'accuse d'avoir participer au vol spectaculaire de la Banque de la Nouvelle Ecosse.

Depuis son arrestation, Lemay, par l'entremise de son avocat, Me Harvey St-Jean, de Miami, tentait d'éviter un ordre de déportation au Canada émis contre lui par le bureau de l'immigration américaine.

Son cas est présentement devant la cour fédérale de la Nouvelle-Orléans. Les délais ne permettront pas de faire entendre sa cause avant le printemps prochain tout au moins, selon son défenseur.

Tôt ce matin, la police appréhendait sa fuite vers un pays étranger, possiblement vers Cuba, où Lemay s'est déjà rendu plusieurs fois dans le passé.

M. Dupuis insiste pour être entendu à St-Jean

par **Claude Gendron**

ST-JEAN — Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne dans l'affaire Dupuis, a présenté hier matin devant le juge Philippe Lamarre de la Cour supérieure à St-Jean, une motion demandant que le procès du député Yvon Dupuis ait lieu dans un district judiciaire autre que celui de St-Jean.

M. Dupuis, représenté ce matin par Mes Roland Blais et Guy Guérin, s'est opposé à cette requête réclamant une fois de plus d'être jugé le plus tôt possible par ses pairs, dans le comté où il briguera les suffrages pour la quatrième fois aux élections fédérales du 8 novembre.

Après avoir entendu les arguments des deux parties, le juge Lamarre a pris la requête en délibéré, précisant qu'il rendrait sa décision dans "quelques jours".

Dans sa requête, Me Bienvenue souligne que M. Dupuis, qui doit subir son procès sous des accusation de "trafic d'influence" et de pot-de-vin, était "un justiciable des plus connus". Il a souligné que l'intimé avait été élu à trois reprises comme député fédéral dans le comté de St-Jean-Iberville-Napierville et qu'en plus, il fut ministre sans portefeuille dans le cabinet Pearson.

L'avocat ajoute que M. Dupuis a déclaré son intention de se présenter à nouveau candidat dans sa circonscription où il mènera sa campagne électorale.

Sans vouloir mettre en doute l'honnêteté intellectuelle des gens ou de la population du comté, l'avocat considère qu'il sera extrêmement difficile de former un jury absolument impartial et que l'intimé risque de subir un procès inéquitable.

"Il est plus que probable, dit-il, que si le procès a lieu à St-Jean pendant la campagne fédérale en cours, l'intimé comparaîtra devant des jurés qui seront nécessairement des électeurs du comté, qu'ils soient pour ou contre le candidat . . . Il sera très difficile pour les électeurs d'être également des pairs impartiaux".

L'avocat a répété qu'il voulait pour sa part que le procès de M. Dupuis ait lieu le plus tôt possible, avant l'élection du 8 novembre. Il rencontrait ici l'un des plus ardents désirs de l'intimé lui-même, M. Dupuis.

Me Guérin en s'opposant à la requête a soutenu que l'accusé avait un droit strict de subir son procès dans le district judiciaire où aurait été commis le délit qu'on lui reproche.

Il note que dans l'acte d'accusation, la Couronne a mentionné Ottawa, Québec et St-Jean comme lieu des présumés délits reprochés à M. Dupuis. "Elle avait le choix, à ce moment-là, de porter plainte dans plusieurs districts judiciaires et elle a choisi celui de St-Jean. Pourquoi vouloir changer maintenant", M. Guérin note également que la plupart des témoins inscrits dans cette affaire étaient des résidants du district judiciaire de St-Jean. M. Bienvenue avait souligné que des personnages importants, ministres, députés, professionnels, etc., avaient été assignés comme témoins dans cette cause.

Si M. Bienvenue fit ressortir l'importante publicité donnée à l'affaire Dupuis, M. Guérin renchérit cet argument, en soulignant que la cause avait reçu une publicité à l'échelle nationale et même internationale, et qu'en définitive, qu'en quelque district qu'on aille, l'affaire était connue partout. Il a également souligné que M. Dupuis serait "écartelé" entre le lieu de son procès, si celui-ci avait lieu en dehors de St-Jean et celui de sa campagne électorale. Me Bienvenue a rétorqué que le procès passait avant la campagne électorale et qu'en droit il ne pouvait tenir compte de celle-ci.

A la fin de ses représentations, faisant allusion aux déclarations de M. Dupuis, apportées dans les journaux de lundi, Me Bienvenue a déclaré qu'il avait "depuis longtemps dépassé l'âge des pressions" et que, pour lui, les seules pressions qu'il accepte sont celles du Code criminel, de la Justice et de la Jurisprudence.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 70
MAXIMUM DEMAIN : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est :** ensoleillé devenant nuageux avec averses ou orages vers la fin de la matinée. Chaud et humide. Vents du sud-ouest. Minimum et maximum à Montréal 70 et 70; Sherbrooke 65 et 80.

Aperçu pour jeudi : ensoleillé et plus frais

télephoto PA

Rencontre soviéto-canadienne

M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, s'est entretenu hier avec M. Andrei Gromyko, son collègue soviétique, peu avant que ne débute la 20ème Assemblée générale des Nations unies à New York. M. Martin a notamment déclaré que cette session serait vitale pour l'ONU.

La nouvelle session sera vitale pour l'ONU déclare Martin

NEW YORK, (AFP) — M. Paul Martin, secrétaire d'état canadien chargé des affaires étrangères, est arrivé hier à New York où il assiste à la 20ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

M. Martin a notamment déclaré que la nouvelle session allait être vitale pour les Nations-Unies. "Nous avons maintenant la possibilité, a-t-il dit, de faire de l'assemblée un forum où seront discutées les questions concernant la paix dans le monde, des négociations privées n'ayant pas réussi à résoudre ces questions, j'espère qu'elles le seront grâce au jugement des 117 nations", représentées aux Nations-Unies.

M. Martin a déclaré que la question du Vietnam serait discutée mais il a refusé de dire quelles étaient les autres questions à l'ordre du jour. Il a également refusé de dire quelle serait la position du Canada au sujet de l'éventuelle admission de la Chine populaire aux Nations-Unies. M. Martin a déclaré que son pays avait grandement apprécié les efforts de médiation de M. Thant dans le conflit indo-pakistanais et qu'il espérait que "ce différent entre deux de nos partenaires du Commonwealth serait très prochainement règlé".

avons la conviction intime que c'est là notre devoir le plus strict", dit-il —, de la volonté d'étudier et, finalement, de "la volonté de prendre le temps qu'il faudra pour en arriver à des solutions "adéquates", justifiables et progressives".

"Disons, ajoute-t-il, que nous ne prendrons pas une minute de plus qu'il ne faut pour décider, mais pas une minute de moins".

Quant à l'attitude des maires et des administrateurs locaux, M. Laporte déclare : "Je n'ai pas à vous dicter une ligne de conduite, mais vous me permettrez bien de dire que l'immobilisme est non seulement inutile, mais qu'il est nuisible.

"Nous pourrions, vous et moi, regretter ce que l'on a appelé les belles années d'il y a 25 ou 50 ans, nous pourrions écrire des récits émouvants de nos années de jeunesse, mais cela ne changerait rien à la situation actuelle, qui est si profondément modifiée".

Quant à la collaboration et à la participation de tous, M. Laporte ajoute : "Est-ce à dire que vous devez accepter sans discussion les recommandations que nous vous ferons ou les décisions que nous prendrons ? Ce n'est pas ainsi que j'entends la démocratie.

"Vous devez avoir un esprit critique, discuter, poser des questions, nous contredire si vous le jugez à propos. Nous sommes en droit d'espérer que vous participerez à la discussion et qu'une fois les décisions prises, vous nous aiderez, qu'elles vous plaisent ou non, à en tirer le meilleur parti possible".

"Nous voudrions, dit plus loin le ministre, que vous puissiez vous aussi participer aux plans de promotion de la vie municipale au Québec. Et ces plans doivent être notre objectif essentiel puisqu'une fois les études terminées, il restera encore la lourde tâche de leur application".

Dans la soirée d'hier, le ministre a rencontré, à Rock Island, les maires anglophones du comté de Stanstead. Aujourd'hui, il rencontre, à Sherbrooke, les maires des comtés de Sherbrooke, Richmond, Compton et Stanstead (francophones).

Demain, M. Laporte visitera les maires des comtés de Mégantic et Frontenac, à Thetford-les-Mines, puis ceux d'Arthabaska et Wolfe, à Victoriaville.

Il poursuivra ses rencontres vendredi à Drummondville, avec les maires de Drummond, Nicolet et Yamaska et, finalement, samedi, le ministre terminera sa tournée, à St-Hyacinthe, en rencontrant les maires des comtés de St-Hyacinthe, Richelieu, Bagot et Rouville.

Le ministre a souligné le caractère non politique d'un voyage de ce genre en expliquant que, face aux besoins municipaux et devant la nécessité d'agir, le gouvernement se devait d'expliquer ses projets et de connaître les réactions de tous. "Tous les maires de tous les comtés que nous visitons ont reçu une invitation, de même que tous les députés", dit-il.

Il faut avoir été révolutionnaire

Comme il fallait s'y attendre, on a aussi posé des questions à M. Lesage sur les "séparatistes" et les "extrémistes" du Québec. Distinguez bien, a-t-il dit, entre extrémistes et séparatistes. Si vous parlez des extrémistes, nous n'en avons qu'une poignée. Nous avons nos extrémistes comme chaque peuple a les siens. Quant aux séparatistes, ils ne représentent qu'une proportion très infime de notre population. On en trouve, par exemple, chez les étudiants universitaires. Mais, a-t-il poursuivi, le milieu étudiant n'a-t-il pas toujours été le foyer d'idées un peu révolutionnaires ?

N'existe-t-il pas un dicton qu'on ne saurait devenir un grand homme si l'on n'a pas été révolutionnaire à 18 ans ? Nous avons de très brillants étudiants au Québec.

Par ailleurs, comme on lui demandait si sa visite en Saskatchewan avait eu les résultats qu'il espérait, le premier ministre Lesage s'est borné à dire qu'il croyait avoir accompli sa mission du mieux qu'il pouvait, qu'il avait probablement produit au moins un effet de choc chez certains, et que cela, après tout, n'était peut-être pas un mince résultat. Je ne crois pas, a-t-il expliqué, que la visite d'un seul homme puisse dissiper tous les malentendus, car ceux-ci sont profonds. Mais il fallait que quelqu'un commence, et j'ai cru, comme chef de l'Etat du Québec, que c'était mon devoir de tenter de faire connaître ma province et sa population au reste du pays. J'espère que mon exemple sera suivi par d'autres, autant du Québec que du reste du pays.

M. Lesage a répété qu'il voulait, au cours de cette tournée, faire savoir, notamment, partout comment la minorité anglophone était traitée au Québec et réclamer pour les minorités françaises de toutes les autres provinces un traitement de même nature.

Enfin, disons qu'on a vainement tenté d'amener M. Lesage à se prononcer sur la campagne fédérale en cours. Tout ce qu'il a voulu dire c'est qu'il souhaitait pour Ottawa un gouvernement stable. La tradition, a-t-il répété, veut que les premiers ministres du Québec demeurent à l'écart des élections fédérales.

OPERATION

SUITE DE LA PAGE 1

approfondie de la situation municipale sera faite dans toute la province, et que son ministère ne procédera qu'en toute connaissance de cause.

"Nous considérons ce travail comme urgent, dit-il, mais en même temps, tellement important que nous ne saurions courir le risque de manquer notre coup en voulant agir trop vite.

"Le regroupement se fera sans aucun doute, mais en temps et lieu. En pratique, l'opération pourra être terminée probablement d'ici deux ans".

M. Laporte a souligné que sa tournée avait un double caractère, l'un d'information et l'autre de consultation : en ce sens qu'il veut informer la population des projets de son ministère et en même temps connaître les réactions, les problèmes de chaque région ainsi que les suggestions qu'on pourrait lui faire.

A cette fin, chacune des sept conférences qu'il doit prononcer d'ici la fin de semaine sera suivie d'une période de questions.

Décrivant l'attitude de son ministère devant le problème municipal de l'heure, M. Laporte a dit qu'elle était marquée de la volonté d'agir — "Nous

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

cour constitutionnelle. Je veux être bien clair ici, a-t-il enchaîné, si nous ne voulons pas aller devant la Cour suprême dans le cas des droits minéraux, ce n'est pas que nous craignons le jugement qu'elle pourrait rendre, c'est qu'elle n'a tout simplement pas juridiction pour trancher ce conflit.

Mais, a-t-il tenu aussitôt à préciser, je dois dire qu'il existe au Québec des doutes sur l'opportunité de garder à la Cour suprême telle que constituée son rôle d'arbitre constitutionnel. Et ces doutes ont été exprimés ailleurs qu'au Québec. Ils tiennent non pas aux hommes qui sont là, mais à la façon même dont la cour est constituée. Il apparaît anormal à beaucoup de gens que des hommes nommés uniquement par le fédéral soient appelés à trancher des différends opposant ce même gouvernement fédéral aux provinces.

INDE

SUITE DE LA PAGE 1

deux pays à régler leur différend.

Les milieux japonais et malaisiens ont également dit leur satisfaction de voir cesser les combats. Le Japon félicite de plus M. Thant pour le succès qui couronne ses efforts.

Les pays scandinaves ont immédiatement déclaré qu'ils tenaient à la disposition de U. Thant 26 officiers, dix Norvégiens, dix Danois et six Suédois, pour servir d'observateurs du cessez-le-feu.

L'acceptation par le Pakistan de l'ordre de cesser le feu donné par l'ONU est intervenue vers trois heures la nuit dernière, soit presque au moment limite fixé par le Conseil de sécurité pour la fin des combats.

Auparavant, l'Inde avait déclaré qu'elle cesserait les combats si le Pakistan en faisait autant.

A cause de l'acceptation tardive du Pakistan, le délégué indien a demandé une prolongation de l'heure limite afin que les ordres de cesser le feu puissent parvenir aux combattants.

Le conseil a alors accepté de reporter l'heure du cessez-le-feu à 6 h. ce soir, ce qui représente un délai de 15 heures.

Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a annoncé qu'une équipe d'observateurs formée de 100 militaires et de 60 civils irait surveiller sur place le respect du cessez-le-feu et le retrait des troupes. Il a estimé à environ $1,645,000 le coût de cette opération pour les trois prochains mois.

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, M. Zulficar Ali Bhutto, a déclaré au Conseil de sécurité que son pays se retirerait de l'ONU si le problème du Cachemire n'était pas réglé d'une façon définitive et que son pays mettrait une date limite à laquelle ce règlement devra intervenir. Il n'a toutefois pas dit de quelle longueur serait le délai et a affirmé qu'il ne s'agissait aucunement d'un ultimatum.

M. Arthur Goldberg (USA), président du Conseil de sécurité pour le mois de septembre, a déclaré que l'accord intervenu était une date marquante pour les Nations unies.

"C'est une journée importante dans l'histoire de l'ONU, et dans l'histoire mondiale", a dit M. Goldberg. Parlant au nom des membres du Conseil de sécurité, M. Goldberg a aussi dit sa satisfaction de voir que les deux pays avaient finalement accepté l'ordre de cessez-le-feu, et il a lancé un appel aux gouvernements indien et pakistanais pour que les combats cessent le plus rapidement possible, et de toute manière, au plus tard à 22 h. GMT ce soir (6 h. p.m., heure de Montréal).

L'accord est intervenu après que M. Bhutto eut reçu des instructions de dernière minute de la part du président Ayoub Khan.

La réunion du Conseil de sécurité avait été retardée jusqu'aux premières heures de la nuit dernière, premièrement parce que l'arrivée de M. Bhutto a été retardée (son avion parti de Londres a été retardé par le brouillard et a dû faire un arrêt non prévu à Montréal), et ensuite parce que les entretiens privés furent plus longs que prévus.

Des troupes britanniques ?

Durant son escale à Londres, M. Bhutto, interrogé sur la possibilité d'une initiative du Commonwealth dans le conflit indo-pakistanais, a déclaré : "Le Commonwealth a toujours eu un rôle positif à jouer, et nos relations avec le Royaume-Uni ont toujours été bonnes et cordiales."

On indique par ailleurs que le gouvernement britannique envisagerait la possibilité de mettre des troupes à la disposition de l'ONU, au cas où l'organisation internationale en ferait la demande pour assurer l'application de la résolution sur un cessez-le-feu.

L'Inde, enfin, a lancé un appel à la Birmanie, lui demandant d'effectuer une démarche auprès de la Chine populaire afin que celle-ci n'intervienne pas dans le conflit indo-pakistanais.

Les pilotes des Grands Lacs réclament le même statut que ceux du Saint-Laurent

par **Denis Masse**

Un groupe de pilotes canadiens menace de "tenir des journées d'études", s'ils n'obtiennent pas, d'ici quelques jours, du ministre des Transports un statut analogue à celui des pilotes du Saint-Laurent, ou bien encore la parité des salaires avec leurs collègues des Etats-Unis, qui font un travail identique au leur dans la région des Grands Lacs, qui s'étend depuis Kingston jusqu'au Sault-Sainte-Marie.

Les quelque quarante pilotes à l'oeuvre dans cette région sont des salariés du gouvernement fédéral à rémunération prévalente. Ils veulent depuis longtemps devenir entrepreneurs libres, comme leurs collègues des Etats-Unis ou du Saint-Laurent. Sinon, ils réclament un salaire comparable aux pilotes du pays voisin, qui effectuent présentement le même travail qu'eux sur les Grands Lacs.

Le mémoire qu'ils viennent d'adresser au ministre des Transports, M. Pickersgill, fait suite à une longue série de griefs et constitue un recours de dernière instance après avoir épuisé tous les moyens ordinaires.

Bien entendu, les journées d'étude projetées par les pilotes, désorganiseraient la navigation sur les Grands Lacs puisqu'elle serait laissée aux seuls pilotes américains.

Cette mesure pourrait même engendrer une action semblable de la part des pilotes travaillant sur le St-Laurent, en guise de sympathie. Toutefois, ces derniers attendent les conclusions d'une enquête royale sur les problèmes du pilotage, enquête instituée par le gouvernement à la suite d'un arrêt de travail massif en avril 1962.

Dans le même mémoire, les pilotes canadiens de la tête des Grands Lacs demandent l'institution d'une enquête sur la façon dont le travail est réparti à Port Weller. Ils se plaignent de perdre parfois une journée de salaire à cause du mépris qui leur est manifesté par le répartiteur.

Ce groupe de pilotes travaillant en amont de Kingston appuie ses demandes sur le fait qu'ils accomplissent exactement le même travail que leurs collègues américains, à tour de rôle. Ils conduisent les mêmes navires étrangers, dans les mêmes eaux, dans les mêmes conditions.

"Il est donc injuste, soutiennent-ils, d'être moins bien rémunérés pour un travail identique".

La dernière reponse du ministère du Travail à ce sujet, indiquait que le ministère n'a rien à voir avec les salaires payés aux Etats-Unis. De son côté, le ministère des Transports jugeait le 15 juin que la réponse du Travail était pour le moins évasive, laissait quelque chose au hasard et promettait d'étudier plus attentivement la demande des pilotes.

Quatre enfants disparus

Quatre enfants d'une même famille, d'origine yougoslave, sont portés disparus depuis le 31 août dernier et font l'objet d'intenses recherches de la part des limiers de l'Escouade des personnes disparues de la police de Montréal que dirige le lieutenant René Mongeau. Ce dernier demande à toute personne qui pourrait fournir des informations relativement à ces adolescents de l'en informer en signalant : 872-5687. Les disparus se nomment : Mary, âgée de 17 ans, André, âgé de 13 ans, Milicha, âgée de 14 ans et Draga, âgée de 9 ans, enfants de M. et Mme J. Balent, du 4095 rue DeBullion, à Montréal.

Demande d'enquête sur la hausse des prix de l'auto

NEW YORK, (UPI) — Le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Walter P. Reuther, a l'intention de demander la tenue d'une enquête sénatoriale sur l'augmentation du prix des automobiles, si les compagnies General Motors, Ford et American Motors suivent l'exemple de Chrysler Corporation.

La compagnie Chrysler a annoncé qu'à cause de nouveaux équipements dont sont munis ses modèles de 1966, elle augmenterait le coût de ses automobiles d'une somme allant de $45 à $83.

M. Reuther a déclaré que les "profiteurs" des autres entreprises suivraient cet exemple, ce qui pourrait placer les Etats-Unis dans une spirale inflationniste. Il soutient qu'il n'existe aucune justification d'ordre économique pour appuyer une telle hausse. Selon lui, Chrysler, malgré les promesses qu'elle a faites, veut bénéficier à son seul profit de la réduction de la taxe d'accise.

Un nouveau centre d'art à Val-David

VAL-DAVID. — Le pittoresque village de Val-David, dans les Laurentides, serait prochainement doté d'un autre centre d'art. L'entreprise s'évaluerait à un million de dollars. Son ensemble constituerait un hameau enchanteur sur le flanc ouest du village.

Son initiateur, le professeur Stéfanoff, originaire de la Bulgarie, sur la rive occidentale de la Mer Noire et dans la péninsule sub-danubienne des Balkans, songe depuis déjà plusieurs années à en réaliser le projet. Tout dernièrement, le gouvernement du Québec lui octroyait l'autorisation de fonder son centre d'art. Dans ce dessein, M. Stéfanoff a choisi de s'établir sur un hameau à quelque distance de la rive ouest de la route numéro onze. Son entreprise ferait en quelque sorte le pendant attrayant du hameau du Père Noël, situé au nord-est de Val-David.

Le projet conçu par le professeur Stéfanoff, une fois sa réalisation terminée, comprendrait une maison permanente et assez vaste pour contenir un cyclorama illustrant vingt-deux phases de l'histoire du Canada. Une salle d'exposition servirait de lieu d'accueil aux visiteurs. Ils y trouveraient même un restaurant à leur disposition.

Le hameau, aménagé sous la direction de M. Stéfanoff, comporterait également une quinzaine de maisonnettes, pourvues chacune d'une cuisinette et de deux chambres, utilisables par des étudiants en peinture. Une école leur dispenserait des cours appropriés, tandis qu'une salle de repos et un cafétéria leur permettrait de se recueillir.

SPECIAUX de SEPTEMBRE
RABAIS 33⅓%
PHILO-DENDRON
4 PIEDS
Rég. $14.95
$8.95
Venez admirer l'assortiment le plus complet de plantes et fleurs artificielles à Montréal
TROPICAL FLOWERS
2181 est, Ste-Catherine
527-1308

LA RENAISSANCE Inc.
ROBERT BOURGOUIN
J. C., B. G.
diamantaire certifié
La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
1255 UNIVERSITE
suite 926 — 861-1393

Vous êtes
INVITÉ . . .
samedi le 25 septembre, à venir assister à la projection gratuite (90 minutes) de films et à participer à la discussion traitant de l'automation ; son importance pour votre avenir, ses effets immédiats et futurs dans l'industrie.
IBM
PROGRAMME, FILAGE ET KEY PUNCH
Réservez vos places gratuites en téléphonant à : 861-5426
ou écrivez à
AUTOMATION INSTITUTE
1242, rue Peel — Montréal, P.Q.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....

RÉNOVATION
CUISINE, CHAMBRE DE BAIN, VANITE, ETC. . . .
• Croquis, plan, estimation gratuite
• Travail, petit ou grand (effectués)
• Construit selon vos préférences
• Spécialiste à votre disposition
• Foule d'idées originales
• Travail garantie sur place
KITCHENS SUPREME Enrg.
Synonyme de beauté et confort
Tél. 681-8243

RECOMPENSE
Généreuse à quinconque pourra fournir des renseignements permettant d'identifier le ou les responsables de la perte de l'avion Cessna 180 CF-RYI, disparu du Commode Yacht Club, Pont-Viau, le 9 septembre 1965, ou au recouvrement de l'avion.
Veuillez communiquer avec
Messieurs Gagon ou Deveaux à 274-9395

AUGMENTEZ VOS POSSIBILITES DE REVENUS
en assistant aux renommés
Cours d'entraînement professionnel de ventes
par PORTER HENRY
sous les auspices de
Advertising and Sales Executives Club of Montreal
• Durée — 2 jours seulement 25 et 28 octobre ou 26 et 29 octobre
• Instructeurs de ventes professionnels
• Discussions
• Application pratique des principes étudiés et analyse
• 18e année de succès
Inscription limitée ! Postez le coupon ci-dessous pour renseignements gratuits
AU : Advertising and Sales Executives Club of Montreal, Hôtel Reine Elisabeth, suite 369, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans obligation tous détails concernant vos cours d'entraînement professionnel de ventes.
Nom .....
Adresse .....
LP
Ou téléphoner 866-1668

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 219

Lucien Rivard est reconnu coupable de trafic de narcotiques

Un jury, entièrement masculin, a délibéré pendant plus de trois heures. — Le juge Connally prononcera sa sentence d'ici 30 à 40 jours. — Rivard est passible de 10 à 40 ans de prison. Trois autres co-accusés sont passibles de peines de 5 à 20 ans.

LAREDO, Texas. (PC-UPI) — Après trois heures et cinq minutes de délibérations, un jury entièrement masculin a reconnu Lucien Rivard et trois autres Montréalais coupables de conspiration en vue d'introduire illicitement de l'héroïne aux Etats-Unis.

A la suite de ce verdict, Lucien Rivard, âgé de 50 ans, Charles Groleau, 56 ans, Julien Gagnon, alias Jerry Massey, 36 ans, et Joseph Raymond Jones, âgé de 28 ans, sont passibles de peines d'emprisonnement allant de 5 à 20 ans.

Quant à Rivard, il est passible d'une sentence additionnelle de 5 à 20 ans également, ayant été reconnu coupable sous un deuxième chef d'accusation, soit celui d'avoir dirigé un réseau qui a introduit aux Etats-Unis des narcotiques d'une valeur de $200 millions.

Le juge Ben C. Connally, qui a dirigé ce procès d'une durée de sept jours, à Laredo, au Texas, a révélé, en rendant le verdict, qu'il prononcerait sa sentence d'ici 30 à 40 jours.

Le juge Connally a ainsi différé les sentences afin de pouvoir étudier les antécédents judiciaires de chacun des accusés.

Il est à noter que **les sentences qui seront rendues devront être purgées entièrement parce qu'il n'existe pas de libération sur parole pour les condamnations dans des causes de narcotiques.**

A un certain moment, les 12 jurés ont quitté hier soir la salle des délibérations pour venir s'enquérir auprès du juge Connally afin de savoir s'ils pouvaient recommander la clémence du tribunal pour l'un des accusés.

Le juge a alors fait savoir au jury que les sentences qui seraient prononcées sont uniquement de son ressort. Il a cependant ajouté que les jurés pourraient, officieusement, faire des recommandations privément, après avoir rendu leur verdict.

On ne sait pour lequel des accusés le jury voulait recommander la clémence, mais on présume qu'il pourrait s'agir de Charles Groleau.

Rivard a pâli

Peu après, le jury revenait avec son verdict. En entendant le prononcé du verdict, les quatre accusés ont réussi à conserver leur calme. Ils ont toutefois perdu l'assurance dont ils avaient fait preuve tout le long du procès. Rivard a pâli et il a fixé son regard sur le juge tout le temps de la lecture du verdict par le greffier de la cour. Groleau se caressa légèrement le menton. Gagnon serra les dents et Jones esquissa un sourire quelque peu forcé.

Au moment de regagner sa cellule, encadré de trois policiers, Rivard réussit avec peine, semble-t-il, à sourire à sa femme Marie, qui, tout le long du procès, prenait place dans la première rangée de la salle. Il balbutia quelque chose comme : "Au revoir !"

Les yeux de Mme Rivard s'emplirent de larmes, mais

Voir RIVARD en page 8

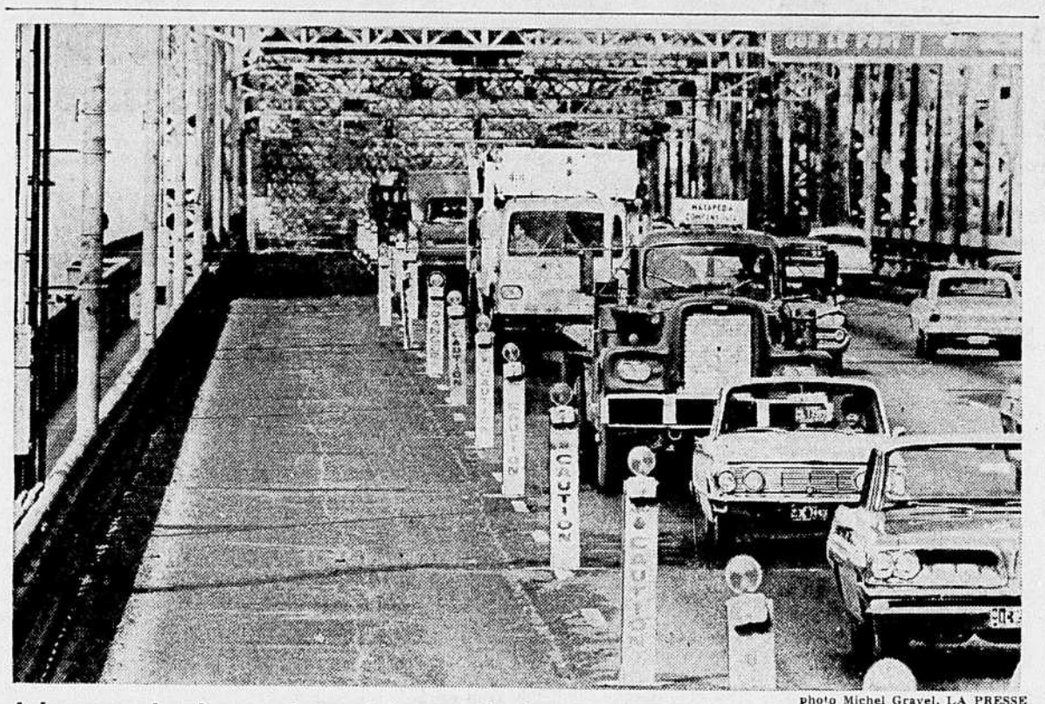

photo Michel Gravel, LA PRESSE

A la queue leu leu sur le pont Jacques-Cartier . . .

Les habitués du pont Jacques-Cartier n'ont décidément pas de chance. La circulation, déjà passablement confuse en temps ordinaire, se trouve considérablement gênée par les travaux actuels. La photo en témoigne assez éloquemment, d'autant plus qu'elle fut prise entre 9 h. et 10 h. du matin, donc après l'entrée à Montréal des milliers de travailleurs en provenance de la rive sud.

(téléphotos PA et UPD

Des sourires éphémères . . .

Marie Rivard était toute souriante, hier midi, en quittant la salle de la Cour alors que l'on avait suspendu la séance pour l'heure du lunch, au procès de son mari, Lucien Rivard, accusé de conspiration et de trafic de narcotiques. De son côté, même s'il est sous bonne garde, entouré de trois costauds policiers, Rivard ne peut s'empêcher lui non plus d'esquisser un certain sourire. On comprendra évidemment que ces photos ont été prises avant que soit connu le verdict du jury. Les sourires sont alors tombés de part et d'autre, car, étant reconnu coupable, Rivard est maintenant passible d'une peine d'emprisonnement allant de 10 à 40 ans.

Trop de travaux simultanés "coupent les ponts" entre Montréal et la rive sud

par Albert Tremblay

Le Conseil des ports nationaux, la ville de Montréal et la Société de l'Exposition universelle canadienne viennent d'entreprendre, tous au même moment, une série de travaux qui ont le désagréable effet de transformer en une pénible aventure la liaison "Montréal-rive-sud-du-St-Laurent".

Pour des milliers de travailleurs, ces travaux signifient retards et avatars de toutes sortes, embouteillages bien tassés et, trop souvent, contraventions servies à la mode des policiers du port de Montréal.

Ces travaux paralysent, en partie, les deux ponts le plus fréquemment utilisés par les résidants de la rive sud du St-Laurent: les ponts Jacques-Cartier et Victoria. Dans le premier cas, il s'agit de travaux réalisés par le Conseil des ports, dans le deuxième cas, il s'agit de différents aménagements routiers réalisés et par le port de Montréal et par l'administration municipale pour le compte de la Société de l'Exposition.

Travaux urgents dans tous les cas, mais peut-être pas suffisamment pour justifier cette réaction en chaine.

A peine avait-on décidé d'entreprendre les travaux de réfection au tablier du pont Jacques-Cartier, que la ville de Montréal décidait, elle, de repaver une partie de la rue Bridge, tout juste à la sortie du pont Victoria, que la Société de l'Expo entreprenait la pose d'une énorme conduite d'eau dans le même secteur et que le Conseil des ports fermait à la circulation la rue Forfar afin de pousser plus avant les travaux de prolongement de la rue University.

De tout ça résulte une situation confuse qui se caractérise particulièrement aux heures de pointe. Hier matin, des milliers d'automobilistes ont découvert un sens nouveau au mot "banlieusard". . .

Et pendant que le pont Jacques-Cartier suffisait à peine à la tâche (il y passe quotidiennement 93,640 véhicules), que le

Voir PONTS en page 6

Les *FAITS DIVERS* sont en pages 7 et 74

Lamy aurait vendu de la codéine volée à Dorval avec $85,000 d'or

par Léopold Lizotte

L'arrestation de Lucien Rivard aurait littéralement tari les sources d'approvisionnement des trafiquants de narcotiques canadiens, ces derniers mois, et forcé ceux-ci à écouler des stocks jusque-là considérés comme peu "rentables" et dangereux tout à la fois.

C'est ce qui ressort des conversations qu'aurait eues, ces dernières semaines, William Lamy avec un agent de la Gendarmerie royale qu'il croyait évidemment être un acheteur "bona fide" de stupéfiants, à l'époque.

Témoignant hier devant le juge T.-A. Fontaine, à l'enquête préliminaire de Lamy, l'agent John Pielichaty a déclaré que l'accusé lui avait confié, le 24 août dernier, que l'on attendait une "cargaison de France", à brève échéance.

Et il aurait ajouté :

"Nous n'en avons pas reçu depuis l'arrestation de Rivard, alors que le dernier envoi qu'on lui a fait a été perdu".

A ce moment, Me Pierre

Voir LAMY en page 6

Hausse de tarif pour les trains de banlieue

5 cents de plus par billet à compter du 1er octobre

par Thomas Duhaime

A compter du 1er octobre, le prix du billet sera augmenté de 5 cents pour les usagers de deux lignes de banlieue des Chemins de fer nationaux, dans la région de Montréal.

Cette hausse, accordée hier par la Commission des transports du Canada, ne s'appliquera qu'à la ligne de jonction du tunnel sous le mont Royal et à celle reliant Montréal à la rive sud.

Le prix d'un billet se trouve ainsi haussé de 25 à 30 cents.

Les commissaires, qui siégeaient en l'hôtel Sheraton Mont-Royal, ont rendu leur décision après deux jours de séances publiques.

L'augmentation touchera quelque deux millions et demi de voyageurs qui empruntent les trains desservant Montréal-Deux-Montagnes et Montréal-Nord, via le tunnel du mont Royal, et Montréal-St-Hilaire-Est, sur la rive sud.

Un seul opposant tient le coup . . .

"Nous trouvons que les Chemins de fer nationaux entretiennent un service qui répond aux besoins essentiels des usagers et nous reconnaissons que la demande d'augmentation réclamée n'est pas exagérée dans ces conditions," a déclaré le commissaire en chef.

Voir TRAINS en page 6

Les négociations se poursuivent entre LaSalle et ses employés

(par O.M.) — Les négociations se poursuivent, aujourd'hui, entre les représentants de la municipalité de La Salle et les fonctionnaires qui ont déclenché la grève lundi dernier.

On croit savoir que le maire Boyer a présenté, hier, une demande d'injonction pour interdire tout piquetage. Il reproche aux grévistes de proférer des menaces à l'endroit d'autres employés de la Ville.

Un porte-parole du syndicat des fonctionnaires nous affirme que le maire de La Salle soutient que les grévistes ont proféré des menaces à l'endroit d'autres employés de la Ville vers 5 h. p.m. Or, ajoute le porte-parole, il n'y avait aucun gréviste devant l'hôtel de ville après 3 h. p.m.

Pour sa part, le gouvernement provincial n'a pas jugé bon de prendre lui-même une injonction qui aurait pu interrompre la grève pour une durée de 80 jours, comme l'y autorise le Code du travail.

En effet, ce code prévoit qu'advenant une grève dans les services publics, le gouvernement peut prendre une telle

Voir NEGOCIATIONS en page 6

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTÉE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m.
le samedi jusqu'à midi

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

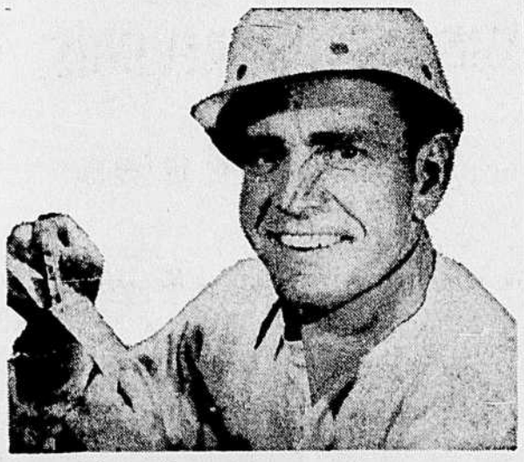

Une banque ouverte tous les soirs ?
"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

ALFRED GAGLIARDI
VOTRE AGENT DE VOYAGE DE CONFIANCE
6900, rue ST-DENIS (près Bélanger) — CR. 1-6900
CHOIX DE CROISIERES
Croisière 7 jours luxueux "OCEANIC" Nassau Tous les samedis, toutes dépenses comprises. $175.00 US
Croisière aux Antilles, 5 ports, 13 jours $325.00
Nassau, 7 jours $40.50 — Miami, 7 nuits $24.30
Les Bermudes $83.00 — Porto Rico, 7 jrs $64.60
8 DEPARTS POUR LE MEXIQUE — Visitez Mexico, Taxco, San Jose et Acapulco — 14 jours, comprend : 1ère classe, hôtels, repas, visites, aller-retour. $157 U.S.
La GUADELOUPE et la MARTINIQUE
Visitez la Guadeloupe, la Martinique — 15 jours, hôtels 1ère classe, visites, repas. Martinique : 5 nuits; Guadeloupe : 8 nuits. Aller-retour. $550.30
Consultez sans frais des experts
MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON — CR. 4-7595
Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi

JARRY... Chrysler
SPÉCIAUX
sur nos
DÉMONSTRATEURS
1965
Consultez nos vendeurs dès maintenant
JARRY... 842-8221
(JARRY MOTOR CORPORATION)
4384 ST-DENIS
L'endroit le plus progressif au service de l'automobiliste
ACHAT • VENTE • LOCATION
Réparations mécaniques — Débossage — Peinture
Pièces automobiles toutes marques

SERVIETTE D'ETUDIANT

Pour étudiant de tout âge. En cuir pressé. Fabrication de haute qualité. Poignée en plastique. Serrure à clef. Monture métallique. Trois compartiments. Dimensions extérieures : 17" x 12" x 6" d'expansion. Couleur : tan.
Rég. $7.50
SPECIAL PILON $5.49
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4961
800 E., Mid-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

Naturalizer
"LA CHAUSSURE CONFORTABLE QUI ENJOLIVE LE PIED"
le SOULIER INSPIRATION
. . . pour l'automne
Si vous chaussez un nouveau soulier de NATURALIZER, votre démarche devient plus élégante, plus confortable. Ce soulier ultra-féminin cache une foule de qualités que vous découvrirez chaque fois que vous le chausserez... et souvenez-vous que NATURALIZER ajoute un coussinet sous la semelle.

Noir ou brun, pointures courantes
$15.95
Ouverts le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
• 6914, rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 est, Mt-Royal, LA. 1-3164
• 4029 est, Ontario, LA. 1-9414
Stationnement gratuit pour nos clients

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Travaux de pavage à l'entrée du pont Victoria

Effectués par la ville de Montréal, les travaux de pavage que nous voyons ici ont un caractère bien anodin. L'emplacement : rue Bridge, à l'entrée du pont Victoria. Joints aux travaux de rénovation du pont Jacques-Cartier, ils contribuent pourtant à retarder la circulation entre Montréal et les municipalités de la rive sud.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le pont Champlain demeure désert

Une solution, le pont Champlain ? Avec ses six travées, il pourrait facilement permettre aux usagers habituels des ponts Jacques-Cartier et Victoria de traverser le fleuve plus rapidement. Il réduirait également les embouteillages qui caractérisent ces deux ponts aux heures de pointe. Et pourtant, il y a un hic. Il demeure désert. Mauvaise location ?... Refus de payer 25 cents ?...

PONTS

SUITE DE LA PAGE 3

pont Victoria collaborait de son noble effort (24,870 véhicules), le pont Champlain demeurait tristement désert.

"Mais que se passe-t-il ?"... question entendue et réentendue hier matin au voisinage des "fameux" ponts.

Voici.

Au pont Jacques-Cartier

Le Conseil des ports a entrepris, il y a deux jours, de refaire le tablier du pont Jacques-Cartier. Ces travaux s'étendront sur une période de quelques semaines et, dans le but d'éviter le plus possible les inconvénients inhérents à une telle entreprise, jamais plus d'une voie ne sera fermée à la circulation.

On travaille actuellement à renforcer la structure métallique du tablier. Ces travaux préliminaires sont réalisés par le personnel régulier du Conseil des ports et ce personnel réduit ne permet pas la poursuite des travaux 24 heures par jour. C'est là l'explication fournie par les responsables aux personnes qui s'étonnent de ne voir des ouvriers à l'oeuvre que le jour et une partie de la soirée.

Au Conseil des ports, on nous assure cependant de "jours meilleurs". On accordera, jeudi, à des entreprises "indépendantes", le contrat des travaux d'imperméabilisation du béton et de pavage du nouveau tablier. Des équipes d'ouvriers spécialisés se succéderont alors jour et nuit, ce qui devrait, toujours selon les autorités concernées, accélérer sensiblement les travaux de réfection.

Au pont Victoria

Conscients des inconvénients causés par les travaux de réfection du pont Jacques-Cartier, quelques centaines d'automobilistes, prudents, ont décidé hier matin de rompre avec l'habitude et d'utiliser le pont Victoria... et mal leur en prit.

A la sortie nord, la ville de Montréal et le Conseil des ports les "attendaient", l'un de travaux de pavage, rue Bridge, l'autre d'un réaménagement routier impliquant la fermeture de la rue Forfar.

(Plusieurs automobilistes ont d'ailleurs pénétré par inadvertance sur la propriété des ports nationaux, écopé d'une contravention et se sont retrouvés devant l'obligation de faire demi-tour, rue Britannia, avant de comprendre que la signalisation routière est plus que déficiente dans ce secteur perturbé de la métropole).

Bref ! La ville de Montréal repave, le Conseil des ports prolonge la rue University, démolit et reconstruit, la Société de l'Expo enfouit ses conduites d'amenée... pendant que l'automobiliste tente de s'y retrouver à l'aide de panneaux indicateurs quasi invisibles.

Mais là aussi subsiste un espoir. Montréal a pratiquement terminé ses travaux de pavage; le Conseil des ports nationaux promet une rapide amélioration de la situation et le Service de la circulation de la ville de Montréal étudie la question de la signalisation.

Au pont Champlain

Comme le veut l'habitude, aucune de ces conditions anormales n'a modifié l'aspect qu'offre le pont Champlain: spectacle d'un pont magnifique et peu utilisé.

Les dirigeants du Conseil des ports ont invité la population à utiliser davantage le pont Champlain. Cette exhortation n'a visiblement produit que peu d'effet.

Certains s'en réjouissent. Un ingénieur disait notamment hier que le pont Champlain, comme tel, n'est utilisé qu'à 10 p. 100 de sa capacité. "Mais, ajoutait-il, il ne peut en être autrement sans provoquer un embouteillage monstre à l'intersection des rues Atwater et Notre-Dame."

Ce qui ne contribue certainement pas à améliorer le sort des résidants de municipalités de la rive sud du St-Laurent qui sont à la merci de ces trois ponts pour atteindre Montréal... et leur travail.

TRAINS

SUITE DE LA PAGE 3

Immédiatement après, M. Rod Kerr devait féliciter le seul opposant à la requête des Chemins de fer nationaux, M. Glenn T. Fisher, en comparant "son courage à celui de David devant Goliath"...

Trois autres témoins seulement ont été entendus devant la commission, MM. J. J. G. Pye, procureur des Chemins de fer nationaux, J. F. Roberts, représentant pour le district de Montréal et Jean-H. Richer, gérant de l'arrondissement de Champlain.

M. Fisher, de Roxboro, un ingénieur en électronique, a allégué que le service fourni par les Chemins de fer nationaux ne semblait pas justifier dans le cas present, l'augmentation réclamée.

Mais il laissa la Commission libre "de décider du mérite de la requête" des requérants...

Par ailleurs, le gérant des Chemins de fer nationaux pour l'arrondissement de Champlain a déclaré que, malgré les améliorations apportées, l'affluence aux heures de pointe a augmenté de telle sorte "que nous transportons au-dessus de 10,000 passagers à l'heure".

M. Roberts a alors conclu que le point de saturation, compte tenu de l'équipement actuel disponible, a été pratiquement atteint. "Par contre, a-t-il ajouté, il est reconnu qu'un système de communication plus rapide peut transporter 40,000 voyageurs à l'heure".

L'augmentation réclamée tendra à réduire aux alentours de $700,000 un déficit global annuel estimé à près d'un million de dollars.

NEGOCIATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

injonction s'il juge que l'arrêt de travail met en danger la santé et la sécurité publiques. Ce ne semble pas être le cas à LaSalle.

D'ailleurs, les services essentiels sont maintenus par les autres employés qui ne sont pas en grève.

L'ordonnance d'injonction devait être plaidée ce matin.

Il est toujours impossible d'entrer en communication téléphonique avec l'hôtel de ville de LaSalle; "Ce service étant interrompu, affirme une téléphoniste de la compagnie Bell, à cause de la grève des fonctionnaires municipaux".

LAMY

SUITE DE LA PAGE 3

Lamontagne, le procureur spécial de la Gendarmerie, demande au policier si le prévenu lui a dit autre chose, au sujet de Rivard.

Mais le procureur de la défense, Me Claude Danis, est vite sur pied, et il soutient que toute nouvelle question au sujet de celui-là ne pourra être posée que dans le but de créer "de l'atmosphère", et que ce n'est pas là le but de l'enquête en cours.

Avant que le juge Fontaine ait rendu sa décision sur l'objection, toutefois, Me Lamontagne déclarera qu'il passe immédiatement à autre chose. Qu'il n'insiste pas.

Conseil aux narcomanes

Et l'on passe à la marchandise qu'aurait offerte Lamy, soit de la codéine pure dans une proportion de 98%, selon ses dires.

Et tellement pure, en effet, que le vendeur aurait demandé au policier de conseiller aux narcomanes qui en achèteraient de ne pas l'utiliser en injections intraveineuses, au début, mais seulement en piqûres sous-cutanées.

Lamy aurait expliqué :

"Il leur faut acquérir l'habitude, car, autrement, cette poudre là va les rendre fous."

Le prévenu n'aurait pas hésité cependant à dire que sa marchandise était la meilleure, même si on avait dû "l'enterrer" pendant quelque temps parce qu'elle était considérée comme trop "chaude" par ceux qui en avaient la possession.

Lamy aurait en effet déclaré qu'il s'agissait là des huit kilos de codéine qui avaient été volés l'hiver dernier, à l'aéroport de Dorval, en même temps que $85,000 de lingots d'or.

Lorsqu'il livra finalement l'un de ces kilos à l'agent fédéral, dans le hall d'entrée d'une luxueuse maison d'appartements située au 1010 de la rue Cherrier, l'accusé, selon le témoin, fit remarquer que le sceau du contenant était intact et que cette codéine était aussi bonne que le premier jour de son empaquetage.

Les conclusions de l'analyste fédéral confirment ses dires : c'était là du sulphate de codéine pur.

Pour obtenir autant que possible pour ses kilos, d'autre part, Lamy aurait fait remarquer à l'acheteur que ce qu'il venait de payer $3,500, il pourrait facilement le revendre $10,000 à New York, et $12,000 à Los Angeles.

"Je pourrais obtenir ce prix, aurait-il dit, si je pouvais seulement me rendre aux Etats-Unis. Mais la frontière m'est fermée, et je ne suis même pas capable d'obtenir un passeport pour l'étranger".

Et d'avouer :

"Les policiers me guettent constamment, et il y en a même qui se sont engagés comme débardeurs, dans le port, pour tenter de m'attraper".

Par la suite, il aurait formulé son intention de procéder lui-même à mettre en capsules un mélange d'héroïne et de codéine qu'il vendrait de $2 à $3 l'unité.

"Et avec ce "stuff-là", aurait-il conclu, je vais contrôler le marché".

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

VOTRE DOLLAR EXCELLE CHEZ EXCEL

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

PRIX EN VIGUEUR LES 23-24-25 SEPTEMBRE 1965

Mayonnaise HELLMAN — POT DE 16 OZ — 47¢

MAÏS A LA CREME IDEAL — BOITE DE 20 OZ — 6/1.00

EAU DE VICHY Bouteille de 32 oz. 59¢ | **"CELESTINS"** Bouteille de 7 oz. 29¢

Pouding et garniture POUR TARTE **"JELL-O"** CARTON REGULIER — 6/69¢

PATE DE TOMATES HUNT — Boite de 6 oz. — 2/33¢

MELANGES pour gâteaux Assortis Betty Crocker, boite 19 oz — 2/93¢

GLAÇAGES pour gâteau Assortis Betty Crocker boite 17 oz — 2/79¢

CONFITURES DE FRAISES XL Pot de 24 oz — 2/1.00

Pouding et garniture POUR TARTE **"JELL-O"** CARTON FAMILIAL — 2/35¢

BISCUITS SODA PREMIUM CHRISTIE BOITE DE 16 OZ 37¢ | BOITE DE 32 OZ 71¢

STEAK DE RONDE TRANCHE COMPLETE, MARQUE ROUGE OU BLEUE — 75¢ lb

RÔTI DE CROUPE de BOEUF, marque rouge ou bleue — 75¢ lb

SAUCISSE AU PORC PUR LA BELLE FERMIERE — 59¢ lb

BACON TRANCHE SWIFT PREMIUM — 83¢ lb

LOTION POUR VAISSELLE A, B, C, FORMAT GEANT — 57¢

SPRAY NET HALO CANETTE 11 OZ — 99¢

Nettoyeur AJAX FORMAT GEANT — 2/59¢

CREME POUR BARBE PALMOLIVE FORMAT GEANT — 65¢

KOOL-AID SUCRE 2 ENV. 23¢

Frais tous les jours!

BEIGNES EXCEL douz. 29¢ | **TARTE AU CITRON EXCEL** 49¢ | **PAIN TRANCHE EXCEL 24 OZ** 2/39¢

SPAGHETTI A LA VIANDE CHEF BOY-AR-DEE — Boite 15 oz — 2/63¢

BEEFARONI CHEF BOY-AR-DEE — Boite 15 oz — 2/63¢

SANI FLUSH — Boite 20 oz — 27¢

MACEDOINE LA FERLANDIERE — Boite 20 oz — 6/1.00

RAISIN TOKAY No 1 DE CALIFORNIE 2 LB — 29¢

RAISIN BLEU ONTARIO No 1 PANIER 6 PINTES — 79¢

POMMES DE TERRE QUEBEC No 1 SAC 50 LB — 99¢

CITRONS DE CALIFORNIE No 1 DOUZ. GROSSEUR 140 — 49¢

LAITUE E.U. No 1 GROSSEUR 30 — 2 POMMES 33¢

POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ : 731-7641

Dernière victime du "Fort William" retirée de l'épave

La cinquième et dernière victime du "Fort William" a été retirée de l'épave, vers 2 h. hier après-midi. Les plongeurs ont trouvé le corps du chef-mécanicien George Barber, dans la salle de chauffe du navire. Ils avaient exploré sa cabine à l'arrière du navire depuis le matin.

Les quatre autres victimes avaient été retrouvées la semaine dernières et positivement identifiées par leurs parents. Avec la découverte du corps de Barber, originaire d'Islington, en Ontario, l'épave ne renferme plus de victimes. Les cinq hommes ont péri noyés au moment où le navire s'est renversé sur le côté, en bordure du quai 65, dans l'est du port de Montréal, où il était amarré depuis une vingtaine de minutes.

Le feu est maîtrisé

Le brasier que constituait l'épave du "Fort William" semble définitivement éteint. L'arrosage a cessé hier matin, soit, jour pour jour, une semaine après l'explosion.

Les pompiers et le personnel des bateaux-pompes n'en ont pas moins continué une surveillance qui devait se prolonger jusqu'à 10 h. ce matin, afin d'être bien sûr que le brasier ne se rallumerait pas.

Les épreuves de gaz effectuées hier matin ont toutes été négatives. Aucun gaz ne flottait plus dans l'épave.

Il est donc possible que le directeur du service des incendies de Montréal, M. Armand Durette, envoie tout son monde aujourd'hui.

Trois soumissions

Trois firmes spécialisées dans les renflouements ont répondu à l'appel d'offres lancé par la Canada Steamship Lines. Il s'agit de McAllister Towing, de Montréal ; Marine Industries, de Sorel et la Foundation Company, de Halifax.

La CSL avait fait un appel d'offres pour lundi, le 20 septembre. Une décision sera prise d'ici quelques heures.

On attend également que le ministère des Transports annonce d'ici peu la nomination d'un juge qui présidera l'enquête formelle décrétée lundi.

Tentative de meurtre : une femme détenue

Un barman de 35 ans repose dans un état critique à l'hôpital Maisonneuve, où il a été admis, vers 7 h. hier soir, après avoir été blessé de trois balles de revolver à l'abdomen, à la suite d'une vive discussion survenue dans une station-service, au 4980 est, rue Ste-Catherine.

La victime de cet attentat a été identifiée comme étant M. Lionel Savoie, domicilié au 5053 rue Adam, employé comme barman dans une boîte de nuit de la métropole.

Une femme de 37 ans, la comédienne Armande Béland, alias Cyr, est détenue comme témoin important.

M. Savoie s'était arrêté à la station-service, vers 6 h. 30 hier soir, afin de faire le plein d'essence. Quelques minutes plus tard, la femme serait arrivée à la station-service au moment où il se trouvait dans le bureau du garage.

Comme ils se connaissaient, la conversation s'est engagée, d'abord sur un ton amical puis sur un ton un peu moins amical.

La situation aurait pris une tournure tragique au moment où il aurait été question d'une tierce personne, en l'occurrence un amant de la femme. A ce moment, la femme aurait sorti un revolver pour faire feu à trois reprises, avant que sa victime parvienne à la désarmer.

La femme a été appréhendée par les policiers sur les lieux même de l'attentat.

C'est le sergent-détective Henri Marchesseault, de la Sûreté du poste no 6, qui dirige l'enquête.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 3

elle réussit quand même à rendre le sourire que lui adressait son "Luciano".

Le prononcé des sentences contre les accusés pourra être fait soit à Laredo, soit à Houston, où se trouve le quartier général de la police fédérale pour le sud du Texas.

Un cinquième accusé dans cette affaire, Frank James Copola, alias James Miller, de Bridgeport, dans l'Etat de Connecticut, doit également subir son procès sous une accusation de conspiration.

Le procureur de Copola avait demandé un procès séparé pour son client. Il a également présenté une requête pour que ce procès se déroule dans le Connecticut.

Au cours du procès qui vient de se terminer, le nom de "Frank" a été mentionné à l'occasion de trois livraisons de narcotiques.

Caron a révélé que Gagnon avait ramené 68 livres d'héroïne de France, en juillet 1963, et qu'il les avait livrées à un nommé "Frank", à Bridgeport.

Il a ajouté que, quelques semaines plus tard, Jones avait lui aussi livré 84 livres d'héroïne, venant de France également, à "Frank", de Bridgeport.

De son côté, Roger Beauchemin a parlé de 85 livres de narcotiques venant de Mexico et dont la majeure partie a été livrée à "Frank", mais non le même "Frank", à Bridgeport.

Toutes les livraisons précitées, ajoutées aux 76 livres d'héroïne saisies dans l'automobile de Caron, à la frontière des Etats-Unis et du Mexique, portent à 313 livres la quantité de narcotiques introduits aux Etats-Unis au cours de la même année par la bande de Rivard.

Avant de se retirer pour délibérer, les membres du jury avaient entendu hier les plaidoyers des procureurs de Rivard et de Jones de même que le dernier exposé de la poursuite, présenté par le procureur adjoint, William Jackson.

Le juge Connally a ensuite parlé pendant une heure et demie, récapitulant les dépositions données par les 25 témoins qui se sont succédé à la barre depuis l'ouverture de l'enquête, le 13 septembre. Il a fait remarquer aux membres du jury qu'ils ne devraient pas tenir compte du fait qu'aucun des accusés n'avait pas été appelé à témoigner.

Les procureurs de Rivard et Jones avaient précédemment cherché à démontrer que les autorités américaines s'appuyaient trop sur les témoignages de "menteurs notoires et de criminels" pour faire la preuve de culpabilité des inculpés.

Il s'agissait en fait de plaidoyers analogues à ceux présentés lundi par le procureur de Charles Groleau et celui de Julien Gagnon. Ceux-ci s'étaient appliqué à mettre en doute la bonne foi des témoins de la poursuite.

Me William C. Wright, le procureur de Rivard, a indiqué qu'il y avait "une centaine de contradictions" dans les témoignages des Joseph Caron et de Roger Beauchemin.

L'avocat a également déclaré: "Nous pourrions faire beaucoup mieux pour nos voisins du Canada que de les condamner en se fiant aux témoignages de menteurs et de criminels reconnus".

De son côté, Me Thomas Goodwin, l'avocat de Jones, a soutenu qu'il n'y avait pas "un iota de preuve" établissant que son client ait commis quelque crime que ce soit aux Etats-Unis.

La seule preuve contre Jones est le fait qu'il ait effectué un voyage en Europe et que Caron ait dit que Jones lui avait confié qu'il avait rapporté de l'héroïne au Canada durant ce voyage.

"S'il a violé une loi, c'est la loi canadienne, a-t-il affirmé.

"Et pourquoi donc ne subit-il pas son procès au Canada à ce moment-là? Tout simplement parce qu'il n'existe pas de preuve suffisante pour le condamner au Canada. Je me demande pourquoi nous tentons alors de faire le sale boulot du Canada" a conclu l'avocat américain.

En réponse aux ironies de la défense, le procureur adjoint de la poursuite, Me William Jackson, admit que les témoins de commerce agréable sont difficiles à trouver dans les causes de narcotiques. "Ils n'ont jamais été et ne seront jamais les gens les plus crédules d'une communauté", a-t-il dit.

Le procureur-adjoint a tenté d'établir un rapport entre les centaines d'éléments et les 126 pièces à conviction présentés au cours du procès.

Me Jackson a indiqué Rivard et Paul Mondoloni comme étant les deux pôles du réseau des trafiquants. Mondoloni est bien connu de la police de Marseille. "Ce dernier, a souligné le procureur Jackson, a reconnu avoir dirigé des envois de stupéfiants à destination du Mexique et avoir rencontré Jones en France.

"Est-il besoin de vous faire un dessin ? a-t-il demandé. Vous avez Rivard à une extrémité, Mondoloni à l'autre et, entre les deux, ces messieurs-là !"

SWEARS & WELLS
notre grand solde de
FOURRURES
débute
AUJOURD'HUI
et non pas jeudi
Des centaines d'aubaines vous attendent
1454 rue PEEL
Face à l'hôtel Mt-Royal

VENTE
Langelier Valiquette

TÉLÉVISEUR
PORTATIF DE MARQUE REPUTEE
GRATIS
ATTENTION
Ce téléviseur est offert gratuitement à tout acheteur de l'un de ces 3 modèles de pianos.

Valeur de 139.95
5e étage

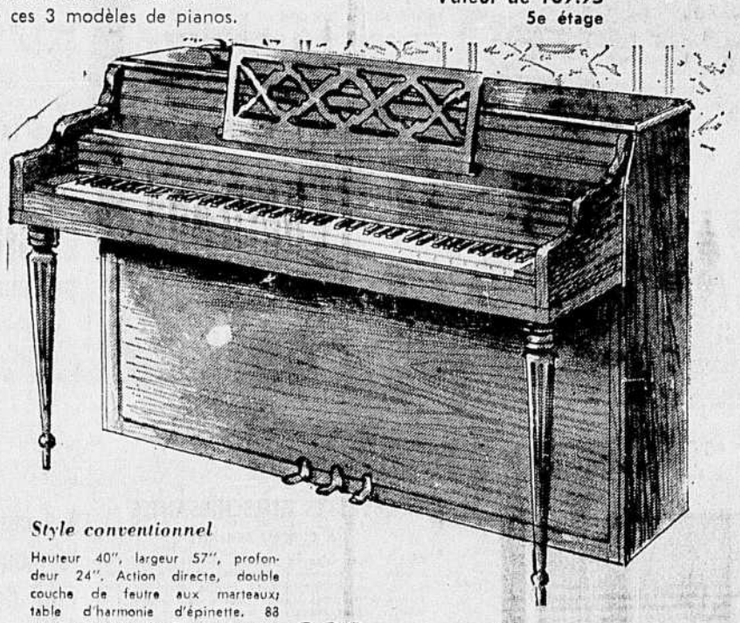

Style conventionnel
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie d'épinette. 88 notes, garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 895.00 pour **699.** Banc **35.**

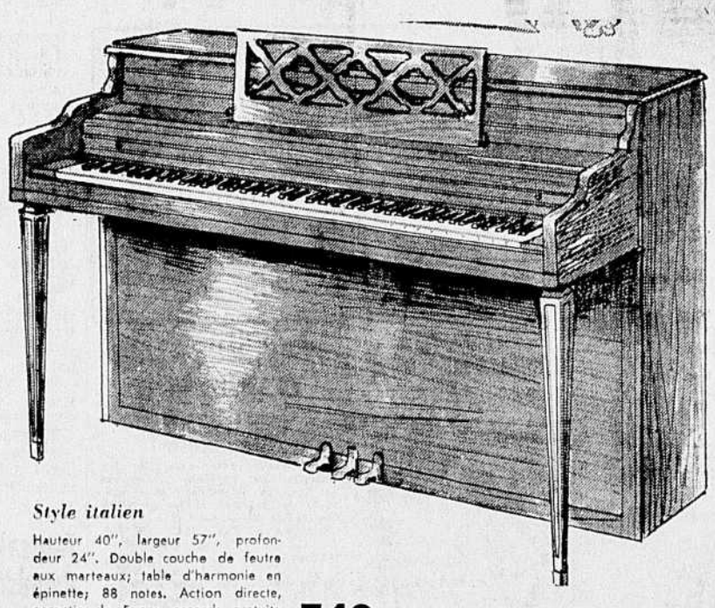

Style italien
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie en épinette; 88 notes. Action directe, garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 995.00 pour **749.** Banc **35.**

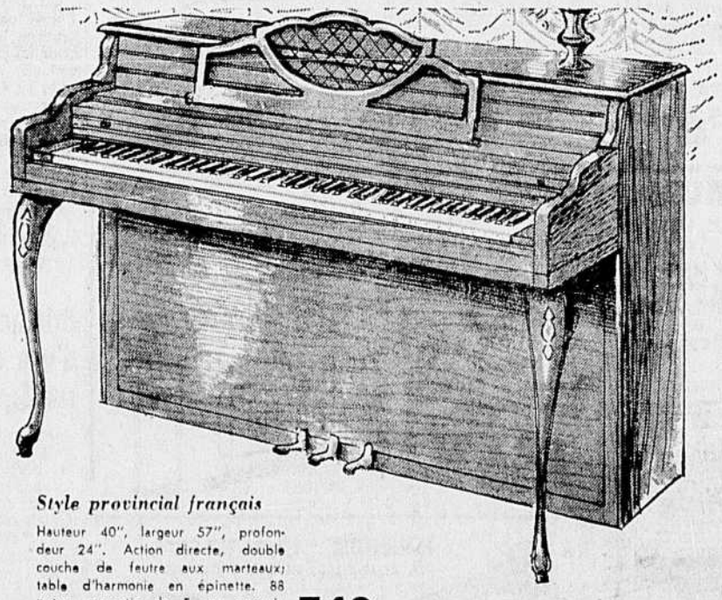

Style provincial français
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie en épinette. 88 notes; garantie de 5 ans accords gratuits. Rég. 995.00 pour **749.** Banc **35.**

STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DU MAGASIN

Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles.
VENEZ, TELEPHONEZ, ECRIVEZ
Un personnel compétent et courtois vous offre une attention toute particulière

HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m.
Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures p.m.

LANGELIER VALIQUETTE LTEE, 510 est, rue STE-CATHERINE Tél. 842-8811

VENTE
RÉDUCTION D'INVENTAIRE
Valiquette

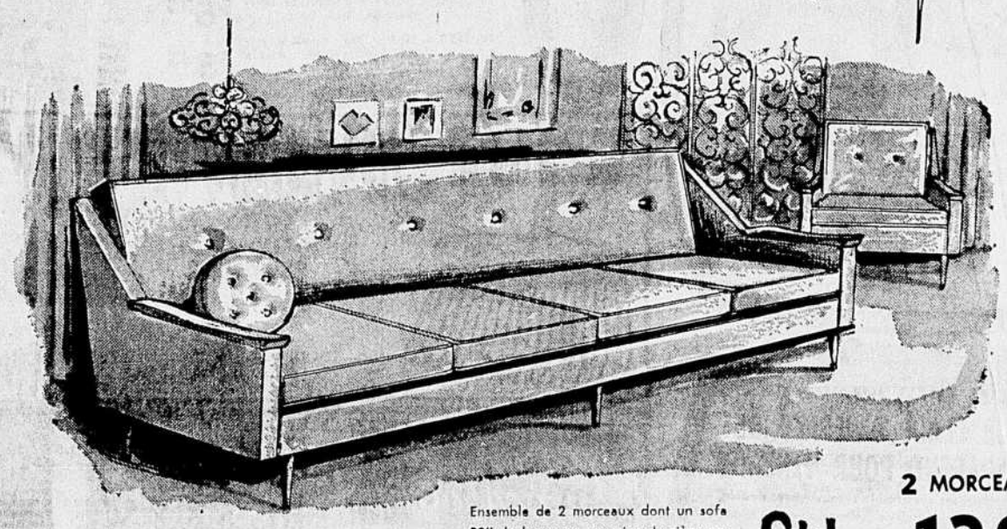

2 MORCEAUX
Ensemble de 2 morceaux dont un sofa 82" de longueur, coussins du siège reversibles et appuies-bras de noyer, tissu brun.
Sklar 139.

Lit continental avec tête de lit, "VOGUE" de "SIMMONS". — Unité de 252 ressorts, coussins sisal, surface du matelas piquée — Sommier-boîte à ressorts sur pieds de bois. Tête de lit recouverte de vinyle blanc antique avec boutons et cordonnet doré — Grandeur 3'3" seulement. REG. 119.50
SPECIAL 72.

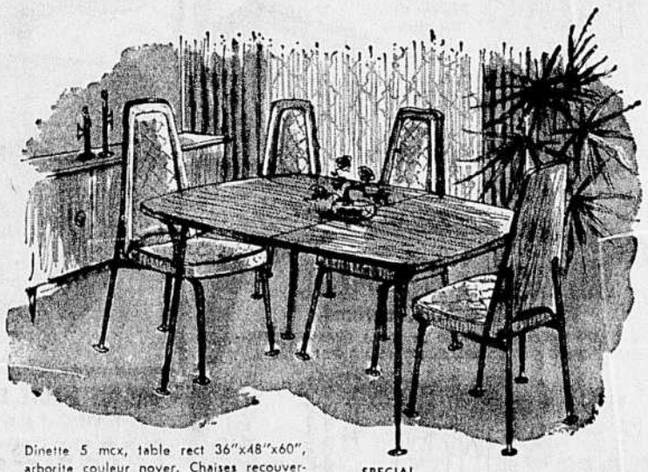

Dinette 5 mcx, table rect 36"x48"x60", arborite couleur noyer. Chaises recouvertes de vinyle brun avec insertions aux dossiers ainsi que les sièges dans les couleurs de : or, beige, vert ou melon. Les 5 mcx. Rég. 139.00
SPECIAL 99.95

Orme des Carpathes

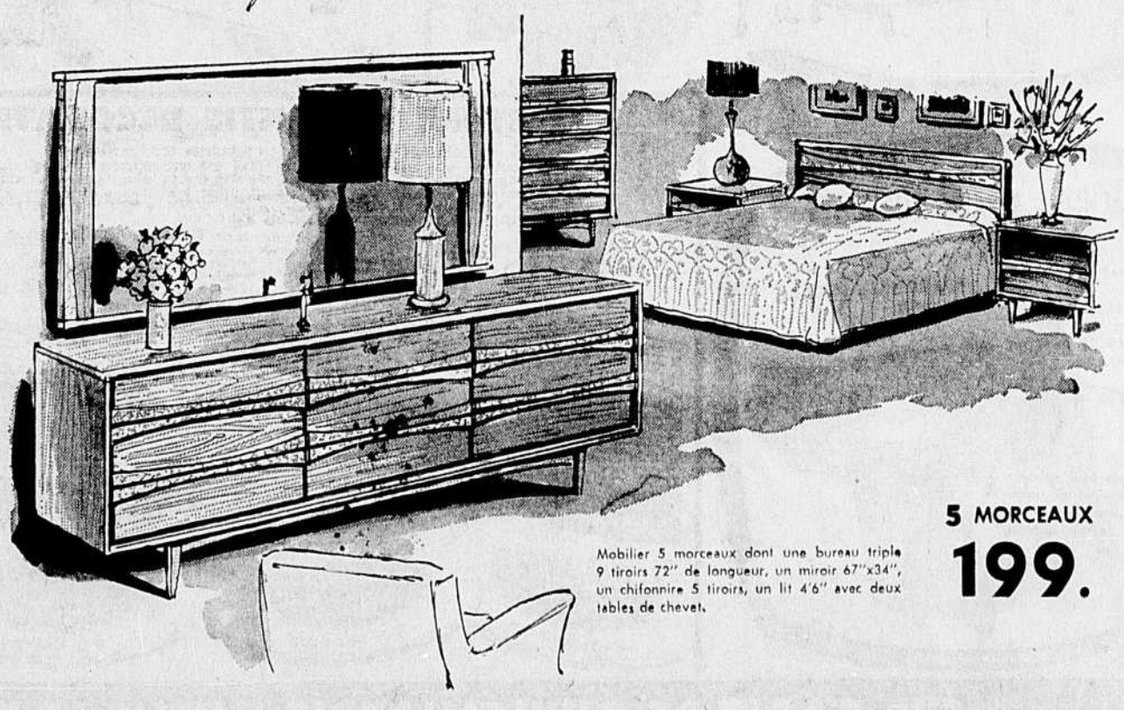

5 MORCEAUX
Mobilier 5 morceaux dont une bureau triple 9 tiroirs 72" de longueur, un miroir 67"x34", un chifonnire 5 tiroirs, un lit 4'6" avec deux tables de chevet.
199.

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 est, rue STE-CATHERINE Tél.: 842-8811

LES ARTS

Hier

A la Grande Salle (Place des Arts), premier concert de la saison 65-66 de l'Orchestre Symphonique de Montréal; au Forum, spectacle "The Royal Marines Tattoo". Voir ci-contre les critiques de Jean Vallerand et Claude Gingras.

AUJOURD'HUI

A La Raquette (4536 ave. Verdun), à 8 h. et 10 h., spectacle de Mariette Saint-Michel et Jean-Guy Moreau.

●

Au Jardin botanique (serre centrale), ouverture de l'exposition intitulée : "Céramiques dans le jardin", à 8 h. 30. Cette exposition de la section des Arts du Service de la récréation de la ville de Montréal est organisée en collaboration avec le Potter's Club. Elle sera ouverte au public tous les jours de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.

●

A la galerie Waddington, vernissage, ce soir, de l'exposition de Kit Barber, qui durera jusqu'au 9 octobre.

●

Le vernissage de l'exposition des oeuvres du peintre Maurice Lebel aura lieu, ce soir, à 8 h. à la galerie "L'art vivant" (2020 rue Crescent). Cette exposition, qui sera ouverte au grand public à partir du 23 septembre, se terminera le 13 octobre. Cette manifestation est sous le patronage du ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte.

ENTRE PARENTHÈSES

SELON une dépêche de la Presse Canadienne, Jean Gascon aurait déclaré, dans une interview qu'il a accordée à un hebdomadaire de Londres, que les Canadiens français constituent la seule véritable nation au Canada, tout le reste n'étant qu'un "melting pot". "Que vous alliez n'importe où ailleurs au Canada, aurait ajouté le directeur du Théâtre du Nouveau Monde, vous ne trouverez qu'une version édulcorée du "dollar life".

A la Place des Arts

Les artistes du Music-Hall de Moscou sont arrivés, hier soir, dans la Métropole. La célèbre troupe sera à l'affiche de la Place des Arts du 25 septembre au 3 octobre. Sur la photo on aperçoit Nathalie, l'animatrice du spectacle, entourée de quelques "radougettes", i.e. les "girls", qui présenteront au moins 5 numéros sur la scène de la Grande Salle.

MUSIQUE

Début de la saison symphonique

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
Dans la Grande Salle de la Place des Arts
Hier soir
PROGRAMME
Adagietto (Cinquième symphonie) ..... Gustav Mahler
Les Préludes ..... Franz Listz
Symphonie fantastique ..... Hector Berlioz
Chef d'orchestre : Zubin Mehta

par Jean Vallerand

On peut toujours trouver d'excellentes et profondes raisons à l'agencement de programme de tous les concerts. Ce n'est certes pas au hasard que Zubin Mehta a rapproché Liszt et Berlioz au programme du concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal qu'il dirigeait hier soir. Semblables par plus d'un trait de leurs curieuses personnalités, Liszt et Berlioz se "répondent" à la base du triangle romantique dont Wagner constitue la pointe. Quant à Gustav Mahler, représenté à ce concert par l'Adagietto de sa "Cinquième symphonie", sa présence répond sans doute aux impératifs du minutage, mais on n'aura pas manqué d'être frappé des liens qui le rattachent à Berlioz.

Le caractère franchement populaire de la valse qui occupe la majeure partie du deuxième mouvement de la "Symphonie fantastique" n'est-elle pas annonciatrice du populisme de certaines mélodies que Mahler introduira dans ses symphonies quelque soixante ans plus tard ?

Le jumelage Liszt - Berlioz donnait au concert d'hier soir une densité sonore devant laquelle notre orchestre ne fait pas tout à fait le poids. Le niveau de plénitude sonore requis par ces deux oeuvres n'a été atteint que dans les deux derniers mouvements de la "Fantastique".

Zubin Mehta a dirigé Liszt et Berlioz avec cette furia intérieure qui le caractérise et qui transforme souvent ses exécutions en véritables performances sportives. Avec un orchestre comme celui de Philadelphie, cela produirait des résultats jouxtant à l'hypnose collective ; avec l'Orchestre Symphonique de Montréal cela donne des résultats très inégaux, physiquement impressionnants dans les tutti à écriture carrément harmonique, beaucoup moins stables dans les passages poly-thématiques comme ils abondent chez Liszt et chez Berlioz. Dans ces moments-là, l'orchestre devient prudent et dans des oeuvres torrentielles comme "Les Préludes" et la "Symphonie fantastique", la prudence est mère de tous les vices.

Quand la partition commande une avance massive, notre orchestre est magnifique de courage ; quand la partition exige que les voix se dispersent en tirailleurs, la stratégie devient moins évidente. Dans l'exécution des oeuvres de Liszt et de Berlioz, c'est cette stratégie formelle qui est devenue souvent difficile à percevoir, hier soir.

L'Adagietto de Mahler a été joué avec souplesse et tendresse : oasis et eau fraîche avant les escalades qui attendaient musiciens et public durant le reste du programme.

Commençant vendredi le 24 sept.
INGMAR BERGMAN
à son meilleur
(UN FESTIVAL DE SES MEILLEURS FILMS)
2 derniers jours
"L'homme de Rio"
EMPIRE
451 ave Ogilvy ave. inf: 274-4521

L'Ange exterminateur
du grand Luis BUNUEL
Un sujet de conversation inépuisable ces jours-ci à Montréal.
4e SEM.
climatisé
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600
BIENTOT "ONIBABA" DE KANETO SHINDO

AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED
JOIGNEZ-VOUS A NOTRE CINE-CLUB DE L'AGE D'OR
Prix réduits pour personnes âgées de plus de 60 ans
YORK Salles climatisées VAN HORNE
BURT LANCASTER JEANNE MOREAU THE TRAIN
BOB HOPE TUESDAY WELD FRANKIE AVALON I'll Take Sweden
DERNIER PROGRAMME COMPLET A 7.30 P.M.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement
OUTREMONT Climatisé ! "MAGNIFICENT OBSESSION", en Technicolor, Rock Hudson, Jane Wyman. "LOVER COME BACK", en couleurs, Rock Hudson, Doris Day.
SNOWDON Climatisé ! "HARVEY MIDDLEMAN, FIREMAN" en couleurs, Gene Roobnick, Patricia Harty. Dernier programme complet à 9.00 p.m.
ASTOR (Climatisation au Lucerne) LUCERNE
SOPHIA LOREN STEPHEN BOYD JAMES MASON ALEC GUINNESS THE FALL OF THE ROMAN EMPIRE
James Stewart Dear Brigitte
MATINEES, MERC., SAM. et DIM. 2 h. 15. SOIREE 8 h. 15
RODGERS & HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC
La meilleure actrice Julie ANDREWS et Christopher PLUMMER
GUICHET OUVERT CHAQUE JOUR DE MIDI A 9 P.M.
SEVILLE 2155 OUEST, STE-CATHERINE
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE WE. 2-1139
MATINEES, MERC., SAM. et DIM. 2 h. 15. SOIREE 8 h. 15
20th Century-Fox presente
Those Magnificent Men in their Flying Machines
UNE COMEDIE SPECTACULAIRE !
"PAS DE LAISSEZ-PASSER"
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
WESTMOUNT HU. 6-7395
CAT BALLOU
UNE COMEDIE OU LES BONNES BLAGUES FUSENT DU DEBUT A LA FIN
JANE FONDA · LEE MARVIN
NAT KING COLE · STUBBY KAYE
in COLUMBIA COLOR
A L'AFFICHE ! PALACE UN. 6-6991
Horaire : 10.10, 12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. Dernier spectacle complet à 8.55.
Elle "emprunte" son appartement et gagne son affection
SANDRA DEE BOBBY DARIN DONALD O'CONNOR
That Funny Feeling
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE ! CAPITOL UN. 6-6828
Horaire : 10.45, 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.40. Dernier spectacle complet à 9.05.
"DROLE ET IMAGINATIF !" N.Y. Times
Claudia CARDINALE & Ugo TOGNAZZI
THE magnificent CUCKOLD
2e SEMAINE
Cinema PLACE VILLE MARIE 866-2644
HORAIRE : 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.25. DERNIER PROGRAMME COMPLET A 9.10 P.M.
Gagnant de 3 prix de l'Académie
ANTHONY QUINN · ALAN BATES · IRENE PAPAS
"ZORBA THE GREEK"
LILA KEDROVA
Le Petit Cinema PLACE VILLE MARIE 866-2644
Horaire : 12.50, 3.30, 6.10, 8.50. Dernier programme complet à 8.35 p.m.

AU JOUR LE JOUR

LE FILM QUI CHANGERA VOTRE VIE AMOUREUSE!
UN DON JUAN MODERNE PROJETTE SES MÉMOIRES INTIMES
DE L'AMOUR
ELSA MARTINELLI ANNA KARINA MICHEL PICCOLI
Orpheum
PROGRAMME 10.45, 12.55 3.05 5.15, 7.30, 9.45
EXTRA! UNE ENQUÊTE SUR LA DEESSE DE L'AMOUR
BRIGITTE BARDOT

CE SOIR 9 h
canapés
LE TRAIN (Michel Tremblay)
LA SORTIE (Jacques Ferron)
LE TRIANGLE ET LE HAMAC (André Ricard)

RETENU EN TROISIEME ET DERNIERE SEMAINE
LES Folies DE Paris
35 ARTISTES EN SCENE
Mise en scène et chorégraphie Bob de Voye et Fred Favorite
"Si l'on considère le prix d'admission, on peut vraiment dire que le spectateur en a BEAUCOUP POUR SON ARGENT !" C. G., "LA PRESSE"
THEATRE AMHERST
1004 est, Ste-Catherine
A l'écran : "A BOUT DE SOUFFLE" avec J.-P. Belmondo et Jean Seaberg
Spectacle : 12 h., 2 h., 5 h., 1.00, 1.50, 2.00.
Sam. et dim. : 3 h. 30, 7 h., 9 h. 45, 2.00.

2e SEMAINE
Climatisés
DORVAL SAVOY STRAND CHATEAU
JAMES BOND EST DOS A DOS
Sean Connery "Dr. No"
SEAN CONNERY "FROM RUSSIA WITH LOVE"
EN COULEUR
MONKLAND · RIALTO · VERSAILLES

OLÉ! ELVIS ACAPULCO TECHNICOLOR ET LES PEPEES
ELVIS PRESLEY
l'idole d'Acapulco
VOUS INVITE A PARTAGER LES PLAISIRS DES TROPIQUES AVEC ELVIS
URSULA ANDRESS · ELSA CARDENAS
au même programme
O'BRIEN DeCARLO FITZGERALD
TERREUR A SILVER CITY
TECHNICOLOR
RIVOLI 271-2210 ★ FRANÇAIS 288-5513 ★ GRANADA 255-2428 ★ PAPINEAU 521-6853

845-2000 SYSTEM AYLMER & ST. CATHERINE ST. W. MER. JEU. VEN.
3 grands films !
'Man Who Shot Liberty Valance'
JOHN JAMES LEE WAYNE STEWART MARVEN
"MASTER OF THE WORLD"
VINCENT PRICE
"Small World of Samny Lee"

Théâtre du Rideau Vert
CE SOIR 8.30
DIM. 2.30 - 7.30
Le songe d'une nuit d'été Shakespeare
Yvette BRIND'AMOUR
Denyse ST-PIERRE
Diane PINARD
Gérard POIRIER
Benoit GIRARD
Georges GROULX
François TASSE
André MONTMORENCY
Gaétan LABRECHE
André CAILLOUX
Ronald FRANCE
BILLETS ETUDIANTS (Sauf Samedi)
Stella 4664 rue St-Denis
Abonnements Réservations : 844-1793

GILLES VIGNEAULT
5 derniers JOURS
COMÉDIE CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338 DU 7 AU 26 SEPTEMBRE

40 MILLIONS DE LECTEURS AIMENT DÉJA ANGÉLIQUE!
5ème SEMAINE
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVE D'ÊTRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVÉ D'ANGÉLIQUE
EN COULEURS
12.00 3.20 6.35 10.00
ANGÉLIQUE
Marquise des Anges
COMPLÉMENT DE PROGRAMME "UNE FEMME À ABATTRE"
Salles climatisées
CANADIEN · PLAZA · JEAN-TALON

les compagnons de la chanson
du 8 au 17 octobre
nous reviennent avec du nouveau!
COMÉDIE CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
Billets en vente tous les jours. Rés.: 10 A.M. à 7 P.M.

CINERAMA (Mer. 2, 8 h. 30 — Jeu. 8 h. 30)
en CINERAMA et Technicolor
L13 DERNIERS JOURS
HALLELUJAH TRAIL
AIR CLIMATISE
Une comédie-western débordante de rire...
• BILLETS RESERVES EN VENTE... par courrier — au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob musique — Morgan — (magasins Boulevard, Rockland, Dorval) — CKJL radio, St-Jérôme • Enfants 10 ans admis merc. et sam. 2 h., — dim. 1 h.
NULLE PART AILLEURS ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

Guide ODEON
Rock Hudson Paula Prentiss
GRAND FILM EN COULEUR
'LE SPORT FAVORI DE L'HOMME'
TECHNICOLOR
GREGORY PECK TONY CURTIS
"LE COMBAT DU CAPITAINE NEWMAN"
Salles climatisées Champlain 2 cinés Cremazie
524-1685 CLIMATISES DU. 8-4210

VOIR PATATE... et MOURIR DE RIRE!!
2e semaine hilarante
JEAN MARAIS DANIELLE DARRIEUX ANNE VERNON SYLVIE VARTAN PIERRE DUX
PATATE
D'APRÈS LA CÉLÈBRE PIÈCE DE MARCEL ACHARD
CE SOIR 7.30 - 9.30
Le Dauphin
VIL. 721-6060 BEAUBIEN PRES IBERVILLE

"20,000 Lieues sous les Mers"
KIRK DOUGLAS JAMES MASON
GRAND FILM EN COULEUR
L'INCROYABLE RANDONNÉE
EMILE GENEST JOHN DRAINIE
MERCIER ELECTRA VILLERAY
CL. 5-6224 LA. 2-9177 DU. 8-5577
L'EMBLEME DU CONFORT ET DE LA COURTOISIE

4, 5, 6, 7, octobre en soirée (8h.30)
9 et 10 octobre en matinée (2h.30)
LE PROFESSEUR HENRI GUILLEMIN
Victor Hugo Flaubert Verlaine-Rimbaud Zola Péguy
Essais de biographie intérieure
"A la Comédie-Canadienne? Bien sûr, les idées générales exposées à la télévision y seront, mais avec présentation différente et détails neufs."
Les entretiens du professeur ne seront pas radiodiffusés ou télédiffusés.
Location: 10 a.m. à 7 p.m. Tous les jours
COMÉDIE CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

"SHE" voulait être aimée!
CINEMASCOPE TECHNICOLOR
URSULA ANDRESS PETER CUSHING · BERNARD CRIBBINS JOHN RICHARDSON · ROSENDA MONTEROS · CHRISTOPHER LEE
2e SEMAINE AIR CLIMATISE
Le film passe à 10.10 - 12.25 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30. Dernier programme complet à 9.00.
PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 561-2697

Le Rendez-vous Lounge
INVITE À LA DÉTENTE, AUX ENTRETIENS AMICAUX DANS UNE ATMOSPHÈRE INTIME
On y sert les meilleurs cocktails de la Métropole
Et vous pouvez danser au rythme de
CHICHO
Pas de frais de couvert — STATIONNEMENT GRATUIT
Pour plus de renseignements APPELEZ: 747-9861
SKYLINE HÔTEL MONTRÉAL
S-65-101 M
6050 Chemin de la Côte de Liesse
MONTREAL • TORONTO • BROCKVILLE
...la chaîne canadienne

CINEMA VERDI
5380 BOUL. ST. LAURENT Tél. 277-4800
Le Cinéma d'Art et d'Essai présente un Festival de Films Russes pour la premiere fois a Montréal avec sous titres en Anglais.
MARDI ET MERCREDI 21 et 22 Septembre
LADY WITH A DOG (Story by Anton Chekhou) Directeur I. Kheifits. Les Acteurs A. Baialou et Iya Savvina.
et au même programme
SERYOZHA (Summer to Remember) Directeur G. Danelia Les Acteurs Boris Barkhatov et Sergi Bondarchuk.
JEUDI ET VENDREDI 23 et 24 Septembre
BALLAD OF A SOLDIER Directeur Grigory Chukrai Les Acteurs Vladimir Ivashov et Zhanna Prokhorenko
et au même programme
THE CRANES ARE FLYING Directeur M. Kalatozov Les Acteurs Tatyana Samgiloua et Alexei Baialou.
SAMEDI ET DIMANCHE 25 et 26 Septembre
ROMEO ET JULIET (couleur) Directeur Lev Arnshtam Cast Bolshoi Theatre Company
et au même programme
OTHELLO (en couleur) Directeur Vakhtang Chabukiani Les Acteurs Vera Tsignadze et Zurab Fikaleishvili.
LUNDI et MARDI le 27 et 28 Septembre.
THE GRASSHOPPER. Directeur S. Samsonov En Couleur avec L. Tselikouskya et S. Bondarchuik. Horaire : 5.00 et 8.30.
aussi
THE IDIOT (couleur). Directeur Yvan Pyriev les acteurs Julia Borisova et Yuri Tolbeyeu. Horaire 6.13 et 10.00. Sortie à 12.02.

CLIMATISÉ 3e MOIS
elysée 35 MILTON / 842-6053 RESNAIS
SUPERBEMENT CHOQUANT "L'Express"
PRIX LOUIS DELLUC 1965
D'AGNÈS VARDA Jean-Claude Drouot Marie-France Boyer
LE BONHEUR
EISENSTEIN
LES COPAINS
14e SEMAINE
IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLE
UN FILM DE YVES ROBERT

Le Théâtre du Nouveau Monde et les Feux-Follets devant la critique

LONDRES. (AFP et PC) — Les critiques londoniens ont accueilli avec sympathie la première de "L'Ecole des femmes", de Molière, donnée lundi soir à l'Old Vic de Londres par la troupe du Théâtre du Nouveau Monde, dirigée par Jean Gascon.

"Se présenter à Londres avec une comédie de Molière jouée en français était déjà un défi audacieux, écrit le **Times**. La version qu'en donne le TNM à l'Old Vic ne dérange point l'ordonnance bien française ni l'élégance intrinsèque de cette comédie. En effet, rien de révolutionnaire ou de transatlantique dans la mise en scène ou dans le décor de M. Robert Prévost, décor plein d'idées mais qui ne prétend pas à une réalité palpable. Le jeu des acteurs est convenable et naturellement léger, leurs voix utilisées selon leur portée et leurs gestes sont aisés et éloquents. Chacun des acteurs soutient de son mieux l'Arnolphe de M. Gascon. Il est possible que ce dernier élargisse un peu trop son personnage aux yeux d'un puriste. Il a prévu une remarquable variété de cadence pour éclairer son texte et en faire voir toutes les facettes, mais il est prêt à réciter ses vers comme de la prose dans les moments d'excitation".

Le **Guardian** : "Je pourrais difficilement souhaiter un meilleur éducateur de femme que Jean Gascon, qui est également responsable de cette mise en scène légère et gentiment présentée. Il est plus jeune et moins ténébreux que l'Arnolphe de Jouvet et se désespère moins rapidement".

Le **Guardian** conclut : "Il est possible que cette production française du Festival n'apporte rien de fracassant, mais Molière n'est pas un auteur favori à Londres. Elle n'en est pas moins de grande classe et les Canadiens devraient réussir à faire salle pleine".

Le **Daily Telegraph** écrit : "La contribution de la troupe canadienne-française au festival est remarquable. Les acteurs doivent beaucoup à M. Gascon, leur sens du style et leur diction parfaitement claire sont manifestement les résultats de son enseignement. Robert Prévost a inventé un décor agréablement économique. J'aime son idée de façade d'une maison qui parait solide mais glisse comme un rideau pour les besoins d'une scène d'intérieur".

Le **Daily Express** écrit : "C'est une ironie du sort que la pièce maitresse du Festival artistique du Commonwealth — entreprise destinée à prouver la vigueur culturelle de cette famille de nations — soit une pièce ancienne de Molière entièrement jouée en français. Comme on pouvait s'y attendre d'une troupe géographiquement séparée des restrictions et des obligations des traditions dramatiques européennes, la compagnie joue avec une certaine vigueur et avec enthousiasme. C'est attirant, mais est-ce assez ? C'est une chose trop jolie, trop mince et trop invertébrée pour captiver Londres".

Le **Daily Mail** écrit : "Molière était un génie, mais il n'a pas inventé la comédie de manières. Le jeu du TNM un peu gros, et qui par moments touche à la farce, met en relief ce fait historique. Une des autres joies de la soirée, c'est d'entendre les acteurs dire, presque chanter, les vers de Molière d'une façon vigoureusement masculine, sans essayer de les faire passer pour de la prose, mais aussi sans les déclamer. Jean Gascon, fondateur, directeur, metteur en scène et principal acteur de la troupe, est magnifique dans le rôle d'Arnolphe. Ce n'est pas pour rien que cette compagnie s'est acquis une réputation internationale : les acteurs ont un merveilleux sens d'équipe".

Seul le critique du **Financial Times** est nettement défavorable à la production du Théâtre du Nouveau Monde. En effet, le responsable des spectacles à ce journal, John Higgins, écrit qu'il s'agit là "d'une production terne, dans laquelle le jeu des comédiens ne dépasse jamais un décent niveau de province (sic) et tombe souvent en dessous... Où était l'élégance, où était l'esprit ? Où était le style ?"

Les Feux-Follets

De leur côté, les Feux-Follets ont reçu un accueil très bienveillant.

James Kennedy, critique de ballet du **Guardian**, écrit que "les Feux-Follets représentent à n'en point douter l'une des plus brillantes manifestations du Festival du Commonwealth...

"La production, continue-t-il, est bien réglée, rapide et variée. Les couleurs sont vives et la qualité générale des danseurs ferait souvent très honneur à une compagnie de ballet... Michel Cartier et le Québec sont arrivés plutôt tardivement dans le domaine de la danse folklorique, mais ils se classent certainement parmi les meilleurs défenseurs du genre".

Clement Crisp du **Financial Times** déclare, pour sa part, que la jeune compagnie a "du charme et une bonne humeur qui est contagieuse". Il ajoute que le programme montre "de l'intelligence et de la sagacité dans l'adaptation et le développement des ressources folkloriques".

Les autres critiques abondent généralement dans le même sens que celui du **Daily Mail**, Oleg Kerensky. Celui-ci affirme que le spectacle des Feux-Follets procure un "plaisir de bon aloi, sain et simple".

La plupart des critiques louent l'excellent rythme du spectacle, la beauté des costumes de même que la justesse des effets scéniques.

Cependant, le **Times** et le **Daily Telegraph** mettent l'accent sur la fragmentation et la trop grande diversité du spectacle. Selon le critique du **Times**, le spectacle montre que le Canada "n'a pas encore trouvé une unité nationale forte".

Au Gesù
Madeleine Vimes et Danièle Delorme interpréteront respectivement les rôles de Mara et de Violaine dans "L'Annonce faite à Marie", de Paul Claudel, qui prendra l'affiche au Gesù, le 2 octobre.

variétés

Si vous aimez le "tattoo"...

ROYAL MARINES TATTOO — Hier soir au Forum. Egalement à l'affiche ce soir.

Le "tattoo" (mot intraduisible qui peut signifier "fête", "défilé") du régiment des Royal Marines a été présenté hier soir au Forum et le sera de nouveau ce soir. Le spectacle effectue présentement une tournée des Etats-Unis et du Canada. La grande majorité des participants nous viennent naturellement des Iles Britanniques mais on y compte également quelques jolies "lassies" de Vancouver. Les principaux groupes qui y participent sont les Royal Scots Greys, le 2e bataillon des Scots Guards, la Fanfare de l'Ecole de musique des Royal Marines et les Motocyclistes-commandos des Royal Marines.

On peut ne pas être d'accord avec la cornemuse (personnellement, je la considère comme un instrument de torture), on peut ne pas aimer les danses géométriques des Ecossais, on peut détester la musique militaire en général, et on peut avoir en horreur ces jupes que portent les soldats écossais et les affreux bas "golf" à carreaux cachant les jolies jambes de filles de vingt ans qui défilent devant nous.

Par contre, en toute honnêteté, il faut admirer la splendeur de ce spectacle musico-militaire, l'extrême précision avec laquelle les différents groupes s'harmonisent sur l'immense piste du Forum, ainsi que la perfection de l'exécution donnée par les différents ensembles musicaux.

Tout cela, bien sûr, c'est une affaire de goût. Aux amateurs de "tattoos", c'est là un spectacle que je recommande chaudement.

C.G.

A la Cinémathèque, premier programme le 4 octobre

Les programmes de La Cinémathèque canadienne reprendront lundi, le 4 octobre. Les séances auront lieu comme l'an dernier à la salle de projection au Bureau de Censure, 360, rue McGill. Cette année, il y aura — tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis — deux séances, l'une à 18 h. 30 et l'autre à 21 h. 00. Il sera possible de réserver ses billets, soit en les commandant par la poste, soit en les achetant à l'avance lors des séances de La Cinémathèque.

Le programme des quatre premières semaines est déjà établi. Il y aura d'abord huit séances consacrées à l'avant-garde. On pourra y voir les films réalisés par des dadaïstes-surréalistes, des oeuvres de Louis Delluc et de Germaine Dulac, les premiers films de René Clair et de Marcel L'Herbier, des bandes abstraites de Richter et d'Eggeling, etc. Cette rétrospective, organisée avec la collaboration du Museum of Modern Art Film Library de New York, est un survol des diverses expériences tentées au cours des années '20 par des intellectuels qui ont voulu faire reculer les frontières du cinéma.

Plusieurs films présentés au cours de ces premières semaines ont été acquis récemment par La Cinémathèque et font désormais partie de sa collection permanente. Signalons parmi ceux-ci SUNRISE de Murrau, BLIND HUSBANDS de Erich von Stroheim, VIAGGIO IN ITALIA de Rossellini, LOLA MONTEZ de Max Ophuls, TUMBLEWEEDS, le dernier film tourné par William S. Hart, une des grandes figures du western. Egalement, deux longs métrages canadiens, A TOUT PRENDRE de Claude Jutra et SWEET SUBSTITUTE de Larry Kent.

La première rétrospective d'auteur que La Cinémathèque présente cette année est consacrée à Valerio Zurlini. On a pu voir au Festival le dernier film de ce cinéaste, LES SOLDATESSES. La Cinémathèque montrera les quatre autres longs métrages, LES JEUNES FILLES DE SAN FREDIANO, ETE VIOLENT, LA FILLE A LA VALISE et JOURNAL INTIME. A signaler également la trilogie de Satyajit Ray (PATHER PANCHALI, APARAJITO et LE MONDE D'APU) ainsi qu'une soirée de dessins animés de Tex Avery. Les films de cet animateur américain sont une suite de "gags" absolument loufoques qu'on peut facilement rapprocher de l'esprit surréaliste.

La Cinémathèque annonce pour le mois de novembre un panorama du cinéma tchécoslovaque contemporain. On pourra voir une vingtaine de films dont plusieurs ont été réalisés par de jeunes cinéastes.

On peut obtenir le programme complet des quatre premières semaines en écrivant à La Cinémathèque canadienne, 360 rue McGill, Montréal 1, P.Q.

Deux nominations au Conseil des Arts

OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada annonce aujourd'hui deux nominations récentes au sein de son administration. M. Jules Pelletier, d'Ottawa, a assumé le 1er septembre la direction du Service des Bourses. M. David P. Silcox, de Toronto, est entré le 13 septembre au Service des Arts, où il s'occupera particulièrement du secteur des arts plastiques.

M. Pelletier, qui est âgé de 52 ans, était auparavant secrétaire à la correspondance du premier ministre, M. Pearson. Né à Rivière-du-Loup (Québec), il a fait ses études à l'Université Laval (baccalauréat ès sciences commerciales et en sciences sociales, économiques et politiques) et à l'Université Columbia (études supérieures en gestion des affaires). Il a été admis au barreau du Québec en 1937. Après cinq années de service militaire, au Canada et outremer, pendant la seconde guerre mondiale, il a été licencié en 1945 au grade de major. Il a ensuite occupé divers postes dans l'administration fédérale, notamment au ministère des Anciens combattants, à la Commission canadienne des pensions, et pendant douze ans, au ministère de la Défense nationale, où il a été directeur associé, puis directeur suppléant, du Bureau des Actualités, et président du Comité des primes à l'initiative. Il est devenu secrétaire à la correspondance du premier ministre il y a deux ans. Dans ses nouvelles fonctions il succède à M. Henri Charbonneau, qui a quitté le Conseil il y a quelque temps pour devenir directeur de l'enseignement hors cadres au collège Loyola.

M. Silcox, qui est âgé de 28 ans, est né à Moose Jaw (Saskatchewan). Après avoir obtenu le baccalauréat ès arts avec spécialisation en anglais au Victoria College de l'Université de Toronto, il a fait des études universitaires supérieures d'anglais à Toronto et des recherches sur l'art européen du 18e siècle au Courtauld Institute de l'Université de Londres. Il a aussi fait des études particulières au British Museum.

Londres. Il a aussi fait des études particulières au British Museum.

M. Silcox est bien connu au Canada anglais pour ses articles de critique d'art et pour ses émissions à la radio. Il a participé, en 1961, à l'organisation de la Conférence des arts tenue au Centre O'Keefe de Toronto, et a joué le rôle de directeur associé du Séminaire '65, tenu à Ste-Adèle (Québec) au début de cette année. En 1961, il a monté la première exposition d'oeuvres d'art tenue en plein air à Toronto.

Courtoisie qui ne vient que d'un côté ne peut longuement durer.
Henri Estienne

Il est des coutumes qu'il est plus honorable d'enfreindre que de suivre.
Shakespeare

L'incrédulité est quelquefois le vice d'un sot, et la crédulité le défaut d'un homme d'esprit.
Diderot

HORAIRES

ALOUETTE : "My Fair Lady" : 8:00. Matinée : mer., sam., dim., et jours de fête : 2:00.

AMHERST : sur scène : "Folies de Paris" : 3:00, 6:00, 9:00. A l'écran : "Les amants de cinq jours".

AVENUE : "What's New Pussycat" : 1:00, 2:55, 5:05, 7:10, 9:20.

BIJOU : "Le meurtrier" : 12:35, 4:14, 8:15. "Les fortiches" : 2:30, 6:09, 10:10.

CANADIEN : "Angélique, marquise des anges" : 12.00, 3:20, 6:35, 10.00.

CAPITOL : "That Funny Feeling" : 10:45, 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.

CHAMPLAIN : "Le sport favori de l'homme" : 12:35, 5:19, 9:58. "Le combat du capitaine Newman" : 3:00, 7:44.

CHATEAU : "Dr No" 1:00, 5:10, 9:25. "From Russia, with love", 3:05, 7:20.

CINERAMA—THEATRE IMPERIAL: "Hallelujah Trail" : tous les soirs à 8:30. Mercredi, samedi : 2:00. Dimanche : 1:00, 4:45, 8:30.

CREMAZIE : "Le sport favori de l'homme" : 12:35, 5:19, 9:58. "Le combat du capitaine Newman" : 3:00, 7:45.

DAUPHIN : "Patate" : samedi et dimanche : 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20. Sur semaine : 7:30, 9:30.

D'ORSAY : "Incidental Murders" : sur semaine : 7:30, 9:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

DORVAL, Salle Rouge "From Russia with love : 9:35. "Dr. No" : 7:30, Matinées : merc. sam. 1:00. Dimanche : 1:40.
Salle Dorée : "Fanny Hill" : 9:45. "Diary of a Bachelor" : 7:45. Matinées : merc., sam. : 1:00. Dimanche: 1:00.

ELECTRA : "20,000 lieues sous la mer" : 12:40, 4:23, 8:06. "L'incroyable randonnée" : 2:59, 6:42, 10:25.

ELYSEE : **Salle Resnais** : "Le Bonheur" : du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 530, 730, 10:00. Dimanche : 1:30, 330, 530, 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Les copains" : du lundi au vendredi : 730, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

EMPIRE : "L'homme de Rio", 6:30, 8:55. Dimanche : 1:00.

FESTIVAL : "L'ange exterminateur". Sur semaine : 7:30, 9:30. Dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 930.

FRANÇAIS : "L'Idole d'Acapulco" : 11:30, 2:40, 6:05, 9:30. "Terreur à Silver City" : 10:00, 1:05, 4:20, 7:45.

GRANADA : "Terreur à Silver City" : 2:35, 6:20, 9:45. "L'Idole d'Acapulco" : 1:10, 4:35, 8:00.

JEAN-TALON: "Angélique, marquise des anges" : sur semaine : 6:35, 10:00. Dimanche : 12:00, 3:21, 6:35, 10:00. "Une femme à abattre" : 8:35. Dimanche : 1:56, 5:15, 8:35.

KENT : "The Collector" : 1:35, 4:05, 6:30, 9:00.

LA SCALA : "Les bijoutiers du clair de lune" : 12:30, 5:20, 10:00. "Babette s'en va-t-en guerre" : 2:00, 6:50. "En cas de malheur" : 3:45, 8:30.

LAVAL : "Les Don Juan de la Côte d'Azur" : 12:10, 4:50, 9:45. "Défi à Gibraltar" : 3:00, 7:55. "Macumba Love" : 1:30, 6:25.

LIDO (Chomedey) : "Comme Dieu m'a faite". "Le miracle des loups".

LOEW'S : "The Great Spy Mission" : 10:20, 12:30, 2:40, 4:50, 9:20.

LIDO (Chomedey) : "Comme Dieu m'a faite" : "Le miracle des loups".

MERCIER : "L'incroyable randonnée" : 12:40, 4:23, 8:06. "20,000 lieues sous la mer" : 2:17, 6:00, 9:43.

MONKLAND : "Dr No" : 1:35, 5:20, 9:35. "From Russia with love" : 3:20, 7:35.

ORPHEUM : "De l'amour" : 10:45, 12:55, —3:05, 5:15, 7:30, 9:45.

OUTREMONT : "Magnificent Obsession" : 2:30, 6:10, 9:45. "Lover Come Back" : 12:40, 4:15, 7:55.

PALACE : "Cat Ballou" : 10:10, 12:20, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35.

PAPINEAU : "Terreur à Silver City" : 2:50, 6:15, 9:40. "L'Idole d'Acapulco" : 1:05, 4:30, 8:00.

PARISIEN : "She" : 10:10, 12:25, 2:40 4:55, 7:10, 9:30.

PLACE VILLE-MARIE : "Magnificent Cuckold" : 12:40, 2:50, 5:05, 7:15, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Zorba the Greek" : 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.

PLAZA : "Angélique, marquise des anges" : 12.00, 3.20, 6.35, 10.00.

RIALTO : "Dr. No" : 12:50, 5:10, 9:30. "From Russia with love" : 2:55, 7:15.

RITZ : "Café Europa". "Tombeur de ces dames". "Tarzan, l'homme singe". Sur sem. 6:00.

RIVOLI : "L'Idole d'Acapulco" : 2:40, 6:10, 9:35. "Terreur à Silver City" : 1:05, 4:30, 8:00.

SAINT-DENIS : "Les fortiches" : 12:47, 4:36, 8:15. "Le meurtrier" : 2:21, 6:00, 9:39.

SAVOY : "Dr No" : 1:25, 5:30, 9:30. "From Russia with love" : 3:25, 7:30.

SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées merc., sam. : 2:15.

SNOWDON : "Harvey Middleman Fireman" : 1:45, 3:45, 5:45, 7:45, 9:50.

STRAND : "From Russia with love" : 10:00, 1:55, 5:55, 10:00. "Dr No" : 11:55, 3:50, 7:55.

VERDI : "The Forty-first". "Don Quixotte".

VERSAILLES : **Salle bleue** : "Dr No" : 9:10. Sam. dim. lun. : 1:05, 5:05, 9:10. "From Russia with love" : 7:10. Sam. dim. lun. : 3:05, 7:10.

VERSAILLES : **Salle Rouge** : "Ces dames s'en mêlent" : 6:15, 9:35. Sam. dim. lun. : 2:55, 6:15, 9:35. "Le capitaine de fer" : 8:00. Sam. dim. lun. : 1:15, 4:35, 8:00. Matinée mercredi : 1:00.

VIAU "Slave trade in the world today". "Le dompteur de femmes". "Monstre immortel" : sur semaine: 6:00.

VILLERAI : "L'incroyable randonnée" : 12:30, 4:17, 8:03. "20,000 lieues sous la mer" : 2:11, 5:57, 9:45.

WESTMOUNT : "Magnificent Men In their Flying Machines" : matinée : 2:15. Soirée : 8:30.

TOUS LES SOIRS à 8 h. 30
Relâche dimanches et lundis
La Poudrière
ILE STE-HELENE
"MARY MARY"
Comédie de Jean Kerr
Adaptation française de Marc-Gilbert Sauvajon
avec
Patricia Nolin, Françoise Lemieux, François Cartier, Georges Carrère, Roger Garceau
Mise en scène : JEAN FAUCHER
Production : JEANINE BEAUBIEN
Pour réservations : 526-0821
En semaine : $1.50, $2.00, $2.50
Samedi : $2.50 - $3.00 - $3.50

MAURICE NOVEK
Miss Snowdon
DECARIE, ANGLE CHEMIN REINE-MARIE
C'EST SUCCULENT
POULET FRIT
A LA MODE DU SUD
TANT QUE VOUS EN VOULEZ !!
Dîner complet, avec tous les accompagnements
2.50
Enfants de moins de 12 ans, 1.50
LE STATIONNEMENT N'EST PAS FACILE MAIS ÇA VAUT LA PEINE

Gagnant de 8 prix de l'Académie y compris le MEILLEUR FILM DE L'ANNEE !
My Fair Lady
AUDREY HEPBURN
REX HARRISON
STANLEY HOLLOWAY
AUJOURD'HUI 2. P.M. et 8. P.M.
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement les mer. sam. et dim.
CLIMATISE
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-7807

Le MEILLEUR film d'espionnage de l'année !
Sophia Loren
GEORGE PEPPARD
TREVOR HOWARD
JOHN MILLS
RICHARD JOHNSON
TOM COURTENAY
THE GREAT SPY MISSION
CODE NAME "OPERATION CROSSBOW"
IN COLOR
2e SEM.
LOEW'S
954 ouest, Ste-Catherine — 866-5857
Film principal à 10.20 - 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20.
Dernière représentation complète à 9.05

SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171
5030, PAPINEAU 524-1983
Un suspense hallucinant!
MAURICE RONET
MARINA VLADY
ROBERT HOSSEIN
LE MEURTRIER
EGALEMENT A L'AFFICHE
DARRY COWL • JEAN RICHARD • VERA VALMONT
LES FORTICHES
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU ST-DENIS

CADETS
DE LA
MARINE
Si vous êtes entre les âges de 14 à 18 ans, et demeurez dans les régions de St-Laurent, Ahuntsic. Si vous êtes intéressé à devenir cadet de la marine,
ADRESSEZ-VOUS A 10,211, BASILE-ROUTHIER, AHUNTSIC
JEUDI LE 23 SEPTEMBRE 1965, A 7 H. 30 P.M.
RENSEIGNEMENTS : TEL. 681-0497
entre 7 h. p.m. et 9 h. p.m.

MUSIC HALL DE MOSCOU
LE PLUS NOUVEAU ET LE PLUS EXCITANT DES SPECTACLES A NOUS VENIR DE RUSSIE
50 acrobates, hommes forts, jongleurs, marionnettes, chanteurs, danseurs, instrumentistes, comédiens et les 28 ravissantes "girls" Radouguettes.
Commençant
VENDREDI SOIR
SOIRS : 24, 25, 26, 27, 30 sept.; les 1er, 2 et 3 oct.
MATINEES : les samedis et dimanches, 25, 26 sept; les 2 et 3 oct.
PLACE DES ARTS
Prix (taxe incl.) : Soirs $6, $5, $4, $3, $2.50; matinées, samedis : $4, $3.50, $3, $2, $1.50. Dimanches : $5, $4, $3.50, $2.50, $2.
Billets en vente à la Place des Arts; Canadian Concerts, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine; Jim Charlebois, 2115 est, Jean-Talon, et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 ouest, Notre-Dame, et Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges.
Commandes postales, billets d'étudiants ($1.00), réservations par téléphone à Canadian Concerts & Artists, SEULEMENT, de 9 a.m. à 6 p.m.
932-2171 — 932-2234

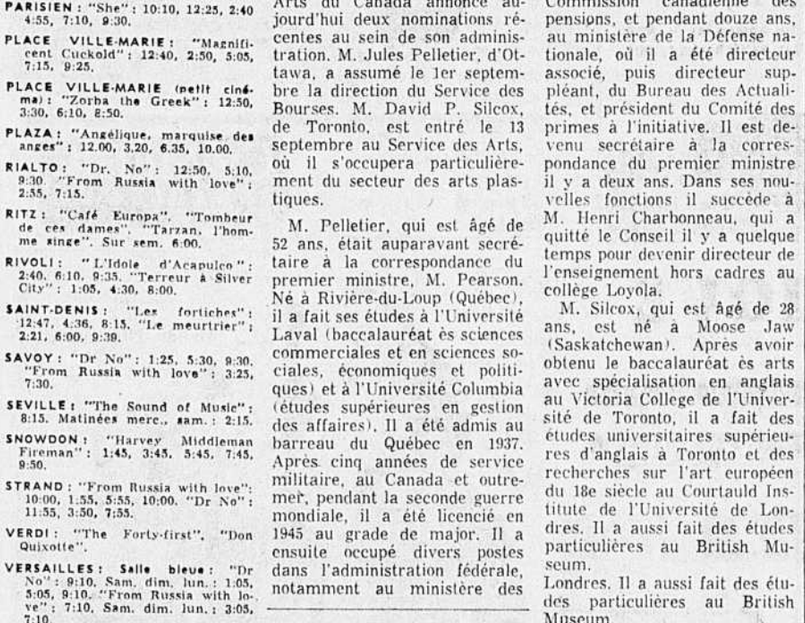

photo LA PRESSE

Honneur à un citoyen de Snowdon

A l'occasion d'une visite à l'hôtel de ville, hier après-midi, l'Association des Hommes d'affaires et des citoyens de Snowdon a décerné la plaque de distinction annuelle au citoyen jugé le plus méritant de Snowdon. Le récipiendaire de ce trophée, cette année, est M. Denis Gougeon, à droite, qui le reçoit des mains du conseiller municipal Gerry Snyder. M. Ernest Larkin, président de l'association, à gauche, assiste à la cérémonie.

JEUDI SOIR
23 SEPTEMBRE 7 h. 30 P.M.
JEAN-CLAUDE FALARDEAU, M.Sc. Com.
présentera son cours
INITIATION à la PRATIQUE BANCAIRE
INVITATION GRATUITE à tous les intéressés
INSTITUT ALIE
2850 est, SHERBROOKE 527-3631

ARCHAMBAULT
"Le centre de la Musique à Montréal"

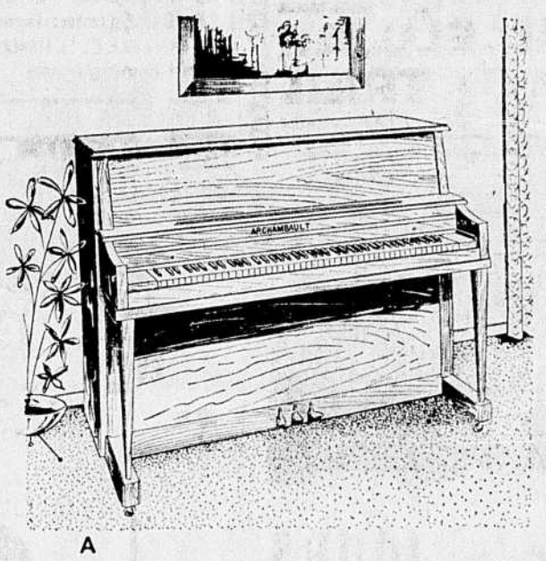

A

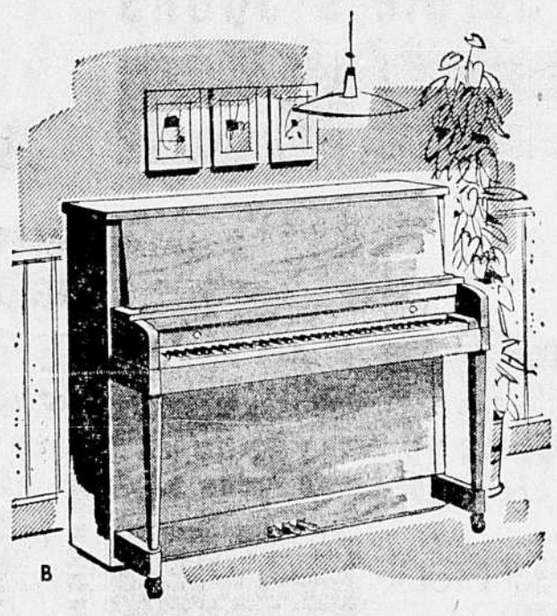

B

A) Piano ARCHAMBAULT, modèle "Studio" 1003 '44. Sonorité exceptionnelle grâce à sa table d'harmonie de grandes dimensions. Caisse unie mais d'un beau fini noyer. GARANTIE DE 5 ANS. Prix, banc compris : $1100

B) Piano BALDWIN, modèle "Hamilton Studio". Conçu pour conserver ses qualités tonales durant des années d'usage. Caisse d'un style sobre. Finis disponibles : acajou, chêne, noyer ou ébène. GARANTIE DE 10 ANS. Prix, noyer, banc compris : $1525

Instruments favoris des commissions scolaires, colleges, couvents, studios d'enregistrement, salles de répétition, Ecole Vincent d'Indy et Société Radio-Canada.

VERITABLES PILIERS DU STUDIO D'ENSEIGNEMENT !

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 hrs, P.M.

Le magasin de musique le plus complet au Canada
Etabli en 1896
Ed. Archambault INC
500 est, STE-CATHERINE coin BERRI — Tél. 849-6201

la vie féminine

Pour être aguichante la mode se donne du panache

par Lily Tasso

"Ralliez-vous à mon panache blanc", pourrait s'écrier la femme élégante cet automne, empruntant au roi Henri IV une de ses phrases les plus célèbres.

Le panache se portera cette saison en plumes d'autruches aguichantes sous forme de chapeau blanc, de cape noire, d'étole de deux teintes de rose, bref de mille façons destinées à attirer l'oeil. C'est ce dont nous a convaincu la maison Ogilvy qui présentait hier son défilé de mode internationale à l'hôtel Ritz-Carlton devant plus de 400 femmes enthousiastes.

Ce ne sont pas toujours les plumes qui donnent du panache à une toilette : la fourrure, l'opulence des tissus et l'imagination créatrice des grands couturiers contribuent au prestige d'une toilette réussie.

Même lorsque Londres propose le tailleur et Rome le chapeau, l'harmonie est totale, parce que la mode cette année présente plus d'une tendance et se montre infiniment souple pour plaire.

La petite robe blanche s'impose de la même façon que la petite robe noire : simple fourreau ou ample, elle est toujours seyante.

La fourrure, telle que travaillée par Chombert de Paris, remplace superbement le tweed chevronné blanc et noir, brun et beige, dans un manteau sport, un tailleur et une tenue de chasse fort réussis.

Le violet est une teinte que plus d'un couturier réputé a utilisée avec succès : elle fait jeune, très jeune dans les modèles italiens et sobres de Lancetti et de Mila Schon.

Plus d'un couturier confectionne aussi le chapeau pour présenter un ensemble vraiment harmonieux.

Les robes du soir sont somptueuses : une des plus belles est en mousseline blanche extrêmement drapée dont la forme sculpturale rappelle le sari. Elle a une bordure perlée d'argent et est signée Marty de Zurich.

L'exotisme oriental sous forme de saris somptueux ou de cherwal (pantalons bouffants) nous invite à une vie moins trépidante, tout en permettant un magnifique déploiement de bijoux.

Passons aux détails : Les jupes ont du mouvement et de l'aisance. De forme enveloppe ou légèrement froncées à la taille, la plupart s'arrêtent au-dessus du genou.

Les vestes sont courtes en général et légèrement cintrées à la taille. Elles se portent plus longues lorsque la robe qu'elles accompagnent est habillée : en brocart tissé d'or ou en lainage pâle.

Les poches sont appliquées et forment une garniture bien visible. Chez Molineux, qui fait une rentrée triomphale dans le cycle de la mode, elles sont immenses et placées au bas de la jupe même dans les robes habillées en velours. Ailleurs les poches s'amusent : on les voit tantôt au-dessus de la taille, tantôt juste au-dessous, souvent soulignées d'une surpiqûre. Parfois les rabats sont à la taille et semblent prolonger la martingale.

Incomparable : l'authentique Chanel
Tailleur en tweed vert et beige à ligne nouvelle semi-ajustée de Chanel. Ce modèle a été présenté au défilé Ogilvy de modes internationales au Ritz.

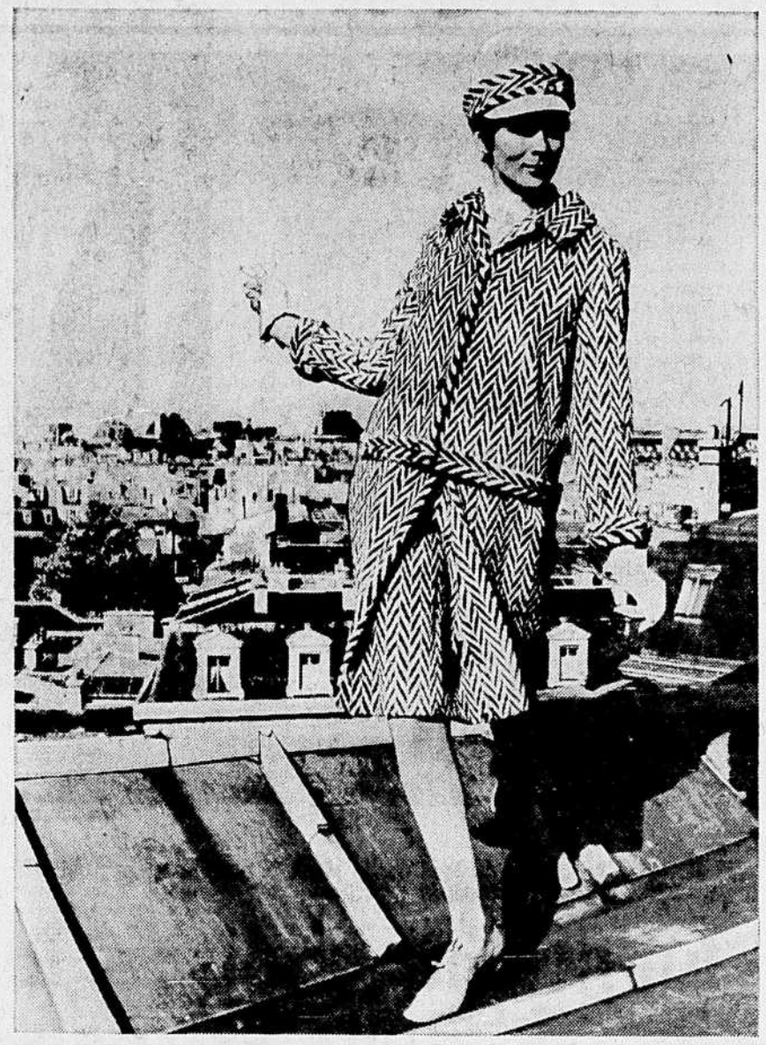

Légère dans un beau pelage
De Paris vient ce tailleur en lapin surprise. Le fourreur Chombert travaille la fourrure comme du tissu. Il en résulte un vêtement plein de charme, tellement léger qu'on a l'impression de voler par-dessus les toits.

Les auxiliaires d'hôpitaux seraient appelés à jouer un rôle plus important

L'association des gardes-malades auxiliaires de la province de Québec tenait hier une journée d'étude. "La garde-malade auxiliaire dans l'unité du nursing", tel était le thème de cette journée. Quelque 450 membres de toute la province étaient présents. Parmi eux, près de 80 infirmiers. On sait en effet que cette association groupe aussi les aides-malades de sexe masculin.

Le Dr Jacques Gélinas, sous-ministre de la santé pour le gouvernement provincial était censé adresser la parole. A la dernière minute, un télégramme parvint de Québec excusant le sous-ministre qui fut remplacé par le Dr Napoléon Tremblay également de Québec.

Le Dr Tremblay parlant aux auxiliaires comme à ses enfants, leur répéta de ne pas oublier qu'ils devaient travailler pour le malade. Il s'est indigné du très grand nombre de lits fermés dans les hôpitaux cet été. Pour la seule région de Montréal, près de 1,000 lits furent inoccupés durant les mois de juillet et d'août. Quand on connait les lites d'attentes...

Le Dr Tremblay a aussi noté que les auxiliaires devraient remplir désormais des tâches auxquelles jusqu'à présent ils n'avaient pas accès. Accéder à des postes qu'ils n'avaient jamais occupé auparavant. D'ici peu, avons-nous cru comprendre, les auxiliaires auront un rôle plus important à jouer...

Qu'est-ce à dire?

Infirmière à l'honneur

Le docteur Helen K. Mussalem, directrice générale de l'Association des Infirmières canadiennes a été nommée officier du très vénérable Ordre hospitalier de St-Jean de Jérusalem par Sa Majesté, la reine Elizabeth. Le Dr Mussalem recevra cet honneur au cours d'une investiture qui aura lieu à Rideau Hall, résidence du gouverneur général du Canada, le 29 octobre 1965.

Agnès Delachaux, aristocrate de l'édition européenne

par Michèle Rivet

Agnès Delachaux, directeur général d'une importante maison d'éditions, nous accordait hier une entrevue.

Originaire de Neuchâtel en Suisse, elle est fille et petite-fille d'éditeurs. Sans doute, est-ce là une des raisons qui l'ont poussée à faire carrière dans le domaine de l'édition. "C'est un métier qui me passionne, nous avoue-t-elle."

Nous le reconnaissons facilement. Se promener dans le monde entier pour établir des contacts avec les principaux éditeurs, y signer des ententes, ne s'agit-il pas d'une profession idéale, de tout repos ? allions-nous dire.

Idéale, sans doute. De tout repos ? Absolument pas. Car, s'il est passionnant de se balader un peu partout, Agnès Delachaux, directeur général d'une maison d'édition, a, inutile de le dire, des responsabilités très lourdes. L'édition scientifique, qui doit être constamment mise à jour, revue, n'est pas rentable comme peut le devenir un "best-seller" littéraire. Si la diffusion peut s'étendre partout à travers le monde, le tirage n'en demeure pas moins très limité.

Cuisenaire-Gattegno

Qu'est ce qu'un livre scientifique ? Nous pensons immédiatement à un livre sérieux, à peu près incompréhensible pour le profane. La maison Delachaux-Niestle, ne le conçoit pas ainsi. "Nous avons, bien sûr, des livres de science naturelle. Mais aussi, des livres de pédagogie, de psychologie, de théologie". Et nous admirons une collection fort bien faite de pédagogie artistique s'adressant aux enfants et écrite par le directeur de la célèbre "école du jeudi" de Paris.

Nous ne pouvons nous empêcher de noter surtout, les Piaget et Cuisenaire-Gattegno publiés par cette maison ; le premier, pionnier dans le domaine de la psychologie de l'enfant, les seconds, créateurs de la désormais célèbre méthode de mathématiques pour enfants. La maison d'édition d'Agnès Delachaux assure la diffusion de cette méthode dans les pays francophones.

Et nous parlons pédagogie. Bien sûr, de cette célèbre méthode qui en dix ans a atteint l'Australie, la Nouvelle-Zélande, a fait en quelque sorte le tour du monde, mais aussi de toute l'évolution, maintenant irréversible dans tous les secteurs de la pédagogie. Agnès Delachaux s'en réjouit. Toute sa vie, elle a travaillé pour que soient connus les innovateurs, les pionniers de cette nouvelle méthode dite active. "Avant, l'enfant travaillait pour faire plaisir à son maître. Maintenant, il apprend, il connaît en profondeur. D'autres méthodes apparaîtront pour des disciplines autres que les mathématiques. Nous assistons à un perpétuel bouleversement. Et je pense que le Canada français y est encore plus sensibilisé que la France..."

Mlle Agnès Delachaux
photo LA PRESSE

Qui êtes-vous ?

Nous avons devant nous, une femme qui semble s'y connaître profondément en pédagogie. Qui participe en quelque sorte aux quelque 70 livres que sa maison édite et ré-édite chaque année. Mais aussi une femme d'affaires qui cherche à faire connaître sa maison. Elle s'enquiert du salon du livre montréalais ; elle nous questionne sur les publications scientifiques à Montréal.

Sans aucun doute, est-ce là une des rares femmes de l'aristocratie de l'édition européenne. Une femme ou un homme : la question importe-t-elle tant ?

NOUVELLES FOURRURES-MODE DANS LA COLLECTION H.R.
D'AUTOMNE DE SUPERBES JAQUETTES ET ÉTOLES DE VISON

Le vison a été notre premier souci pour plus de 128 ans et notre nouvelle collection de jaquettes et d'étoles offre de plus grandes valeurs-mode que jamais. Les peaux sont de la meilleure qualité H.R., travaillées à perfection par les plus grands maîtres-fourreurs du Canada, dans nos propres ateliers.

Jaquettes de Vison naturel Pastel . . $795
Jaquettes de Vison naturel Foncé . . $895
Etoles de Vison naturel . . à partir de $595
(Pastel, Foncé, Pearl ou Lutetia*)

*Emba Mink Breeders

Conditions de paiement faciles

HOLT RENFREW
Les premiers fourreurs du Canada depuis plus de 128 ans.
Stationnement gratuit, 1 h. Sherbrooke et de la Montagne

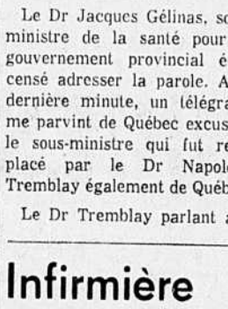

CHANGER DE TETE EN UN RIEN DE TEMPS
- coupe-petti
- shampooing
- couleur végétale
- fixatif
- coiffure

complet 5.95

PERMANENTE "L'OREAL de PARIS"
Donnera plus de résistance à votre coiffure $12.00

WANNER'S
UN. 6-7636
Avec ou sans rendez-vous
1194 ouest, Ste-Catherine

C'est le temps des réunions mondaines

Le lamé projette un vif éclat sur les belles soirées. Voici, aux lignes simples mais ultra-chic, un costume de soirée 3-pièces, en lamé de teintes or, vert et rose, à boutons et fente sur le côté et assorti à une blouse de chiffon soyeux, de teinte vert marine. L'effet est irrésistible. Tailles 5 à 15, $110

SONGEZ DES MAINTENANT A OUVRIR UN COMPTE COURANT OU BUDGETAIRE

Bessie's
1263 OUEST STE-CATHERINE
PLACE VILLE-MARIE

Ban-quets

De magnifiques salles—30 à 700 invités. □ Un service impeccable. □ Une cuisine de réputation mondiale. □ Les banquets sont splendides à l'hôtel Sheraton Mt-Royal. □ *Appelez M. Bersier à 842-7777.*
Hôtel SHERATON MT-ROYAL

Chez EATON le chic et l'art de Paris en tête!

A

B

Copies exclusives de créations des plus grandes maisons pour seulement 35.00

EATON a réussi ce tour de force, faire copier des créations de modistes prestigieux de Paris et de New York, ligne pour ligne, tissu pour tissu, pour en faire bénéficier son élégante clientèle ! Tous les modèles en vogue font partie de cette collection unique : bérets, profilés, turbans, bonnets, petits ou grands bords et autres, dans un grand choix de coloris-mode. Venez tôt profiter de ce prix ultra-spécial au début de la saison des mondanités.

EATON — En ville (rayon 204), au troisième étage et EATON de Fairview à Pointe Claire

Variété symphonique

M. Michel Hayes, du comité des jeunes de l'OSM, Mme W. A. Major, du comité féminin et M. Terrence Stone, président du comité des jeunes, sont ici photographiés après une réunion en vue de la soirée de gala qui aura lieu, à la Place des Arts, le jeudi 7 octobre. Les bénéfices de cette soirée où il y aura défilé de modes, dégustation de vins et de fromages, seront versés à l'Orchestre symphonique de Montréal.

Soirée de bienfaisance

La Compagnie d'opéra du Métropolitain donnera une représentation de l'opéra Carmen de Bizet au bénéfice du "B'nai B'rith Women", chapitre laurentien. Le rôle titre sera tenu par Mlle Huguette Tourangeau, mezzo soprano bien connue à Montréal. Cette soirée aura lieu à la Place des Arts, le samedi soir 11 décembre, et sera sous le patronage du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, de M. Richard H. Hawkins, consul général des Etats-Unis, et de Mlle Rise Stevens, mezzo soprano du Met.

Après la représentation, une réception sera donnée en l'honneur des invités, pour les membres de cette association et pour les personnes qui posséderont une certaine catégorie de billets.

Le comité d'organisation, pour cette soirée, est formé de Mmes Joseph Leznoff, coordonnatrice, S. Solomon, organisatrice conjointe, H. Freedman, relations publiques, J. Rother, publicité internationale, S. Corber, trésorière, D. Slopack, secrétaire, et Mmes G. Stein et J. Raymer, réception.

Maisons et jardins de Lakeshore

Mmes H. A. G. Kingsmill (à gauche) et John Cunningham sont les responsables de la visite des maisons et jardins de Lakeshore qui a lieu aujourd'hui, mercredi 22 septembre, sous le patronage des membres du "Victorian Order of Nurses" de Ste-Anne-de-Bellevue et des environs.

En ce royaume des Pays-Bas

LA HAYE. (AFP) — "Les communautés européennes traversent une période critique", a déclaré hier la reine Juliana des Pays-Bas lisant le traditionnel Discours du trône devant les Etats généraux (Parlement néerlandais) dans le cadre prestigieux de la salle des Chevaliers à La Haye.

Affirmant que "les divergences profondes au sein de la CEE concernant la nature et la destinée politique de la communauté mettent en danger l'intégration économique des Six", la souveraine a souligné que "de concert avec d'autres pays membres de la CEE, les Pays-Bas demeurent d'avis que la construction des communautés européennes doit être poursuivie sur une base supranationale et démocratique et doit être intégrée dans l'Alliance Atlantique". La reine Juliana a exprimé l'espoir que "les difficultés pourraient être surmontées".

Traitant de la situation internationale, la reine a mis l'accent sur "l'interdépendance croissante des peuples qui nécessite le renforcement de la solidarité internationale". Elle a ajouté: "Les diverses formes de coopération européenne et, parmi elles, le Bénélux, remplissent à cet égard une fonction aussi indispensable que l'Alliance atlantique." Cette même alliance atlantique, suivant la reine des Pays-Bas, demeure le pivot de la politique de la défense néerlandaise car "la sauvegarde de la paix, de la liberté et de la sécurité exige que la politique de défense du pays continue à apporter sans défaillance une contribution appropriée au système de défense atlantique".

Enfin la reine Juliana a fait part aux membres du Parlement du "souci" que cause la situation au Vietnam "où une solution pouvant servir à la paix et la justice n'a pas encore été trouvée" et a souligné que le gouvernement "donnera son appui à toute tentative loyale pour régler ou prévenir des conflits, que ce soit au Vietnam ou ailleurs dans le monde". C'est dans cet esprit que le gouvernement "souhaite ardemment la fin rapide des combats entre l'Inde et le Pakistan. En tant que membre du Conseil de sécurité, les Pays-Bas feront à cette fin tout ce qui est en leur pouvoir".

Christina est présente

LA HAYE (AFP) — Pour la première fois, la jeune princesse Christina des Pays-Bas, quatrième fille de la reine Juliana et du prince Bernhard, a assisté à la cérémonie de la lecture du discours du Trône devant les "Etats-Généraux". La princesse a en effet, le 18 février dernier, atteint la majorité légale, fixée à dix-huit ans pour les personnes de sang royal, par la Constitution. Vêtue d'une robe d'organza jaune paille brodée, la jeune fille qui portait en sautoir la Grand-Croix de l'Ordre du Lion des Pays-Bas, avait pris place aux côtés du prince Bernhard et des princesses Béatrix et Margriet sous un dais orné des armes de la maison d'Orange-Nassau.

Pour la première fois également dans l'histoire des Pays-Bas, un ministre soviétique, M. Victor Bakajew, ministre de la Navigation, actuellement en visite "privée" aux Pays-Bas, assistait à la cérémonie. On rappelle que jusqu'à 1942, la reine Wilhelmine s'était opposée à ce que le gouvernement néerlandais reconnût l'URSS, estimant que ses liens de famille avec la maison des Romanov lui interdisaient d'admettre en sa présence des représentants du régime responsable du tragique destin de Nicolas II et des siens.

Avant de donner la lecture du discours proprement dit, la reine Juliana a tenu à exprimer sa "gratitude" aux membres des Etats Généraux et à travers eux à la nation néerlandaise pour l'accueil qui fut réservé au prince Bernhard et à elle-même à l'occasion des fiançailles de leurs filles Béatrix et Margriet.

Béatrix se mariera au printemps prochain

LA HAYE (AFP) — Le mariage de la princesse héritière Béatrix des Pays-Bas et du diplomate allemand M. Claus Von Amsberg, aura lieu au printemps prochain, a annoncé la reine Juliana, en commentant la lecture du discours du Trône devant les Etats Généraux (Parlement Néerlandais).

La souveraine a ajouté: "Le projet de loi portant agrément par le Parlement de ce projet de mariage sera présenté aujourd'hui même au Parlement".

M. Claus von Amsberg et la princesse Béatrix sont fiancés officiellement depuis le 28 juin dernier.

La reine Juliana a annoncé d'autre part que le mariage de la princesse Margriet et du jeune étudiant M. Pieter Van Vollenhoven pourrait avoir lieu avant la clôture de la session parlementaire (septembre 1966). Le projet de loi portant autorisation de cette union par les Etats Généraux devant être déposé "au cours de la présente session".

photo LA PRESSE

Dîner de trentième anniversaire

Un dîner-dansant avait lieu ces jours derniers à l'hôtel Sheraton Mont-Royal pour marquer le 30e anniversaire de l'Union internationale des chapeliers. Sur la photo prise à cette occasion, on remarque, de gauche à droite: M. G-D R. H. Goldberg, v.-p. chapeliers; M. Claude Jodoin, président de la CTC; Mme Francis Miron, gérante du local des dessinatrices de N.Y.; Mme Paul Pichette, M. Paul Pichette, représentant syndical pour le Québec, et M. Maurice Silcoff, v.-p. canadien.

Faire-part

M. et Mme Eugène Dame ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Hélène, avec M. Claude Fabien, fils du docteur et de Mme Jean Fabien. La célébration religieuse aura lieu le vendredi 24 septembre prochain, à 6 h. p.m., en la chapelle de l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Soirée d'étude

M. Jean-Paul Lavallée, juge en chef de la cour du Bien-être social, a accepté la présidence d'honneur de la soirée d'étude organisée par le CFJ à l'hôtel de ville de Verdun, le mercredi soir 6 octobre. Mme Yvette Dussault-Mailloux, juge à la cour du Bien-être social, sera l'invitée d'honneur et agira comme modératrice pendant le forum qui portera sur la délinquance juvénile. Tous les membres sont cordialement invités à cette réunion.

Dès demain matin, à 9.30 à ses deux magasins de Montréal... faites votre choix parmi ces

5 LOTS de FOURRURES MAGNIFIQUES à prix D'AUBAINES

Votre choix

★ MOUTON DE PERSE, teint noir garni de vison
★ CHAT SAUVAGE naturel, teint noir ou blaireau; peaux horizontales
★ OPOSSUM, teint noir ou naturel
★ RAT MUSQUE, teint noir, peaux horizontales
★ MOUTON traité (Impérial) garni de vison ★ CHAT CIVET
★ SEAL FRANÇAIS (lapin teint) beige, blanc ou noir
★ PATTES DE MOUTON DE PERSE, teint noir garni de vison
★ MANTEAUX 28" de longueur, fourrures variées
★ JAQUETTES, fourrures variées

Régulier jusqu'à $550

$299

Votre choix

★ CASTOR CANADIEN, (Réserve du Québec)
★ MOUTON DE PERSE, teint noir garni de vison
★ MOUTON DE PERSE gris, uni ou garni
★ MOUTON DE PERSE, teint brun
★ TIGRE
★ RAT MUSQUE, rasé teint brun garni de vison
★ PONEY noir, garni de vison
★ JAQUETTE DE VISON d'élevage
★ ETOLE DE VISON, pastel peaux descendues
★ RENARD MAGELLAN
★ PALETOTS ¾ pour messieurs en chat sauvage naturel

Régulier jusqu'à $750

$449

Votre choix

★ CHAT LYNX naturel
★ VISON CHINOIS, teint noir, peaux horizontales réversibles
★ BABY SEAL (loup marin teint noir) avec cuir
★ GUANACO naturel
★ FITCH naturel
★ ETOLE droite de vison pastel peaux descendues, 8 peaux
★ JAQUETTE DE VISON pastel
★ JAQUETTE DE VISON teint noir
★ JAQUETTE D'OCELOT
★ JAQUETTE Lamoiré

Régulier jusqu'à $950

$599

Votre choix

★ LOUTRE CANADIENNE
★ LAMOIRE broadtail noir
★ LYNX CANADIEN naturel
★ CASTOR royal
★ SEAL DU LABRADOR (castor traité et teint MATARA)
★ LOUP MARIN norvégien
★ MOUTON DE PERSE teint champagne
★ PATTES DE VISON pastel ou tourmaline
★ CASTOR teint huitre garni de loutre piquée
★ SEAL D'HUDSON, matara, rat musqué teint, garni de vison

Régulier jusqu'à $1,250

$795

Votre choix

★ VISON PASTEL, peaux descendues
★ VISON D'ELEVAGE, "Dark Majestic"
★ VISON D'ELEVAGE, peaux descendues travaillées horizontalement
★ SEAL D'ALASKA Matara (phoque teint)
★ SEAL ALASKA Kitovi (phoque teint)
★ OCELOT
★ LOUTRE DU LABRADOR
★ RENARD norvégien naturel, peaux horizontales

Régulier jusqu'à $1,850

$1195

LABELLE FOURRURE

6570, rue ST-HUBERT, près BEAUBIEN
408, rue STE-CATHERINE, près ST-DENIS

LABELLE FOURRURE

LE PLUS IMPORTANT MARCHAND DE FOURRURES AU CANADA

LABELLE FOURRURE

● AUCUN COMPTANT REQUIS
(seule la taxe de vente est payable lors de l'achat)

LABELLE FOURRURE

STATIONNEMENT FACILE A PROXIMITE DES 2 MAGASINS

LABELLE FOURRURE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

FILMS

SUITE DE LA PAGE 30

femme d'un entraîneur de football décide de partir avec son enfant, alors que son mari prépare son équipe pour une joute décisive.

11.10 p.m. — Canal 10: "L'inévitable monsieur Dubois" (Français, 1943). Comédie avec André Luguet et Annie Ducaux. — Une femme froide et autoritaire fait la connaissance d'un peintre fantaisiste qui complique sa vie.

11.30 p.m. — Canal 7: "Le signe du bélier" (Américain, 1947). Drame psychologique avec Susan Peters et Alexander Knox. — Une romancière impotente exerce sur son entourage une domination maladive.

11.40 p.m. — Canal 12: "Secret of convict lake" (1951) avec Gene Tierney, et Zachary Scott. — Des forçats évadés envahissent une ville peuplée de femmes seulement.

9.00 a.m. (jeudi) — Canal 7: "Femme aimée est toujours jolie" (Américain, 1943). Drame psychologique avec Bette Davis et Claude Rains. — Une femme vaniteuse qui a raté son mariage s'assagit en vieillissant.

10.30 a.m. — Canal 10: "Aventures au harem" (Américain, 1944). Comédie avec Bud Abbott et Lou Costello. — Deux Américains viennent au secours d'un prince arabe dépossédé par son oncle.

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

7.32—En blanc et noir
Premier quatuor de piano: Paganini-List, Johann Strauss, Adam Garner, Sarasate et Chopin.

8.03—Concert du mercredi
Orchestre national des jeunes, dir. Franz-Paul Decker.
Ouverture de "Benvenuto Cellini" (Berlioz); "Symphonic Ode" (John Weinzweig); Variations sur un thème de Haydn (Brahms); Sypmphonie no 4 (Tchaïkovsky).

11.00—Nocturne
Tros poèmes juifs (Bloch), Rhapsodie nègre (John Powell) et Ouverture "Chanticleer" (Daniel Gregory Mason): Orchestre symphonique de Vienne, dir. Walter Hendl et Dean Dixon.

CBM

7.30—Music of Sibelius and Nielsen
A l'occasion du centenaire de la naissance de ces deux grands musiciens scandinaves.

CKVL

9.00—L'Orchestre symphonique de Boston
Sous la direction d'Erich Leinsdorf. Introduction à la "Reine de pique" de Tchaikowsky, sixième symphonie de Prokofief, Concerto de violon de Beethoven, avec Isaac Stern.

10.30—Le Festival Sibelius
Folklore finlandais.

CJMS

6.00—Emission Yolande Dulude
Quatre Concertos pour hautbois de Haendel, des oeuvres pianistiques de Mozart (Gieseking), "La Boutique fantasque" de Rossini-Chabrier, "L'Apprenti-sorcier" de Paul Dukas, "Images" de Claude Debussy.

9.00—Emission Jean-Paul Jeannotte
Sonate pour hautbois en la mineur, de Teleman, des valses, des rhapsodies et des ballades de Brahms.

10.00—Emission Raoul Jobin
La Symphonie no 99 de Haydn, la huitième et la cinquième de Schubert, la Symphonie de Londres de Vaughan Williams.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF

1.10—Matinée symphonique
Symphonie no 3 en sol mineur (Roussel): Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.
Airs de Bach et de Haendel: Ernst Hafliger, ténor, et Orchestre Bach de Munich, dir. Karl Richter.
Musique de scène pour la tragédie d'Esther (Jean-Baptiste Moreau): Ensemble vocal et instrumental du Collegium Musicum de Paris, dir. Georges Hacquard.
Sinfonia en mi bémol majeur, op. 9 no 2 (Bach): Orchestre Pro Arte de Munich, dir. Kurt Redel.

4.32—Folies musicales
"Candide" (Leonard Berstein): Max Adrian, Robert Rounseville, Barbara Cook, Irra Petina, choeurs et orchestre, dir. Samuel Krachmalnick.

CBM

2.03—Matinee Concert
L'ouverture de "Cosi fan tutte" de Mozart, la Romance no 2 de Beethoven, la Polonaise de l'"Eugène Onéguine" de Tchaikowsky, "Gaieté parisienne" d'Offenbach, les "Nuits d'été" de Berlioz (chantées par Crespin), les "Danses sacrées et profanes" de Debussy, "Schéhérazade" de Rimsky-Korsakov.

CKVL

1.00—Les Joyaux de la musique
Des oeuvres populaires de Bizet, Greig, Glière, Saint-Saens et Ravel.

2.30—Ouvertures (stéréo)
Ouvertures des "Maitres-chanteurs" de Wagner, du "Mariage de Figaro" de Mozart et "Ouverture académique" de Brahms, avec le Virtuoso Symphony de Londres sous la direction d'Arthur Vinograd.

MORGAN

Accessoires-maison tout confort pour la "Joie de Vivre"

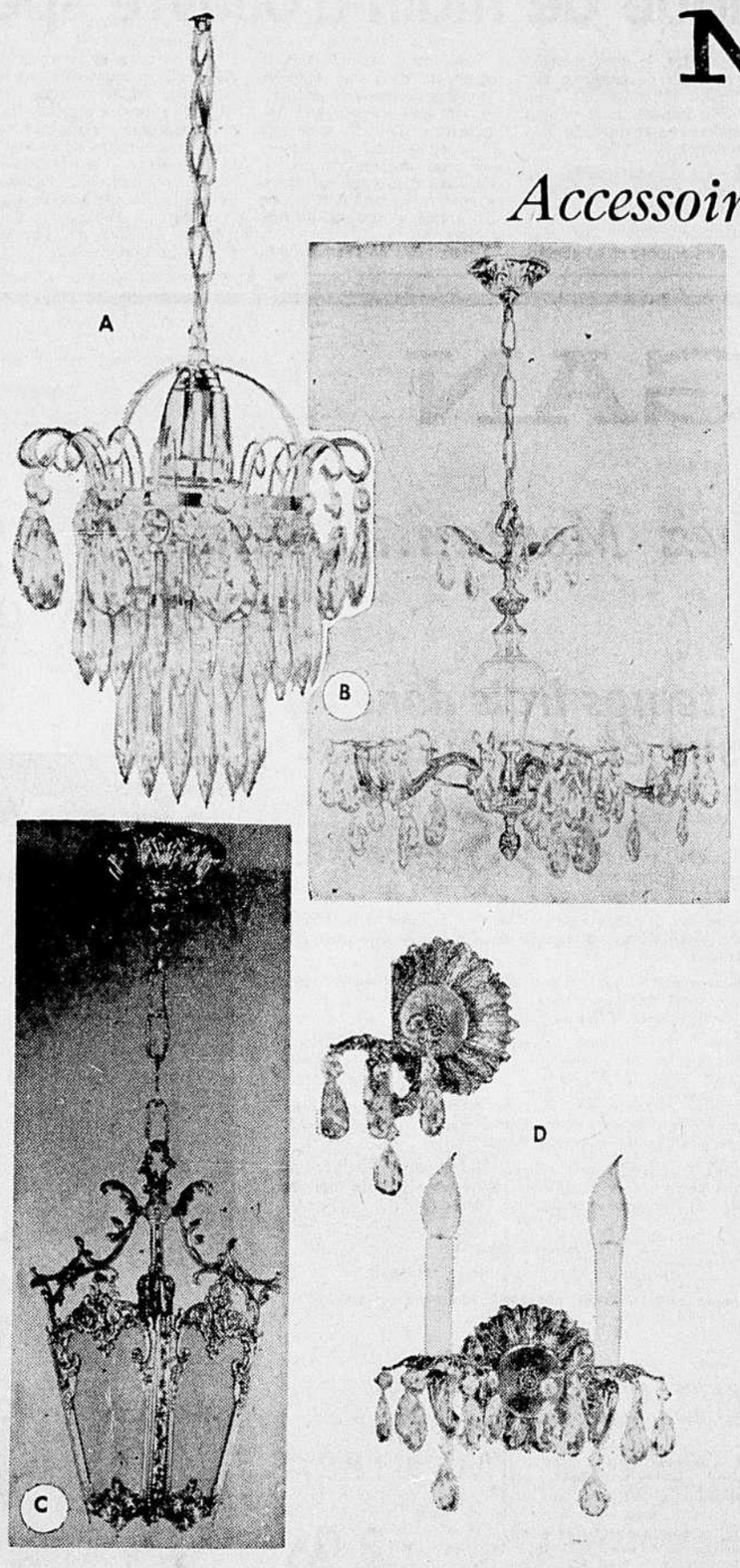

Eclairage d'ambiance, chaleur de votre foyer, intimité douce, paisible!

Luminaires décoration mettant en valeur la richesse de vos meubles! Créations par des artisans européens... offre Morgan à plus de 20% de rabais. Fabrication de premier ordre en métal poli-main, fini internissable.

A. Lustre une seule lampe. Prismes de cristal forme poire et gouttes sur monture laiton; environ 10 po. de haut, 8 po. de diamètre. **Prix courant 27.95** — **19.99**

B. Lustre à cinq lampes, prismes de cristal étincelant tige enrobée cristal sur monture laiton espagnol; environ 17 po. de haut, 19 po. diamètre. **Prix courant 105.00** — **79.99**

C. Lanterne une lampe, panneaux de verre scellé étincelant, monture laiton espagnol; environ 14 po. de haut, 9 po. de large. **Prix courant 29.95** — **19.99**

D. Applique simple ou double, délicates perles et gouttelettes cristal sur soucoupe noire et métal fini vieil or. Modèle simple, environ 5 po. x 7 po. **Prix courant 19.95** — **13.99**

Modèle double, environ 8 po. x 7 po. **Prix courant 29.95** — **19.99**

TELEPHONER A 842-6261
ACCESSOIRES MAISON, RAYON 52, QUATRIEME
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Finis "Flecto-Flair" pour rafraîchir en beauté vos meubles!

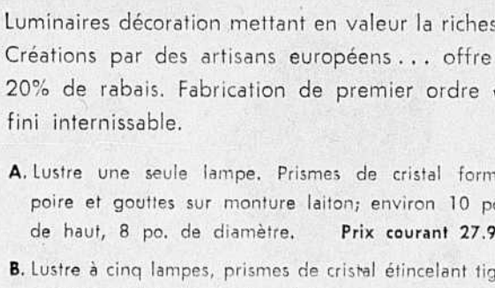

Première couche
½ chop 1 chop 1 pinte
1.40 2.35 3.95

Nuances et tons:
2 onces 4 onces 6 onces
1.55 2.65 3.55

Choix de finis: bois grenu; "antique" ou marbre! Vous appliquez "Flecto-Flair" directement sur les surfaces. Pas de décapage, pas de vieille peinture ni de vernis à enlever. Application facile en deux opérations... pas d'outils spéciaux ni expérience nécessaire.

Venez voir les démonstrations: au rayon des peintures, au sixième, au magasin centre-ville, les jeudi, vendredi et samedi 23, 24, 25 septembre à compter de midi à 8 h. p.m. jeudi et vendredi; midi à 4 h. p.m. samedi.

Téléphoner à 842-6261
PEINTURES — RAYON 90 — SIXIEME

Vous êtes invités à venir voir et entendre les nouveaux appareils stéréophoniques Clairtone 66.... présentement chez Morgan!

$399 à $825

- Modèles équipés de tous les perfectionnements techniques révolutionnaires.
- Appareils aux qualités musicales exceptionnelles, assurant entière satisfaction aux mélomanes les plus exigeants.
- Châssis tout transistorisés 1966, présentement chez Morgan, le plus grand distributeur d'appareils Clairtone à Montréal.
- Meubles ébénisterie d'une grande sobriété de lignes, permettant l'harmonie à tous les styles d'ameublement... moderne, espagnol, méditerranéen, rustique français, américain... provincial français ou italien.
- La plupart des modèles sont à châssis montés 50 watts, 60 watts ou 70 watts et présentés dans plus qu'un style de meubles.

PAS DE PAIEMENT INITIAL
La taxe de vente payable à l'achat
TELEPHONER A 842-6261
APPAREILS STEREOPHONIQUES, RAYON 96, CINQUIÈME
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

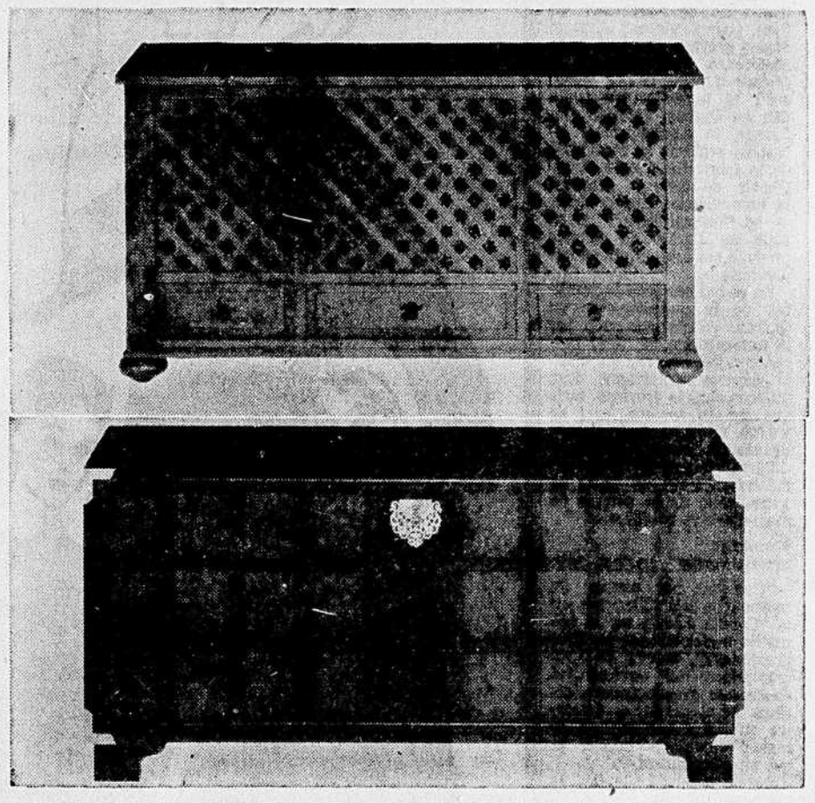

Modèle "Mikado" 617 Clairtone

Présentation de luxe, tonalité fidèle!

(photo du bas)

- Châssis tout transistorisé 50 watts.
- Tourne-disques Garrard, série 3000.
- Châssis AM/FM et multiplex FM.
- Six haut-parleurs compensés.
- Elégant meuble, style oriental en ébène.
- 52 po. x 17 po. x 23¾ po.

$429

24 mensualités de 20.50

Modèle "Caballero" 625 Clairtone

Meuble classique créant l'ambiance exacte des concerts, des récitals

(photo du haut)

- Châssis tout transitorisé 50 watts
- Tourne-disques "Garrard" série 3000
- Son AM/FM et multiplex FM
- Système de six haut-parleurs compensés
- Meuble de style espagnol en orme genre "antique".
- 53½ po. x 17¼ po. x 25½ po.

$469

24 mensualités de 22.40

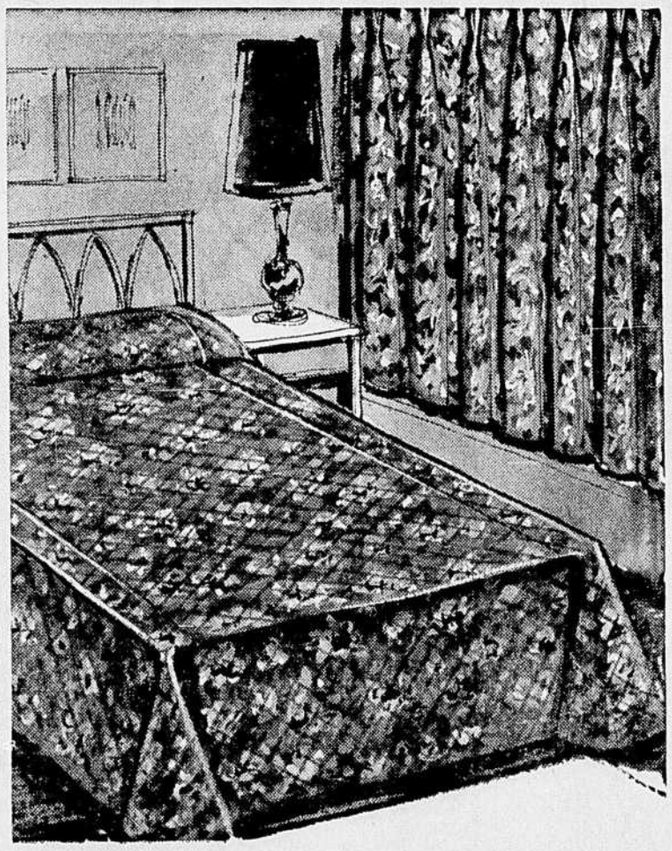

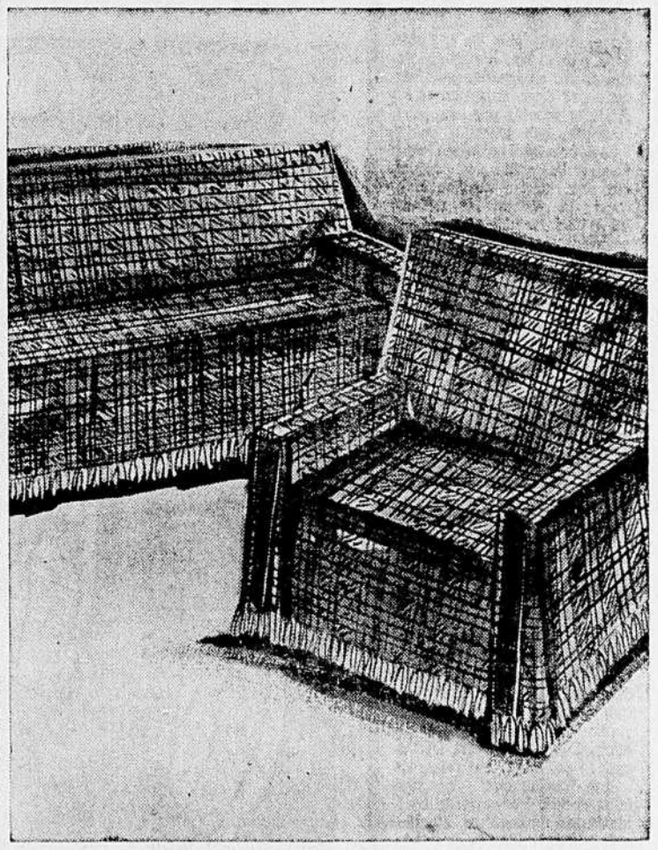

Idées décoration pour embellir votre foyer pour la nouvelle saison!

Charmante parure de chambre à coucher d'une ambiance jeune et nouvelle!

Vous songez à embellir votre chambre à coucher pour la saison d'hiver! Voici un ensemble parure charmant composé d'un couvre-lit et draperies en coton lustré, imprimé fleurages de teintes dominantes: vert, rouge, jaune ou bleu. Le tout composé de:

- Couvre-lit genre jeté pour lit jumeau ou à deux places. ch. **17.99**
- Draperies 63 po. finies à plis pincés et livrées avec crochets de suspension; couvrant environ 45 po. la paire **7.99**

D'Espagne! Jetés décoratifs de grande protection pour vos meubles!

Protégez vos meubles de la poussière et des taches... Morgan vous propose ces jetés importés d'Espagne, confectionnés de coton robuste, décor réversible "Trinidad", confection sans couture, de couleurs rappelant les nuances des îles: vert, brun ou orange... parfaits pour le vivoir, la salle de jeu, le studio.

- Pour fauteuil, environ 72 po. x 72 po. ch. **5.99**
- Pour sofa, environ 72 po. x 108 po. ch. **6.99**

TELEPHONER A 842-6261
DRAPERIES, RAYON 46, QUATRIEME
Egalement DORVAL, ROCKLAND, et BOULEVARD.

Heures d'affaires: Magasin centre-ville: 9h à 5h 30; jeudi et vendredi 9h à 10h. Succursales: 9h 30 à 6h, jeudi et vendredi 9h 30 à 9h 30. Téléphoner à 842-6261

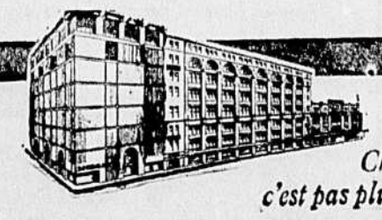

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

Cette année, donnez un peu plus à la "Plume Rouge"!

Cette organisation de charité compte 35 succursales dans le Grand Montréal et utilise vos dollars pour aider les nécessiteux, quelles que soient leur race, leur couleur, leur croyance!

ANNONCE

Les malaises "Propres aux Femmes" soulagés dans la Plupart des Cas! (soumis à des essais)

Notez comment une remarquable Tablette peut soulager "les Bouffées de Chaleur" de la Ménopause et les Crampes Menstruelles des Jeunes Femmes et des Adolescentes.

L'idée que la plupart des femmes doivent souffrir certains maux à certaines époques—*parce qu'elles sont femmes*—est chose du passé. Des essais scientifiques ont prouvé que *la majorité* des femmes et des adolescentes, sujettes à ces maux, peuvent y remédier.

Ceci est basé sur des centaines de cas où les Tablettes Lydia E. Pinkham ont soulagé des jeunes femmes des crampes menstruelles, maux de tête et de dos . . . et où elles ont fait disparaître chez des femmes au "retour d'âge", les bouffées de chaleur et l'irritabilité.

Les Tablettes Lydia E. Pinkham contiennent du fer et sont un fortifiant pour les femmes *âgées*.

Alors, pourquoi souffrir ainsi chaque mois . . . ou endurer les ennuis du "retour d'âge" . . . quant à la prochaine pharmacie vous trouverez les Tablettes Pinkham pour vous soulager?

PREFEREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE? Pharmaciens l'ont aussi Composé Végétal Lydia E. Pinkham.

les Cours du Gesù
COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

offrent aux personnes qui s'intéressent aux questions de DROIT deux séries de cours :

- **Le droit civil vulgarisé**
  Professeur : Me Philippe FERLAND, C.R., LL.D.
- **Le droit ouvrier : relations de travail**
  Professeur : Me Pierre MONDOR, LL. L.

Les cours se donnent le soir, à partir du 4 octobre

Demander le prospectus

LES COURS DU GESU
1180, rue BLEURY, MONTREAL-2 — 866-3611

Téléphoto PA

Quelques têtes basses . . .

Le photographe, utilisant une lentille spéciale, a réussi ici à nous donner une vue assez inattendue de la place St-Pierre, à Rome. La photo fut prise au moment où les pères conciliaires sortaient de la Basilique, peu après l'intervention du pape demandant le vote sur le schéma de la liberté religieuse.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Le vote sur la liberté religieuse a purifié l'atmosphère du Concile

CITE DU VATICAN. (Reuters) — Le concile oecuménique du Vatican a commencé de naviguer en des eaux moins troubles hier, dès l'instant où le groupe progressiste des hommes d'Eglise eut enregistré une impressionnante victoire en obtenant que soit adoptée une déclaration sur la liberté religieuse.

Le pape Paul VI est intervenu de façon inattendue hier en exigeant que le vote soit pris sur le document controversé.

Celui-ci fut adopté par un vote de 1,997 contre 224, vote pris rapidement et qui évita ainsi une délicate confrontation entre les éléments progressistes et le groupe minoritaire des conservateurs récalcitrants qui s'opposaient au schéma.

Le schéma sur la liberté religieuse, fortement prôné par les prélats libéraux de l'Angleterre et de l'Amérique du nord, constituera maintenant la base de travail en vue de la rédaction d'une déclaration finale, dont on s'attend qu'elle atténuera les positions de l'Eglise catholique romaine envers les autres religions.

Le vote pris hier a surpris même ceux qui étaient en faveur du schéma. Ceux-ci craignaient en effet que les éléments conservateurs ne tentent d'utiliser de nouveau les stratégies de l'an dernier, par lesquelles ils avaient réussi à reporter le vote à plus tard.

Le pape Paul VI avait alors refusé d'intervenir.

Mais cette année, la situation fut assez différente. Peu avant la question du vote hier, trois prélats quittèrent silencieusement l'assemblée et revinrent quelques instants plus tard, tenant dans leurs mains l'ordre d'intervention du pape, au moment où les partisans du schéma en étaient encore à faire des discours en faveur de la déclaration.

L'adoption du schéma a d'autre part épargné au pape l'embarras de quitter Rome pour les Nations unies, en laissant derrière lui un concile sérieusement divisé. On sait que le pape Paul VI doit, le 4 octobre prochain, prononcer un discours aux Nations unies, à New York.

Aujourd'hui

D'autre part, l'Eglise catholique romaine, vieille de 2,000 ans, s'est attaquée aujourd'hui aux problèmes du monde moderne.

Le concile oecuménique, réuni à Saint-Pierre de Rome, a entrepris les discussions autour d'un document de 30,000 mots, intitulé "L'Eglise et le monde moderne".

Le document de 126 pages traite du problème des armements nucléaires, de l'athéisme, de l'explosion démographique, de la pauvreté, de la prostitution, des questions raciales, de la recherche scientifique, des taxes, des accidents de la circulation, etc...

C'est, en fait, le premier document dans l'histoire de l'Eglise qui s'adresse à tous les hommes et non pas seulement aux catholiques.

Un prélat italien, se faisant le porte-parole de nombreux pères conciliaires, a insisté pour que l'Eglise n'hésite pas plus longtemps à se prononcer sur la question du contrôle des naissances.

Le prélat italien a fait cette demande au moment où, justement, on était à discuter l'un des passages de "L'Eglise et le monde moderne" touchant le mariage et la famille. Le document évite encore de se prononcer clairement sur le sujet mais ouvre cependant la voie à certains changements.

Un Québécois est tué par une auto dans le Maine

CONNOR, Maine. (PAf) — Un Québécois qui travaillait à la récolte des pommes de terre aux Etats-Unis est mort quand il a été heurté par une automobile, mardi soir, alors qu'il marchait le long de la route No 1 près d'ici.

La police a identifié l'homme comme étant Roger Bérubé, de St-Moïse.

L'inventeur de la machine à écrire

C'est Henry Mills, qui en 1714, obtint de la reine Anne d'Angleterre, le premier brevet pour une machine à écrire.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
JOURS MAYTAG
CHEZ
Clermont
MEUBLES SUR LA PLAZA

Mme ANITA BARRIERE, vedette de la télémission "Bon Après-midi" à C.F.T.M. —TV Canal 10 vous invite à venir la rencontrer jeudi et vendredi soirs de 7 à 10 h. p.m., pour vous parler de MAYTAG.

MAYTAG
les automatiques sûres

Sécheuse Maytag
à douce ambiance de chaleur
et nouveau réglage électronique

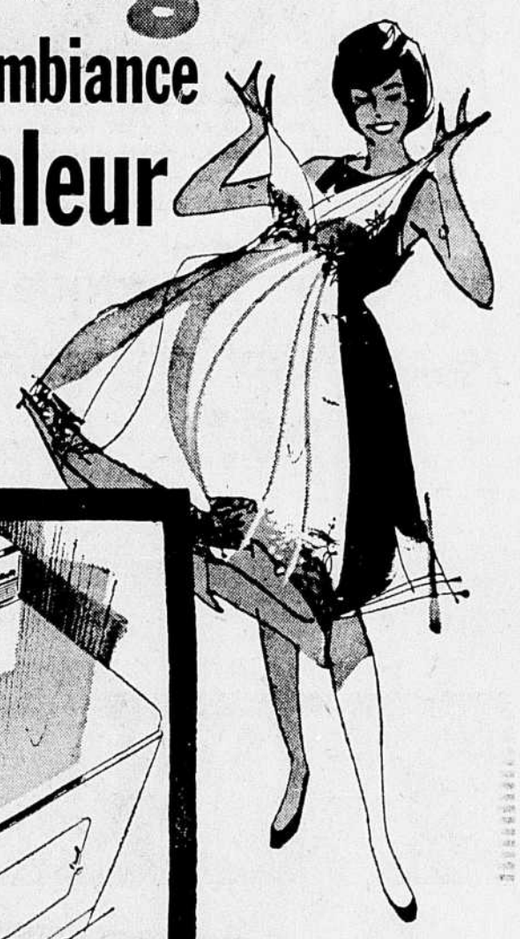

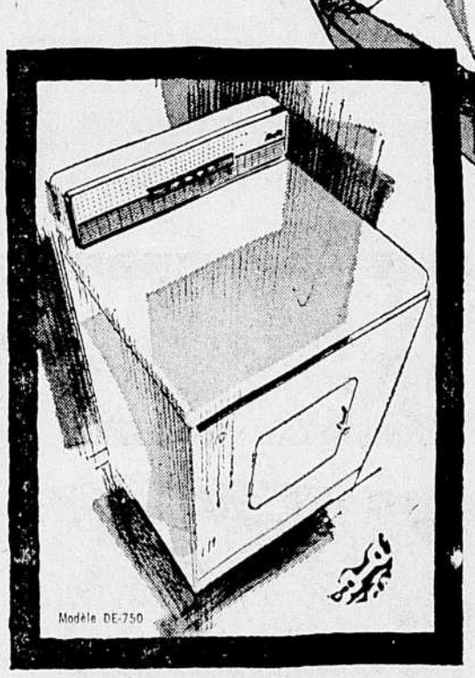

permet le séchage des lingeries les plus délicates

Tableau de commande par boutons-poussoirs pour tissus ordinaires, "Lavez-Portez", "demi-séchage" ou "séchage à l'air frais". Le contrôle électronique de la Maytag arrête automatiquement la sécheuse quand le linge est sec. Un carillon vous avertit lorsque les tissus "Lavez-Portez" sont prêts, c'est-à-dire avant qu'ils ne se froissent. Fonctionne au gaz ou à l'électricité.

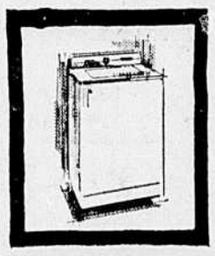

Lessiveuse automatique Maytag
Agitateur Maytag anti-charpie. Carrosserie à revêtement de zinc à l'épreuve de la rouille. Couvercle et dessus finis à l'émail-porcelaine. Commandes à boutons-poussoirs. Sûreté Maytag fameuse dans le monde entier.

Sécheuse à douce ambiance de chaleur à prix moyen
Sèche le linge rapidement, délicatement et économiquement. Un cercle de chaleur douce, uniforme permet de sécher la lingerie la plus délicate. Aucun surchauffage abîmant les fibres. Au gaz ou à l'électricité.

La compagnie MAYTAG, en collaboration avec CLERMONT Meubles, vous invite à venir rencontrer le gérant de district, M. Claude Paré, qui sera à votre disposition pour vous donner tous les renseignements sur les produits de qualité MAYTAG, jeudi et vendredi soirs de 7 à 10 h. p.m.

Clermont
MEUBLES SUR LA PLAZA

6255 ST-HUBERT, MONTREAL
273-7711
entre Bellechasse et Beaubien

Offre sensationnelle de TAPIS pour votre maison

Offre limitée jusqu'au 30 sept.

SEULEMENT $2.50 PAR SEMAINE
SANS AUCUN COMPTANT

Installation GRATUITE ! Feutre GRATUIT ! Boni GRATUIT !

BROADLOOM EPAIS
$99.-
200 pi. car.
Garantie de 1ère qualité, entièrement installé mur à mur, avec feutre épais. Choix de 12 couleurs décoratives.

100% DUPONT NYLON
Filament continu
$149.-
200 pi. car.
7 ans de garantie sur la qualité. Installation complète mur à mur, avec feutre épais. Choix de 22 couleurs décoratives.

100% DUPONT 501 NYLON Broadloom
$189.-
200 pi. car.
Garantie de qualité pour 10 ans. Entièrement installé mur à mur, avec feutre épais. Choix de 22 couleurs décoratives.

PLUS BONI GRATUIT

DUPONT 501 NYLON

10 ANS DE GARANTIE CONTRE L'USURE
M. Broadloom garantit le tapis Dupont 501 Nylon jusqu'à 10 ans. Nous garantissons la quzlité de la fabrication et des matériaux selon la qualité du tapis choisi.

Choisissez l'un de ces magnifiques ASPIRATEURS HOOVER ou un tapis de 10' x 12'. Absolument GRATIS avec l'achat. Gracieuseté de M. Broadloom.

Exclusion de la taxe de vente et des frais de livraison au moment de l'achat.

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
EXAMINEZ LES ECHANTILLONS DANS VOTRE MAISON
Aucune obligation de votre part
Service téléphonique de 24 heures
Appelez en tout temps : le jour — le soir — en fin de semaine
725-6443

M. BROADLOOM
appelez en tout temps
Acceptons les frais d'interurbain
3555 est, boul. Metropolitain, Mtl
725-6443

Clermont

VENTE D'AUTOMNE d'ameublement

Heures d'affaires : Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. — Jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

VOUS PAYEZ MOINS ET VOUS OBTENEZ BEAUCOUP PLUS CHEZ CLERMONT

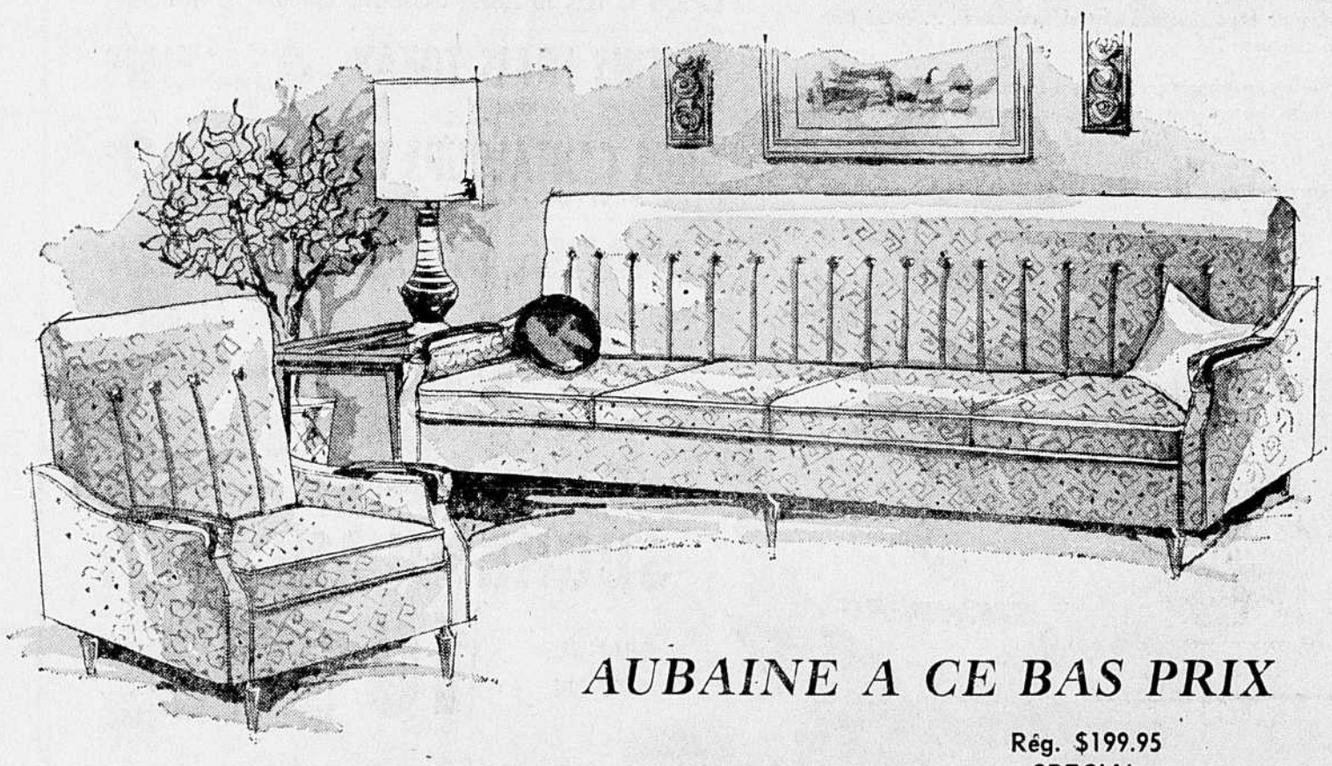

AUBAINE A CE BAS PRIX

Excellent mobilier de qualité, 2 mcx, sofa et fauteuil, dossier haut, couleur bleu-vert.

Livraison garantie d'une semaine.

Rég. $199.95
SPECIAL
$169.95

LIT CONTINENTAL "LAURIER" 39" PAR SINGER A PRIX CLERMONT

A ce prix il est temps d'acheter ce lit continental :

Un matelas, confortable et reposant, piqué en profondeur. Fabrication de 252 ressorts avec deux isolants sisal de chaque côté pour vous donner un confort accru. Recouvert de joli coutil importé en rayonne damassée.

L'ensemble comprend le matelas, le sommier-boîte assorti et les pattes.

SPECIAL
$46.95
l'ensemble
OU 2 ENSEMBLES
$89.95

- 2 matelas
- 2 SOMMIER-BOITES
- 2 JEUX DE PATTES

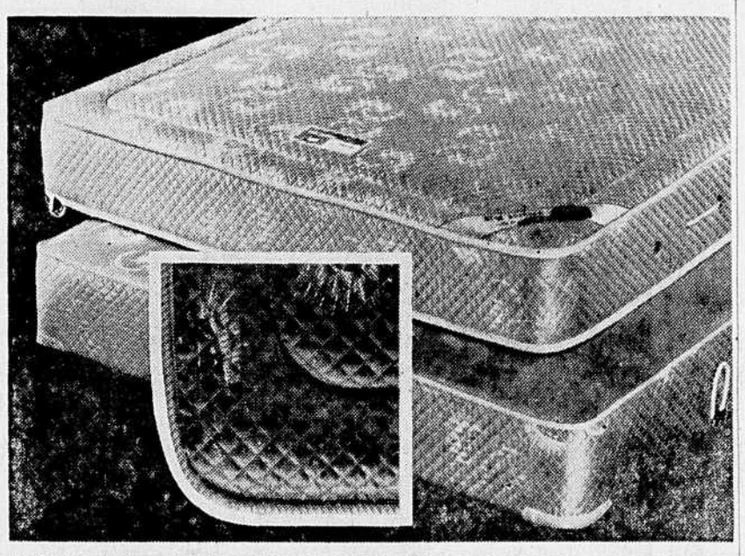

MATELAS et SOMMIER-BOITE 'MULTI DEEP' par SINGER A PRIX UNIQUE

Le procédé "Multi-Deep" exclusif à SINGER allie la beauté et le confort du piqué à plusieurs aiguilles aux avantages du piqué en profondeur. Le joli coutil en rayonne damassée, de ton bleu ; est piqué, à plusieurs aiguilles, à ¼" de mousse. L'excellente construction ressorts sur ressorts, composée de 510 ressorts scientifiquement trempés. 39", 48", 54". *Marque de commerce

SPECIAL MATELAS
$59.95
Sommier-Boite 59.95
2 ensembles $219.95

- 2 matelas
- 2 sommiers-boites
- 2 jeux de pattes

FOIRE DE TÉLÉVISEURS

Une collection de téléviseurs et stéréos remarquables par PHILCO

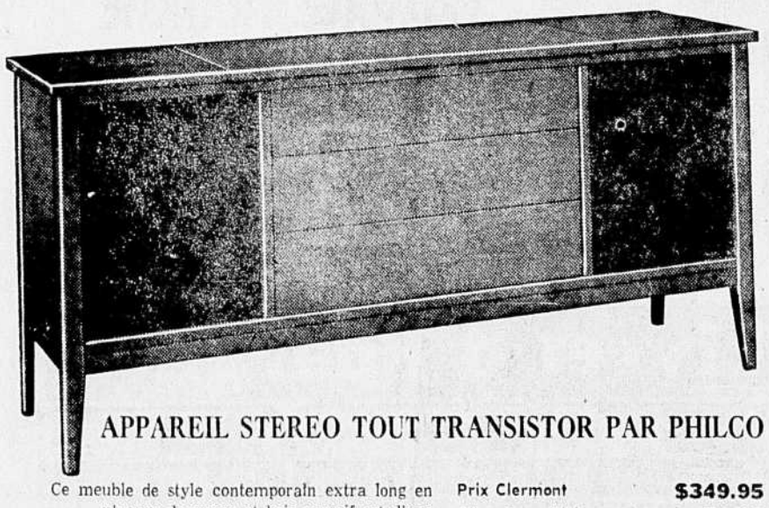

APPAREIL STEREO TOUT TRANSISTOR PAR PHILCO

Ce meuble de style contemporain extra long en placage de noyer et bois massif est d'une grande élégance. Modèle No 1882

Prix Clermont $349.95
Allocation d'échange 50.00
SPECIAL CLERMONT $299.95

• AM/FM Multiplex • 40 watts d'amplification • Six haut-parleurs • Tourne-disque à 4 vitesses • Dimensions 59 x 16½ x 26.

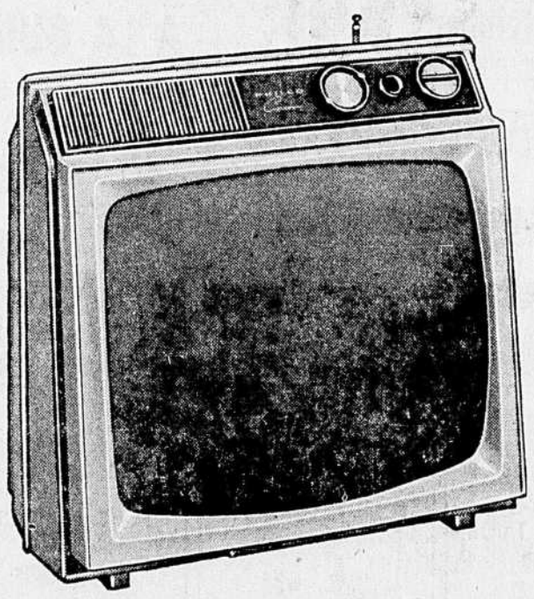

T.V. PORTATIVE 19" PHILCO

Prix Clermont 179.95
Allocation d'échange 20.00
SPECIAL CLERMONT $159.95

Idéale pour votre foyer. Châssis de 18,500 volts, rendement de 24 lampes. Dimensions 19½ x 18 x 13. Garnati de 1 an sur la lampe écran, trois mois sur les lampes et trois mois de service gratuit par le manufacturier. Modèle no 3300.

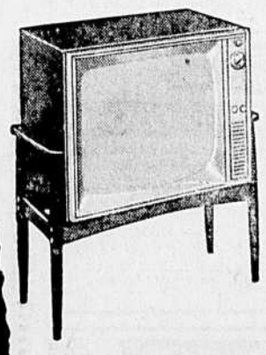

TELEVISEUR 23 PO. DE PHILCO

Prix Clermont $219.95
Allocation d'échange 30.00
SPECIAL CLERMONT $189.95

Modèle de table avec pattes.

Pour vos longues soirées d'automne. Châssis de 20,000 volts, rendement de 24 lampes. Dimensions 26" x 19½ x 15¾. Garantis de 1 an sur la lampe écran, trois mois sur les lampes et trois mois de service gratuit par le manufacturier. Modèle No 5551.

TAPIS
100% NYLON DE "BRINTON"

- Filament continu
- Teint en solution
- Couleurs exceptionnelles : Suède, olive, sable, brun noisette, or, bleu nuit, etc.
- Riche apparence
- Excellente flexibilité

SERVICE GRATUIT A DOMICILE
INSTALLATION FAIT PAR EXPERT

FEUTRE ET POSE GRATUITS
SPECIAL $9.95

Clermont
MEUBLES SUR LA PLAZA

UN SEUL MAGASIN CLERMONT MEUBLES SUR LA PLAZA
6255, rue St-Hubert Montréal — 273-7711
ENTRE BELLECHASSE ET BEAUBIEN

HEURES D'AFFAIRES : OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 6 H.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

- 4 PLANCHERS DE MARCHANDISE EN ETALAGE
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

Dépositaire autorisé de
CLAIRTONE

La situation des Anglais s'améliore

LONDRES. — Différentes statistiques publiées récemment semblent indiquer que les Anglais vivent mieux. Qu'on en juge :

* Selon le Ministère du Travail, une famille moyenne anglaise dépense chaque semaine £ 18 7 s 4 d (environ $55). Ce chiffre couvre les dépenses d'alimentation, d'habillement et les distractions mais ne comprend ni les impôts, ni les remboursements d'hypothèques, ni les primes d'assurance. Il traduit une nette augmentation du niveau de vie.

* Selon le Ministère de la Construction, 4,500,000 logements ont été construits en Grande-Bretagne depuis la fin de la guerre. Sur ce total, 2,800,000 logements ont été construits par les autorités publiques, 1,700,000 par des initiatives privées.

* Selon l'agence Cook, 900,000 Anglais ont passé leurs vacances en Espagne l'été dernier. (Palma de Majorque semble avoir supplanté Paris comme pôle d'attraction des touristes d'Outre-Manche).

* Selon une enquête faite par Associated Industrial Consultants, le nombre d'hommes d'affaires qui gagnent plus de £ 4,000 par an ($12,000) a augmenté au cours de l'année dernière de 2.2%. Les directeurs de ventes semblent constituer le groupe le plus favorisé.

* Selon l'administration des Douanes et des Impôts indirects, la consommation du vin en Grande-Bretagne a nettement augmenté au cours de l'année passée : elle a rapporté à l'Etat en impôts et droits divers la somme coquette de £ 4,500,000 ($12,500,000). Comme le faisait remarquer un commentateur de la BBC, cela ne fait jamais que le double du butin des gangsters du train postal Glasgow-Londres, mais c'est néanmoins un indice certain que les Anglais ne se contentent plus de boire du thé . . .

* Dans le domaine des bonbons et de la confiserie, les recettes des impôts indirects témoignent également d'un net progrès de la gourmandise : la consommation des bonbons a rapporté à l'Etat $150,000,000 de plus cette année que l'année dernière.

* Sur un point, cependant, les Anglais semblent avoir imposé des restrictions à la consommation : celui du tabac. En raison sans doute des campagnes du ministère de la Santé sur les dangers de l'abus du tabac, les ventes de cigarettes ont été l'année dernière les plus faibles des trois dernières années: En 1960 la consommation moyenne de cigarettes avait été de 2,760, elle était de 2810 en 1961, elle est retombée à 2,680 en 1962. La Grande-Bretagne reste cependant un des grands consommateurs de tabac du monde, venant au cinquième rang après les Etats-Unis, le Canada, la Suisse et l'Irlande.

L'IATA interdit le survol du sol pakistanais

(PC) — Le Pakistan a défendu aux avions étrangers de survoler son territoire durant toute la durée de la guerre non déclarée avec l'Inde, a déclaré l'Organisation internationale de l'aviation civile.

Le Pakistan a invoqué une clause de la charte de l'organisation qui stipule qu'au cours d'une période d'urgence, un état membre des Nations unies peut prohiber ou restreindre le survol de son territoire.

Un porte-parole de l'organisation, dont le quartier général est situé à Montréal, a déclaré qu'on s'attend que l'Inde pose le même geste prochainement.

Westburne Oil deviendra Westburne Industries

M. Lucien Cornez, président, annonce que le Conseil d'Administration de Westburne Oil Company Limited a décidé de convoquer une assemblée spéciale des actionnaires, pour le 15 octobre 1965, afin d'approuver le changement du nom de la société en Westburne Industries Limited.

M. Cornez fait remarquer que la diversification accrue des activités de la société, qui couvrent la vente en gros de matériel de plomberie, de chauffage et de ventilation, ainsi que l'exploitation d'une fonderie, en plus du pétrole, rend ce changement souhaitable et approprié.

On recherche deux disparus près de St-Michel-des-Saints

La Sûreté provinciale et de nombreux volontaires fouillent actuellement les environs du lac Légaré, dans la région de St-Michel-des-Saints, afin de retrouver deux personnes qui sont portées disparues depuis samedi soir dernier.

MM. Camille Brochu, un industriel montréalais, et André Bérubé, domicilié à Montréal-Nord, sont disparus au cours d'une excursion de pêche au lac Légaré.

Les chercheurs espèrent retrouver vivants les deux disparus.

Un cheval mal dressé devient rétif ; un enfant laissé à lui-même devient mal élevé.
L'Ecclésiastique

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
4925	Abitibi	11½	11⅜	11½
—	Algoma	67½	67	—
200	Alliance	9⅝	9⅝	9⅝
650	Alumin	28	28½	28⅝
—	Alum 4 Pr	40	40	—
—	Alcan 1 Pr	21¼	21½	—
—	Alcan 2 Pr	48¼	48¼	—
—	Anglo CP	10½	10½	—
—	Anglo CP P	25¼	25¼	—
—	AngT 4½ P	44	44¾	—
—	AngT 265 P	52	52	—
15	AngT 290P	52¾	52¾	52¾
—	Arg 2.70 P	52	52	—
—	ArgC Pr	13½	13½	—
—	Asbestos	24¾	24⅛	—
50	Atl Sug	24¼	24¼	24¼
	Bq CN	70	70	
—	Bq Imp	66	65½	—
60	Bq Mont	61½	61¼	61½
—	Bq N-E	73½	73½	—
5	Bq PC	51	51	51
151	Bq Roy	76¾	76	76¾
—	Bq Tor-D	61¾	61¾	—
—	Bath P	25	25	—
—	Bath Wts	11	11	—
—	Bath P (A)	57	57	—
—	Bath P Pr	20¾	20¾	—
302	Bell Phone	58⅝	58⅝	58¾
—	Bow Mer	51	51	—
—	Bow Paper	7	6⅞	—
1400	Brazil	7½	7½	7½
—	BA Bk NN	69	69	—
160	BA Oil	29⅞	29⅞	29⅞
—	BC Forest	26¾	26⅞	—
—	BC Phone	69⅝	69¾	—
—	BC Ph 4⅞	87⅝	87⅝	—
—	BC Ph 4.84	25	25	—
3050	Brinco	6¼	6⅛	6¼
—	BC PH d	160	158	—
—	Brockvl Pr	6⅞	6⅞	—
—	Bruck (A)	28⅝	28⅝	—
—	Bruck (B)	14¼	14	—
—	Burns Food	21¾	21¾	—
—	Cal Pow	26⅞	26⅛	—
175	Can Cem	50½	50½	50½
—	C Cem Pr	27¼	27¼	—
—	CD Sugar	23¾	23¾	—
—	Can Iron	55	54½	—
—	Can Malt	25¾	25¾	—
—	CSL	34⅞	34⅞	—
—	CSL Pr	6⅞	6⅞	—
25	CAE n.	11¾	11¾	11¾
830	C Brew	8⅛	8	8⅛
—	C Brew A	44⅞	44⅛	—
—	C Brew B	51½	51	—
—	C B Alum A	17	17	—
—	CBAL A w	455	455	—
—	C Chem w	9	9	—
—	C Conv A	8	8	—
—	C Conv B	10	10	—
—	C Fndtn	7	7	—
—	CIL	20½	20½	—
—	CIL Pr	84	84	—
—	CI Pow	25	24¾	—
—	CI Pow Pr	49	49	—
—	C Marconi	495	495	—
30	CPR priv	9⅞	9⅞	9⅞
400	CPR	68⅞	68⅞	68⅞
200	C Pfina	12¼	12¼	12¼
—	CPP Sec	22½	22½	—
—	C Refract	17½	17½	—
—	Cdn Tire A	52½	52½	—
—	C Vickers	23	22¼	—
—	Central Del	11⅞	11⅞	—
—	Chemcell	16¼	16	—
—	Chem 1.75p	35¼	35¼	—
—	Chem 1.00pr	20	20	—
—	Chrysler	56⅛	56⅛	—
—	Coghlin	13	13	—
—	Col Cel	8⅞	8⅞	—
—	Col Cell Pr	25⅞	25⅞	—
100	Cons MS	46	46	46
110	Cons Paper	40¾	40¾	40¾
—	Consu Glass	11	10½	—
—	Corby A	20¼	20½	—
—	Coronation	390	390	—
225	Crain RL	28	28	28
—	Cré Foncier	70½	70½	—
—	Cr Zell (A)	30½	30½	—
—	Crush Int	14	14	—
—	Denison	36	34⅞	—
350	Dist Seag	39⅝	39½	39⅝
—	D Bridge	28	28	—
—	D Coal Pr	6½	6½	—
—	D Corset	12	12	—
450	Do Fasco	27½	27½	27½
—	Do Fas 4¾	100	99¾	—
—	D Glass Pr	17	17	—
—	D Lime	5¾	5½	—
—	Dosco	13¾	13⅝	—
—	D Stores	26⅞	26	—
15	Domtar	19	19	19
50	D Text	34	34	34
—	Donohue	8½	8½	—
—	Du Pont	48¼	48	—
—	Du Pont Pr	82	82	—
—	Dupuis A	10¾	10½	—
—	Enamel A	8¼	8¼	—
—	Falcon	107⅞	104	—
—	Fam Play	25½	25½	—
10	Fleetwood	20¼	20¼	20¼
100	Fraser	30½	30½	30½
—	Freiman	5½	5½	—
—	Fr Pete pr	410	410	—
—	G Dynam	42¾	42¾	—
—	GR BRCI	15⅝	15	—
—	Gr Wpg G	18½	18½	—
100	GL Paper	24⅛	24⅛	24⅛
—	Gunnar	198	196	—
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Harding A	30¾	30½	—
100	Hawk Sidd	5⅛	5⅛	5⅛
—	Hollinger	28	28	—
100	Home A	18½	18½	18½
—	Home B	19⅝	19⅝	—
—	Horne Pf	315	315	—
—	Hud Bay M	69	68¾	—
—	HBC	14¾	13¾	14¾
—	Husky Oil	13⅝	13¼	—
—	Husky B pr	52½	52½	—
100	Imp Oil	53⅞	53¾	53¾
—	Imp Tob	15⅛	14⅞	—
—	I Tob Pr	6½	6⅞	—
—	Ind Accep	24	23⅞	—
—	I Ac 4.50 p	92¾	92¼	—
—	Inland C P	18½	18½	—
—	I Bron Pr	28	28	—
35	Int Nickel	97½	97½	97½
—	Int Pap	33¼	33¼	—
—	Int Util	32	31¾	—
—	Inter PL	89½	89½	—
1000	Iro Gl Pr	9	9	9
—	Jamaica PS	14¾	14½	—
—	Jamaic Pr	100	100	—
—	James U St	10	9⅛	—
—	Labatt	19¼	19¼	—
300	Laur Fin	13¼	13¼	13¼
—	Lau F 200	46	27	—
157	Lau F rts	22	22	22
—	Lewis	7¼	7¼	—
100	Lobla (A)	11	11	11
—	Loblaw B	11¼	11¼	—
100	Loeb M	13¾	13¾	13¾
—	MacLar A	24¼	23½	—
—	MacLar B	26	26	—
—	MacLean H	33	32	—
378	MB PR	29¼	29	29¼
107	Marit Tel	22	21½	22
150	Massey F	32½	32¾	32½
—	McAllister	6⅝	6⅝	—
—	Met Stor	10¼	10¼	—
495	Miron 6%	12⅝	12½	12⅝
—	Mitch A	12½	12¼	—
—	Molson A	38½	38	—
—	Molson B	39½	39	—
100	Mtl Loco	14½	14½	14½
—	Mtl Trust	23½	22¾	—
250	Moore Cor	20	20	20
—	Morse R A	14¼	14⅛	—
—	MorseR B	12¼	11¾	—
—	Mussens	25	25	—
—	Nat Trust	21½	21½	—
—	NFLD Light	11	11	—
275	Noranda	50	50	50
5	NS LP	33	33	33
—	Ocean Fish	10½	10¼	—
—	Ogilvie	14¼	14¼	—
—	Ont Steel	32	31½	—
—	Oshawa (A)	49¾	43	—
—	Pac Pete	10⅞	10⅜	—
—	Pow C pr	47	47	—
—	Placer	23¾	23¾	—
50	Pow Corp	13¼	13¼	13¼
54	Price Br	39	38	39
—	id Pr	87	87	—
—	Phillips Cabl	27	27	—
100	QN Gas	10⅜	10⅜	10⅜
—	id Pr 5.4	98	98	—
400	Q Phone	25⅛	25	25⅛
—	id 4¾ 65	19⅝	19⅝	—
—	Reitman's	11	11	—
—	id "A"	8¼	8¼	—
—	Reynolds Pr	96½	96⅛	—
—	Rio Algom	19¼	18¾	—
—	Rockwell	36	36	—
100	Rolland A	10⅜	10⅜	10⅜
—	Ronalds	14½	14½	—
—	Rothmans	24	24	24
—	Russel A	22¼	22¼	—
100	StL Cem A	38¾	38¾	38¾
—	StL Cem w	15	15	—
—	StL Corp	21⅜	21⅜	—
—	StL Corp A	99½	99½	—
—	Salada F	11¾	11⅜	—
—	Scott LaS	14⅞	14⅞	—
—	Shell Can	17¾	17¾	—
300	Steel I Pr	24¾	24¾	24¾
—	Sher W	36½	36½	—
—	Shop Save	14	13¾	—
—	Sicard	6½	6½	—
—	Sicard 6%	20¼	20½	—
225	Slimpsons	28⅛	28⅛	28⅛
—	Soc GF	9	8½	—
—	Sogemines	13¾	13½	—
—	Southam	38½	37¾	—
—	SS Steel	24½	24½	—
820	Steel Can	29⅛	29	29⅛
—	Steinbg A	46	46	—
—	Tancord	5½	5½	—
—	Tancord P	250	250	—
—	Texaco Can	52½	52½	—
200	T Fin A	12½	12½	12½
5	Tr-C Corp	10	10	10
1350	Tr-C PL	37	36¾	37
—	Tr Mt PL	20¼	20¼	—
—	Triad Oil	236	236	—
—	Un Carbide	30	30	—
—	Viau	13¼	13¼	—
90	Walk GW	37	37	37
100	Weldwood	12¼	12¼	12¼
375	WCosat Tr	19	18⅞	19
—	Weston A	20⅞	20⅞	—
—	Weston B	21⅜	21⅜	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Zellers	21¼	21	—
—	Zellers pr	48	46½	—
500	Bruneau	24	24	24
1000	Brunt Hill	30	30	30
1000	Camflo	350	350	350
—	CI Inv Tr	37	37	—
—	CI Inv Tr Pr	96¼	96¼	—
—	C Intrrbn	310	310	—
—	C Mgneste	105	105	—
200	C Sec Und	290	290	290
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	9	9	—
—	Casavant	460	460	—
75	Cessland	6	6	6
—	Chemalloy	165	160	—
—	Chib Copper	5½	5½	—
8500	Chipman	33	31	31
—	Con H.&M.	80	65	—
—	Com O&G	29	29	—
600	C'modore	165	165	165
—	Cmdre w	100	95	—
—	Cominga	9	9	—
—	C Canorama	38	36	—
—	C Div S A	125	125	—
—	C Div S pr	41	40	—
—	Manitoba	30	25	—
—	C Mogador	27	24	—
—	Monpas	9	9	—
—	C New Pac	16	15	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	7½	7½	—
—	C Virginia	46	46	—
—	Copstream	9	9	—
—	Couvrette A	7½	7½	—
—	Cr MG A	12	12¼	—
—	Cr St-L A	9	9	—
—	Crownbridge	36	33	—
—	Dauphin	22	20	—
—	David A	47½	47½	—
—	Delta Elect	210	210	—
—	Delta Min	34½	33	—
—	Denault A	14	14	—
3500	Dolsan	82	81	81
—	Dome	41⅛	41⅛	—
—	Dom Exp	11½	11½	—
—	Dom Lease	12½	12	—
—	D Oilcloth	31⅞	31⅞	—
—	Dumagami	60	60	—
1000	Dumont	26	26	26
—	East Sull	245	245	—
—	East Vent	24½	24	—
—	Electrolier	9¼	9¼	—
10500	Emp Oil	7	7	7
12000	Equity Ex	83	82	83
—	Fab Met	15	14	—
—	Fabi	6	6	—
1000	Fano	7½	7½	7½
—	Fiscal	12½	12½	—
—	Fiscal pr	20	18	—
1000	Fontana	3	3	3
—	FT Reliance	37	37	—
1500	Fox Lake	20	20	20
—	Frigistors	48	48	—
—	Fundy	4	4	—
—	Futurity	43	43	—
—	Garney	58	52	—
—	Ghislau	32	31	—
—	G Autotron	175	175	—
—	Glacier	12	12	—
—	Glen Lake	175	175	—
500	Greenberg	475	475	475
—	Grt W Min	105	105	—
—	Grissol	225	225	—
—	Gui-Por Ur	23	15	—
—	Hastings	310	310	—
—	Inland Ch	6½	6½	—
—	Inspiratn	160	160	—
—	Int Atlas	100	100	—
5000	Int Ceram	10	10	10
—	Intp Dredg	28	28	—
—	Inv Found	52	52	—
—	James Bay	34½	32	—
—	Jockey	5¼	5¼	—
—	Jockey w	32	32	—
100	Jubilee	340	340	340
—	Keltic	37	25	—
—	Kenting Av	5	5	—
—	Kiena	170	161	—
—	Kodoac P	320	315	—
—	Kontiki	7½	7	—
—	Lab Acc A	8½	8½	—
—	Labrador	33½	33½	—
—	Laduboro	35	35	—
—	Lait Lec	11¼	11¼	—
—	L Dufault	13½	13½	—
—	Lambt (A)	18½	18¼	—
—	Lamont	19	19	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lithium	7	7	—
—	Lowney	29½	29½	—
—	Louann G	14	14	—
2000	Malar HY	17½	17½	17½
—	Massval	9	9	—
—	Matachew	35	35	—
—	McAdam	125	125	—
—	McKinney	12	12	—
—	Melchers	23½	23½	—
—	Melch Pr	5½	5⅞	—
—	Merc Chip	11½	11½	—
—	Merrill	55	55	—
—	Mid-Chib	20	20	—
—	Midepsa	350	350	—
—	Miro Mines	31	29	—
—	Mistango	55	55	—
—	Monpré	8½	8	—
—	Mt Costig	22	20	—
100	Mt Pleast	109	109	109
100	Mt Pleas w	15	15	15
—	NAut Ven	235	215	—
—	Native Min	10	9½	—
—	N Formaq	5	5	—
7200	N Imperi	110	107	107
—	Newrich	16	14	—
—	NW Amul	4½	4½	—
—	Nocana	15	14	—
—	NA R M	27	27	27
—	North E	140	140	—
—	NW Canala	8	8	—
5000	Opem Ex	10½	10½	10½
—	Paton	10	10	—
30500	Pat Silver	39	37	38
—	Paudash	8	8	—
—	Peace Riv	440	435	—
6000	Pennbec	21	21	21
—	Peso S	120	115	—
—	Phoenix O	73	71	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
—	Porcupine	24	23	—
—	PowC 2 Pr	14	14	—
—	Que Ascot	5½	5½	—
—	Que Chib	15½	15½	—
—	Q Cobalt	142	142	—
—	Q Indust	19	18	—
—	Que Smelt	17½	17	—
—	Que Ph 55	20	20	—
—	Ranchero	98	91	—
—	RM B A	18¼	18	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	16	16	—
—	RA P B	75	72	—
1000	Rusty L	24	24	24
—	Ruby Foo	385	385	—
—	Ruby F W	30	31	—
—	St-L Col	230	230	—
—	St-Ld Lds	88	81	—
—	St-Lucie Ex	13	13	—
—	Sapawe	39	39	—
—	Seaway H	6	6	—
—	Select F	375	375	—
—	Silver R	20	16	—
1000	Silver S	16	15½	16
—	Silver T	25	24	—
—	Siscoe	200	200	—
—	Sobeys A	19¾	19¾	—
—	S Dufault	7	7	—
100	Spartan Air	48	48	48
—	Spartan w	7	7	—
2700	Stairs Ex	89	87	88
—	Std Gold	14	14	—
—	Sullivan	490	490	—
—	Sunloch	25	25	—
—	Superpack	320	320	—
—	Suptest P	20½	20½	—
—	Surlaga	38	38	—
12000	Tache	17½	17	17½
—	Talisman	50	50	—
—	Tazin	8	7½	—
—	Tib Expl	5½	5½	—
2000	Titan	6	6	6
100	Trsterre	35	35	35
—	Tru-Wall	425	420	—
—	Un Obalski	36	36	—
—	U Towns E	16¾	16⅞	—
—	Val-Mar	5	5	—
—	V Der Hout	210	210	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburne	138	137	—
—	W Cdn Min	51	51	—
—	Westeel	18⅜	18¼	—
—	West Tin	43	39	—
—	Westville	18	15	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	8	8	—
—	Alscope	83	60	—
—	Alsof	10	10	—
—	Amg B Bel	30	26	—
2000	Ameranium	5	5	5
—	Anthonian	7	7	—
—	Atlantic	26	26	—
—	Arno	4½	4½	—
7000	Augustus	44	43	44
—	Baker Talc	4	4	—
—	Band-Ore	19	18	—
—	Barvallee	4½	4½	—
—	Bateman	5	5	—
100	Black Haw	298	298	298
500	Black River	15	15	15
—	Blue Bon	330	320	—
—	Bluewater	22	22	—
—	Bornite	6	6	—
—	B Carpets	37	37	—
—	Bruce-Prest	12½	12	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 21 sept.	162.74	154.61	125.04	157.57	123.59
Clôture — 20 sept.	162.99	154.37	125.38	157.82	123.33
Semaine dernière	162.66	153.77	125.52	157.40	125.60
Mois dernier	159.90	149.79	123.50	154.50	123.87
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	166.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuels	1966	76¼	77
4½ 15 déc.	1966	99½	100
2¾ 15 juin	1968	95½	96
3¼ 1 juin	1976	83¼	83¾
4¼ 1 sept.	1972	94	94¾
5½ 1 oct.	1969	100½	101¼
5¼ 1 oct.	1975	100¾	101½
4½ 1 sept.	1983	90	90¾
5¼ 1 mai	1990	98	98¾
CNR 5½ 15 déc.	1971	100½	101¼
CNR 4½ 1 avril	1967	99¼	99¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	103¼	104¼
CNR 4 1 fév.	1981	85	85¾
CNR 5 1 oct.	1987	95¼	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	95¼	96¼
BC Electric 3¼	1967	97	97¾
BC Electric 5½	1989	97¾	98¾
BC Electric 5¾	1977	100	101
Manito Hyd 5¼	1988	95	96
NB 5½ 15 juil.	1989	96½	97½
NGd 5¼ 1 juin	1985	93	94
NS 5¼ 1 mai	1985	95	96
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91
Onta 5½ 15 août	1985	98¼	99½
Ont H 2¾ 1 oct	1968	93¾	94½
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	95¼	96¼
Qué. 3 1 juil.	1969	91½	92¼
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	92½	93½
Qué 5½ 1 avril	1990	95¼	96¼
Qué H 3¼ 1 mai	1974	84	85
Qué H 5½ 1 juin	1988	95½	96½
Qué H 5 15 fév.	1995	88½	89½
Saskt 5½ 15 déc	1985	97	98

MUNICIPALITES

Mont 5¾ 1 juin	1989	97	98
TorMt 5½ 15 jn	1985	97	98
Vanc 5½ 15 déc.	1980	96¼	97¼
Hamilt 5¼ 15 j	1977	95¼	96¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	101	104
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	140	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Inl Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	170	—
Lob Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	124	—
Simpson's 5	1976	193	—
TC Pipeline 5	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4¾	1971	92	93
Uted Twn El 6¼	1981	119	—
W Coast 5½ x-e	1988	104	106

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	103
Algoma 5¼	1978	95	97
Aluminum 4½	1973	93	94
B.A. Oil 5⅛	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100¼	100¾
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98	99
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5%	1983	92½	93½
Cr Foncier 5¾	1985	97¼	98½
Dosco 6%	1985	97½	95½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5⅝	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	98	99
Imp Oil 3%	1969	92½	93½
I A C 5⅝	1982	95½	96½
Roy T Mort 6	1975	99½	100
Roynat 6%	1980	100¼	100¾
Shell Oil 5⅝	1977	99	100
St Law Corp. 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel 3¾	1979	83	84½
Bell 5½	1982	97½	99
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	103	104½
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98½	100
Cons Gas 5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5¼	1978	95	—
N Cnt N Gs 5¾	1982	97½	99¼
Northw Ut 5¾	1988	99	101
North Tel 5¾	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	93	95
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	97½	99½
TC Pipe 5.85	1987	98½	100
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Steinberg 6	1984	99½	100½
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canada Foils (ord.)	$0.15	tr.	15-11	29-10
Cdn Gen. Investments Ltd (ord.)	(x)		15-10	20-9
Dickenson Mines	$0.05	tr.	29-10	30-9
Dominion Fabrics (A nouveau)	$0.08	tr.	1-11	8-10
id. (ord. nouveau)	$0.04	tr.	1-11	8-10
Greater Winipeg Gas (ord.)	$0.17½	tr.	31-12	10-12
I.T.L. Industries (ord.)	$0.12½	tr.	1-10	23-9
id. (priv.)	$0.40	tr.	1-10	23-9
Price Bros. & Co. (ord.)	$0.50	tr.	1-11	7-10
id. 4% priv.)	2 pc.	sa.	1-1-66	1-12-65
Third Cdn Gen. Invest. Trust ($2.50 pri.)	$0.62½	tr.	15-10	30-9
id. (ord.)	(xx)		15-10	30-9

(x)—Div-action de 2 actions 3 pour cent privilégiées, (valeur au pair de 20 cents) non-cum. et rachetables, plus une autre même action, comme boni pour chaque action ordinaire en portefeuille.
(xx)—Div-action semi-annuel de 4 actions 3 pour cent privilégiées, (valeur au pair de 5 cents) non-cum. et rachetables, pour chaque action ordinaire en portefeuille.

Gains légers à l'ouverture à Montréal

MONTREAL — La majorité des secteurs à la Bourse de Montréal débutent légèrement en hausse ce matin.

Aux services publics, Brinco est la valeur la plus active et gagne ⅛ à 6¼. Trans-Canada Pipe suit avec un gain de ¼ à 37.

Aux industrielles, Iroquois Glass privilégié à 9, Miron privilégié à 12⅝ et Hawker-Siddeley à 5 ⅝ sont plutôt actifs mais inchangés.

Aux banques et papeteries, Royale gagne ¼ et Montreal perd ⅜. Abitibi gagne ⅛, Price et Consolidated Paper progressent de ¼ chacune.

Les autres secteurs sont stables de même que les spéculatives.

* * *

TORONTO — United Buffadison qui avait été suspendue le 7 septembre par les autorités de la Bourse en attendant les résultats de certaines analyses de minerai, est de nouveau inscrit en bourse ce matin.

Les actions débutent en baisse de 67 à 73 cents à l'ouverture du marché, sur un volume de 13,120 actions. Au moment de la suspension, ces actions se transigeaient à $1.40. Leur niveau le plus élevé, pour 1965 fut de $2.40 et le plus bas 48 cents.

* * *

NEW YORK — Les cours sont mixtes à l'ouverture du marché à Wall Street. Le commerce est modérément actif.

Les aciers sont mixtes: US Steel ⅜ à 49⅝ sur 2,500 actions.

Les automobiles sont inchangées et les électroniques sont mixtes. Les chemins de fer perdent un peu de terrain tandis que les lignes aériennes sont stables.

du parquet de la bourse

* * *

LONDRES. (AFP) — L'annonce du cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan a provoqué une hausse générale des actions — fonds d'Etat et industrielles — à la Bourse de Londres.

Au début de l'après-midi, l'indice des industrielles était en hausse de 2.8 points, à 335.5. Le cours de l'or qui avait légèrement monté à la suite de l'ultimatum chinois est cependant demeuré inchangé à 35.14 dollars l'once, tandis que le sterling maintient ses meilleures dispositions.

* * *

PARIS — L'amélioration notée durant la séance d'hier s'est confirmée aujourd'hui à l'ouverture. Les points de fermeté sont plus nombreux dans la plupart des compartiments. "Pricel" société de portefeuille, conserve la vedette, atteignant même avant 14 heures le cours de 1042. Les valeurs qui ont détaché leur droit de souscription au cours de la liquidation, sont les plus recherchés.

On attache beaucoup d'importance en bourse aux travaux du comité ministériel restreint relatif à la mise en forme de diverses mesures concernant le commerce extérieur, l'épargne et le crédit, et qui doivent faire aujourd'hui l'objet d'une communication de M. Giscard d'Estaing.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme : 21/9/65

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	86½	86½	86⅜	86⅜
Déc.	84⅞	85⅛	84⅞	85
Mai	85	85⅛	85	85
Juil.				84¾
ORGE :				
Oct.	1.31¾	1.31¾	1.31	1.31¼
Déc.	1.29	1.29⅜	1.29	1.29
Mai	1.30	1.30⅜	1.30	1.30¼
Juil.				1.29¾
LIN :				
Oct.	3.15½	3.18½	3.15½	3.16½
Déc.	3.04½	3.06½	3.04½	3.05¼
Mai	3.07½	3.09¼	3.07½	3.08
Juil.	3.04¾	3.05½	3.04⅛	3.04¾
SEIGLE :				
Oct.	1.23	1.23⅜	1.22¾	1.23¼
Déc.	1.25¼	1.25¾	1.25⅛	1.25¾
Mai	1.31¼	1.31¾	1.31	1.31¾
Juil.				1.31½
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.40	2.40	2.38	2.38⅞
Jan.	2.33¼	2.34	2.32	2.32
Mars	2.30	2.30½	2.28½	2.29¼
Mai	2.28¾	2.29¾	2.28	2.28¼

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 85⅛ ; ex 3 cw 83⅜ ; 3 cw et ex 1 fourragère 82⅛ ; 1 fourragère 82⅛ ; 2 fourragère 79⅛ ; 3 fourragère 76⅛ ; fourragère mélangée 65.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.31¼ ; 2 cw 2 rang 1.28¾ ; 3 cw 6 rang 1.30¼ ; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.26¾ ; 2 fourragère 125¼ ; 3 fourragère 1.22¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.22¾ ; 3 cw 1.17¾ ; 4 cw 1.09¼ ; ergote 1.01¼ ; sur voie 1.22⅞.

LIN : 1 cw 3.21½ ; 3 cw 3.10¾ ; 3 cw 2.84¼ ; sur voie 3.16½.

GRAINE DE COLZA : no 1 cdn 2.26⅞ ; no 2 cdn 2.23⅞.

Marché du lin : prix comptant $2.97¼.

CHICAGO

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Sept.	1.56⅜	1.57¼	1.55⅞	1.56¾
Déc.	1.61	1.61⅜	1.60⅞	1.61¼
Mars	1.63½	1.64¼	1.62⅞	1.64¼
Mai	1.61	1.61½	1.60	1.61½
Juil	1.48⅜	1.48⅞	1.47¼	1.48½
MAIS :				
Sept.	1.24	1.26½	1.24	1.26⅞
Déc.	1.17¼	1.17¾	1.17	1.17¼
Mars	1.21¼	1.21¾	1.21⅛	1.21½
Mai	1.24⅛	1.24½	1.23⅞	1.24⅛
Juil.	1.26	1.26⅞	1.25¾	1.26
AVOINE :				
Sept.	66¾	66¾	65¾	66¼
Déc.	67⅛	67⅞	66⅞	67⅞
Mars	68⅞	68⅞	68	68½
Mai	67⅞	68	67½	67⅞
SEIGLE :				
Sept.	1.19	1.19	1.18	1.18½
Déc.	1.23	1.23½	1.22½	1.23¼
Mars	1.26⅞	1.27	1.26⅛	1.27
Mai	1.27⅞	1.28¼	1.27¼	1.28¼
Juil.	1.26	1.26⅞	1.25½	1.26⅞
FEVES SOYA :				
Sept.	2.64½	2.72¼	2.64½	2.71¾
Nov.	2.48	2.49	2.46⅞	2.48⅞
Jan.	2.51½	2.52½	2.50⅞	2.52½
Mars	2.64¾	2.55⅞	2.53¾	2.55¾
Mai	2.57¼	2.58¼	2.56	2.58¼
Juil.	2.58⅞	2.59¼	2.57	2.59⅛
Août	2.55¼	2.56	2.54¾	2.56

denrées AGRICOLES

MONTREAL — (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de fibre : extra-gros .53 à .54, A-gros .51, A-moyens .47, A-petits .33, B, .35, C, .27. La demande est assez bonne et les offres sont adéquates.

Beurre : arrivages courants 92 pts admissible, 54⅝ ; 93 pts admissible, 55⅝.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros, .40 ; coloré, .40¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec nouvelles $1 les 50 lbs. N.-B. $1.15-1.25 les 50 lbs: .25-.30 les 10 lbs ; Ile du P.E., 1.75 à 1.85 les 75 lbs.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs 14¾ à 16½ ; procédé par rouleau, no 2 en sac : 14 à 15 ; autre catégorie pour nourrissage 13 à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 12. Poudre de lait clair 4½ à 5 cents.

COTE DE L'OR

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.13 à $35.15.

Prix de l'once Troy d'or à la bourse londonienne des lingots : $35.13 7/10 251 shillings ½ d.).

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de OF, cote 45.70 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.80 F.

Mieux vaut vivre un jour comme un lion que cent ans comme un mouton.

Proverbe italien

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont & Co.

	Ach.	Ven.
xAffiliated Inc.	9.30	10.14
xAmeric Business	4.29	4.64
Andreae Equity	3.14	3.43
All Can. Com.	6.75	7.40
All Can. Div.	8.83	9.68
American Growth	4.97	5.43
Associated Investors	5.81	5.87
Beaubran Corp.	41.29	44.84
xBoston Fund	10.54	11.52
xBullock Fund	15.64	17.14
Canada Growth	6.16	6.77
Canada Security	5.01	5.51
Cdn Gas Energy	9.14	10.02
Canadian Investment	4.18	4.58
Canadian Trusteed	4.89	5.34
Canafund Co.	54.28	56.99
Champion Mut of C	7.41	8.05
Collective Mutual	6.12	6.65
Commonwealth Intl	10.85	11.89
C. I. Leverage	10.06	11.02
Corporate Investors	5.88	6.42
Divers Income "A"	29.10	—
Divers Income B	5.82	6.40
xDividend Shares	3.97	4.36
Dom. Compound	4.39	4.77
Dom. Compound (N-r)	4.23	4.60
Dominion Dividend	3.44	3.74
xDreyfus F	23.28	25.41
Dynamic	12.85	12.98
Dominion Equity Inv	—	—
Entarea	14.71	14.86
European Growth	6.24	6.82
Federated Growth	6.55	7.16
Federated Financial	4.83	5.28
First Oil Gas	5.51	6.02
Fonds Collectifb "A"	7.38	8.02
Fonds Collectif B	5.56	5.91
Fonds Collectif C	8.26	8.98
Fonds Mutuel Adanac	3.00	3.28
Fraser Fund	9.68	9.73
Group Inc.	4.21	4.60
Growth Equity	4.75	5.19
Growth Oil Gas	11.71	—
Guardian Growth	4.38	4.76
xIncorporated Investor	7.90	8.63
Investors Growth	8.86	9.63
Investors Int Mut	5.66	6.15
Investors M of C	5.05	5.49
xKeys Cust S-1	24.43	26.65
x " S-4	5.89	6.44
x " K-2	6.54	7.14
xMass Inv Trust	18.05	10.73
xMass Inv Growt	10.28	11.23
Molson M.	7.10	7.32
Mutual Bond	8.33	8.73
Mutual Accum	5.08	5.56
Mutual B I F	5.74	6.01
Mutual Income	6.43	7.03
One William Street	16.36	—
Pret Reveun Mut.	7.30	7.98
Providend Mutual	6.18	6.72
xPutnam Growth	11.22	12.26
Radisson R. I.	4.93	5.42
Regent Fund	7.92	8.65
Research In Cor	14.99	16.38
Savings In Mut of C	7.30	7.98
1962 Exec. of Can	6.94	7.61
xT.V. Electronics	9.36	10.20
Timed Investment	7.12	7.82
United Accum.	9.26	10.12
xWellington Fund	15.40	16.78
Western Growth	5.79	6.33

xDevises américaines.

Cours du dollar

MONTREAL (ouverture) — Le dollar américain est inchangé à $1.07 21/32 en argent canadien.

La livre sterling est inchangée à $3.01 5/16.

NEW YORK — Le dollar canadien est inchangé à $0.92 29/32 en argent américain.

La livre sterling gagne 1/32 à $2.79 29/32.

NEW YORK

21/9/65	Haut	Bas	Clôt.
Address	53¼	54½	54⅞
Allegany	9⅝	9¼	9¼
Allis Ch	24	23⅞	23⅞
Alum Ltd	26⅜	26	26¼
Amerada	78⅞	78	78
Am Can	54⅞	53½	54
Am Cyan	80⅝	80¼	80½
Am Home	75	74¼	74¾
Am Mot	11¼	10⅞	11⅛
Am Smelt	60¼	59½	60¼
Am Std	20	19½	19⅞
Am Sugar	24¾	24⅞	24½
Am T Tel	68½	67¾	67⅞
Am Tob	41¼	40⅛	40⅛
Amsted	45⅛	44⅞	44⅞
Anenda	72	71⅛	71⅞
Armco Stl	67⅞	67⅛	67⅞
Armstg CK	60¼	59½	60⅛
Avco Corp	22¼	22½	22½
Babcock	38¼	37½	37½
Balt Ohio	34	34	34
Bell How	39⅞	38⅞	38½
Beth Steel	38½	37⅞	37¾
Boeing	94⅞	92¼	92¾
Borden	45½	45¼	45⅜
Borg War	48⅞	48½	48¾
Bos Edis	48¼	48¼	48¼
Brunswk	8⅞	8¼	8¼
Bucy Erie	50½	49	49⅞
Burl Ind	37	38⅞	37
Burrghs xd	41⅞	40⅞	40½
Calumet	21⅞	21½	21½
Campb Rl	21¼	20⅞	21⅛
Camp Soup	35¼	34½	34½
Can Dry	32¾	32⅜	32⅞
Cdn Brew	8	8	8
CPR	64⅞	63⅞	63⅞
Case JI	17⅛	16⅞	16⅞
Cater Tr	46¼	44¾	46
Celanese	85⅞	85¼	85¾
Ches Ohio	74⅞	74½	74¾
Chrysler	53½	52⅛	52
Cities Sv	86¼	85	86⅛
Clevite	46⅞	45¾	45⅞
Coca Cola	79⅞	78⅞	79
CBS	38⅞	37½	38
C s oh xd	44	43¼	43⅞
Coml Solv	31⅞	31	31⅞
Com Sat	48¾	47½	47⅞
Con Edis	44⅞	44⅞	44½
Container	32½	32¼	32¼
Cont Can	61⅞	61	61
Cont Oil	77¼	76½	77
Contr D	35¾	32⅛	32⅛
Copw Stl	34	34	34
Corn Pd	53⅞	53¼	53⅞
Crane Co	67	66⅝	66⅞
Cr Zell	49⅝	49	49⅛
Curtiss Wr	18¾	18⅞	18⅞
Deere	43⅞	43⅛	43⅞
Det Stl Cp	15⅞	14¾	14⅞
Dome M	37⅞	37	37⅞
Douglas	55⅞	54½	54½
Dow Chem	71⅞	71⅛	71⅞
Du Pont	244¾	243	244
East Kod	98⅞	97	97¾
Eaton Mfg	54⅛	53½	53⅞
El Stor B	45⅞	45⅞	45⅞
E Pas NG	21⅛	20⅞	21
Eversharp	23⅞	23⅛	23¼
Firestn	47	46⅛	46⅞
Ford Mot	56¼	55½	55⅞
Frueh Tra	32⅞	32	32⅛
Gen Dyn	41⅞	40⅞	40⅞
G Elec xd	114¼	112¼	112⅞
Gen Fds	84⅞	84⅞	84⅞
G Instru	26½	24½	24⅞
Gen Mills	60⅞	60⅝	60⅞
GMC	104⅞	102⅞	102⅞
G P Cem	15¼	15	15¼
G Tel El	44⅞	44⅞	44⅞
Gen Tire	24⅞	24¼	24⅞
Ga Pac Cp	61⅛	60½	60⅞
Glidden	22½	22½	22⅞
Goodrich	58⅞	58⅞	58⅞
Goodyear	49⅝	48¼	48⅞
Granby	18⅞	18	18⅞
Grand Un	25½	25¼	25¼
Gt A P	35⅞	35½	35½
Gt Nor Ry	54⅛	54¼	54¼
Gulf Oil	59½	58⅞	59
Heinz	40¼	39⅞	40¼
Homstk	49⅞	49	49⅞
Honeywell	73	71¾	72⅛
Hud B M	66¾	66⅛	66⅞
Ing Rand	49	48½	48⅞
Interlake	36½	35⅞	35⅞
IBM	514¾	512	514½
Int Harv	34⅞	34⅞	34½
Int Nick	91½	90¼	90¼
Int Pap	31⅛	30½	30⅞
Int Tel T	55⅞	54⅞	54⅞
ITE C Brk	49⅞	49½	49⅞
Johns M	52½	51⅞	51⅞
Kays Roth	33⅞	33¾	33⅞
Kellogg	48¼	47⅞	47⅞
Kennecot	111½	110	110¼
Korvette	35⅞	34⅞	35
Kresge	71	70⅞	70⅞
Kroehler	34¼	34	34
Lib McN L	12⅞	12¼	12⅞
Link Belt	41⅞	41⅛	41⅞
Litton Ind	118½	116½	116½
Lock Aire	55	53⅞	54
Loew's	20⅞	20¼	20¼
Mad S Gar	2½	2⅜	2⅜
Mallory	38¼	37⅛	37⅞
Marath Oil	63⅛	61⅞	63
Marine Mid	35¼	35	35
Marq Cem	24½	24⅞	24½
Marsh Fld	57⅞	55	57⅞
Martin M	18⅞	18½	18⅞
McIntyre	79¾	79⅞	79⅞
McKee	28⅞	28⅞	28⅞
Merck	64⅞	63½	63½
Minn MM	57¾	56⅛	56½
Mohasco	22½	21½	21¾
Monsanto	87	86½	86½
Mont Ward	32⅞	32¼	32¼
Nat Cash	78¼	77	77
Nat Dairy	89	87¾	87¾
Nat Dist	31⅝	31⅛	31⅛
Nat Gyps	37½	37¼	37⅞
NY Cent	60¾	59½	59½
Nor Pac	48⅞	48¼	48½
Outh Mar	15⅞	15⅞	15⅞
Pac Pete	9⅛	9½	9½
Pan Am	34½	34	34
Parke Da	32	31¾	31⅞
Penn RR	50¼	48⅞	49⅛
Pepsi Cola	79¼	78½	79
Pfizer	61⅞	60⅛	61⅞
Phelps D	73⅛	72	72⅞
Philip Mor	95	93⅞	94⅞
Pitney Bow	43⅞	43	43
Pit Plate	74⅞	72½	73
Polaroid	89⅞	86½	86⅞
Pro Gam	71⅞	71⅛	71⅛
Pullman	55	53⅞	55
RCA	41⅞	41	41
Ralston	41½	41¼	41⅞
Repb Stl xd	43⅛	42⅞	42⅞
Rex Drug	42¾	41¾	42
Rey Tob	44¼	43⅞	44
Rich Merell	74	73¼	73½
Royal Dut	42¾	42½	42½
Rubbermd	28½	28½	28½
Schenley	34½	33¼	33½
Scott Pap	38⅞	37⅛	37⅞
Sears R	65⅞	64⅞	64⅞
Shell Oil	67⅛	66¾	66⅞
Sheraton	9¼	8⅞	9⅞
Sinclair	65⅛	63⅞	65
Socony	90	89⅞	89⅞
South Pac	40⅞	40⅞	40½
Sperry	14¾	14⅞	14½
Std Brand	77⅞	77⅛	77⅞
Std O Cal	77⅞	77⅛	77⅞
Std O Ind	48½	47¾	48¼
Std O NJ	79⅞	79	79⅛
Studebakr	19⅛	18⅞	19
Sun Oil	65⅞	65	65⅞
Swift	49⅞	48½	49
Texaco	83⅞	82½	83
Tex G Sul	68¾	66⅛	68¼
Textron	68⅞	68⅛	68⅞
Thiokol	15	14⅞	14⅞
Tidewt O	42⅛	41⅞	42⅛
Timken	45¼	44⅞	45⅛
Twent C	28⅞	27⅞	27⅞
Un Carb	67½	66⅛	66⅞
Un Tank C	59⅛	59⅞	59⅞
Utd Aire	88⅛	86⅞	86⅞
Utd Corp	8⅞	8⅞	8⅞
Utd Fruit	24⅞	23⅞	24⅛
US Freight	49⅞	49⅞	49⅞
US Gyps	67⅞	67	67
US Rubb	63⅞	63⅞	63⅞
US Steel	50½	49⅞	50
Vanada Cp	24⅞	24⅛	24⅞
Walkers	34½	34½	34½
Warn Lam	40	39⅞	39⅞
W Un Tl xd	43⅛	42⅞	42⅞
Wesths El	56⅛	56⅞	56⅞
Woolwth	28½	28⅛	28⅛
Xerex Cp	184	181¼	181⅛

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

	Achat	Vente
Abeta	4	5
Aconic	5	9
Advance RL	29	31
Amal Mng	20	—
Amer Chib	5	8
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mt	4½	9½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Brace Mac	8	10
Burrex	20	25
Cdn Javelin	10½	11
Caprive	5	10
Coastal Mining	24	26
Corgemines	65	80
Cuvier	5	10
Dason Copper	20	23
Dubisson	3	5
Elmac	5	7
En Ola Expl.	25	30
Ganda Silver	18	23
Gaspe Copper	27	29
Gaspesia	40	50
Gibson	3	5
Goldstar	17	23
Hucamp	35	45
Hull Iron	35	45
Imperial Minerals	3	5
Independent	2	4
Iroquois	—	45
Jack Waite	15	18
Juma	9	11
Kenmae	—	2
Kewagama	4	5
[illegible]	4¼	4¾
[illegible] Beaver	24	27
Leads Metals	44	47
Little Tex	10	15
Lun Echo	93	96
Main Oka	5	10
Mariner	70	80
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	20	—
Ntl Mal	35	42
Nemrod	5	10
New Assoc Devn	25½	30½
New Baska	20	25
New Insco	7	10
New Lorie	6	8
New Miller Copper	13½	18½
New Pascalis	35	45
Nibiron	49	54
Norque	8	10
Okiend	1	3
Olympus	70	80
Que Expl	10	13
Quejo	3	5
Ran Lux	—	74
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scand. Mines	25	30
Scott Chib	1	3
Snowdon	32	35
Starlight	½	1½
Sullico	6	6½
Timrod	56	61
Venosta	30	35
Watson Lake	6	10
William Leys	1	3
Young Dave	19	21

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	7½	8½
Bq d'Epargne de Mtl	18½	19
Chartered Credit	5½	6
Corpex	10½	11
Crp Fonc de Mtl "B"	1 00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4.75
Credico	6¼	6¾
Cr. Alliance priv	9	10
Cr. St. Lau "B"	18	19
Crown Life (n)	41	43
Const Theatre A		6½
Electronic Ass.	1⅞	2¼
Grenache	3.25	3.50
Grt Cdn Oil	11¾	12¼
Industrial Life	180	190
La Prevoyance	14	15
La Solidarite	75	—
La Stabilité	205	215
Les Prév	70	80
London Life	400	425
N.B. Tél.	17¼	18
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1 25	1 50
Permeator	11	13
Soc. d'Adm. et de Fid.	40	41
Superseal	9½	10½
Supersol	4	5
Trizac	1 00	1 25
Trust. Gen.	35	36
Un. Amus.	25	--
id B	25	—
Zodiac	5½	6

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture.

Pommes : Melba $1.25 à $1.50, pommettes $2.50, Wolf River et Lobo $1.25 à $1.50, McIntosh $1.50 à $1.75, Wealthy $1.00 le minot.

Ail : $3 à $4 la douzaine.

Aubergines : $3 le minot.

Blé d'inde : .12 à .15 la douzaine d'épis.

Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres.

Brocoli : $1.75 à $2 la douzaine.

Carottes : .40 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres, $1.75 à $2.00 les 25 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Céleri : $1.50 à $1.75 le cageot de 24, .75 la douzaine.

Chicorée et escarole : .75 à .90 le cageot de 12 ou de 16.

Choux : .70 à .80 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges $1.25. Savoie $1.50 à $1.75 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3 à $3.25 les 16 pintes.

Choux chinois : $1.50 à $1.75 la douzaine.

Choux-fleurs : $1 à $1.25 la douzaine.

Citrouilles : $3 la douzaine.

Concombres : $3 à $5 le minot.

Courges : Marrow $1.25, Hubbard $2.00 à $2.50 la douzaine. Zucchini $2 la boîte, Pepper $1.25 le minot.

Epinards : $1.75 à $2 le minot, $2.50 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves : jaunes ou vertes $2.25 à $2.75 les 20 livres.

Laitue : en feuilles $1.25, Boston $2 les deux douzaines, Iceberg $1.25 à $2 le cageot de 18, Romaine $1 le cageot.

Navets : no 1 $1 à $1.25 le sac de 50 livres, $1.50 le minot.

Melon d'Oka : $5 à $7 le cageot.

Oignons : du printemps .40 à .50 [illegible] .75 à .80 la douzaine de paquets, jaunes $1.35 à $1.50, no 2 $1.25, rouges $1.15 les 50 livres.

Panais : $2.50 le minot, $2.00 12 cellos de 24 onces.

Patates nouvelles : .90 à $1 les 50 livres, lavées $1.50 à $1.75 le minot, de terre noire .90 à $1 les 50 livres.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piment : vert doux $1.25 la boîte, $2.75 à $3 fort $1.25 les six pintes.

Poireaux : .50 à .60 la douzaine.

Radis : .35 à .40 la douzaine de paquets, en cellos, $2 les 30 cellos de huit onces.

Tomates : rouges .50 à .75, roses .75 à $1.25 la boîte, .50 à .65 le panier de 11 pintes, vertes .50 la boîte.

TORONTO

21/9/65	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	5510	$ 11½	11⅜	11⅜
Acklnd	788	495	490	495
Alta Gas	2395	$ 39⅛	39⅛	39⅛
Alta G w	1850	$ 12¼	12⅛	12⅛
Alg Cen	2160	$ 9¾	9⅞	9¾
Alg Cen w	1300	600	580	600
Algoma	645	$ 67½	65⅞	67⅞
Alumini	3739	$ 28⅞	28⅛	28⅛
Alu 4¼ pr	165	$ 40⅞	40	40
Alu 2 p 4½	50	$ 48	48	48
An CP 4!	1000	$ 25¼	25¼	25¼
Anthe A	3035	$ 21	20⅞	20⅞
Argus	156	$ 20⅞	20⅞	20⅞
Arg B pr	150	$ 51½	51½	51½
Ar C P pr	1715	$ 13⅞	13½	13½
Arg 260 pr	z20	$ 50⅛	50⅛	50⅛
Atl Sugar	1490	$ 24½	24	24⅛
Atl Sug A	160	$ 23½	23½	23½
Atl Sug pr	30	$101	101	101
Auto El	375	$ 5⅛	5¼	5⅛
Bank Mont	748	$ 62	61½	61½
Bank NS	607	$ 74	73¾	74
Bath P pr	200	$ 20	20	20
Bath P w	z40	$ 10⅛	10⅞	10⅞
Beav Lum	225	$ 39	39	39
Bell Knit	1000	$ 6⅛	5⅞	6
Bell Phon	2538	$ 58⅞	58⅛	58⅞
Bicks	z25	$ 11	11	11
B Valley p	250	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Bow-M pr	135	$ 51	51	51
Bowater	100	$ 7	7	7
Brazil	257	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Brasil pr	z25	$ 80	80	80
Br Tnk	100	460	460	460
BA Constrn	100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
BA Oil	1664	$ 30	29⅞	30
BC Forest	1605	$ 26⅞	26⅛	26⅞
BC Sugar	130	$ 38⅞	38⅛	38⅞
BC Phone	266	$ 69⅞	69½	69⅞
Bow Valley	225	$ 11½	11¼	11¼
BC Pr rts	7929	160	156	160
BCPh 5¾ pr	20	$105½	105½	105½
BCPh 515 pr	20	$100¼	100¼	100¼
BCP 4½ pr	z25	$ 91	91	91
BCP 4⅞ pr	100	$ 87⅞	87⅞	87⅞
BCP 484 p	125	$ 25	24⅞	25
Br Int Fin	200	$ 8	8	8
Bulolo	300	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Burns	900	$ 21½	21¼	21¼
Cal Pow	2725	$ 26⅞	26	26¼
Cal Dale 2	00	185	185	185
Can Bread	z75	$ 15½	15½	15½
Can Cem	354	$ 50½	50	50½
CD Sug	z50	$ 23¾	23⅞	23⅞
CI Fndry	250	$ 55	54½	54½
Can Malt	225	$ 25¾	25⅞	25⅞
C Pack B	250	$ 87½	87	87
Can Perm	300	$ 69¼	69¼	69¼
CSL	65	$ 34⅞	34⅞	34⅞
CSL pr	z40	$ 6¼	6¼	6¼
CAE	z183	$ 11¾	11¾	11¾
C Brew	1600	$ 8¼	8	8
C Br A pr	100	$ 44	43⅞	44
C Br B pr	100	$ 50¼	50¼	50¼
C B Alm A	550	420	420	420
C B Al Bw	560	440	410	410
Cdn Can A	250	$ 14½	14½	14½
C Chem	1300	900	885	890
C Curt W	800	65	60	65
C F Prod	z10	$ 12⅛	12⅛	12⅛
CGE pr	260	$ 50	50	50
Cdn G Inv	320	$ 61	61	61
C Hydro	50	$ 29	29	29
C Hydro pr	100	$ 20½	20½	20½
C Goldale	400	400	400	400
C Imp Bk	725	$ 66½	65½	66
C I Gas O	3134	$ 11¼	11⅛	11¼
CIL	677	$ 20½	20⅞	20½
CMarc	670	495	485	495
CPR	4155	$ 69⅞	69	69
CPR pr	3030	$ 9⅞	9¾	9¾
Cdn Salt	z1	$ 32	32	32
Cdn Tire	100	$ 55	55	55
C Tire A	250	$ 52	52	52
C Util	25	$ 37½	37½	37½
C Vickers	100	$ 22	22	22
CWN Gas	z25	$ 20	20	20
CWN G 5½	z25	$ 20⅛	20⅛	20⅛
C Westng	85	$ 73	73	73
Chemcell	6580	$ 16¼	16	16¼
Chrysler	211	$ 56⅞	46⅞	46⅞
Clairtone	795	$ 6	5⅞	5⅞
Codville A	500	$ 6	5⅞	5⅞
Col Cell	z45	$ 8½	8½	8½
Col Cel pr	290	$ 25⅞	25⅞	25⅞
Computing	z5	$ 20	20	20
C Savings	260	$ 14	14	14
Con Baks	202	$ 6	6	6
Con Bldg	1790	410	400	400
Con Bldg p	z50	$ 6⅞	6⅞	6⅞
C Bldg w	3525	180	180	180
Con MS	2425	$ 46⅛	46⅛	46⅛
Con Paper	561	$ 41	40½	40½
Con Gas	7605	$ 14⅞	14⅛	14⅛
Con Gas B	125	$103½	103	103½
Corby vt	100	$ 20⅞	20⅞	20⅞
Coronation	400	390	375	375
Coron 2w	z5	60	60	60
Cosmos	170	$ 12¼	12¼	12¼
Crain RL	275	$ 28	28	28
Crestbrk	z111	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Crow's N	800	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Crush Int	525	$ 14¼	14	14
Cygnus A	114	425	425	425
Cygnus B	1180	$ 7	7	7
Delta Bpr	75	$126	121	126
Dist Seag	1885	$ 39⅞	39½	39⅞
D Bridge	171	$ 28	27⅞	27⅞
Dom Elect	120	$ 13	13	13
Dofasco	2478	$ 27⅞	27⅞	27⅞
Dofasco p	40	$100¼	100¼	100¼
Dom Glass	600	$ 15¾	15¾	15¾
D Magnes	105	$ 10½	10½	10½
Dosco	611	$ 13⅞	13½	13⅞
Dom Strs	1470	$ 26½	26	26¼
Domtar	3763	$ 19¼	18¾	18¾
Do Textxd	365	$ 34½	33¾	34
Du Pont	461	$ 48¼	47½	48¼
Econ Inv	z91	$ 13	13	13
Emp Life	20	$232	232	232
Erie A	z100	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Exquisite	z100	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Exquisit pr	z50	$ 12	12	12
Exquis Aw	100	325	325	325
Falcon	1010	$104⅞	103⅞	103⅞
Fam Play	250	$ 25½	25½	25½
Ganny F	z30	$ 46½	46½	46½
Fed Farms	100	390	390	390
Fed Grain	2280	$ 8	7⅞	7⅞
Fleet Mfg	600	60	59	60
Ford US	z10	$ 60	60	60
Ford Cda	248	$150¾	149½	150¾
FPE-Pion A	z5	$ 16	16	16
FPE-Pion pr	50	$ 63½	63½	63½
Fruehauf	z150	$ 11¼	11¼	11¼
Gen Dev	446	$ 5¼	5¼	5¼
GMC	283	$111¼	111	111
GP Drill A	z80	200	200	200
GS Wares	100	$ 11¾	11¾	11¾
Globe A	1560	$ 11½	10½	11
Goodyr	40	$194¾	194¾	194¾
Goodyr pr	100	$ 46⅛	46⅛	46⅛
G Bahama	300	275	275	275
GL Paper	612	$ 24⅞	24	24⅛
GL Power	200	$ 33¼	33¼	33¼
Gr W Life	125	$ 87½	87½	87½
Gr Wpg G	600	$ 18½	18½	18½
Greyhnd	450	$ 12⅞	12¾	12⅞
Guar Tr	1720	$ 13⅞	13½	13⅞
Hardee	1800	78	77	77
Hard Carp	z15	$ 33	33	33
H Carp A	150	$ 29½	29½	29½
Hawker-S	2812	$ 5⅞	5½	5½
Hawker pr	55	$ 99¼	99¼	99¼
Hayes Stl	456	$ 18½	18½	18½
Home A	1306	$ 18⅞	18½	18⅞
Home B	317	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Horne Pf	1575	315	310	310
HBC	450	$ 14¾	14⅞	14¾
Hur Erie	65	$ 61	61	61
H B Oil G	220	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Husky	5295	$ 13½	13¼	13⅞
Husky Dw	865	665	665	665
Husky Bpr	100	$ 52¾	52¾	52¾
Imp Oil	1604	$ 52⅞	53⅛	53⅞
Imp Tob	1205	$ 15⅛	14⅞	14⅞
Im Tob pr	100	$ 6½	6½	6½
Ind Accep	735	$ 23⅞	23⅞	23⅞
Ind Min	130	$ 7¾	7¾	7¾
Ind Wire	400	235	230	230
Inglish	225	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Inland Gas	210	$ 10	10	10
Inland Gw	900	60	55	55
Int-City G	z40	$ 16⅛	16⅛	16⅛
IBM	z12	$548	548	548
Int Nickel	2911	$ 98⅞	97¼	97½
Int Util	1465	$ 32⅛	31⅞	31⅞
Inter PL	410	$ 89⅞	88⅞	88⅞
Int Stl P	5350	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Inv Grp	300	$ 14	13⅞	13⅞
INNV G A	2935	$ 13¼	13	13¼
ITL Ind xd	100	$ 13⅞	13⅞	13⅞
ITL I prxd	150	$ 23½	23½	23½
Jamaica PS	200	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Jefferson	3045	$ 23⅞	23	23¼
Jeff Bw	2570	$ 15⅞	15¼	15¼
Jockey C	3065	$ 5¼	5¼	5¼
Jock C pr	400	$ 10½	10½	10½
Jock w	13450	28	20	20
James Stl	822	$ 8⅞	8⅞	8⅞
James Stl r	134	260	260	260
Kelly D A	z75	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Kelly wts	1500	100	100	100
Kelsey Co	1035	$ 16⅞	16½	16⅞
Labatt	293	$ 19	19	19
Lafarge A	200	$ 11¾	11½	11½
LOnt Cem	3205	$ 6⅞	6½	6½
L O Ce w	4700	305	305	305
Lakeland	z4	$ 8	8	8
Lakelan pr	250	$ 20½	20½	20½
Lambtn L	z50	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Lau Fin	4879	$ 13¼	12⅞	13½
Lau F 200	5	$ 34½	34½	34½
Lau F 140	100	$ 23½	23½	23½
Lau F 125	300	$ 19½	19½	19½
La F 63w	1000	430	400	430
Levy	200	$ 14⅛	14⅛	14⅛
Levy Apr	100	$ 11	11	11
Levy Bpr	z100	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Life Inv	330	$ 9	8⅞	9
Lau F rt	14353	28	18	25
LobCo A	4498	$ 11¼	11	11⅛
LobCo A	4185	$ 11⅞	11⅛	11⅛
LobCo pr	220	$ 48¼	48	48
LobG Bpr	725	$ 31	31	31
Loeb M	580	$ 15⅞	15¾	15⅞
Maclaren B	50	$ 26½	26½	26½
Maclean H	600	$ 33¼	33¼	33¼
MB & PR	2050	$ 29½	29¼	29½
Manoir Ind	100	170	170	170
M Leaf M	1597	$ 16⅞	16⅞	16⅞
Mass-F	4798	$ 32⅞	32½	32½
MEPC	100	300	300	300
Met Stores	300	$ 10¼	10¼	10¼
MPG Inv	400	$ 5⅛	5	5
MPG pr	10	$ 24½	24½	24½
Molson A	1250	$ 38	38	38
Molson B	100	$ 39	39	39
Mon Foods	310	$ 8¾	8¾	8¾
Montex	100	$ 16⅞	16⅞	16⅞
Montex pr	100	$ 16⅞	16⅞	16⅞
Montex w	100	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Mont Loco	580	$ 14⅞	14½	14½
Mont Trst	100	$ 22⅞	22⅞	22⅞
Moore	525	$ 74¼	73½	74¼
Morse A	z35	$ 14	14	14
Nat Cont	425	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Nat Drug	200	$ 12⅞	12½	12½
Nat Dr pr	z25	$ 14	14	14
N Groc pr	25	$ 27⅞	27⅞	27⅞
Noranda	3905	$ 50⅞	49⅞	49⅞
NO NGs	1835	$ 28⅛	28	28⅛
NO NG2p	2900	$ 29⅞	29⅛	29⅞
Nor Ph	z120	$ 10⅞	10⅞	10⅞
N Tar Ch	270	$ 6½	6	6½
N Tar pr	2840	$ 24½	24	24⅛
Ocean C	175	$ 22	22	22
Ogilvie	1459	$ 14	14	14
Ont Store	100	200	200	200
Oshawa A	586	$ 50½	50	50
Overland	100	$ 9	9	9
Pac Pete	2340	$ 10⅞	10¼	10¼
Pac P w	10	500	500	500
Peel Eld	1000	$ 9¼	9	9
Pembina	100	$ 11	11	11
Pembina pr	40	$ 50	50	50
PC Jw pr	20	$103	103	103
Pow Cor	2098	$ 13⅞	13¼	13¼
Premium	300	235	235	235
Price B	255	$ 39¼	39	39
Probld P	2038	160	160	160
QN Gas	325	$ 10⅞	10⅞	10⅞
QN Gas pr	20	$ 97	97	97
QN G 63w	610	510	510	510
Revenue	200	$ 8	8	8
R Nodwell	500	250	225	250
R Little	z100	$ 13½	13½	13½
Rockwr pr	550	$ 14½	14½	14½
Rockaell	50	$ 36	36	36
Rolland A	500	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Romfield	3400	195	190	190
Ronald F	100	$ 14½	14½	14½
Rothman	545	$ 24⅞	24⅛	24⅛
Royal Bk	922	$ 76⅞	76⅛	76⅛
Russel H	125	$ 22½	22½	22½
S Maur	14500	50	45	50
Salada	820	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Sayvette	505	465	455	465
Sec Cap C	75	425	425	425
Select L	2300	150	150	150
Seven A	200	$ 12	11⅞	11⅞
Shell Can	129	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Shell 1 pr	450	$ 24⅞	24⅞	24⅛
Shell 1 w	400	545	540	540
Shop Save	150	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Silver A	200	$ 15½	15½	15½
Simpsons	810	$ 28¼	28	28⅛
Sim Sears	410	$ 18⅞	18⅞	18⅞
SKD Mfg	150	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Slater S	525	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Ster Aw	550	820	820	820
Somville pr	50	$ 49½	49½	49½
Southam	150	$ 38	38	38
St Pav	200	$ 13¾	13¾	13¾
St Radio	300	$ 18⅞	18½	18⅞
Steel Can	4128	$ 29½	29	29
Steinbg A	z5	$ 45½	45½	45½
Stuart H	100	$ 6	6	6
Strt H pr	1400	$ 12	12	12
Spiest or	1050	$ 20⅞	20½	20½
Tamblyn	25	$ 30	30	30
Tancord	100	$ 6½	6½	6½
Texaco	402	$ 52½	52	52¼
Tex Pack	z25	$ 10	10	10
Td CG In	1600	$ 11½	11½	11½
Tone Crft	100	$ 7⅞	7⅞	7⅞
or-Do Bk	212	$ 61⅞	61⅞	61⅞
Tor Ir A	225	$ 23⅞	23⅞	23⅞
Tower	1500	50	37	48
T Fin A	3407	$ 12½	12¼	12½
Transair	300	350	345	345
T Can PL	852	$ 36⅞	36⅞	36⅞
Trans Mt	1935	$ 20¼	20	20⅛
Trs PPL	650	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Tru-Wall	400	425	425	425
Turnbull	200	$ 10⅞	10¼	10¼
Tub A pr	z25	$ 19	19	19
Union Acc	200	$ 7	7	7
U A 2 pr	200	$ 6½	6⅞	6⅞
U Carb	1360	$ 30⅛	29⅞	29⅞
Un Gas	2181	$ 30⅛	30	30
UG A pr	z15	$ 52⅞	52⅞	52⅞
U Corp B	130	$ 13	13	13
U Section	200	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Versafd	300	440	440	440
Versatile	1000	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Vic G Tr	3500	$ 15	14⅞	15
Vulcan	100	290	290	290
Wlk GW	3166	$ 37⅛	37	37¼
Wat Eqp	200	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Weldwood	375	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Well F A	300	$ 6¼	6¼	6¼
Well F B	100	490	490	490
Well F te	200	500	500	500
West Ind	300	270	265	265
West I A	600	435	425	430
Wstcoast	6370	$ 19½	18⅞	19
Westeel	410	$ 17⅞	17⅞	17⅞
W Supp A	150	$ 11	11	11
Westfair	50	$ 38½	38½	38½
West A	1500	$ 20⅞	20⅞	20⅞
West B	1220	$ 22½	22	22¼
Wes Awt	1422	$ 11⅞	11¼	11⅞
White Pss	250	$ 8	8	8
Wdwd A	2225	$ 26¼	25½	25⅞
Y Knit A	1200	$ 7	6½	7
Y Knit B	500	160	160	160
Zellers	300	$ 21	21	21

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Acme G	3500	18	17½	18
Alminex	500	385	385	385
A Leduc	2535	10½	10½	10½
Anchor	17000	16	16	16
An U Dv	6860	63	60	61
Asamera	300	143	135	135
Banff	5900	640	630	635
Bralsa	500	69	69	69
Calvert	9200	29	28	29
CS Pete	100	216	216	216
C Ex G	14900	175	164	175
C Hgh Cr	500	24	24	24
C Hmstd	1000	124	124	124
C Sun O	1979	$ 19½	19¼	19¼
Cnt Del	1450	$ 11½	11¼	11½
Charter O	200	240	240	240
C West P	600	153	151	151
Dome P	1000	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Dynami	11300	103	100	103
Fargo	100	265	265	265
G Plains	875	$ 11½	11½	11½
Gridoil	2150	92	90	92
Mill City	500	58	58	58
Murphy	200	475	475	475
N Pete	700	270	265	270
N Cont	500	26	26	26
N Davies	3500	22	22	22
Nor A G	2500	72	72	72
NC Oils	300	350	350	350
Numac	600	138	138	138
Numac wt	300	35	35	35
Okalta	1600	13	13	13
Permo	1220	25½	25	25½
Place	42100	60	43	59
Provos G	7500	240	239	239
Ranger	4900	226	220	221
Scurry R	z50	$ 18	18	18
South U	2500	6	6	6
Spooner	5900	21½	20½	21½
Stanwell	2300	42	38	42
Triad O	4530	250	245	246
Union O	1100	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Unispher	1566	13½	13½	13½
U Canso	1600	310	300	310
Vandoo	8000	4½	4½	4½
Wsburne	500	137	136	136
W Dec rt	1100	165	165	165
W Decal	5270	365	355	360

MINES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Acad Ur	2000	4½	4½	4½
Accra	19266	32	28	32
Advocate	1100	435	430	430
Agnico	2800	122	120	120
Akaitcho	7000	73	70	70
All Pitch	7250	19	17	18½
A Lard	12000	25¼	22	23
AA Moi	25653	216	182	205
A Rouyn	7500	208	205	206
Ansil	23571	16½	15	15
Area	4000	70	68	68
Arion	5000	9½	9	9
Argosy	6040	27	25½	25½
Armore	16500	24½	24	24½
A Area	39500	19	15	19½
Atl C C	3100	135	135	135
Aunor	300	375	375	375
Barnat	800	75	71	71
Bary Exp	1000	25	25	25
Baska	8500	11	10½	10½
B-Duq	640	19	19	19
Belcher	1125	38	36	36
Belletere	1500	28	27	27
Bethlm	750	620	610	620
Bevcon	9111	8	8	8
B Nama	2277	52	40	40
Black B	3000	9½	9	9½
Bralorne	835	500	495	495
Broul R	3500	15	14½	15
Brunswk	1270	$ 15⅜	15¼	15¼
Bunk H	10000	34	31	32
Cable	4500	14	12	14½
Camflo	5400	355	340	350
Camp C	700	450	445	445
Camp RL	1250	$ 21¼	21¼	21½
C Tung	1000	99	97	99
Cam Min	2000	16	16	16
C Dyno	2900	143	143	143
C Farady	400	320	320	320
C amie	18500	136	125	128
C Keeley	3500	14½	13	13
C Malart	3500	86	85	85
Cantri	2750	24	23	24
Candore	7500	12½	12½	12½
Captain	10700	16½	15½	16
Cariboo	1500	46	46	46
Cassiar	100	$ 13⅞	13⅞	13⅞
C Pat	16800	160	147	155
Cheskir	25300	8½	8	8
Chester	27000	20½	18½	19
Chib-Kay	1000	20	20	20
Chib M	600	47½	47½	47½
Chimo	10550	155	150	150
Coc Will	1450	370	365	370
Comb Mt	1500	21	21	21
Coniagas	500	83	83	83
Conigo	29750	37	35	37
Con-Key	750	9½	9½	9¼
C Bellek	8000	8	7½	8
C Brewis	2000	22	22	22
C Callin	11000	13	11	13
C Fen	4500	13	12	13
CG Arrw	1000	25	25	25
C Halli	5306	33	31	32
C Mogul	2800	440	435	440
C Morri	2000	175	174	175
Con Neg	2200	12	12	12
Con Nich	1000	10	10	10
C Rambler	800	180	180	180
C Reget	550	8½	8	8
Conwest	4910	600	580	580
Cop Corp	28800	57	52	55
Cop Fields	6300	101	100	100
Cowich	1000	58	58	53
Craigmt	z60	$13½	13½	13½
Croinor	9000	10	9	9
Crowpat	1000	7	7	7
Crestland	323	26½	26½	26½
Daering	3025	11½	11½	11½
Deer Hn	1000	40½	40½	40½
D'Eldona	72500	24	20½	21
Delhi Pac	1000	15½	15½	15½
Denison	10872	$ 35⅞	34⅞	34⅞
Dicksn	511	530	530	530
Discovy	1000	298	285	295
Dome	210	$ 40½	40	40
Donalda	500	11½	11½	11½
Duraine	3500	45	42	45
Duvan	4500	6½	6½	6½
E Amphi	500	5	5	5
East Sul	8845	750	750	750
Fwst M	1100	10	10	10
F Mar	6270	490	475	485
Frceeur	1000	16½	16	16
Frobex	4123	78	75	75
F Or rts	2500	¼	¼	¼
Genex	622200	35	31	33
Gnt Masct	400	117	112	117
Giant YK	625	$ 14	14	14
Glacier	4500	13	12	12
Glenn Ex	35500	14	12½	12½
Gortdrum	1350	345	330	330
Goldrim	3400	37	35	35
Grandroy	4500	21	21	21
Granduc	850	550	540	540
Gulf L	12500	8	8	8
Gunnar	9247	225	215	215
Granisle	1400	255	250	255
Hastings	1230	320	310	320
Headway	3000	15	15	15
Heath	12000	6½	6	6
High-Bell	400	775	775	775
Hollinger	675	$ 28⅛	27⅞	27½
Hud Bay	225	$ 69⅛	68⅞	68⅞
Hu-Pam	1000	7	7	7
Hydra Ex	1080	20	20	20
Int Bibis	400	117	112	117
Int Helm	6100	147	143	147
I Kenv	18600	41	39	40
Irish Cp	12600	26	25	26
Iron Bay	4100	188	185	186
Iso	2500	232	226	226
Jaye Ex	6000	12	12	12
Joburke	10000	8	8	8
Josnmith	31600	16½	15½	15½
Joliet	30700	56	54	55
Joutel	5000	106	100	105
Jowsey	4000	60	60	60
Kerr Add	1850	780	765	770
K Anacon	3310	325	320	320
K Desmd	2000	44	43	43
Kilembe	200	12	12	12
Kirk M	2000	13	13	13
Kopan	29000	18½	17	17
Lab Min	145	$ 33	33	33
L Dufault	5143	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Lakehead	8500	30	28	39
Lake Lyn	1500	28	28	28
L Osu	3000	14½	14½	14½
L Shore	200	200	200	200
La Luz	300	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Latin Am	1000	10	10	10
Leitch	850	540	530	530
Lorado	6125	138	135	137
Louvict	36000	33	31	32
Macassa	658	245	250	250
Macdon	4350	29	24½	29
MacLeod	1050	100	100	100
Madsen	1000	232	225	225
Malartic	2200	80	80	80
Marchant	7100	272	270	271
Marcon	500	7½	7½	7½
Martin	6500	67	65	65
Mattgmi	1180	$ 18	17½	17½
Maybrun	3500	12½	12½	12½
McAdam	28900	124	116	119
McIntyre	100	$ 36	36	36
McWat	11000	31	30½	31
Mentor	6000	40½	41	41
Merrill	1700	54	53	53
Meta Ur	2000	9½	8½	9½
Metal M	2958	168	164	165
Midrim	15000	38	36	36
Min-Ore	2000	10	10	10
Moneta	650	75	75	75
Mt Wright	1000	41½	41½	41½
Multi-M	4000	49	48	48
Nat Ex	15000	14	12	13½
Nealon	3000	8½	8½	8½
New Ath	11000	25	23	23
New Bid	3000	7	7	7
New Cal	4700	87	76	76
Newex	600	525	515	525
Newex w	300	130	125	130
N Goldvue	6500	8½	7	7
N Hosco	6100	275	260	266
N Kelore	3300	12	11	11
Newlund	4000	14½	14	14
N Mylam	32600	27½	26	27½
Newnor	5500	9	9	9
N Senator	3000	14	14	14
New Taku	1000	37	37	37
Nick Rm	11100	14	13	14
Nor Acme	700	13	13	13
Norbeau	500	205	205	205
Norlartic	1000	9½	9½	9½
Norlex	12200	13½	12	12
Normetal	1800	445	435	445
Norpax	9500	12½	12½	12½
N Bordu	2000	13	13	13
North Ex	2000	140	140	140
N Coldstm	3850	101	100	100
N Rank	17000	30	29½	29½
N Rock	2000	26½	26	26
North Can	300	158	150	150
Northgte	1840	830	820	820
Nudul	1000	14½	14½	14½
Obaska	18500	19	16	19
O'Brien	3000	67	66	66
O'Leary	1500	9	8½	8½
Opemiska	575	885	880	885
Orchan	1700	495	485	485
Osisko	500	40	40	40
Pamour	1000	173	173	173
Paramaq	4000	11	10½	10½
Patino	362	830	830	830
Pax Int	3500	30	29	29
Pce Epl	5000	20	20	20
Peerless	1000	10	10	10
Pick Crow	1840	34	33	34
Pine Pt	4656	$ 74	72	72½
Placer	595	$ 23⅞	23¼	23¼
Porc Pax	4137	31	31	31
Pow Rou	2500	40	40	40
Preston	24000	985	975	975
Probe	33400	44	41	41
Purdex	6000	14	13	13
Que Chib	600	15	15	15
Que Lith	1200	335	330	335
Que Man	2500	21½	21½	21½
Q Mattgm	5590	26	22	24½
Quemont	1535	$ 11⅛	11	11
Quento	9000	9½	9½	9½
Radiore	162700	90	76	79
Raglan	32250	200	198	200
Rayrock	6400	122	115	116
Rexspar	500	7½	7½	7½
Rio Algm	7457	$ 19¼	18⅞	18⅞
Rix Ath	5000	25	25	25
Rockwin	17300	73	69	70
Roman	5800	795	750	755
Row Con	2000	7	7	7
Ryanor	1500	11½	11½	11½
Salem	14500	21½	20	20
San Ant	10500	21	21	21
Sarimco	2120	20	19½	20
Satellite	1000	11½	11½	11½
Sherritt	5185	615	605	610
Sil Eureka	283	165	165	165
Silverf	6000	320	315	315
Silvmaq	34800	38	32	33
Sil Stand	3900	125	115	115
Siscoe	670	262	257	260
Stanrck	1200	90	90	90
Starratt	5000	5	4½	5
Steep R	1855	660	640	640
Sud Cont	13500	23	22	22
Sullivan	4035	495	490	495
Sunburst	2000	12	12	12
Teck Corp	2680	490	485	485
Texmont	18900	137	130	130
Texore	2250	29	29	29
Thom L	1500	44	44	44
Tombill	3500	110	110	110
Towag	3000	10	9	9
Tribag	9000	227	225	226
Trin Chib	3000	10	10	10
Tundra	5000	93	93	93
U Mining	19500	31	30	31
U Abest	5100	300	297	299
UCL Mn	63000	31	26	26
Un Keno	500	610	600	600
Un Fort	3500	15	13	14
Urban Q	11500	16½	16	16
Vespar	1500	30½	30	30
Violam	5020	420	400	400
Wasmac	390	175	175	175
W Malar	150	5	4	5
W Beaver	4017	14	14	14
West Mn	1775	520	515	515
Wilco	5700	32	30	30
Willroy	2000	175	170	174
Win Eld	5000	23	22	23
Windfall	2000	25½	25½	25½
Wh Star	11530	36	34	34
Yale Ld	3500	11	10½	10½
Yk Bear	1500	175	171	175
Yukeno	6000	4½	4½	4½
Yukon	500	48	48	48
Zenmac	8350	35½	34	34
Zulapa	10500	21	20	20

Virement total : 2,795,000

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 21 sept.	168.19	160.26	80.42	99.92	157.96
Clôture — 20 sept.	168.67	159.58	81.22	100.36	158.45
Sem. dernière	168.06	160.42	81.09	99.55	157.88
Moi sdernier	164.77	170.88	78.38	97.03	154.85
Haut — 1965	178.32	187.90	86.67	114.73	167.53
Bas — 1965	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Marché des bestiaux

MONTREAL. (PC) — Les prix étaient généralement en hausse hier aux marchés aux bestiaux de Montréal. Les transactions se sont poursuivies activement.

Les arrivages étaient les suivants: 551 bovins adultes, 386 veaux, 68 cochons.

Bouvillons de qualité ordinaire: $15.25 à $19.25.

Génisses de qualité ordinaire: $11.75 à $17.75.

Vaches de bonne qualité: $15.50 à $16.50; moyenne: $13.75 à $15; ordinaire: $12.50 à $13.75; celles destinées à la mise en conserve: $8.50 à $12.75.

Taureaux de bonne qualité: $16.50 à $17.50; moyenne: $12.75 à $16.25.

Les veaux de bonne qualité: $28 à 31; moyenne: $22 à $27; ordinaire: $12.50 à $23.000.

Porcs de catégorie "A": $36; truies: $25

Devises étrangères

Source : Banq. Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2686
Argentine	Peso	.0084
Australie	Livre	2.41
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.00061
Chili	Escudo	.28
Danemark	Couronne	.1559
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2198
Hollande	Florin	.2991
Italie	Lire	.001724
Japon	Yen	.0030
Mexique	Peso	.0863
Norvège	Couronne	.1508
Nouv.-Zélande	Livre	3.0038
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2066
Suisse	Franc	.2495
Tchécoslovaquie	Couronne	.1509
Venezuela	Bolivar	.2402

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

VENTE 93ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE LINCOLN CONTINENTAL 1966 OU UNE FORD CUSTOM 4 PORTIERES 1966

Les autos représentées ici sont des modèles 1965. Les modèles 1966 sont tellement nouveaux que nous ne pouvons les reproduire au moment de publier.

Règle établie de la vente 93e anniversaire

Rabais 20% à 50%

Chaque article de cette vente est offert avec au moins un rabais de 20% sur son prix régulier. Beaucoup d'autres vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Il s'agit de marchandises neuves et de première qualité . . . Economisez dès maintenant . . . Achetez tout ce dont vous avez besoin pendant la Vente 93ème Anniversaire de Simpson.

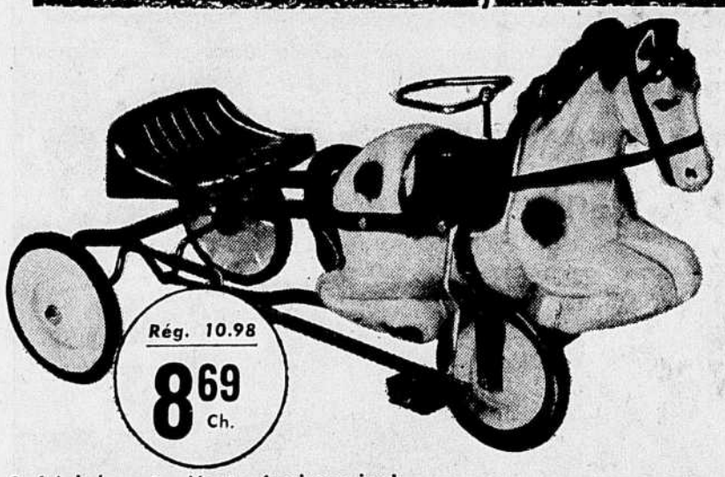

Rég. 10.98 — 8.69 Ch.

Spécial de notre Vente Anniversaire !

Cheval à pédales/voiture

Le favori des petits ! Cheval en solide plastique moulé avec pédales roues caoutchouc montées sur cadre acier, voiture métal. Direction par guidon sur roue avant. Fini émail rouge/noir/blanc. Dimensions hors-tout : approx. 36 po.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview Pointe-Claire

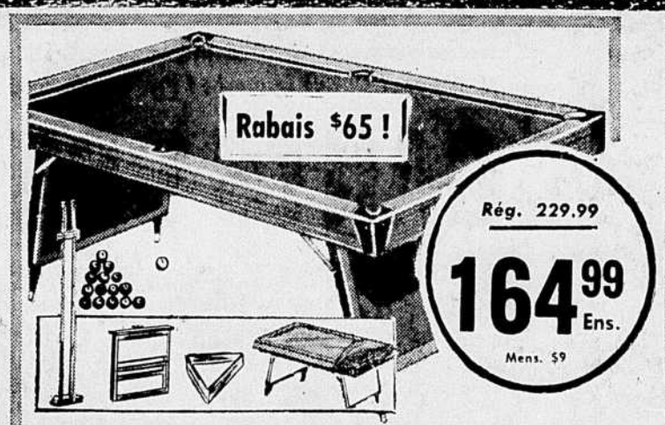

Rabais $65 ! — Rég. 229.99 — 164.99 Ens. — Mens. $9

Jamais offerte à un aussi bas prix !

Table et accessoires pour snooker et billard

Solide construction bois dur pressé ½ po., tapis vert et pare-chocs caoutchouc. Coins et pochettes plastique; 4 pieds fuselés réglables, 8 supports auto-niveleurs. Dim. approximatives : 51" x 97".

- 2 baguettes 52 po.
- 1 triangle
- 1 boule marquée
- Support à baguettes
- 1 porte-baguette
- 22 boules à snooker
- Boulier-compteur
- Housse plastique

Aussi disponibles — Boules de Belgique 2⅛" pour Boston et ens. boules pour snooker **39.98 de plus** chaque ensemble. Trousse pour réparation **ch. 2.98 de plus.** Triangle plastique **ch. 3.79 de plus.** Pont à baguette **ch. 5.98 de plus.**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview Pointe-Claire

Modèle "seau" très confortable !

Siège d'auto de luxe

Rég. 14.98 — 9.99 ch.

Cadre acier tubulaire chromé, recouvrement coussiné mousse. Courroie de sûreté, crochets réglables. D'entretien facile. Rouge clair.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire.

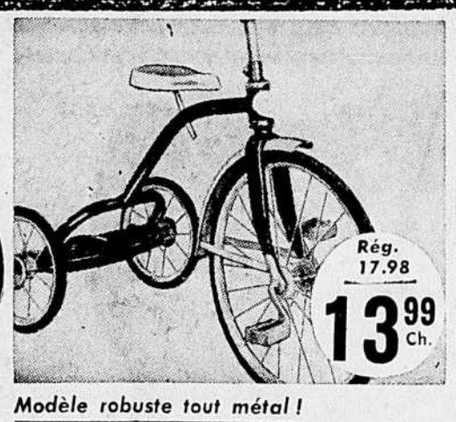

Rég. 17.98 — 13.99 Ch.

Modèle robuste tout métal !

Rabais 3.99 ! Tricycle 20 po.

Marche-pied arrière et fourche fini rouge métallique; guidon, selle et garde-boue fini émail cuit blanc. Roue avant à billes, couvre-moyeux.

Rég. 9.98 — 7.99 ch.

Rabais de 1.99 sur

Solide marcheuse

Marcheuse de bébé, acier tubulaire chromé, ressorts en spirales, 4 roulettes. Avec pare-chocs et plateau plastique blanc. Siège vinyl amovible.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Jouets (759), au cinquième. Aussi à Fairview — Pointe-Claire

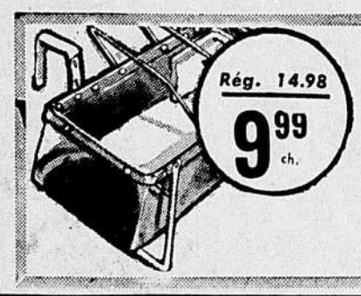

Rég. 14.98 — 9.99 ch.

Robuste cadre acier !

Lit pour auto

Pour bébé — Recouvrement vinyl coussiné mousse d'entretien facile. Pieds chromés pliants, poignée. 3 positions. Bleu seulement.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire.

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

AUSSI A FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE

½ Prix — Rég. 14.99 — 7.49 Ch.

Robe-manteau en tricot acrylique

On dirait du tricot fait à la main. Fameux tricot acrylique indéformable, lavable à la main, infroissable, garde toujours sa forme première.

- Seyante robe-manteau convenant à toutes ! Se porte avec ou sans ceinture.
- Manche longue, encolure ronde, poignets et bande devant côtelés.
- Tons en vogue : ton vieil or, gris moyen, bleu cadet, rouge, vert forêt.
- Tailles : 10 à 18.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Robes pour dames (780) au sous-sol Aussi à Fairview Pointe-Claire

Rabais 25% à 43% — Rég. 3.99 C 2.99 ch. — D 3.99 ch. — A Rég. 1.50 99¢ — B Rég. 2.99 1.99 ch. — E Rég. 5.99 3.99 ch.

Solde ! Superbe lingerie nylon première qualité

Nylon d'entretien facile, richement garni de broderie, ruban.

A. Culotte à tour de jambe élastique. Blanc, maïs, chair. Petite, moyenne, grande. Rég. 1.50 ch. **99¢**

B. Jupon assorti — blanc, rose, maïs, chair. Petit, moyen, grand. Rég. 2.99 ch. **1.99**

Rég. 3.99 ch. **2.99**

C. Combinaison-jupon assortie — blanc, chair, rose. Tailles 32 à 40.

D. Robe de nuit courte assortie — rose, bleu, chair. P. M. et G. Rég. 6.99 ch. **3.99**

E. Pyjama "Baby Doll" assorti — rose, bleu, chair. Petit, moyen, grand. Rég. 5.99 ch. **3.99**

Donner second choix de couleur

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Lingerie (784) au sous-sol. Aussi à Fairview Pointe-Claire

Rabais 40%! — Réa. 4.99 2.9[illegible]

Rabais $2 ! Pullovers de genre couturier

Tricot texturé en fil DuPont de belle apparence. Choix de 3 ravissants modèles. Gamme de nuances en vogue : blanc, noir, bleu poudre, sarcelle, rouge, aqua, cerise, brun, beige, vert dans le groupe.

A) Modèle sans manche avec col roulé.

B) Encolure en V avec col, manches courtes.

C) Modèle avec empiècement, col à pointes, manches courtes.

Tailles — petite, moyenne, grande.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol. Aussi à Fairview Pointe-Claire

RABAIS $10 à $20 ! — Rég. 49.99 à 59.99 — 39.99 ch. — Mens. $5

Le genre "Directeur" en complet tout laine

Luxueux tissus vénitiens, soie et laine ou worsted laine !

Il est rare de trouver une aussi belle qualité à un aussi bas prix ! Profitez de ce grand spécial "Anniversaire" !

Modèles — Ligne des épaules naturelle ou régulière. Devant 3 boutons. Coupe et finitions impeccables par manufacturier canadien de renom.

Tailles — 36 à 46.

Couleurs — Tons unis ou sobres motifs — gris moyen, bleu, fusain, bronze, brun.

Tissus — luxueux lainages vénitiens, soie et laine, worsted laine. Résistent au froissement.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat

Commandes postales et téléphoniques exécutées sur tailles et couleurs seulement 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790), au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DE 8 H. A.M. 842-7221

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Les détaillants en alimentation

M. Jean-Marie Matteau, de Grand'Mère, a été élu président de l'Association des détaillants en alimentation au cours du 10e congrès annuel de cet organisme tenu à Montréal. Il s succède à M. Ernest Beausoleil, de Montréal et de Terrebonne qui a abandonné son poste après avoir rempli trois mandats d'un an chacun.

Les autres directeurs de l'Association élus au terme du congrès de trois jours tenu en l'hôtel Sheraton - Mont - Royal sont : MM. Paul-André Paradis, de Sherbrooke, premier vice-président; Achille Olivier, de St-Romuald, deuxième vice-président; Eugène Tassé, de Hull, trésorier; Réal Lanctôt, de Valleyfield, secrétaire; André Dionne et Raymond Dubé, directeurs.

Au cours du dîner de clôture du congrès, on a proclamé les noms des gagnants des concours du Grand Prix de l'Alimentation, de l'Epicier, du Boucher, du Fruitier et de l'Epicier licencié de l'année. Voici les noms des vainqueurs de ces divers prix :

Grand Prix de l'Alimentation du Québec, médaille d'or et mille dollars en argent : Louis St-Germain Inc., de St-Lambert.

Epicier de l'année, trophée, plaque et cinq cents dollars : Marché R. Poirier, de Hudson.

Boucher de l'année, trophée, plaque et cinq cents dollars : Super-marché Jean Gagnon, de Bedford.

Fruitier de l'année, trophée, plaque et cinq cents dollars : Super Marché Blay, propriété de M. Conrad Beaulieu, de Pointe-aux-Trembles.

Epicier licencié de l'année, trophée, plaque et cinq cents dollars : Marché Arthur Marois Enrg., de Montréal.

* * *

L'Association des Belges de langue française de la province de Québec organise, conjointement avec le journal "Le Coq Wallon", des manifestations les 26 septembre, 2 et 3 octobre, pour célébrer la fête de la Wallonie.

Les manifestations comprennent un grand gala musical et artistique, un souper dansant, un bal musette, un bal et une dégustation de plats typiquement belges.

Les manifestations se termineront dimanche 3 octobre par une rencontre de "soccer" entre les équipes italienne et belge de Montréal.

Pas à St-Hubert mais à Laflèche

Après vérifications, il appert que la découverte d'un important réseau de vol d'autos, il y a quelque temps, n'aurait pas conduit les limiers à un "cimetière" d'autos situé dans les limites de la ville de St-Hubert, mais plutôt à un dépotoir, connu sousle nom de "Richard", à Laflèche.

Par ailleurs, faisant suite à cette rectification, le bureau d'administration de la Chambre de commerce de St-Hubert, pour sa part, souligne que "les cimetières d'autos sont interdits à St-Hubert par un règlement municipal, qui prohibe également la garde sur un terrain privé de sa propre voiture si elle n'est pas munie des plaques de l'année courante".

GM investira $2,600,000,000 en deux ans

DETROIT, (PA) — General Motors Corp., exprimant "sa confiance dans l'économie", a annoncé au début de la semaine qu'elle investirait $2,600,000,000 cette année et l'an prochain pour la modernisation de ses usines et de son équipement à travers le monde.

GM, la plus importante entreprise manufacturière au monde, a ajouté que ces dépenses d'équipement seront les plus élevées que la compagnie n'ait jamais effectué pour une période de deux ans en ce secteur. Environ la moitié de ce montant sera dépensé chaque année.

Le président du conseil d'administration, M. Frederic G. Donner, et le président de la compagnie, M. James M. Roche, ont fait ces déclarations dans un communiqué en expliquant que tout indiquait que les niveaux records des ventes enregistrés en 1965 se continueraient en 1966. Ils prédisent que l'industrie américaine de l'automobile vendra 9,000,000 de voitures de modèle 1966.

Expéditions de tissus de laine

Les filatures de textile canadiennes ont expédié moins de tissus de laine en juillet que durant le mois correspondant l'an dernier.

L'Institut Canadien des Textiles rapporte aujourd'hui que les expéditions de juillet — lainages et laines peignées — se chiffrent à 3,057,000 verges carrées, au regard de 3,100,000 l'année précédente.

En Saskatchewan: plus de sympathie à Lesage qu'à ses idées

par Vincent Prince

SASKATOON. — Les premiers jours de la tournée du premier ministre Lesage dans l'Ouest canadien ont été fort intéressants.

D'un côté, si la minorité française de cette province a paru grandement encouragée et stimulée par son bref passage ici, la population anglaise a donné l'impression d'avoir

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

beaucoup plus de sympathie pour l'homme, pour l'ambassadeur, que pour son message. Ce message était extrêmement franc, voire brutal.

En d'autres termes, l'homme qu'est M. Lesage a remporté une sorte de triomphe personnel; il n'est pas aussi sûr qu'il ait fait avancer sensiblement la cause qu'il est venu prêcher ici.

C'est du moins la conviction de plusieurs des nombreux journalistes du Québec et de l'Ontario qui l'accompagnent dans son présent périple. Certes, il est trop tôt pour exprimer là-dessus une opinion bien ferme, et toutes ces considérations ne valent que pour le peuple de la Saskatchewan qu'il a rencontré, mais il est bien difficile pour le moment d'en arriver à une conclusion plus optimiste.

On a trouvé M. Lesage excellent orateur. On a été attiré par sa forte personnalité. On l'a trouvé charmeur. Mais on ne s'est pas converti, en tout cas pas immédiatement. On a accepté l'homme; on l'a aimé, entouré et admiré, mais si on a reconnu aussi son accent de sincérité, on voulait sans doute y repenser à deux fois avant d'acquiescer à toutes ses propositions.

Des observations qui laissent songeur

Encore une fois, il est toujours dangereux de généraliser à partir de certains commentaires, mais les quelques observations entendues à la suite de sa conférence de lundi soir, avaient de quoi laisser un peu songeur. Plusieurs louaient ses qualités d'orateur, son impeccable présentation, son dynamisme. Quelques-uns soulignaient, il est vrai, que d'autres orateurs du Québec auraient pu être beaucoup moins raisonnables, mais, par contre, il s'en est trouvé au moins un pour dire : "Il est charmeur, mais il ne m'aura pas" et, un autre, enfin, ajoutait : "Québec veut la crème du gâteau, mais laisser les responsabilités aux autres."

Il reste pourtant permis d'espérer que la sympathie accordée à l'homme finira par se transformer au plan des idées semées ici par le même homme. En tout cas, M. Lesage n'a sûrement pas été déçu de son voyage. Un peu avant de quitter Saskatoon pour Calgary, où il se trouve aujourd'hui, il a dit à ses hôtes : "Le souvenir que nous allons garder de la Saskatchewan, ma femme et moi, sera impérissable." Quand on accepte un homme, on finit souvent par accepter ses idées.

La communauté française réagit bien

Evidemment, la communauté française de cette province, qui avait hâte de le voir et de l'entendre, a réagi avec plus de chaleur aux propos qu'il a tenus. On était venu de centaines de milles à la ronde pour l'écouter, mais aussi pour lui parler. Les représentants autorisés de tous les mouvements patriotiques de la Saskatchewan ont pris congé de leurs occupations habituelles pour l'entourer un peu partout dans ses déplacements. Encore lundi soir, l'Association culturelle franco-canadienne, la principale ici, avait organisé une réception intime en son honneur.

Son discours de dimanche soir, dans lequel il a présenté le Québec comme point d'appui et défenseur de toutes les minorités du Canada, surtout les affirmations très fermes dont il a été l'occasion de sa part, a été pour les chefs de file de la minorité locale un encouragement et un stimulant d'une portée extraordinaire. Tous ceux avec qui nous en avons causé ont qualifié l'événement d'historique et de hautement significatif.

Une bienvenue enregistrée

Mais, pour revenir à la réaction de la majorité anglaise, répétons que le chef politique québecois a été reçu ici de façon extrêmement courtoise. Au banquet que lui a offert le Board of Trade, ce courant de sympathie était particulièrement évident. Tout d'abord, le président de cet organisme, M. J. C. Finlay, qui ne parle pas français, avait imaginé un truc fort original pour présenter son hôte. Il avait fait enregistrer sur disque ce qui paraissait, à premier vue, comme une répétition où un professeur francophone lui apprenait à prononcer un certain nombre de phrases en français à l'adresse de M. Lesage. Le présumé élève parvenait à prononcer admirablement bien tous ces mots, qui étaient d'ailleurs très aimables, mais l'"élève" était aussi français que le "maître", les deux étant des annonceurs, à ce qu'on nous a dit, de la radio française de la Saskatchewan. M. Lesage a paru goûter l'origi-

Voir LESAGE en page 59

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUSQU'A 9 H. P.M
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

Aujourd'hui venez acheter d'avance

VENTE 93EME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Vous pourriez gagner une LINCOLN CONTINENTAL 1966 (valant $8,500) ou une FORD CUSTOM 1966 sedan 4 portes (valant $3,200)

Les autos représentées ici sont des modèles 1965. Ceux de 1966 sont tellement nouveaux que nous ne pouvons les reproduire au moment de publier.

Règle établie de la Vente 93e Anniversaire

Rabais 20% à 50%

Chaque article vous est offert avec au moins 20% de rabais sur son prix régulier. Beaucoup d'autres articles vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Il s'agit de marchandises neuves et de première qualité. Les exceptions à cette règle sont clairement indiquées dans notre publicité... Economisez maintenant... Achetez tout ce dont vous avez besoin durant notre Vente 93eme Anniversaire.

RABAIS 14.98 à 34.98

Aubaine sensationnelle à ne pas manquer !

Pardessus d'hiver superbes lainages

• Laine • Tweed • Lainage velours

Tous de luxueux lainages importés d'Angleterre ou canadiens

Rég. 69.98 à 89.98

$55 Ch.

Aucun frais supplémentaires pour rectifications normales

Mens. $6

Rabais 14.98 à 34.98

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson
Taxe payable à l'achat

Rabais de 21% à 38% sur ces beaux pardessus faits au Canada et protégeant contre les rigueurs de l'hiver canadien.

TISSUS : Choix de pure laine, lainage velours, et tweed.

MODELES : Tous sont à la dernière mode : avec revers étroits, manches montées, raglan ou semi-raglan. Poches à rabat ou fendues.

MOTIFS : Tons unis, à chevrons, quadrillés ou à rayures très fines.

COLORIS : Tons moyens à foncés de gris, fusain, bleu, olive ou brun.

TAILLES : du 36 au 46 pour stature moyenne, élancée ou courte.

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES EXECUTEES 842-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME
AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

Mesdames ! L'hiver approche ! Profitez de cette vente intéressante !

GANTS DOUBLÉS IMPORTÉS

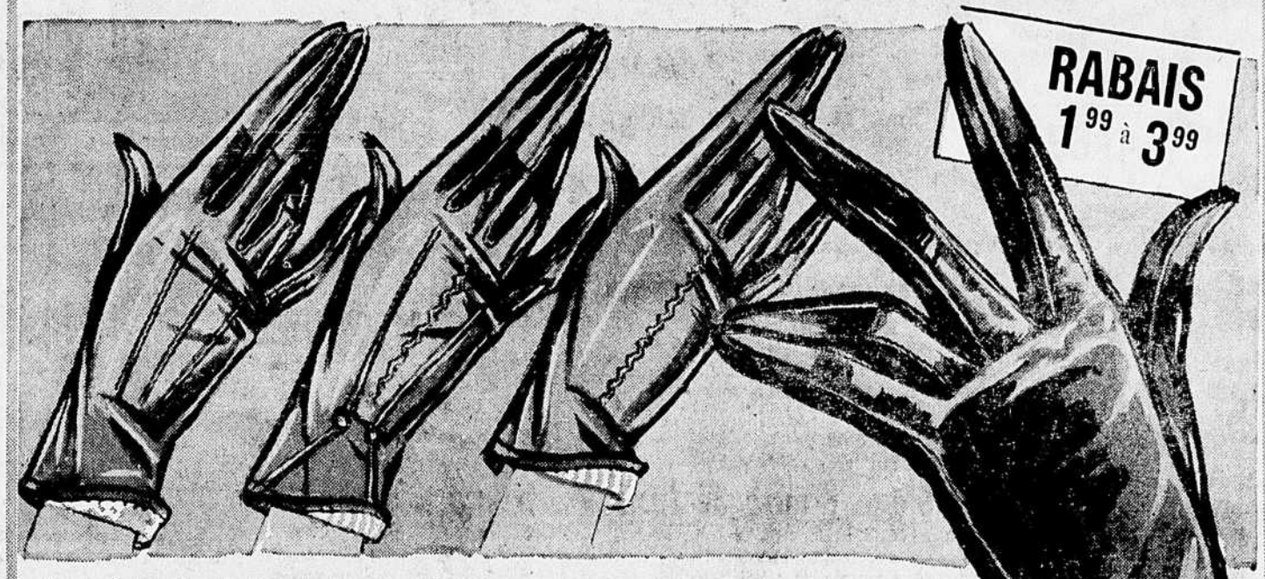

RABAIS 1.99 à 3.99

Gants importés d'Italie, de France, d'Angleterre

Gants cuir importés d'Europe

Chaudement doublés, ils conviennent parfaitement à la rigueur du climat canadien. *Rég. 6.98 à 8.98 pai.*

• Gants courts ou un peu plus longs en cuir glacé, doublés de pure laine tricotée ou de molleton.
• Piqûres apparentes. Choix de noir ou brun.
• Pointures : 6½, 7, 7½ à 8.

Commandes postales ou téléphoniques sur couleurs et tailles seulement. 842-7221

4.99 Pai.

SIMPSON — GANTS POUR DAMES (708) AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

Doublés pure soie ou pure laine !

Gants chevreau glacé importés

A) doublés laine
B) doublés soie
Rég. 10.98
8.77 pai.

C) doublés soie
D) doublés laine
Rég. 14.98
11.88

Gants importés de France, très confortables et doublés de pure soie ou de laine.

A. Gants chevreau 4 boutons. Avec doublure laine tricotée, sans couture. Noir.

B. (non représentés) Gants chevreau 4 boutons doublés de soie. Noir.

C. Gants chevreau 8 boutons. Avec doublure soie. Piqûres apparentes et dessus uni. Noir.

D. (non représentés) Avec doublure laine tricotée. Piqûdes apparentes et dessus uni. Noir.
Pointures : 6 à 8.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842 7221**

SIMPSON — Gants pour Dames. (708) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview — Pointe-Claire

RABAIS 1.60

Bas prix spécial de notre vente Anniversaire

Couvre-chaussures pour enfants

Achetez dès maintenant et profitez de la grande Vente anniversaire Simpson ! Couvre-chaussures en caoutchouc robuste, doublure molleton. Semelles et talons renforcés. Col toison, courroie réglable. Brun. Pointures 9 à 12 et 13 à 3 (sans ½).

Rég. 5.59
3.99 pai.

Comamndes postales et téléphoniques exécutées
842-7221
SIMPSON — CHAUSSURES POUR ENFANTS (722), AU DEUXIEME — AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

Rabais $2 et $3 ! Veste "Club" en tissu melton tout laine

Pour garçons — Rég. 9.99 — **7.99**

Pour jeunes gens — Rég. 12.99 — **9.99**

Tricot aux épaules, bande de taille et poignets d'un effet contrastant. Devant boutons-pression, poches en taillade. Entièrement doublée de satin. Choix de rouge, bleu, noir, vert dans le groupe. Garçons 8 à 18 ans. Jeunes gens 34 à 40.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS ET JEUNES GENS (714), AU DEUXIEME — AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE OUVERT DE 8 H. A.M. 842-7221

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE jusqu'à 9 H. P.M.
FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE jusqu'à 10 H. P.M.

La vente bat son plein!... Hâtez-vous!

VENTE 93ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VOUS POURRIEZ GAGNER une LINCOLN CONTINENTAL 1966 valant $8,500 ou une FORD CUSTOM 4 PORTIERES 1966 valant $3,200

Les autos représentées ici sont des modèles 1965. Ceux de 1966 sont tellement nouveaux que nous ne pouvons les reproduire au moment de publier.

Règle établie de la vente 93e anniversaire

RABAIS 20% à 50%

Chaque article de cette vente est offert avec au moins un rabais de 20% sur son prix régulier. Beaucoup d'autres vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Il s'agit de marchandises neuves et de première qualité... Economisez dès maintenant... Achetez tout ce dont vous avez besoin pendant la Vente 93ème Anniversaire de Simpson.

Tous sont de 1ère qualité. Rabais sensationnel! Marque de réputation internationale!

Chandails marque fameuse

½ Prix

Rég. 8.98 à 29.98

4.49 à 14.99

Faits au Canada, ces chandails sont en pure laine ou laine mixte. Seulement quelques modèles de notre vaste collection sont représentés ici. Vous reconnaîtrez immédiatement la marque fameuse de ces chandails.

A. **"Châton" Cardigan à poils longs**: Tricot chenille pure laine. Rouge, chameau, noir ou jaune. Tailles: petite, moyenne ou grande. Rég. 19.98 **9.99**

B. **"Arlequin" Pull-over à franges**: Pure laine. Col roulé évasé, bordé de franges ainsi que le bas. Manches longues. Rouge, jaune, noir ou blanc. Tailles: petite, moyenne ou grande. Rég. 18.98 **9.49**

C. **"Style Polo" Pull-over à grands carreaux estompés**: Pure laine. Ton or, chameau, brun ou blanc. Tailles: petite, moyenne ou grande. Rég. 16.98 **8.49**

D. **"Chanel" Cardigan "pied-de-poule"**: Pure laine. Ton or, chameau, brun ou blanc. Tailles: petite, moyenne ou grande. Rég. 19.98 **9.99**

E. **"Kufstein" Pull-over chasuble**: De motif scandinave, peut se porter avec ou sans ceinture. Rouge, ton or, chameau, turquoise. Tailles: petite, moyenne ou grande. Rég. 27.98 **13.99**

F. **"Ville-sport" Pull-over**: tricot pure laine et peau d'agneau de Nouvelle-Zélande. Entièrement surpiqué. Devant en daim. Couleurs: brun ou noir. Tailles 34 à 40. Rég. 27.50 **13.75**

Pas de commandes postales ou téléphoniques

SIMPSON, Vêtements Sport (736) Etage des Modes Au troisième. Aussi à Fairview Pointe-Claire

Profitez de ce prix d'avant saison! L'hiver n'est pas loin!

Bottes cuir importées d'Angleterre pour dames

Rég. 25.98 à 32.98

15.99 Pai.

Rabais de 9.99 à 16.99

Vaste choix de bottes pour l'hiver spécialement conçues pour votre confort. Jamais offertes à un prix aussi bas! La collection est immense, seulement quelques modèles représentés. Pointures 5½ à 10 dans le groupe — 6½ à 9 largeur moyenne.

A. Bottillons "cocktail" mi-hauteur en daim brun. Talon illusion.

B. Cuir noir. Semelle en caoutchouc strié. Talons bas.

C. Cuir noir. Talon bas lamellé.

D. Cuir noir. Semelles crêpe. Talons bas.

SIMPSON, Chaussures pour Dames (721) au deuxième. Aussi à Fairview Pointe-Claire

Commandes postales ou téléphoniques pour les modèles A, B, C seulement

842-7221

MOINS QUE ½ Prix

Rég. 1.50

69¢ Pai.

3 pai. pour $2

Marque fameuse! Bas filets-micro!

Bas nylon

- **Tous de première qualité**

Achetez dès maintenant 3 paires de ces magnifiques bas et vous économiserez 2.50! Bas sans coutures de marque fameuse, vendus tous à ½ prix.

- Bas en nylon, filet micro.
- Bas très confortables sans coutures.
- Pointes et talons renforcés.
- Coloris: Beige neutre, "Burnt Amber" (ambre brûlé), "Spicy Brown" (brun épicé), ou "Taupe Mist" (taupe estompé).
- **Pointures 8½ à 11**

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée Aussi à Fairview, Pointe-Claire

Commandes postales et téléphoniques exécutées: **842-7221**

Faites de votre rêve une réalité!

SUPERBES MANTEAUX DE VISON

PRIX SPECIAL D'ANNIVERSAIRE!

Rég. $1495

$1188 ch.

Offrez-vous le luxe d'un merveilleux manteau de vison à ce prix sensationnel. Chaque manteau est magnifiquement travaillé dans des peaux entièrement descendues. Venez voir notre merveilleuse collection de nos plus nouveaux modèles de New York et Paris. Les silhouettes répondent à la mode nouvelle... Dos amples, cols loin du cou et manches pouvant se retourner jusqu'au coude. Une collection hors pair maintenant en vente à ce prix très spécial. Choisissez votre manteau de rêve dans les teintes de: • Vison "foncé d'élevage". • Vison "pastel". • Vison "Dawn".

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

SIMPSON, Salon de la Fourrure (740) Etage des modes au troisième Aussi à FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW - POINTE CLAIRE: 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 58

nalité du procédé autant que son auditoire.

De plus, le président a paru très fier du fait que le passage ici de M. Lesage coincide avec le 60e anniversaire de l'entrée de la Saskatchewan dans la Confédération. Il lui a remis des cadeaux, chapeau et cravate, symbolisant sa participation à cet heureux anniversaire.

Et, si le discours de quarante minutes du premier ministre québécois n'a été ponctué d'applaudissements qu'à deux reprises, il y a lieu de souligner que, à la fin, l'auditoire s'est levé spontanément et, cette fois, l'a applaudi fort longuement. Et s'il n'avait pas été applaudi souvent durant son discours, on l'avait écouté religieusement du commencement à la fin.

Un message presque cruel

Ce silence n'était pas équivoque. On avait voulu comprendre le message que l'homme avait à livrer. Et ce message, il était, pour ces gens, presque cruel. M. Lesage devait leur dire, notamment, que le Québec et le Canada français avait fini de se contenter de concessions symboliques et que, si l'on ne voulait pas que le Canada se désagrège, il fallait dorénavant traiter le groupe de langue française comme un partenaire égal, comme un partenaire auquel on fait suffisamment confiance pour lui permettre de collaborer à l'entreprise commune selon sa philosophie et ses caractéristiques propres.

Et s'il y eut des réactions comme celles que nous avons rapportées plus haut à la suite de sa conférence, beaucoup de ses auditeurs sont allés lui serrer la main et lui redire qu'ils étaient contents de l'avoir reçu et entendu.

D'ailleurs, cette sympathie, au moins pour l'homme, s'est manifestée encore tout au cours de la journée d'hier. Dans la matinée, M. Lesage a visité le musée de Saskatoon dédié à la mémoire des pionniers de l'Ouest canadien, de même que l'université et le barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud.

Pour cette dernière visite, on avait nolisé un avion qui lui a permis de survoler cette magnifique réalisation du génie canadien. Ce barrage, dont la construction est encore récente, fait l'orgueil de cette province.

Durant ces visites, M. Lesage était piloté par le président du Board of Trade, M. Jim Finlay. Il était aussi accompagné d'une couple de ministres du cabinet provincial de la Saskatchewan, du maire de la ville de Saskatoon, M. E. Cole, de plusieurs conseillers municipaux et personnalités du monde des affaires.

Partout, ses moindres gestes retenaient l'attention de ses hôtes qui s'empressaient autour de lui. On voulait tout lui expliquer et, d'ailleurs, M. Lesage, en hôte parfait, s'intéressait à tout. Cette tournée à travers la ville et dans la campagne environnante aura servi à accroître le prestige que ses premiers contacts lui avaient valu.

Hold-up de $6,000 à la Caisse populaire de St-Pie de Bagot

La Sûreté provinciale recherche activement deux cagoulards qui ont pris la fuite avec une somme d'environ $6,000, hier midi, après avoir perpétré un hold-up à la Caisse populaire de St-Pie de Bagot, à environ 50 milles à l'est de la métropole.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Après leur forfait, les bandits se sont enfuis dans une Buick noire, de modèle récent.

Ils ont pris la direction de St-Paul d'Abbotsford et, tandis que les policiers élevaient des barrages sur les routes de la région, ils ont, semble-t-il, longé la rivière Richelieu en direction de St-Ours, et ils ont ensuite déjoué les policiers en empruntant la route transcanadienne.

Cambriolage dans un hôtel de Maple Grove

MAPLE GROVE. (J.-D. G.) — Le détachement de Valleyfield de la Police provinciale enquête présentement sur une série de vols par effraction perpétrés au cours des dernières semaines dans la région. Hier matin, un autre cambriolage était signalé à l'hôtel Orchard House, à Maple Grove, des individus s'étant emparés d'un montant d'environ $4,000 en argent et en marchandises. Les limiers s'attendent toutefois à des arrestations prochaines, puisque la similitude est marquante entre ce dernier forfait et la série de délits commis depuis peu dans les établissements de Maple Grove et de Ville de Léry, notamment au restaurant Casse-croûte, visité à quatre reprises en l'espace de quelques mois.

Excursion de pêche funeste

MANIWAKI. (PC) — Un Américain de 41 ans, qui était en voyage de pêche sur un lac isolé sis à 90 milles au nord de Maniwaki, s'est noyé dimanche lorsque son canot a chaviré.

Il s'agit de M. Francis William Fertal, domicilié à Dallas, en Pensylvanie. Son corps a été repêché au cours de la journée de lundi.

Demandes de renseignements

La National Geographic Society répond chaque année à environ 12,500 questions et demandes de renseignements.

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartiers Ahuntsic — Rue James Morrice, Nos 10,860-10,862. Lot No 328-366, terrain 37.5' x 80 pds. Lorenzo Proteau à Pierre Laberge, $30,000.00 — 1855596.

Rue James Morrice, Nos 10,850-10,852. Lot No 328-365, terrain 37.5' x 80 pds. André Ouimet à Pierre Laberge, $30,000.00 — 1855597.

Rue Sackville, Nos 10,554-10,556. Lot No 127-528, terrain 25 x 100 pds. Maurice Boily et al à Julien Langlois et uxor, $23,000.00 — 1855693.

Rue Sackville, Nos 10,560-10,562. Lot No 127-527, terrain 25 x 100 pds. Maurice Boily et al à Maurice Laurin, $23,000.00. — 1855694.

Mercier — Rue Haig, No 3285. Lot No 325-735. Robert J. Delaney à Nicodemo Minasi, $8,500.00 — 1855669.

Montcalm — Rue Papineau, Nos 6261-6263. Lot No 211-151, terrain 20 x 57 pds. Mme Joseph Poulin à Roland Chalifoux Ltée, $12,000.00 — 1855537.

Rue Marquette, No 8230. Lot No ½ ind de 483-287, 288. Mme Guy Girard et al, es-qual, à Hertel Thibault, $1.00 et considérations — 1855633.

Préfontaine — Rue Bourbonnière (vague). Lot No 18-681. Girard Simard et uxor à Louis Ph. Tremblay, $6,000.00 — 1855470.

St-Louis — Coin S.O. St-Dominique et Guilbaut. Lot No Pt 993, 991, 992, etc. La Cité de Montréal à The Finance and Extension Board of The Montreal Presbytery, The United Church of Canada, $33,142.00 — 1855552.

Villeray — Rue Boyer, No 7459. Lot No 488-402, terrain 25 x 114 pieds. Henault Ethier à Giuseppe Qualizza, $10,500.00 — 1855590.

Ville D'Anjou — Rue Goncourt, Nos 7171-7173. Lot No 434-297, terrain 38 x 90 pds. Iberia Construction Inc. à Stanley Kulakowsky, $32,700.00 — 1855681.

Ville Baie d'Urfé — Picardy Road, No 18. Lots Nos 324-33, 325-140. Denis R. Gillson à John N. Pretty, $24,500.00 — 1855441.

Ville Pointe-Claire — Michigan Avenue, No 100. Lot No 51-1-64, terrain 75'5' x 89.25'. Mme William H. Payne à Gerard Marshall, $13,500.00 — 1855438.

Ville Pierrefonds — Rue Aragon, No 13200. Lots Nos 110-47, 112-25. Donatien Duval à Eric G. T. Fisher, $18,600.00 — 1855501.

Rue Plaisance, No 12,857. Lot No 105-59. Les Entreprises Roger Pilon Inc. à Charles de Hen Au, $17,792.16 — 1855758.

Rue Pavillon, No 12,487. Lot No 87-119. Les Entreprises Roger Pilon Inc. à Harold G. Folliott, $10,001.76 — 1855761.

Ville Pointe-aux-Trembles — Rue Bellerive, Nos 15,665-15,667. Lot No 229-12-1 à 3. Jean H. Deslauriers, es-qual, à Clément Bélanger, $15,000.00 — 1855687.

Rivière-des-Prairies — Chemin public (vague). Lot No Pt 119, terrain 11,250 en sup. Trevi Land Corporation à Antonio Pistilli, $2,375.00 — 1855671.

Chemin public (vague). Lot no Pt 31-409, 31-410, 414, terrain 252 pds en sup. La Cité de Montréal-Nord à Mme Oscar Thériault. $1.00 et considérations — 1857065.

D'Outremont — Rue Lajoie, no 1245. Lot no 35-693. J.-Alphonse Lemay à Gaspar Chrenko et uxor, $62,000.00 — 1857-271.

Pierrefonds — Imperial Crescent, no 4405. Lot no 169-20, terrain 9,287' pds en sup. Montreal Trust Company à Central Mortgage and Housing Corporation. $17,047.00 — 1856-982.

Pointe-aux-Trembles — Deuxième Avenue, nos 729 à 733. Lot no 93-182, 183, terrain 52 x 100 pds. Leslie Janega à Raymond Houle. $22,000.00 — 1857064.

Chemin public. 185-275. Roywood Realty Inc. à Raymond Bermingham. $1,557.50 — 1857-272.

Rivière-des-Prairies — 5e Avenue (vague). Lot no 160-839, 974 à 982. La Cité de Montréal à Jean Serbyn. $500.00 — 1859238.

St-Léonard de Port Maurice — Rue Denoue, nos 7170-7172. Lot no 426-698, terrain 43 x 83 pds. Michael P. Pepkowski à Ross Yu. $27,000.00 — 1857306.

Quartiers — Ahuntsic — Boul. Perras. Lot No Pt 37-601, terrain 26.13 x 89.5 pds. Les Placements Port-Royal Inc. à Claude Quintal et al, $7,500.00 — 1856197.

Montcalm — Rue Marquette, Nos 8001 à 8005. Lots Nos Pt 482-376, 483-448, etc., terrain 28.6 x 83 pds. Salvatore Feola à Luigi Giglione, $26,000.00 — 1856578.

Notre-Dame-de-Grâces — Avenue Hingston, No 4007. Lots Nos Pt S.E. 168-810, 809, terrain 25.2 x 92.6 pds. George Vary à Stephen B. Seres, $14,-500.00 — 1856428.

Rosemont — Rue Orléans. No 5209. Promesse de vente. Lots Nos 183-82, 83. Percy Amsden à John Kesik, $8,300.00 — 1856429.

St-Edouard — Rue de St-Vallier, Nos 6294-6296. Lot No ½ 8-511, terrain 25 x 100 pds. Adélard Dulude et uxor à Gérard Joly, $14,400.00 — 1856352.

St-Paul — Rue Mazarin, Nos 6420-6422. Lot No 3616-193. Vincenzo Sabella à Mme Occegionero Felice, $29,000.00—1856478.

Villes — Beaconsfield — Rue Manresa Court. Lots Nos 25-740, 202-5, 25-743, terrain 11,-403.90 pds en sup. Anvil Building Corp. à Jean-Louis Caza, $25,000.00 — 1856181.

Dollard-des-Ormeaux — Chemin public. Lots Nos 255-3 à 7, etc. Telin Limited à Les Entreprises Roger Pilon Inc., $72,-609.50 — 1856456.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUSQU'A 9 H. P.M
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

VENTE 93ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Vous pourriez gagner une LINCOLN CONTINENTAL 1966 (valant $8,500) ou une FORD CUSTOM SEDAN 4 PORTES 1966 (valant $3,200)

Les autos représentées ici sont des modèles 1965. Les modèles 1966 sont tellement nouveaux que nous ne pouvons les reproduire au moment de publier.

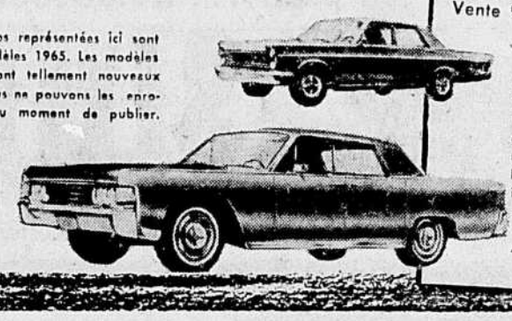

Règle établie de la Vente 93ème Anniversaire

RABAIS 20% A 50%

Chaque article vous est offert avec au moins 20% de rabais sur son prix régulier. Beaucoup d'autres articles vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Il s'agit de marchandises neuves et de première qualité. Les exceptions à cette règle sont clairement indiquées dans notre publicité... Economisez maintenant... Achetez tout ce dont vous avez besoin durant notre Vente 93ème Anniversaire.

SPÉCIAUX 9h. A.M.

En vente à partir de 9h.a.m. jusqu'à épuisement du stock
Egalement en vente à Fairview-Pointe Claire à partir de 9h.30 a.m.
Pas de Commandes Postales ni Telephoniques sur ces speciaux

POUR DAMES

BAS NYLON IMPARFAITS, entièrement diminués. 15 et 20 deniers dans le groupe. Beige seulement. Point. 8½ à 11. Imp. de qualité. Rég. $1 — Pai. **18¢**
SIMPSON — BAS POUR DAMES (776), AU SOUS-SOL

MANTEAUX TOUT TEMPS POUR DAMES, confection canadienne. En popeline. Modèle reversible, ou à doublure matelassée montée sur glissière, dans le groupe. Beige, bleu, rouge, marine ou quadrillé noir et blanc. Tailles 8 à 20. Orig. 29.98 — Ch. **14.99**
SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (778), AU SOUS-SOL

VESTES D'AUTO EN POPELINE. 50 seulement. De fabrication canadienne. Modèle avec un capuchon. Reversible en beige. Choix de coloris: rouge, marine ou brun. Tailles 8 à 18. Orig. $25 — Ch. **$7**
SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (778), AU SOUS-SOL

CREPE RAYONNE POUR ROBES. Moins que ½ prix! 44 po. de largeur. Noir ou marine. Lavable main, infroissable. Rég. 1.98 — Ver. **69¢**
SIMPSON — TISSUS (727), AU QUATRIEME

ROBES D'AUTOMNE. La plupart moins que ½ prix! 100 seulement. Très jolies robes importées en laine double effet de soie. Grand choix de tons foncés imprimés. Tailles 10 à 18. Rég. 16.98 à $23 — Ch. **9.99**
SIMPSON — ROBES POUR DAMES (734), AU TROISIEME

FUSEAUX EN WORSTED 100% LAINE POUR ADOLESCENTES, de marque connue. Bleu, brun, gris, noir. Tailles 8 à 14x. Rég. 10.98 ch. **5.49**
SIMPSON — LA BOUTIQUE DE MADEMOISELLE (735), AU TROISIEME

SOUTIEN-GORGE COURT "RAYE" EN COTON, bonnets à piqûres circulaires, côtés et dos élastique. Blanc seulement. A, 32-36; B, 32-38; C, 32-38; D, 32-40 dans le groupe. Rég. $5 et $6 — Ch. **1.99**
SIMPSON — VETEMENTS DE BASE (785), AU SOUS-SOL

POUR LE FOYER

NYLON 3 BRINS, 15 coloris. Rég. 45¢ — 4 pelotes de 1 once pour **99¢**
SIMPSON — LAINE ET OUVRAGE DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

LAINE 3 BRINS IMPORTEE POUR BEBES, rose seulement. Rég. 55¢ — Pelote 1 oz — Ch. **27¢**
SIMPSON — LAINE ET OUVRAGE DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

PLAFONNIERS A POULIE — 2 LUMIERES, choix de noir ou blanc. Rég. 15.98 — Ch. **9.98**
SIMPSON — LAMPES (754), AU QUATRIEME

STORES PLASTIQUE MOTIF EN RELIEF, 200 seulement. Lavables. Tons blancs.

30"	36"	42"	48"
Rég. 2.49	Rég. 2.69	Rég. 3.49	Rég. 4.49
Ch. 1.97	Ch. 1.97	Ch. 2.57	Ch. 3.87

SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES (753), AU QUATRIEME

DINETTE METAL 5 OU 7 PIECES, en blanc antique. Rég. 129.98 à 139.98 — Ens. **69.99** et **79.99**
SIMPSON — MEUBLES (769), AU SIXIEME

TAPIS PELUCHE COTON LAVABLE. 95 seulement. Entièrement lavables. Rose, vert, lilas foncé, bleu, blanc, cacao, bois de Santal. Approximativement 24 x 36 po. Rég. 5.98 — Ch. **3.79**
SIMPSON — TAPIS (750), AU QUATRIEME

TENTURES ASSORTIES POUR CHAMBRE A COUCHER, 70 pai. seulement. Coton ou rayonne dans un choix de motifs, de couleurs. Env. 44 po. x 90 po. Rég. 6.98 à 14.98 — Pai. **2.99**
SIMPSON — LINGE DE MAISON (751), AU QUATRIEME

PROJECTEUR ARGUS 538 35mm POUR DIAPOSITIVES, modèle semi-automatique, marche avant et arrière. Rendement de 500 watts, plateau pour 60 diapositives. Prix spécial **48.88**
SIMPSON — APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (704), AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR HOMMES

SOULIERS POUR HOMMES — ½ PRIX, 150 paires seulement. Fabrication canadienne. Cuir souple, trépointe Good Year, semelle et talon cuir. Semi-bottillons et souliers de loisir dans le groupe. Noir. Point. 7 à 11 (avec ½). Rég. 6.49 — Pai. **3.24**
SIMPSON — SOULIERS POUR HOMMES (787), AU SOUS-SOL

COMPLETS TOUT LAINE POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Moins que ½ prix! 100 seulement. De notre stock régulier. Motifs et tons unis — bleu, gris, vert, brun, fusain. 36 à 46 dans le groupe. Rég. 49.99 — Ch. **$19**
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790), AU SOUS-SOL

PANTALONS 100% LAINE POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Entre-jambes double. Résistent au froissement. Tons de gris à la mode, gris moyen, gris fusain et aussi noir. Tailles 29, 30, 31. Frais supplémentaires pour modifications. Rég. 12.98 — Ch. **$5**
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

COUVRE-CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC NOIR. Moins que ½ prix! 200 paires seulement. Glissière devant, doublure filet. Hauteur 6 ou 10 pouces. Pointures 6 à 12 dans le groupe. Rég. 4.98 — Pai. **1.98**
SIMPSON — CHAUSSURES POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

POUR ENFANTS

PANTALONS DE NEIGE NYLON/COTON, 175 seulement. Bretelles, genoux doubles. Doublure matelassée. Brun, marine, vert loden dans le groupe; 4 à 6x. Rég. 3.98 — Ch. **1.49**
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

$5 PAR MOIS = $60 DE CREDIT

Mais oui... vous pouvez acheter jusqu'à 12 fois le montant de votre paiement mensuel avec le compte courant renouvelable Simpson.

Vous décidez du montant que vous pouvez payer par mois et votre crédit est immédiatement établi pour un montant 12 fois plus grand.

Voici comment fonctionne votre Compte Courant Renouvelable

VOUS PAYEZ PAR MOIS FRAIS DE SERVICE COMPRIS	$5	$10	$15	$20	$25
VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A	$60	$120	$180	$240	$300

Pour tous renseignements, composez **842-3241, poste 884**
SIMPSON — BUREAU DE CREDIT AU SEPTIEME, AUSSI A FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE

Profitez de notre Vente Anniversaire! Achetez-en plusieurs!

Chemises à rayures

● *Rabais de 2.96 sur chaque chemise* ● *Broadcloth 2 brins d'Angleterre*

Broadcloth 2 fils d'Angleterre, rayures tissées. Coupe impeccable pour un ajustement parfait permanent.

- Coton "Sanforized" et mercerisé pour un fini lustré.
- Modèle à col "fused" pointes courtes, manchettes françaises.
- Rayures — tons de bleu, gris, tan, vin.
- Encolures: 14 à 17; manches 32 à 35.

	Encolures						
	14	14½	15	15½	16	16½	17
32	×	×	×	×			
33	×	×	×	×	×	×	×
34		×	×	×	×	×	×
35			×	×	×	×	×

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

Rég. 7.95

5.99 ch.

Commandes postales et téléphoniques exécutées
842-7221

Achetez-en 3 paires!

Chaussettes longues

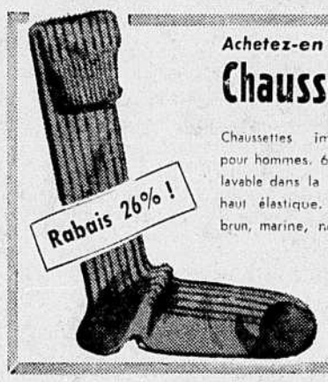

Chaussettes importées d'Angleterre pour hommes. 65% laine, 35% nylon, lavable dans la machine. Côtelé 6 à 3, haut élastique. Fusain, gris moyen, brun, marine, noir. Point. 10½ à 12.

Rég. 1.75

1.29 pai.

3 pai. 3.69

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE AUSSI A FAIRVIEW

Rabais $1! Pour hommes!

Pyjamas flanellette

Chauds pyjamas en douce flanellette, de confection canadienne. Col cranté, poche de poitrine. Pantalon de coupe ample, cordon coulissant. Rayures et motifs en tons de bleu, tan, vin, vert. Tailles A, B, C, D et E.

Rég. $5

3.99 ch.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

Jamais offerts à un aussi bas prix! Choix de 3 modèles!

Chauds pyjamas et polojamas

● **Pour garçons. Un seul bas prix! Des pyjamas et polojamas que vous paierez plus cher après cette vente.**

A. Broadcloth coton — Lavable, "Sanforized". Taille élastique. Motifs sur fond bleu, gris, vin. Pour 6 à 18 ans.

B) Douce flanellette — Lavable, "Sanforized". Taille élastique. Bleu, gris, vin. Pour 6 à 18 ans.

C) Polojamas lavables, résistent au rétrécissement. Taille élastique, braguette. Bleu, rouge, vert; P.M.G. et TG.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715), AU DEUXIEME — AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

Rég. 3.50 à 3.98

2.79 ch.

Solde géant! Souliers superbes! Modèles de la saison!

SOULIERS CUIR POUR HOMMES

● **Solde géant! Plus de 2,300 paires en vente! Modèles de la saison!**
● **Fabrication par des experts canadiens. Cuir de la plus fine qualité**

Pour hommes et jeunes gens! Rabais de 6.99 sur souliers de cuir fabriqués par l'un des manufacturiers les plus renommés. Empeignes cuir lisse ou grenu; plusieurs en simili-lézard/veau. Rabais 6.99. Noir ou brun. Point. 6 à 12, largeurs B,C,D et E dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — CHAUSSURES POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME, AUSSI A FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE

Rég. 12.98

5.99 pai.

RABAIS 6.99

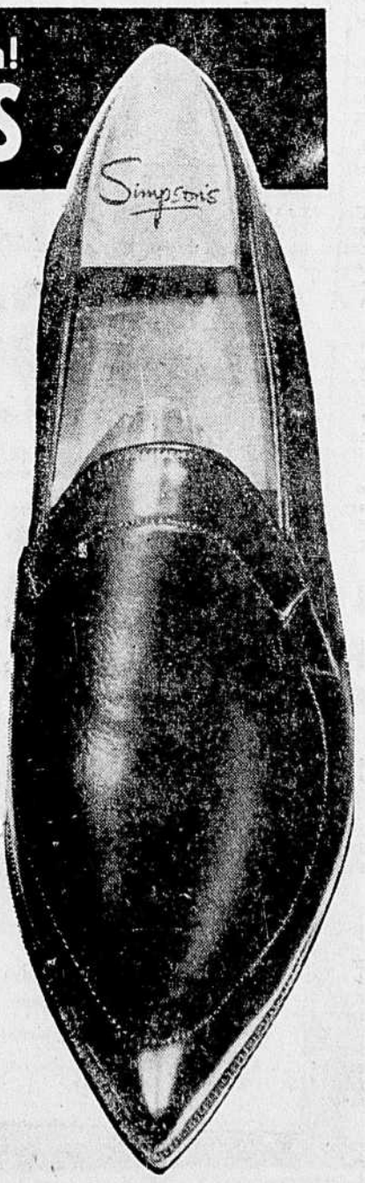

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE: 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DE 8 H. A.M. 842-7221

CAHIER No 5 / PAGES 61-76 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 219

A New York la crise des journaux s'envenime

NEW YORK. (AFP-UPI-PA) — Les négociations ont repris aujourd'hui entre la Guilde des journalistes et les représentants du "New York Times", mais la menace de grève d'un second syndicat, celui des messageries, a mis fin à tout espoir de voir le conflit se terminer rapidement.

Ce conflit, qui dure maintenant depuis sept jours, prive la ville de New York de ses plus importants quotidiens.

Les médiateurs doivent rencontrer aujourd'hui également les dirigeants du syndicat des expéditeurs qui a donné hier l'avertissement que ses 875 membres, répartis dans les sept journaux, ne retourneraient pas au travail même si le conflit était réglé au Times.

Le geste du syndicat des expéditeurs est survenu au moment où le négociateur fédéral T. W. Kheel annonçait qu'il avait proposé une formule de règlement aux journalistes et aux dirigeants du Times.

Les expéditeurs, dont le contrat est échu depuis le 31 mars dernier, ont décidé de ne pas rentrer au travail tant qu'une nouvelle convention collective n'aura pas été négociée.

Les quatre questions en litige au "New York Times" portent sur le régime de pensions, l'automatisation, l'atelier fermé et la juridiction de la Guilde. C'est sur la question des pensions que les pourparlers ont échoué hier.

Pendant ce temps trois nouveaux journaux, format tabloid, ont fait leur apparition hier, et les newyorkais privés de nouvelles ont pris les kiosques d'assaut. Il s'agit du "Daily Mirror", "The Herald" et "The New Daily". Un autre nouveau journal doit paraître demain, "A. M." pour la durée de la grève.

Une requête visant à forcer les six quotidiens à reprendre leur publication a été présentée devant les tribunaux par le Syndicat des pressiers de New York. Pour sa part, l'Association des éditeurs a demandé aux tribunaux fédéraux d'assumer la juridiction dans ce conflit, et tard hier, le juge Richard H. Levet a pris la requête en délibéré.

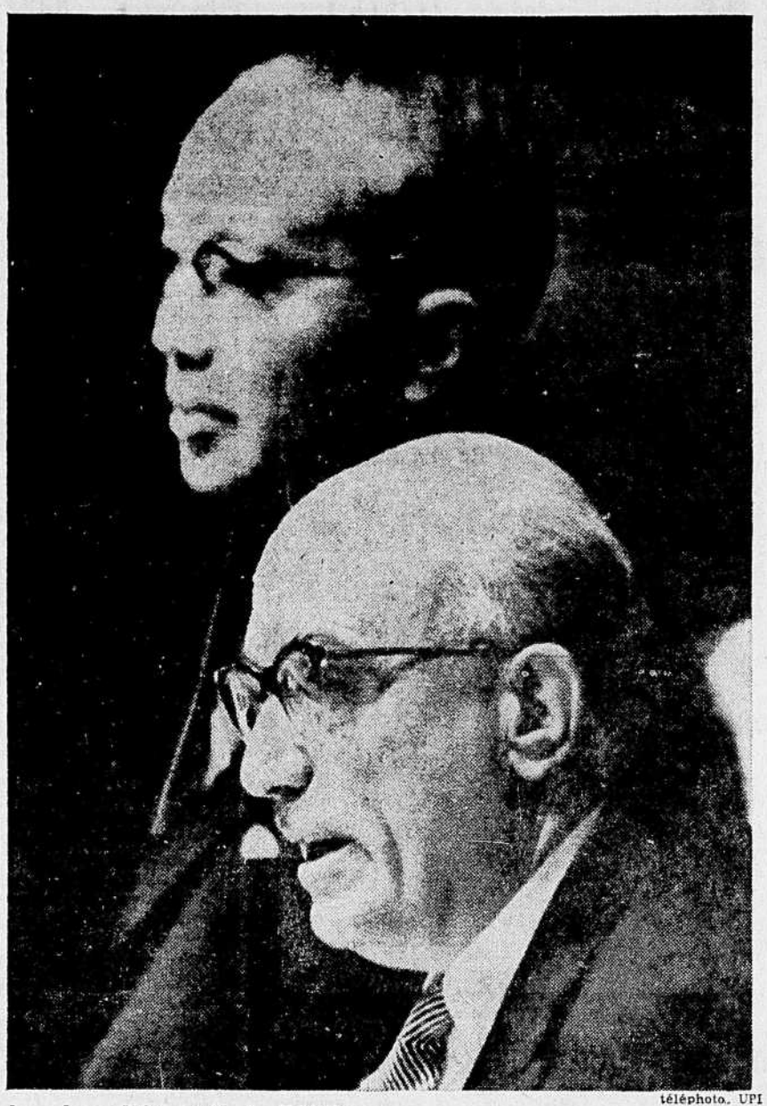

téléphoto. UPI

Les deux "Géants" de l'ONU

M. Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères d'Italie, qui présidera la 20e session de l'Assemblée générale de l'ONU, adresse la parole aux membres de l'organisation après son élection. A l'arrière-plan, le secrétaire général U Thant, qui a présenté son rapport annuel à l'ouverture de cette session.

Amintore Fanfani, président de l'ONU, accueillera Paul VI

NATIONS-UNIES. (AFP, UPI, PC) — C'est par 110 voix sur 112 que M. Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères de l'Italie, a été élu président de la vingtième session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'est ouverte hier à New York. M. Fanfani succède au ministre des Affaires étrangères du Ghana, M. Alex Quaison-Sackey.

Deux délégations se sont abstenues dans ce vote secret et deux voix ont été attribuées à M. Kocha Popovic, ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, qui a retiré sa candidature à la dernière minute. M. Popovic était considéré comme le successeur probable de M. Quaison-Sackey. Il aurait posé ce geste pour "sauvegarder l'unité de l'Assemblée". On croit qu'il a agi ainsi pour deux raisons : par égard pour le pape Paul VI, qui pourra être accueilli par un président italien, mais aussi parce qu'il répugnait à un Yougoslave d'être le candidat officiel de l'Europe de l'Est.

M. Fanfani est le premier italien à présider une session de l'Assemblée générale et le premier président ouest-européen depuis l'élection en 1960 d'un président irlandais, M. Frederick H. Boland. M. Fanfani présidera en français, car l'italien n'est pas une langue officielle de l'ONU. Son élection a été saluée par des applaudissements très nourris.

Appel en faveur de la paix

Dans son discours d'investiture, M. Fanfani a évoqué "les canons qui tonnent en Asie" et souligné qu'il incombe aux membres des Nations unies non seulement de déplorer ces réalités terribles et de multiplier des appels, mais d'agir pour empêcher l'anéantissement de l'espèce humaine. "La défense de la paix est une tâche collective", a dit le nouveau président de l'Assemblée.

L'Assemblée générale élira aujourd'hui les présidents des sept commissions plénières de l'Assemblée.

La Chine populaire

Les représentants de l'Albanie, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo-Brazzaville, de Cuba, du Ghana, de la Guinée, du Mali et de la Roumanie, qui ont demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'une question intitulée "rétablissement des droits légitimes de la Chine populaire aux Nations unies", ont soumis hier un aide-mémoire dans lequel ils déclarent qu' "il est faux que la république populaire de Chine refuse toute coopération internationale et se proclame l'ennemi irréconciliable de tous les pays qui ne partagent pas son idéologie".

Les Etats que nous représentons, ajoutent les auteurs de l'aide-mémoire, sont en mesure de contredire ces allégations. Bien qu'ils aient des systèmes politiques, économiques et sociaux différents, ils maintiennent cependant des relations amicales avec la Chine. En outre, la Chine, disent-ils, a toujours pleinement respecté l'indépendance et la dignité des autres pays.

Les dix gouvernements relèvent le paradoxe qu'il est absurde de demander à la Chine de respecter des accords dont elle a été exclue.

La guerre sino-indienne n'aura pas lieu, Pékin ayant en fait levé son ultimatum

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP, PA, UPI) — La guerre des nerfs sino-indienne, qui a duré cinq jours, est finie et l'affrontement qui se préparait au Sikkim a été évité. Tel est le sentiment répandu dans les milieux militaires indiens, comme dans diverses capitales étrangères, après l'annonce par la Chine que les Indiens auraient démantelé leurs fortifications aux confins du Sikkim et du Tibet.

Cette annonce équivaut, en fait, à un retrait de l'ultimatum qui avait déjà été prolongé de trois jours et qui devait expirer à minuit ce soir.

Aucun nouvel incident ne s'est produit depuis hier soir entre soldats indiens et chinois. Ces derniers n'ont cependant pas encore levé le camp à la frontière sino-indienne, où les deux armées se font face.

"Invention pour sauver la face"

Les autorités indiennes pour leur part ont qualifié de "grossière invention pour sauver la face" les allégations chinoises selon lesquelles les Indiens ont démantelé leurs installations militaires au Sikkim. Les troupes indiennes, a affirmé un porte-parole militaire, ne sont pas entrées au Tibet comme le prétendent les Chinois et si une fortification a été démolie quelque part sur le versant chinois de la frontière, elle l'a été par les Chinois eux-mêmes.

Lorsque le premier ministre Shastri a évoqué les allégations chinoises selon lesquelles l'Inde se serait subitement inclinée devant l'ultimatum chinois, des ricanements retentirent au Parlement indien. Ces allégations, a précisé le premier ministre, sont "le fruit de leur imagination".

Au sujet des "actes de provocation" de la Chine sur la frontière, M. Shastri a précisé : "Nous sommes fermement résolus à relever ce défi lancé à notre liberté." Les troupes indiennes, a-t-il ajouté, ont reçu l'ordre de "résister aux incursions".

M. Shastri a enfin exprimé l'espoir que la Chine "répondra à notre appel en faveur d'un retour à la paix afin d'éviter une crise internationale".

A Moscou, par ailleurs, on considère que le principal résultat de l'ultimatum chinois est d'avoir détourné l'attention mondiale au profit de la Chine. Ainsi, estime-t-on, Pékin a démontré à peu de frais qu'il n'est pas "réaliste" de vouloir compter sans la Chine dans les affaires mondiales.

La version chinoise

Voici le texte du communiqué de "Chine nouvelle" annonçant le démantèlement :

"Le gouvernement indien a vainement tenté, au cours des jours précédents, de détruire les preuves matérielles de ses crimes et d'échapper à la responsabilité de ses incursions et de l'édification de nombreux ouvrages militaires en territoire chinois.

"A Jelep La, les troupes indiennes infiltrées ont hâtivement démoli, en profitant de la nuit, leurs ouvrages militaires, tout en laissant cependant des traces de ces ouvrages sur le terrain.

"A Cho La, où des ouvrages avaient été également construits par les troupes indiennes, ces dernières se sont enfuies dès le lendemain de l'envoi de la note chinoise au gouvernement indien, sans démolir les ouvrages et sans emporter leurs installations téléphoniques.

"A Tungchu La et à Natu La, les troupes indiennes se sont maintenues jusqu'aux 19 et 20 septembre; elles se sont enfuies au cours de la nuit et à l'aube, après avoir vu les troupes chinoises s'approcher des ouvrages militaires."

"Toutes les troupes indiennes infiltrées dans ces quatre passes de la frontière se sont enfuies, et l'armée chinoise contrôle complètement les emplacements de leurs installations militaires", conclut l'agence.

Radio-Pékin a par ailleurs précisé que l'Inde avait démantelé chacune des 56 installations militaires édifiées en territoire chinois.

"Profonde surprise" à Washington

Dans la capitale américaine, l'annonce faite par Pékin du démantèlement a causé une profonde surprise. On estime que cette annonce tend à confirmer, en tout état de cause, l'opinion généralement exprimée depuis l'ultimatum chinois à l'Inde que les communistes n'iraient pas jusqu'au bout de leur menace, et que leur "manoeuvre" ne constituait qu'un élément dans la guerre des nerfs menée contre l'Inde.

Vietnam: les militaires américains veulent utiliser le gaz lacrymogène

SAIGON. (AFP) — Les autorités militaires américaines de Saïgon ont officiellement demandé au département de la Défense à Washington d'autoriser l'utilisation de gaz lacrymogènes au cours d'opérations militaires au Vietnam, apprend-on de bonne source.

Cette demande a été présentée il y a deux semaines par l'intermédiaire du commandement en chef américain de la zone du Pacifique à Hawaii. Elle devrait actuellement être l'objet d'examens à Washington tant au département de la Défense qu'au département d'Etat et à la Maison blanche.

On se rappelle en effet que l'utilisation de gaz "nauséeux" du type CN-3 (vomitifs) en mars dernier contre des unités Vietcong avaient provoqué de violentes protestations dans le monde entier et notamment dans des pays traditionnellement alliés des Etats-Unis. Ces gaz fournis par les Américains avaient été utilisés par des troupes gouvernementales vietnamiennes.

Depuis, des ordres stricts avaient été donnés aux troupes américaines et vietnamiennes interdisant l'utilisation au cours d'opérations militaires de gaz quels qu'ils soient.

Les pleurs plutôt que la mort

Les unités de combat américaines continuaient, malgré tout, à recevoir leur approvisionnement normal de grenades à gaz lacrymogènes "CN" pour être employées uniquement en cas de manifestations de rues, contre des civils.

Toutefois, le 5 septembre dernier, un porte-parole militaire américain révélait qu'un officier des "marines", le lieutenant-colonel Leon Utter, avait donné l'ordre à ses troupes, lors d'une opération de nettoyage autour de Qui Nhon, d'utiliser des grenades lacrymogènes pour faire évacuer une cave profonde où s'étaient réfugiés, mélangés, 390 civils dont des femmes et des enfants et 20 Vietcongs. Quarante-huit grenades avaient été utilisées. Les civils et les Vietcongs, en pleurs, sortirent bientôt de la cave et ces derniers furent faits prisonniers.

Selon l'expression d'une revue américaine, l'officier américain avait choisi les "pleurs" plutôt que la "mort". Il aurait pu en effet, observait-elle, utiliser des explosifs pour enterrer vivants les réfugiés dans la cave ou encore utiliser des grenades ou des lance-flammes.

On révèle cependant que des forces américaines fouillant la jungle à une quarantaine de milles de Saïgon ont découvert un hôpital vietcong déserté, pouvant abriter 200 malades dans 25 bâtiments parfaitement camouflés. Des salles de chirurgie étaient installées, disposant d'importants stocks d'instruments et de médicaments. Des caves et des tunnels faisaient partie de l'ensemble sanitaire. A côté de l'hôpital, une fabrique de munitions, elle aussi abandonnée depuis peu, a également été découverte.

Cependant, des bombardiers stratégiques B-52 venus de Guam ont bombardé des concentrations vietcongs à 25 milles seulement de Saïgon, dans le "triangle de fer", région boisée au sud de Ben Cat, où des unités de parachutistes américaines, australiennes et néo-zélandaises sont engagées depuis une semaine dans une vaste opération de nettoyage.

Trois nouvelles attaques ont été effectuées ce matin par l'aviation américaine contre le Nord-Vietnam. 16 chasseurs bombardiers ont bombardé dès le lever du jour trois ponts situés à une soixantaine de milles au nord de la zone démilitarisée. Les avions américains ont rencontré une dca intense mais tous les appareils ont regagné leur base.

On révèle par ailleurs que le nombre des attentats terroristes au cours de la semaine écoulée dans Saïgon et sa banlieue est le plus élevé qui ait été enregistré: 40 actes de terrorisme ont été signalés pendant la période du 11 au 18 septembre, alors qu'on n'en relevait qu'une moyenne de deux par semaine durant le mois d'août. Il s'agit pour la plupart d'attentats à la grenade dirigés contre des policiers.

Le vade-mecum des "G.I.s"

SAIGON, (AFP)—Désormais, les militaires américains servant au Vietnam devront respecter neuf "commandements",

Selon le désir exprimé par le général Westmoreland, ils seront "invités" à toujours avoir sur eux un petit carton imprimé de neuf centimètres sur six frappé aux armes du MAC —V — Military Assistant Command-Vietnam — qui déclare :

1. Rappelez-vous que vous êtes des invités ici ; ne demandez rien, ne recherchez pas un traitement privilégié.
2. Mêlez-vous au petit peuple, comprenez sa vie, apprenez sa langue et respectez ses lois et coutumes.
3. Soyez polis et respectueux dans vos rapports avec les femmes.
4. Faites-vous des amis parmi les soldats et les gens du peuple.
5. Donnez toujours la priorité aux Vietnamiens.
6. Soyez sur vos gardes et prêts à réagir en militaire.
7. N'attirez pas l'attention par un comportement bruyant, brutal ou différent de celui des autres.
8. Evitez de vous mettre à l'écart du peuple en faisant étalage de votre richesse ou de vos privilèges.
9. Avant tout, vous êtes membre des forces armées américaines engagées dans une mission difficile, responsables de toutes vos actions, en service comme en privé.

Faites ainsi honneur à vous-mêmes et aux Etats-Unis.

Johnson : la tâche no 1, le contrôle des armes-H

WASHINGTON. (AFP) — Le président Lyndon Johnson a affirmé que la "prévention de la prolifération des armes nucléaires constitue l'une des tâches les plus importantes de notre époque".

Cette déclaration est contenue dans un message présidentiel au congrès de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui se tient actuellement à Tokyo.

Cet organisme a l'obligation solennelle, a poursuivi M. Johnson, de "donner au monde l'assurance que l'équipement consacré à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique n'est pas affecté à des objectifs militaires".

Le gouvernement des Etats-Unis, pour sa part, "a pris l'engagement de faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer le succès de l'oeuvre de l'Agence internationale de l'énergie atomique".

Dans son message à cet organisme, le président émet l'espoir que la collaboration internationale dans le domaine nucléaire contribuera notamment à la mise en valeur des régions en voie de développement. M. Johnson a enfin appelé l'atome "la plus grande source de puissance que l'homme ait jamais arrachée à la nature sur la voie de la paix et de la satisfaction des besoins de l'humanité".

La tension persiste en Bolivie

LA PAZ. (UPI, PA) — Une soixantaine de personnes ont été arrêtées hier dans les villes boliviennes de Llallagua et Catavi où un soulèvement armé des mineurs d'étain a fait 32 morts et 105 blessés depuis samedi.

L'arrestation, samedi, de 12 chefs syndicalistes à Llallagua aurait déclenché cette révolte. Les autorités militaires affirmaient hier que la situation était pleinement sous contrôle, mais des voyageurs arrivant à La Paz en provenance des centres miniers ont déclaré qu'une forte agitation régnait en cet endroit et que de nouvelles effusions de sang étaient inévitables.

Après avoir décrété l'état de siège, le gouvernement a avancé de 8 h. à 6 h. p.m. le couvre-feu sévère qu'il avait imposé. Les forces de police ont reçu l'ordre d'abattre toute personne jugée suspecte qu'elles apercevraient dans les rues après cette heure.

Manifestation contre la force interaméricaine à St-Domingue

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Plusieurs centaines d'étudiants dominicains ont manifesté hier devant le palais national à Saint-Domingue, pour obtenir du gouvernement qu'il fasse évacuer six bâtiments occupés par les troupes de la force interaméricaine de paix, dans plusieurs quartiers de la capitale.

M. Hector Garcia-Godoy, président de la République, a reçu une délégation des étudiants dans son bureau et leur a promis d'étudier leur demande et de leur donner sa réponse vendredi.

Les étudiants qui, selon certaines informations, se seraient attaqués au début de la manifestation à la voiture de M. Garcia-Godoy, au moment où celui-ci pénétrait à l'intérieur du palais, se sont ensuite rendus devant une école, située à proximité et occupée par les soldats brésiliens de la force interaméricaine. Aux manifestants, qui leur demandaient de s'en aller, les soldats brésiliens ont répondu en tirant plusieurs coups de feu en l'air et en les dispersant à l'aide de deux bombes lacrymogènes.

Par ailleurs, le colonel Francisco Caamano, ex-président du gouvernement constitutionnaliste, a effectué hier la remise d'une partie des armes en possession de ses troupes au gouvernement provisoire de M. Garcia-Godoy.

Les armes constituant cette première livraison comprendraient un char de combat, cinquante fusils Mauser, plusieurs mitrailleuses, deux canons de marine, quinze mitraillettes, cinq bazookas, plusieurs mortiers ainsi que des munitions et de l'équipement militaire.

Enfin, M. Garcia-Godoy a reçu les chefs syndicalistes de 12 sucreries appartenant à l'Etat, et a pris en considération leur requête en vue de l'expulsion des directeurs de la "Corporation dominicaine du sucre".

L'organisme en question, également étatique, a la direction de tout ce qui a trait au sucre dans le pays. Selon les chefs syndicalistes, la "corporation" ne représente nullement le "climat révolutionnaire" actuel.

G.-B.: le cabinet Wilson compte nationaliser les terrains à construction

LONDRES. (Reuter) — Le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne a annoncé aujourd'hui qu'il compte nationaliser les terrains à construction en vue de mettre un frein à la hausse des coûts du logement.

Dans un Livre Blanc, dont la teneur a été rendue publique aujourd'hui, le gouvernement a annoncé qu'une commission des terrains de construction sera créée et dotée de pouvoirs étendus pour exproprier obligatoirement tout terrain jugé nécessaire à la réalisation de projets d'urbanisme.

Le Livre Blanc déclare également que les personnes qui vendent des terrains en vue de la construction de logements devront payer un impôt spécial, qui pourrait s'élever jusqu'à concurrence de 50 pour cent de la plus-value. Cette mesure sera introduite en vue de mettre un frein à la spéculation foncière et pour s'assurer que la collectivité bénéficie des augmentations des prix des terrains provoquées par la demande de pour de nouveaux logements.

Le projet de nationaliser les terrains à construction est la deuxième mesure d'importance à être proposée par le gouvernement travailliste depuis qu'il a accédé au pouvoir, il y a un an.

La première mesure d'importance, un projet de loi visant à nationaliser les aciéries, a été mise de côté à la suite d'un accueil défavorable et d'un commencement de rébellion au sein du parti travailliste lui-même.

Toutefois, le Livre Blanc insiste que l'adoption d'une législation en vue de la nationalisation des terrains à construction permettra la construction de 500,000 nouveaux logements par année en 1970. Le document reprend à son compte et élargit un programme de contrôle étatique sur la construction introduit, en 1947, par le premier gouvernement travailliste d'après-guerre.

Chez Jean-C. LeBlanc c'est garanti pour longtemps

ÊTES-VOUS COUCHÉS COMME DES SARDINES?

Ne préféreriez-vous pas un sommeil reposant et réparateur?

Voici le fameux matelas "MEDIC" avec sommier-boîte, celui qui vous apporte des années et des années d'un repos bienfaisant, nuit après nuit. Le matelas "MEDIC" est le fruit de longues semaines de recherches et d'expériences afin de vous procurer un confort maximum par la souplesse de ses tissus et sa construction robuste.

Matelas "MEDIC", extra long : 39" x 78" ou 54" x 78", confortable et ferme, garanti pour 10 ans. SPECIAL, les 2 morceaux $99.95

LIT CONTINENTAL
"REST WELL" 39" DE LARGEUR
AVEC PANNEAU DE CHEVET CAPITONNE

Quel confort ! Quelle qualité ! Matelas piqué des deux côtés ; coutil à dessins de fleurs ; centaines de ressorts renforcés dans matelas et sommier-boîte ; pattes solides. Rég. $79.50

PRIX SPECIAL $58.95

AUSSI
Disponible dans les largeurs de 36, 48 et 54 po.

GRATIS : 1 PAIRE de DRAPS et une PAIRE D'OREILLERS avec l'achat d'un MATELAS de QUALITE "MEDIC". EXTRA LONG.

Aussi disponible,
le QUEEN SIZE ..... 60" x 80"
le KING SIZE ..... 78" x 80"

Jean C. Le Blanc
AMEUBLEMENT INC.

Le centre d'ameublement DE LA PLAZA qui vous offe les MEILLEURES AUBAINES

5826 Plaza St-Hubert (à l'entrée de la Plaza) 272-1122
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

avis de DÉCÈS

AUGER (Siméon) — A Ville de Léry, le 21 septembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Siméon Auger, époux de feu Délia Faubert, demeurant au 102, Lac St-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Reid & Fils,
35 boul. Normand,
Châteauguay-Centre
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAYARD (Albina) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Conrad Bayard, née Albina Beausoleil, mère d'Arthur Bayard, de Germaine "Gerry" (Mme Cyril Costley) et grand-mère de Yolande (Mme Gilles Champagne), de Louise (Mme Lucien Leclerc), de Gérald, Robert, Jane-Elen Costley. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Virgine) — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 21 septembre 1965, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Phélix Belisle, née Virgine Perreault, demeurant à Deschambault, mère de M. P. N. Trottier (Rose), garde Béatrice, ses fils Georges, Robert, Damase (pilote de navire), Cyrille, Paul, ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph Deschambault, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Madame PHILIPPE RICHARD

A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde, Cap-aux-Meules, Iles de la Madeleine, le 11 septembre 1965, est décédée à l'âge de 79 ans, Marie Deveau, épouse de feu Philippe Richard. Elle laisse dans le deuil ses fils Théophile et Gaspard, de Montréal; ses filles : Mme Octave Poirier (Hilda), Mme Roméo Cormier (Dérina), Soeur St-Théophile, C.N.D., Mme Paul-Emile Arsenault (Marguerite), des Iles de la Madeleine; Radegonde, Mme Ephrem Boudreau (Rose), Soeur Ste-Marie Jacqueline, I.I., C.N.D., de Montréal; Mme Frank Delaney (Béatrice), de Varennes; sa petite-fille, Soeur Ste-Hilda, C.N.D. (Monique Poirier), et dix-sept autres petits-enfants, sa bru, Mme Théophile Richard et ses cinq gendres. Ses funérailles ont eu lieu le 14 septembre, en l'église Ste-Madeleine de Havre-aux-Maisons.

DECES DU Dr R. O. DESPATIS

A l'Hôpital Royal Victoria, le 15 septembre, est décédé le Dr R. O. Despatis. Né à Montréal, le 14 juillet 1915. Il laisse dans le deuil son épouse, née Gérardine Forget, ses enfants Claude, Pierre et Louise; son père et sa mère, M. et Mme J.-O. Despatis; ses frères Paul, Jean, Jules-Jacques, André; ses soeurs, Mme Jean Ostigny (Cécile), Mme Jean-Charles Gauthier (Irène), Mme Paul Chaurette (Suzanne).

Le Dr Despatis, après ses études classiques au Collège de l'Assomption, obtint son doctorat en médecine de l'Université de Montréal en 1941.

A la suite d'études post-scolaires à l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, il s'adonna à la pratique médicale dans le quartier de Rosemont jusqu'à ces temps derniers.

Le Dr Despatis, membre actif de l'Ordre des Chevaliers de Colomb (4e degré) et médecin attitré du conseil de Maisonneuve depuis plusieurs années, y laisse de nombreux amis.

La dépouille mortelle est exposée au salon Guilbault, 5359, 11e av. Rosemont. Le service funèbre sera célébré lundi le 20 septembre à 9 heures en l'église St-François-Solano, rue Dandurand. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DECES

MAXIME DESMARAIS

A Montréal, le 20 septembre, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maxime Desmarais, né à Saint-Thomas de Joliette le 22 mai 1891.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Graziella Renaud, ses filles Mmes Jean Turgeon (Rollande), Bernard Héroux (Mariette), Fernand Joubert (Lise), Guy Labelle (Madeleine); ses fils Roger, Marcel, Claude; ses gendres : MM. Jean Turgeon, Bernard Héroux, Fernand Joubert et Guy Labelle; ses belles-filles : Mme Roger Desmarais (Juliette Chrétien), Mme Marcel Desmarais (Jeanne Gaudry) et Mme Claude Desmarais (Nelley Janette); ses soeurs Mme Viateur Beaudry (Hélène), Mme Edmour Brosseau (Parmélia); son frère Adélard et sa belle-soeur, Mme Joseph Desmarais; son beau-frère, M. Léopold Renaud, et sa belle-soeur, Mme Blanche Douville, Mme Hector Renaud (Albina).

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 400 est, Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 septembre à 9 h. 30 à l'église de la Visitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

BELLEVILLE (Paul-Emile) — A Montréal, le 20 septembre 1965, est décédé Paul-Emile Belleville, époux de feu Léona Mercier et père de Roland, Mme T. Fouriezos (Aline), Paul, et Mme B. Lafford (Liliane). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Doria) — A Montréal, le 20 sept. 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Doria Valiquette, épouse de Alfred Bergeron, demeurant 12,129 Boul. L'Acadie et mère de Maurice, Mme Maurice Allaire (Lucille), Paul-Emile, Jean-Louis, Gilles, Denis, Roger, Mme Conrad Archambault (Pauline), Mme Roger Manseau (Jacqueline) et Madeleine Lefebvre. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest Outremont
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ovila) — A Laval (Chomedey), le 21 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Ovila Bertrand, époux d'Annette Théôret, demeurant au 3986 boul. Cléroux. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1563 boul. Labelle, Chomedey
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Vilda) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Louis Bouchard, née Vilda Jalbert, deemurant à 2289 est, Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
des Frais Funéraires,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemi où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATALANI (Egisto) — A Montréal, le 19 sept. 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Egisto Catalani, époux de Rosina Romagna, père de Renato et Alsio. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUR (Arthur Edgar) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Arthur Edgar Chalifour époux d'Alphonsine Plouffe, père de Jean-Paul, Lucien, Mme Paul Leduc (Rolande), Mme André Bachand (Marie) et Mme Antoine Guérard (Suzanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Ecores, Duvernay où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Marie-Blanche) — A Montréal, au Monastère des Soeurs du Précieux-Sang, le 22 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Soeur Marie-du-Calvaire, née Marie-Blanche Charron, fille de feu Joseph-Stanislas Charron et de feu Victoria Rocheleau. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, en la chapelle du Monastère des Soeurs du Précieux-Sang
où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Alice) — A Ville de Laval, le 21 septembre 1965 à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Alice Clermont, fille de feu Théodore Clermont et de feu Valérie David. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517 boul. Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Gertrude) — A Outremont, le 21 septembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Gertrude Ouellette, épouse de Antoine Cormier, demeurant à 1339 Ducharme. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier Ouest,
Outremont
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Sainte Madeleine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là, au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE-MASSE (Emilia) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Charles Henri Côté, née Emilia Masse, demeurant 4409 Delanaudière, mère de Gilberte et de Fernand, de la maison N. G. Valiquette Ltée. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CURRAN (Earl) — A Pont-Viau, le 21 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Earl Curran, époux de Simone Guilbault, demeurant au 575 rue Alexandre. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
24 rue St-Florent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Rodolphe) — A Montréal, le 22 septembre 1965 à l'âge de 82 ans, est décédé Rodolphe Danis, époux de Louise Béland, demeurant 10,760 Vianney. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire.
Georges Godin Enrg.
10,540 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Antoine Marie Claret où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAND (Marie) — A Montréal, le 21 septembre 1965, est décédée à la maison mère des Soeurs de la Providence, Sr Alphonse Marie (Marie Deland), née à l'Acadie, Québec. Les funérailles auront lieu à la
Maison Mère
5655 de Salaberry
vendredi le 24 septembre à 9 heures a.m.

DEPATIE (Pierre) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Pierre Dépatie, époux de Bernadette Chartrand, père de Roland, André, Claude et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Maxime) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maxime Desmarais, époux de Graziella Renaud, demeurant 2167 Prieur est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 9 hres 15 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DILULLO (Domenico) — A Montréal, le 20 sept. 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Domenico Dilullo, époux de Adelina Tucci, père de Anthony, Mme Michel Di Sandolo (Marie), Mme Luigi Macchiagodena (Anna), Martin, Mme Johnny Pellegrino (Lucie), Mme Marcel Gingras (Julie), Suzy, Amédéo, Mme Joseph Mancini (Hélène), frère de Tony (Kid) Dilullo. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons, 6520 rue St-Denis pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Marie-Odias) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Dubeau, née Marie-Odias Plouffe, demeurant 221C Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Louis Alcide) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Louis Alcide Dupras, Conseiller de la Reine, assistant greffier de la Cour des Sessions de la Paix, époux de Germaine Lampron, frère de Arcade Dupras de Ste-Martine, demeurant 6738 boul. L'Assomption. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 Bellechasse, coin 11e,
Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière St-Urbain, comté Châteauguay, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Lucie) — A Montréal, le 22 septembre 1965, à l'âge de 17 ans, 9 mois, est décédée Mlle Lucie Duquette, fille de Maurice Duquette et de Olivette Gingras (ex-infirmière), demeurant à 2661 Du Havre, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Raoul) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raoul Ethier, époux de Jacqueline Loyer, demeurant au 7512 Bois-Chatel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Bélair
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Armand) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Armand Fréchette, époux d'Antoinette Martel, demeurant 6539 Mazarin. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805, rue Allard
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Josephat) — A St-Casimir, le 20 septembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Josephat Frénette, époux de feu Bernadette Leboeuf. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lacoursière,
St-Casimir,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Casimir, où le service sera célébré à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Charles) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Charles Gosselin demeurant 1012 Marie Anne est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
Georgs Godin Enrg.,
518 ru Rachel est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Rose-Anna) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 90 ans, est décédée Rose-Anna Fournier, épouse de feu Pierre Groulx, de Rivière-Beaudette, comté Soulanges. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Bissonnette
Rivière-Beaudette
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de Rivière-Beaudette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Rivière-Beaudette, lieu de la sépulutre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Alfred) — A Fort Chambly, le 19 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alfred Guertin, époux de feu Marie-Louise Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrières
Fort Chambly
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ville Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Léonard) — A St-Urbain, Châteauguay, le 21 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Léonard Jodoin, époux en 1ères noces de Zéphirina Laberge et en 2èmes noces de Lucie Brault. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette
Ste-Marie
à 3 hrs 45 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 4 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Louis-Zéphyr) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Louis-Zéphyr Jodoin, ex-employé de McDonald Tobacco, époux d'Alice Veuillette, demeurant 2359 Sheppard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Armand) — A Ste-Foy, le 19 septembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Dr Armand Laberge M.D., D.P.H., F.R.C.P. (C.), sous-ministre-adjoint au Ministère de la Santé, époux de Dame May Godbout, demeurant à 1125 Amiens, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
1025, rue De l'Eglise
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Ursule où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Louis de Lotbinière, lieu de la sépulture. Le trajet se fera en automobile. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Oscar) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Oscar Lachance, époux de Claudia Lahaie, père de Mme Clément Legault (Marielle), Mme Gérard Adam (Marthe), et Georges, demeurant à Duvernay. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores à Duvernay où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE (Annonciade) — A Verdun, le 20 septembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Léopold Laroche, née Annonciade Lefebvre, demeurant à 745, 5e ave., Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Eva) — A Dorval, le 20 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Eva Lecavalier, demeurant 27 rue Mimosa, Dorval, fille de feu Edouard Lecavalier et de feu Marie-Louise Goyer. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore Inc.
560 rue Bord du Lac
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Présentation de la B.V.M. où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Ernest) — A Rosemère, le 19 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Ernest Lesage, époux de Jeanne Desjardins, demeurant 523 Grande-Côte, Rosemère. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61, rue Blainville Ouest,
Ste-Thérèse
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAZZA (Dirce) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Floriano Maza, née Dirce Furiani, mère de Antonio Ugo, Mme Albert Labelle (Adrienne), Alda Elvezio. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Amanda) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Amédée Ouellette, née Amanda Langlois, demeurant 4864 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
des Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Yvonne) — A Yamachiche, le 20 septembre 1965, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédée Mme Emile Panneton, née Yvonne Gélinas, demeurant à Yamachiche. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer St-Louis et Fils,
à Yamachiche,
pour se rendre à l'église paroissiale de Yamachiche, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Antoinette) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 69 ans est décédée Antoinette Binette, épouse de feu Philias Paiement, mère de Claude, Gertrude, (Mme Georges Emard (Fabienne), Mme Ferdinand Bélanger (Agathe), Mme Joseph Vincent (Madeleine), Mme Jules Deneault (Lucie). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 Boul. Henri Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Augustin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (J. Daniel) — A St-Lin, le 21 septembre 1965 à l'âge de 81 ans est décédé M. J. Daniel Paquette, hôtelier, époux en 1ères noces de Zéphirine Hotte et en 2èmes noces de Rose Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Aline) — A Montréal, le 19 septembre 1965, à l'âge de 70 ans 4 mois, est décédée Mlle Aline Paquin, fille de feu Joseph Paquin et de feu Marguerite Mercure, demeurant 4700 rue Adam, soeur de Mme Oliva Chouinard (Gertrude) et de Paul Paquin, tante de Michel Chouinard. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
4504 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Donatien) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Donatien Pelletier, époux de Blanche Boucher, demeurant à 7055 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Barthélemi, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Hubert) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Hubert Pelletier, époux de feu Rachel Chaput, demeurant à 10480 Waverley. Père de Raoul, Frédéric, Edmond, Lucien, Laurette, Cécile, Berthe et Adrienne. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PITRE (Roland) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 41 ans, est décédé Roland Pitre, époux de Jeannine Rioux. La dépouille mortelle est exposée au salon
E. Darche & Fils
1370 Chemin Chambly,
Ville Jacques-Cartier
Avis des funérailles plus tard.

ROBERT (Léo) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léo Robert (autrefois de Granger & Frères), époux de Florence Sawyer, père de Mme Roland Maheu (Nicole), Michel et Francine. Il laisse aussi 5 soeurs : Marie, Marguerite, Gabrielle, Germaine et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAURO (Péloquaire) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Péloquaire Salvatorelli, épouse de feu Léonard Sauro, demeurant à 7718 Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Hélène) — A l'hôpital Royal Victoria, le 20 septembre 1965, à l'âge de 54 ans et 11 mois, est décédée Hélène Lapierre, épouse de Léopold Simard, demeurant à 1095 Hindland, cité Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
B. Francoeur et Fils Enrg.,
163 ouest, rue St-Charles,
Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Georges-de-Ville, Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMON (Léo) — A Montréal, le 22 septembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Léo Simon, fils de feu Henri Simon, et de feu Adèle Lavoie, employé auditeur du Canadien National, demeurant à 6430, 27e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien Est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Marcial) — A Québec, le 21 septembre 1965, à l'âge de 78 ans est décédé Frère Marcelin de la Congrégation des Pères du St-Sacrement, Marcial Thibodeau, fils de feu Edouard Thibodeau et de feu M. Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du monastère
des Pères du St-Sacrement
4450 rue St-Hubert
pour se rendre à l'église Notre-Dame du très St-Sacrement où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Laura) — A Cité Laflèche, le 20 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Philippe Thibault, née Laura Massicotte. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359 11e av. Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (Albertine) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Albertine Thouin, fille de feu Joseph Thouin et de feu Angélina Bary, demeurant 1449 Plessis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 7 hres 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture, Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRANCHEMONTAGNE (Eugène) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé Eugène Transchemontagne, époux de feu Sara Lavigne, demeurant 7075 rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Maxime) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maxime Tremblay, époux d'Alice Desjardins, demeurant à 5881 St-Donat, Ville d'Anjou. Il laisse dans le deuil, ses fils, Gérard, René, Henri et sa fille, Mme Léonard Langelier (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, Ville d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES LEO ROBERT

A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé, après une longue maladie, Léo Robert, époux de Florence Sawyer. Il était le fils de feu Léonide Robert, ancien recorder de Longueuil, et de Marguerite Perreault.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Michel, ses filles : Mme Roland Maheu (Nicole) et Francine; sa bru Louise Laferty, son gendre Roland Maheu, ses petits-enfants Christine et François Maheu et Geneviève Robert; ses soeurs, Mmes Jean Vermet (Marguerite), J. Berchmans Prévost (Germaine), Jules Marchand (Marie), Mlles Gabrielle et Louise Robert; sa belle-mère Mme Edmond Sawyer; ses belles-soeurs ; Mmes Emilien Lord et Jean Lahaie et Mlle Yvette Sawyer; ses beaux-frères Jean Vermet et Emilien Lord.

Il avait été à l'emploi de la maison Granger & Frères pendant plus de 25 ans. Il est exposé au Salon Deslauriers, chemin de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures en l'église St-Germain d'Outremont. Inhumation au cimetière de Longueuil.

La régionale Salaberry assure le transport des écoliers

VALLEYFIELD. (J.D.G.) — La régionale Salaberry assurera bientôt le transport de tous les élèves qui demeurent à un mille ou plus de l'école qu'ils fréquentent.

La compagnie Venise Coach Lines assumera le service pour les étudiants et étudiantes du secteur Bellerive qui doivent traverser la ville pour se rendre aux écoles secondaires Sainte-Cécile et Edgar-Hébert. Ceux qui habitent dans le secteur "sud" et qui doivent aller aux écoles Sacré-Coeur et Saint-Eugène monteront à bord d'autobus en provenance de Sainte-Barbe et Huntingdon, qui empruntent normalement ce parcours.

Par ailleurs, M. Maurice Marleau, directeur-général des écoles à cette même régionale, a reçu l'autorisation de reviser les plans et devis pédagogiques déjà présentés au ministère de l'Education, en vue cette fois d'une école polyvalente à Huntingdon. La revision devra se faire le plus rapidement possible afin de pouvoir commencer la mise en chantier de cette construction dès janvier. Cette école doit accueillir environ 1,200 élèves dès 1970.

Le gouvernement provincial a récemment fait parvenir un montant de $215,500 à la régionale Salaberry, soit une partie de la subvention qui est accordée pour l'administration courante.

FAITS divers

Hold-up de $100 dans une blanchisserie

Un bandit armé à perpétré un hold-up qui lui a rapporté environ $100 hier midi, dans une succursale de Paul Service Stores Ltd., située au 1411 rue St-Denis.

L'inconnu, qui a pris la fuite à pied, s'est fait remettre le contenu du tiroir-caisse par Mme Gabrielle Lavoie, l'une des employées de l'établissement.

Vol d'un coffre-fort contenant $13,500

La Sûreté provinciale de Shawinigan enquête présentement sur le vol d'un coffre-fort, perpétré vers 9 h. hier soir, au domicile de M. Lucien Matton, au 274 boul. St-Joseph, à St-Tite.

Le coffre-fort, mesurant 24 pouces de longueur par 16 pouces de hauteur, de couleur brun métallique, a été emporté par le ou les cambrioleurs. Il contenait une somme de $13,000, dont $12,000 en obligations payables au porteur, et $1,500 en dénominations de $100, $20, $10 et $1.

Personne ne se trouvait dans la maison au moment du vol, qui, selon la police, aurait été commis hier soir, entre 8 h. 30 et 9 h. 15, selon la police.

Des témoins auraient révélé avoir vu un individu placer un article lourd dans le coffre arrière de son automobile, près de la maison de la victime. Il était apparemment seul.

Vol avec violence

Un visiteur de Sainte-Geneviève-de-Berthierville, M. Joseph-Dominique Giroux, a été assailli hier soir par deux escarpes dans une ruelle près de l'intersection de Ste-Catherine et Vimont. Ils lui ont volé son portefeuille contenant $45 et son auto, qui a été retrouvée peu de temps plus tard dans une rue avoisinante.

Cambriolages

Au cours d'une série de cambriolages avec effraction, des inconnus ont volé 25 walkies-talkies évaluées à $2,230, à la Cisco Electronic, 275, ouest Craig; des cigarettes et de l'argent pour un montant de $1,970 au restaurant Magnani & Frères, 9245, Lajeunesse; une très forte quantité de meubles et d'articles de ménage évalués à $3,450, chez M. Guy Roy, 6925, 8e, avenue, Rosemont; $1,125 d'articles du même genre chez M. Daniel Tettu, 2259, Bélanger.

Les insectes ont devancé les oiseaux

Les insectes volent depuis 200,000,000 d'années, soit depuis deux fois plus longtemps que les oiseaux.

Grève évitée à la Dominion Rubber

SAINT-JEROME. (C. B.) — Une entente de dernière heure a permis d'échapper à une grève qui paraissait inévitable chez les employés de bureau de la Dominion Rubber, à Saint-Jérôme. La compagnie a fait de nouvelles offres aux syndiqués quelques heures à peine avant que ces derniers ne prennent le vote de grève. L'entente mettait fin à 56 heures de négociations.

L'accord, accepté sur le vote divisé des membres du local 338 de l'Union internationale des employés de bureau, accorde une parité de salaires et de conditions de travail aux syndiqués et aux non syndiqués. Il fait ainsi disparaitre ce que M. Gilles Beauregard, représentant de la CTC, a qualifié de pouvoir discrétionnaire, les avantages dont bénéficiaient les employés qui n'étaient pas membres du syndicat.

Ainsi, le nouveau contrat collectif de travail donnera aux 66 syndiqués trois semaines de vacances après cinq ans de service, quatre après 15 ans et cinq après 25 ans. L'ancien contrat stipulait trois semaines de vacances après 10 ans et quatre semaines après 22 ans.

Le contrat d'une durée de deux ans prévoit pour la première année une hausse mensuelle de $7 et pour la seconde de $8, sans modifier aucunement l'échelle des salaires progressive présentement en vigueur.

Balance commerciale déficitaire de la CEE au premier semestre

BRUXELLES (AFP) — La balance commerciale de l'Europe des "Six" s'est soldée au premier semestre 1965 par un déficit de 823.7 millions de dollars, précise l'Office statistique des communautés européennes, qui relève à cette occasion la croissance du commerce de la C.E.E. avec l'Europe orientale et la Chine communiste.

Les importations en provenance des pays de l'Europe orientale ont confirmé la reprise enregistrée pendant le premier trimestre, soit 7%. Le taux de croissance des exportations vers cette zone a continué à être très rapide (25% pour l'ensemble de la C.E.E.), notamment pour la France (48%) et l'Italie (34%). Le taux d'accroissement des importations en provenance de la Chine continentale continue à être très élevé (46%), tandis que l'expansion des exportations vers ce pays s'est poursuivie à un rythme très rapide (108% pour la C.E.E.), après la nette baisse de l'année précédente.

Les échanges intra-C.E.E. n'ont augmenté, pendant les six premiers mois de 1965, que de 10%, alors que les années précédentes l'augmentation respectif était de 16 et de 20%.

L'Office statistique signale encore un accroissement des exportations vers les Etats-Unis (16%), particulièrement sensible pour la France et l'Italie (22%), les importations restant stationnaires. Le commerce avec le Royaume-Uni a fléchi (diminution des importations de 4% et des exportations de 2%) alors que les échanges avec les autres pays de l'A.E.L.E. ont augmenté (6% pour les importations, 12% pour les exportations).

photo LA PRESSE

Pour le congrès du Kiwanis International

Le Kiwanis International tiendra son congrès régional à l'hôtel Mont-Royal à compter de dimanche, le 26, jusqu'au 29 septembre. On y attend des délégués des Caraïbes, des Maritimes, de l'Ontario et du Québec, au nombre de 1,500 environ. S'occupent ici aux préparatifs du congrès, des membres du Kiwanis-Laval, soit de gauche à droite : MM. Léo Beaulieu, lieutenant gouverneur, district O.Q.M, Kiwanis International; Guy Bonneau, président du congrès 1965, et M. Réal Brown, président du Kiwanis Laval.

Des élèves de 7 et 8e années construisent leur propre cerveau électronique

Dans le but de familiariser les élèves de 7e et 8e année avec les mathématiques avancées, le directeur de l'école de la base de l'ARC de Falconbridge leur a fait construire un ordinateur électronique.

Il faut dire que le principal, M. Henry Brown, estime que la meilleure méthode pour connaitre quelque chose, c'est de le faire soi-même. Cette tâche fut beaucoup plus qu'un simple exercice de mathématique, les élèves ayant dû se livrer durant leurs temps libre à des recherches dans les domaines de l'histoire, de la géograuhie, des sciences appliquées taut autant qu'aux mathématiques.

Ils ont commencé par faire des recherches sur l'histoire des nombres puis ils ont fait le saut dans le domaine de l'électronique, réalisant ainsi que le commutateur et le système binaire constituant la base du simple ordinateur.

Les élèves dont l'âge varie entre 11 et 13 ans ont mis quatre mois et demi de travail acharné en dehors des heures régulières pour réaliser les deux premières étapes du projet. Il leur a fallu en outre 750 heures-hommes de travail pour construire un tableau comprenant une multitude de lumières reliées à une masse de fils et à un grand nombre de commutateurs.

Besoin d'argent

Avant de se lancer dans la construction, il y eut le problème de trouver des fonds pour se procurer l'équipement et les pièces électroniques nécessaires à la réalisation du projet. En vendant des bouteilles vides et des bonbons, les écoliers sont ainsi parvenus à recueillir $400. Des parents et des amis de la base aérienne leur ont donné de vieux appareils de radio dont ils ne se servaient plus. Il a ensuite fallu apprendre les rudiments de l'électronique — comme par exemple apprendre à lire un schéma des connexions, la fonction des transistors, des condensateurs et le plus important de tout, comment utiliser un courant de 110 volts pour faire fonctionner un ordinateur de 6.3 volts.

Ce n'est qu'occasionnellement que les savants en herbe s'adressaient à des spécialistes pour solliciter un conseil mais chaque fois on constatait que ce qui faisait défaut c'était généralement un transistor défectueux.

Un des principaux obstacles consistait à savoir comment s'y prendre pour alimenter de renseignements la fameuse machine. La solution, même si elle ne fut pas immédiatement évidente ne fut pas moins simple : un cadran téléphonique avec ses 10 impulsons.

Pus, survint le grand moment tant attendu — une soirée de démonstration à l'intention des parents. Ce fut une conférence en bonne et due forme sur la façon dont fonctionne l'ordinateur. Cependant, ce sont les enfants qui agissaient comme professeurs tandis que les parents étaient devenus les élèves.

Le nouveau directeur adjoint de la police procède par étapes

par Lucien Champeau

Chacune des escouades de la Sûreté municipale passe ces jours-ci sous le crible de son nouveau chef :

"Il ne peut être question de chambardement de grande classe, a révélé le directeur adjoint Roland Perron, qui occupe depuis une semaine le fauteuil laissé libre par le décès de son prédécesseur. Mais on ne peut ignorer que la maladie de M. Roméo Longpré a duré plusieurs années et que, durant ce temps, plusieurs problèmes sont forcément restés en souffrance."

M. Perron craint les remue-ménage de grande classe. Il veut procéder par étapes :

"J'ai désigné le capitaine-détective Roland Jodoin comme intérimaire, comme si j'étais en congé annuel, pour me remplacer à l'Escouade des enquêtes criminelles. Il remplira cette fonction jusqu'à la nomination d'un titulaire permanent."

Cette nomination creusera une série de vides aux échelons inférieurs qui devront à leur tour être comblés.

"Je procède par étapes, continue-t-il. Je consulte les supérieurs et les autres membres de l'état-major afin de ne pas agir à la légère. Ce travail peut durer plusieurs semaines."

Il anticipe toutefois que, dès la fin de la présente semaine ou au début de la prochaine, certaines décisions seront prises de façon à conserver à son service toute son efficacité.

Une heure de conversation vaut mieux que cinquante lettres.

Mme de Sévigné

La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit.

La Rochefoucauld

Mésaventure d'un bon Samaritain

Un bon Samaritain de Berthierville a appris à ses dépens, vers 10 h. 45 hier soir, qu'il n'était pas toujours de tout repos de faire monter dans sa voiture des inconnus qui font de l'auto-stop.

M. Joseph-Dominique Giroux, âgé de 50 ans, du 25 rue Ste-Geneviève, à Berthierville, roulait tout bonnement rue Notre-Dame, dans l'est de la mértopole, quand il a aperçut deux individus qui faisaient de l'auto-stop à l'intersection de la rue Dézéry.

En bon Samaritain, M. Giroux s'arrêta et fit monter les deux jeunes hommes.

Ceux-ci se firent conduire dans une ruelle sise au nord-est de l'intersection des rues Vimont et Ste-Catherine. C'est à cet endroit que les choses se gâtèrent alors que les deux individus tombèrent à bras raccourcis sur leur victime, lui donnant une solide râclée.

Après l'avoir dépouillé de son porte-monnaie, contenant une somme de $15 et des papiers personnels, ils l'abandonnèrent à cet endroit et prirent la fuite avec son automobile.

Après avoir été traité à l'hôpital Maisonneuve pour de multiples contusions à la figure, M. Giroux a pu se rendre au poste no 6 pour raconter ses mésaventures au sergent-détective Henri Marchesseault, qui a été chargé de l'enquête.

La voiture de la victime devait être retrouvée peu après à l'arrière du 4787 est, rue Ontario, par les policiers de l'auto-patrouille 6-2.

photo René Picard, LA PRESSE

Nouveaux bureaux des pompiers

Les pompiers de la métropole ont inauguré, hier, leurs nouveaux bureaux situés au 2600 boulevard St-Joseph. Les locaux abritent l'Association des pompiers de Montréal, la Coopérative de santé des pompiers de Montréal et la Fédération des pompiers professionnels du Québec. A cette occasion, les 17 membres du bureau de direction de l'Association internationale des pompiers (CTC) ont siégé à Montréal, à l'invitation des pompiers de la métropole, mais c'est par exception qu'ils ont tenu cette assemblée statutaire dans la métropole. L'association groupe 130,000 pompiers professionnels de l'Amérique du nord. Sur la photo, M. William "Bill" Buck, président général de l'Association internationale des pompiers, coupe le ruban traditionnel, entouré de plusieurs personnalités, dont le conseiller Benoit Bourque, représentant du maire Jean Drapeau, et M. André Plante, président de l'Association des pompiers de Montréal et de l'Association des pompiers du Québec.

JEUNE FILLE
de bonne apparence
Bilingue et pouvant modeler la robe, grandeur 9-10, et aussi un peu d'ouvrage de bureau. S'adresser en personne à
PAULI INC. 280 ouest rue Sauvé
381-5668

Coupeur demandé
Expérimenté en vêtements sport pour dames. Excellents salaire et conditions.
Tél.: 381-4474

COMMIS AU COMPTOIR
On requiert les services d'un homme expérimenté en plomberie et ayant déjà fait le travail de comptoir chez un grossiste. Excellentes conditions.
527-4149
JEAN BERTRAND

COUPEUR ADJOINT POUR DRAPERIES
Jeune homme, environ 21 à 25 ans, pour apprendre la coupe des draperies. Doit être bilingue; belle occasion pour l'homme compétent. S'adresser à
SHEFTEX CORP.
55 OUEST, AVE MT-ROYAL
M. GAUTHIER 844-2856

DOBRIDGE DEMANDE GERANT
Bilingue, de 25 à 35 ans, expérimenté en vêtements pour dames. Excellent salaire et avenir prometteur. — Demander M. Abrams : VI. 9-5252.

CONTREMAITRE
requis par
FRANCON LTD.
(Projet Habitat '67)
Expérience dans la construction de béton armé est essentielle. Connaissance en béton préfabriqué et précontraint est un avantage.
S'adresser directement à :
Tél. : 866-6904

A l'ONU, les vieilles haines pourraient redonner vie au bloc neutraliste moribond

N.D.L.R. — Dans le premier article paru hier, on signalait que Pékin est déterminé à modifier le statu quo, en s'arrogeant la mission de provoquer des révolutions en Asie, en Afrique et en Amérique latine, dans le but de démolir toutes les alliances pour en arriver à la révolution mondiale, style Mao Tsé-Toung.

(suite du premier article)
par Mark Gayn

NATIONS UNIES, N.Y. — C'est précisément cet état de choses qui rapproche les deux grands blocs. Cet arriviste menace à leurs intérêts vitaux en Asie et en Afrique, et la nécessité les pousse dans une concurrence qu'ils ne souhaitent pas particulièrement, mais n'ayant pas le choix, ils doivent l'accepter.

Le porte-parole soviétique au Conseil de sécurité, l'ambassadeur Nicolai Fédérenko, s'en est tenu cette semaine à une expression rituelle au sujet de "l'impérialisme américain" au Vietnam, mais selon une déclaration de Pékin, hier, "Fédérenko a formé un duo avec le représentant des Etats-Unis qui a violemment attaqué la Chine."

A cette nouvelle alliance, Washington a trouvé un nouveau nom qui n'a rien de banal — "la communauté parallèle", et cette nouvelle alliance laisse entrevoir une époque de nouvelles crises et de tension. Elle fait de l'Asie le principal champ de bataille de l'histoire, non seulement pour aujourd'hui, mais pour demain. Cependant, elle doit du même coup se mettre à la recherche de nouvelles méthodes pour faire face à ce nouveau bloc de puissance.

Des voix s'élèvent à Washington pour suggérer que quelques bombes larguées habilement sur certains objectifs dans l'ouest de la Chine mettraient fin à ce défi au statu quo. Mais un tel geste serait une solution extrême, malheureuse et malhabile. D'autres sont d'avis que des moyens plus pacifiques pourraient être trouvés, mais la tragédie, c'est que personne ne sait ce que pourraient être ces moyens.

Il y a aussi ceux qui recommandent que le fauteuil de la Chine soit confié à Pékin, laissant ainsi tomber Formose, mais ils ne sont pas certains que Pékin ne rejetterait pas l'invitation avec les mêmes phrases indignes de publication qui ont été employées à l'endroit des Nations unies au cours des derniers mois.

Le bloc des "neutralistes"

Il y a un autre mythe qui se manifeste dans l'organisme mondial, c'est le bloc connu sous le nom de "neutraliste", qui évite de "s'engager", et qui se prétend la "troisième force" — pour le moment, il est dans le marasme.

Face à cette situation, Pékin aura agi habilement.

Le principal "neutraliste", l'Inde, aujourd'hui recherche désespérément une aide militaire, soit de Washington, soit de Moscou, afin de lui permettre d'écarter la menace que posent la Chine et l'Indonésie, elle qui a tant fait état du "neutralisme" mais qui s'est rangée du côté de Pékin. Il y a aussi le Cambodge et la Birmanie qui, comme le dit un proverbe hongrois "tiennent leur parapluie ouvert au cas où il pleuvrait à Pékin".

Toutefois, la Chine n'est pas la seule raison du désarroi des Etats "non-engagés". Ils ont appris "les réalités de la vie". Il y a cinq ans tous ces hommes noirs et bruns ont recruté en vitesse des fonctionnaires pour leur soi-disant "service diplomatique", fonctionnaires qui étaient encore ivres de leur nouvelle indépendance : c'était la manifestation de joie, les souvenirs amers, les slogans anticolonialistes, les réclamations, et en fait, la joie de vivre.

Les affaires de l'Etat, c'est sérieux

Aujourd'hui, ils ont appris que les affaires de l'Etat, c'est une tâche redoutable. Les réclamations des nouvelles nations ne se bornent pas aux slogans anti-impérialistes, elles comprennent des égouts, des écoles, des routes, des industries, et l'aide de l'étranger. A ce propos, Pékin a recommandé aux Afro-asiatiques d'apprendre "à lacer leurs souliers eux-mêmes", mais la difficulté est que ces nouveaux Etats n'ont même pas de souliers, et les seuls endroits où ils peuvent se les procurer gratis ou à tempérament sont Washington ou Moscou.

Ce procédé de "débrouillage" s'appelle à l'ONU, "faire preuve de sang-froid" ou encore, "apprendre à réfléchir". Aussi, les difficultés que doit surmonter le bloc afro-asiatique ont sensiblement affaibli son unité et freiné son arrogance tout en le plongeant dans l'incertitude.

Les vieilles haines peuvent faire revivre la "troisième force" à l'ONU, mais pour le moment elles sont au point mort. Il y a un nouveau troisième bloc de puissance, cependant, qui n'est pas représenté à l'ONU, (à l'exception de la voie criarde de l'Albanie), mais il a quand même réussi à déséquilibrer les vieilles alliances. Et c'est ainsi que dans cette vaste salle du Conseil de sécurité, ornée de soie et de luxueux tapis, dans ce décorum que surplombe la trompeuse peinture murale, le monde extérieur n'offre plus le même aspect.

(Droits réservés — Toronto Star Syndicate)

(NDLR) — L'article de demain portera sur l'opinion de la Chine sur le monde, ainsi que sur sa politique étrangère. Cet article est le fruit d'observations en Chine cet été, et traitera aussi des déclarations de principe de la politique de Pékin. Il tentera de répondre aux questions relativement aux intentions de la Chine.

U Thant : tous les pays, Chine comprise devraient être représentés à l'ONU

NATIONS UNIES. (AFP-PC) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a déclaré hier dans son rapport annuel à l'Assemblée générale que le conflit militaire en Asie et l'impasse des pourparlers sur le désarmement l'ont convaincu du bien-fondé de son point de vue selon lequel tous les pays, Chine communiste comprise, devraient être représentés au quartier général de l'organisation.

U Thant maintient donc sa proposition de l'an dernier, malgré les vives critiques dont elle a été l'objet, voulant que les Etats non encore admis aux Nations unies y délèguent des observateurs. Il n'a pas cité nommément la Chine, mais à l'ONU, il est bien connu que le terme "universalité de l'organisation" utilisé par M. Thant veut dire admission de la Chine populaire.

"Je suis convaincu, a dit U Thant, que les intérêts de la paix seraient mieux servis si des Etats non-membres étaient encouragés à poster des observateurs au siège de l'ONU à New York afin d'être mieux à même d'observer les courants et les contre-courants de l'opinion mondiale".

Le Vietnam

Sur la guerre du Vietnam, le secrétaire général, après avoir évoqué ses efforts de "diplomatie secrète" pour susciter des pourparlers de paix, a déclaré :

"Je suis plus convaincu que jamais que la victoire totale tout comme la défaite totale sont hors de question d'un côté comme de l'autre et que l'action militaire ne peut ramener la paix et la stabilité dans cette partie du monde. Et il est évident que de telles discussions ne peuvent avoir des résultats féconds qui si, de part et d'autre, on est prêt à des concessions importantes".

M. Thant a ensuite souligné les effets néfastes que cette guerre exerce à l'ONU, situation qui se reflète dans les relations Est-Ouest. Il a noté que le rapprochement qui s'était effectué entre les deux blocs depuis une décennie était brutalement enrayé par ce conflit qui a même étendu les attitudes de guerre froide. "Ce conflit ne touche pas seulement les vies des soldats et des civils engagés dans les hostilités. Il menace aussi la paix du monde et le sort de l'humanité. Il faut l'arrêter."

M. Thant a précisé qu'un des problèmes soumis à l'ONU que le conflit du Vietnam a aggravé est celui du désarmement. "Le manque de progrès tant dans les discussions de la Commission de désarmement à New York que dans les réunions du Comité des 18 à Genève, et le secrétaire général, est l'un des résultats manifestes de la guerre froide ... je suis convaincu que le moment est venu pour les puissances nucléaires de se mettre d'accord sur une interdiction intégrale des essais nucléaires, les essais souterrains y compris".

M. Thant a exprimé l'espoir que l'Assemblée générale se prononcera en faveur d'une conférence mondiale sur le désarmement, étant entendu qu'aucun progrès dans le désarmement, qu'il soit nucléaire ou conventionnel, ne peut être réalisé que si toutes les principales puissances militaires prennent part aux délibérations.

Le Cachemire

Au sujet du Cachemire, M. Thant a rappelé une fois de plus le danger qu'il y a à laisser sans solution les problèmes graves.

Il ne faut pas mettre tous ses espoirs dans l'idée que le temps peut tout arranger, a déclaré U Thant. La situation actuelle au Cachemire est un avertissement signifiant qu'une explosion peut se produire à tout moment dans n'importe quelle partie du monde si les vieilles querelles ne sont pas traitées de manière pratique.

Ce conflit, a dit le secrétaire général, doit également rendre plus évidente que jamais la nécessité d'avoir un organisme international capable d'intervenir dans des situations aussi difficiles.

U Thant a aussi noté qu'à Chypre, la situation explosive de l'île a été contenue par la force des Nations unies, mais que la violence éclaterait de nouveau immédiatement si cette force devait quitter l'île. Il est donc urgent de trouver une solution politique à Chypre, car les troupes ne pourront y rester indéfiniment.

M. Thant a également relevé le refus du Portugal et de l'Afrique du Sud d'appliquer les décisions de l'ONU. Le Portugal poursuit sa politique d'intégration politique et économique de ses territoires africains, et l'Afrique du Sud se prépare à absorber le sud-ouest africain dans son propre territoire.

Karachi : le drapeau canadien arraché et installations américaines saccagées

WASHINGTON. (UPI, PA) — De violentes manifestations ont éclaté hier, dans deux villes du Pakistan, contre des installations américaines et canadiennes, ainsi que d'autres pays occidentaux.

La bibliothèque du Service d'Information des Etats-Unis à Karachi a été mise à sac et incendiée; les dégâts sont importants. De plus, les fenêtres de l'ambassade américaine à Karachi ont été brisées.

A Lahore, les bureaux du consulat américain ainsi que la bibliothèque du Service d'Information des Etats-Unis ont été saccagés et les fenêtres brisées. Plusieurs véhicules ont subi des dégâts sérieux.

Les autorités précisent qu'il n'y a aucun blessé parmi les employés américains et pakistanais des installations américaines.

A Karachi, le drapeau canadien a été arraché de l'immeuble du Haut commissaire du Canada et déchiré. Des manifestations ont eu lieu également aux bureaux des sociétés occidentales d'aviation.

Le secrétariat d'Etat à Washington a dit que les Etats-Unis ont exprimé leur "vive inquiétude" aux autorités pakistanaises au sujet de ces attentats.

L'affaire avait commencé au grand collège Islamia par le vote par les étudiants d'une résolution affirmant que l'Organisation des Nations unies ne représentait en fait qu'une "imposture des Etats-Unis". Puis les manifestants avaient brûlé le texte de la résolution du Conseil de sécurité demandant l'arrêt des hostilités contre l'Inde, sans que le Pakistan ait obtenu la garantie d'un plébiscite au Cachemire.

Les manifestants portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : "A bas l'Amérique", "Longue vie à l'amitié pakistano-chinoise".

Les voitures de pompiers ont eu grand mal à se frayer un chemin parmi la foule des manifestants, peu intimidés par les coups de feu tirés en l'air par les policiers. Un cordon de police très important avait été mis en place autour de l'ambassade des Etats-Unis et les forces de l'ordre ont dû faire usage de gaz lacrymogènes pour empêcher les manifestants d'approcher.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "RESTAURATION DU BATIMENT DE L'EMETTEUR ET LA REMISE EN ETAT DE LA LIGNE AERIENNE D'ENERGIE A FORT CHIMO, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 5 octobre 1965, pour les travaux ci-haut mentionnés à Fort Chimo, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur Régional, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau,
Directeur Régional,
Services de l'Air
Ministère des Transports
Aéroport International de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 17 septembre 1965.

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS OTTAWA 4 (ONTARIO)

Des soumissions cachetées à prix forfaitaire adressées à l'Acheteur du District, ministère des Affaires des anciens combattants, 4545, chemin de la Reine-Marie, Montréal (Québec), seront reçues jusqu'à 12 heures, midi, le 8 octobre 1965, pour des transformations à une salle de l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, à Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis ainsi que les formules de soumission, de même qu'une enveloppe pour le renvoi de ces documents, chez l'Acheteur du District, sur dépôt d'un chèque visé de $10 payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 30 novembre 1965.

Les plans, devis, etc., seront exposés à l'adresse suivante :

Montreal Construction Association
3532, rue Jean-Talon ouest
Montréal (Québec)
Publication autorisée par l'honorable Roger-J. Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants
Le 2 septembre 1965

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-680

pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e) le lundi 4 octobre 1965
Manicouagan 5, P.Q.
Fourniture d'"acier d'armature"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-680 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante mille dollars ($50,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 septembre 1965

AVIS DE VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Dans l'affaire de la vente d'une propriété immobilière appartenant en partie à Joseph Allan Edwards, mineur.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la propriété immobilière ci-après décrite et appartenant en partie à Joseph Allan Edwards sera vendue par autorité de justice au dernier et plus haut enchérisseur au bureau du notaire soussigné dans l'édifice à 620 ouest, boulevard Dorchester au douzième étage, Montréal, le septième jour d'octobre mil neuf cent soixante-cinq à trois heures de l'après-midi.

Un emplacement ayant front sur le chemin Dufferin en la ville de Hampstead dans la Province de Québec, mesurant quarante-neuf pieds et neuf dixièmes de pied de largeur sur cent un pieds et dix centièmes de pied dans sa ligne sud-est et cent un pieds et vingt-deux centièmes de pied dans la ligne nord-ouest connu et désigné comme étant la subdivision six de la subdivision sept cent quarante-huit du lot soixante-huit (68-748-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal.

Toutes les mesures ci-haut sont en mesure anglaise et plus ou moins.

Avec une maison y érigée portant les numéros civiques 165 et 167 dudit chemin Dufferin.

Sujet à une servitude réciproque de droit de passage sur un morceau de terre formant partie de la partie nord-ouest de la subdivision cinq de la subdivision sept cent quarante-huit dudit lot soixante-huit telle qu'établie dans un acte enregistré au bureau d'Enregistrement de la Division de Montréal sous le Numéro 446283.

Concernant les termes et conditions communiquer avec le notaire soussigné.

Montréal le vingt et un septembre 1965
D. Whitney, notaire
Commis de la Cour
620 ouest, boulevard Dorchester,
12ième étage,
Montréal 2, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE BOURGET CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AUX ELECTEURS PROPRIETAIRES d'immeubles imposables dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles, Comté de Bourget :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Louis-Philippe St-Pierre, maire de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, et Paul A. Trudeau secrétaire-trésorier de ladite Cité, que le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, à une séance régulière du Conseil, tenue le 20 septembre 1965, a adopté le règlement numéro "396", à l'effet d'autoriser un emprunt par émission d'obligations, au montant de vingt-sept mille dollars ($27,000.00) remboursables en séries en vingt (20) ans et dix (10) ans, que l'objet de cet emprunt est d'autoriser la construction de pavages, trottoirs et bordures sur les rues suivantes :

Sur la 16ième Avenue, de la rue Forsyth à la rue Sherbrooke :
Pavage 40', bordures et trottoirs des deux cotés, $6,589.10
Sur la 35ième Avenue, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive :
Pavage 30' et bordures des deux cotés, $9,744.60
Sur la rue Augustin, de la 35ième Avenue à la limite ouest des lots numeros 201-1 201-6 :
Pavage 30' et bordures des deux cotés, $2,889.20
Sur la rue Bureau, de la 35ième Avenue à la limite ouest des lots numéros 201-7 et 201-12 :
Pavage 30' et bordures des deux cotés, $2,889.20
Déplacement des poteaux, $ 400.00

QUE le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a fixé au vendredi, premier jour du mois d'octobre, mill neuf cent soixante-cinq (1965) de sept (7) heures à neuf (9) heures du soir, la date et l'heure auxquelles vous êtes, par les présentes, convoqués en assemblée, pour qu'il soit constaté si vous désirez voter sur ledit règlement.

AVIS PUBLIC est de plus donné que cette assemblée publique sera tenue en la salle de l'Hôtel de Ville de la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

DONNE, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq (1965), en la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-tresorier.
LOUIS-PHILIPPE ST-PIERRE,
Maire.

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE BOURGET CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AUX ELECTEURS propriétaires d'immeubles imposables dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles, Comté de Bourget, dont les immeubles ont front sur la 60ième avenue, de la rue Notre-Dame au fleuve Saint-Laurent.

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par les soussignés, Louis-Philippe St-Pierre, maire et Paul A. Trudeau, secrétaire-trésorier de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, que le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a adopté le règlement numéro "397", à l'effet d'autoriser un emprunt par émission d'obligations au montant de $16,000.00 remboursables en séries, en trente (30) ans; que l'objet de cet emprunt est d'autoriser la construction d'égouts dans la 60ième avenue, de la rue Notre-Dame au fleuve Saint-Laurent.

QUE le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a fixé au samedi, deuxième jour du mois d'octobre, mil neuf cent soixante-cinq (1965), de sept (7) heures à neuf (9) heures du soir, la date et l'heure auxquelles vous êtes par les présentes convoqués en assemblée pour qu'il soit constaté si vous désirez voter sur ledit règlement.

AVIS PUBLIC est de plus donné que cette assemblée publique sera tenue en la salle de l'Hotel de Ville de Pointe-aux-Trembles.

DONNE en la Cité de la Pointe-aux-Trembles, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq. (1965).

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-trésorier.
LOUIS-PHILIPPE ST-PIERRE,
Maire.

L'URSS achèterait bientôt une forte quantité de blé américain

MOSCOU. (AFP) — L'URSS pourrait prochainement acheter aux Etats-Unis quelque 2 millions de tonnes de blé, estime-t-on actuellement dans les milieux diplomatiques de Moscou spécialisés dans les questions économiques.

Le principal obstacle à une telle transaction, qui serait supérieure aux achats de blé américain réalisés par l'URSS en 1963 (1.7 million de tonnes), réside dans la tension résultant de la crise du Vietnam, souligne-t-on dans ces milieux.

Une autre difficulté est soulevée par la règle selon laquelle la moitié du blé acheté aux Etats-Unis doit être transportée par des bateaux américains.

Cependant, fait-on remarquer, le président Johnson a publiquement laissé entendre à la fin d'août que cette règle pourrait être levée en ce qui concerne l'URSS et les pays communistes.

La récolte de céréales de cette année, ajoute-t-on dans ces milieux, va poser des problèmes à l'URSS, sans être peut-être aussi "catastrophique" que celle de 1963, à la suite de laquelle l'URSS en avait importé 14 millions de tonnes.

Depuis le 1er juillet dernier, rappelle-t-on dans ces milieux, l'URSS a acheté plus de 7 millions de tonnes de blé au Canada, à l'Argentine et à la France.

En outre, l'URSS a acheté dans la période allant d'octobre 1964 à juillet 1965 4.6 millions de tonnes à ces mêmes pays et à l'Australie.

VENDEUR BILINGUE
demandé
Pour représenter une ligne reconnue à travers le Canada pour vêtements de dames et enfants. Territoire sud et ouest de la Province de Québec. — Appelez M. L. ROSEN : 274-4425

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE BOURGET CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le règlement numéro "398" pour amender le règlement numéro "363" de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, décrétant que la construction d'un agrandissement à la Caisse populaire Desjardins dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles, est autorisée dans cette partie de la zone "H" comprenant les lots numéros 174-26 28 et 29, a été adopté par le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles à l'assemblée tenue le lundi, vingtième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq (1965).

Toute personne qui veut en prendre connaissance peut s'adresser à l'Hôtel de Ville de la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

DONNE en la Cité de la Pointe-aux-Trembles, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq (1965).

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-trésorier.

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS OTTAWA 4 (ONTARIO)

Des soumissions cachetées à prix forfaitaire adressées à l'Acheteur du District, ministère des Affaires des anciens combattants, 4545, chemin de la Reine-Marie, Montréal (Québec), seront reçues jusqu'à 12 heures, midi, le 8 octobre 1965, pour la fourniture et l'installation d'un système de climatisation pour salle d'opération à l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis ainsi que les formules de soumission, de même qu'une enveloppe pour le renvoi de ces documents chez l'Acheteur du District, sur dépôt d'un chèque visé de $10 payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 30 novembre 1965.

Les plans, devis, etc., seront exposés à l'adresse suivante :

Montreal Construction Association,
3532, rue Jean-Talon ouest,
Montréal (Québec).
Publication autorisée par l'honorable Roger-J. Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants.
Le 2 septembre 1965.

Adenauer propose Erhard au poste de chancelier

BONN. (AFP) — M. Conrad Adenauer, président du parti chrétien-démocrate, a proposé hier au président de la République, M. Heinrich Luebke, la désignation de M. Ludwig Erhard comme candidat à la chancellerie.

Le nouveau Parlement, qui se réunira pour la première fois le 19 octobre, devra confirmer ce choix.

Après son entretien avec M. Adenauer, M. Luebke a reçu M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, et M. Erich Mende, président du parti libéral.

Le comité directeur du parti social-démocrate se réunit aujourd'hui. On s'attend qu'à cette occasion, M. Brandt fera savoir s'il a l'intention — comme cela semble probable — de conserver ses fonctions de bourgmestre-régnant de Berlin-Ouest et de renoncer à prendre la tête de l'opposition social-démocrate au nouveau Parlement.

Pour le moment, le seul point clair de la situation, au lendemain des élections fédérales, est que le chancelier Erhard gardera son poste. Par contre, pour former son cabinet, il lui faut maintenant régler les problèmes que pose la coalition entre les chrétiens-démocrates CDU, leur branche bavaroise CSU, qui dispose d'une large autonomie sous la présidence de Franz-Josef Strauss, et les libéraux FDP de M. Erich Mende.

M. Erhard a cependant devant lui encore près d'un mois pour venir à bout de cette tâche, puisque le Parlement élu le 19 septembre ne sera constitué que le 19 octobre.

VRAIE LAINE PURE

Pourquoi acheter des imitations quand vous pouvez avoir l'authentique pour le même prix

Un tapis de laine est moelleux, chaud et peu poussiéreux. Il se nettoie facilement à l'aspirateur.
La laine est la seule fibre qui ait été utilisée avec satisfaction pour les tapis pendant plus de 2,000 ans.
Ce tapis ne laisse point de traces de pas. Le fond à double épaisseur le rend encore plus coussiné.

GRATIS
• POSAGE
• COUTURE
• SOUS-TAPIS
• FINITION

270 PIEDS CARRES DE BEAUX TAPIS EN VRAIE LAINE PURE
QUALITE 10 ANS. Complètement installé avec sous-tapis de caoutchouc ¼".
TAPIS SEUL $10.95 VERGE CARREE
$330.00
ou $4.00 par semaine pour 24 mois

270 PIEDS CARRES DE BEAUX TAPIS EN VRAIE LAINE PURE
QUALITE 5 ANS. Complètement installé avec sous-tapis de feutre.
TAPIS SEUL $6.95 VERGE CARREE
$210.00
ou $3.00 par semaine pour 24 mois

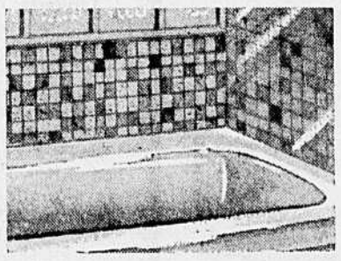

TUILES MOSAIQUES ANTI-DERAPANTES
• 7 couleurs.
• Ne seront jamais glissantes, même mouillées.
• Fabriquées spécialement pour tous les endroits où il y a de l'eau.
• Peuvent être posées sur toutes surfaces solides, murs ou planchers.
SEULEMENT 49¢ La feuille de 1 pied carré
OUTILS PRETES GRATUITEMENT POUR 3 JOURS

LE MARBRE "RENAISSANCE"

Fabriqué sur commande à n'importe quelle grandeur. Cette tuile magnifique ajoutera à la beauté et à la valeur de votre maison.
Valeur régulière $3 le pied carré
$2 pied car.
Allouer 3 à 4 semaines pour la livraison.

MARBRE SPECIAL "RENAISSANCE"
12" x 12" x ⅛" d'épaisseur
Livraison immédiate. Quelques imparfaites parmi.
$1.25 Ch., pied carré

SERVICE DE DECORATION INTERIEURE
OBTENEZ LES SERVICES GRATUITS DE NOS REPRESENTANTS, EXPERTS EN TAPIS ET COUVRE-PLANCHERS EN COMPOSANT
CR. 4-5528

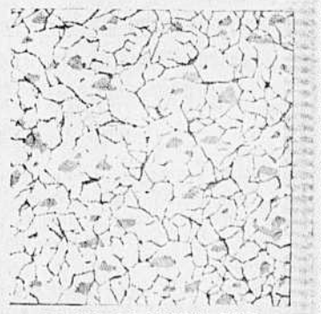
TUILES DE VINYL PUR
Qui reste luisant toute la vie
Nouvelle grandeur décorateur 12" x 12", 50 couleurs. Toutes nouvelles. Couvrez une pièce de 9' x 12'.
$50 Tuiles et colle seulement

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES
LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING

EN VILLE
3424, av. DU PARC
(angle Sherbrooke)
STATIONNEMENT DEVANT ET A COTE DU MAGASIN
VI. 2-8871

CENTRE
15 est, rue BERNARD
(angle St-Laurent)
STATIONNEMENT TOUT LE TOUR DE L'EDIFICE
CR. 4-5528

SUD ET LAC ST-LOUIS
392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
CENTRE D'ACHATS PONT-MERCIER
DO. 6-7705

Tous les magasins sont ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.—Samedi jusqu'à 5 h. p.m.

IGA

A BESOIN DE VOUS!

Pour suivre la marche rapide de notre expansion, nous avons besoin immédiatement de personnel dans ces trois domaines de notre entreprise.

MAGASINS : COMMIS D'EPICERIE — CAISSIERES — PREPOSES AUX FRUITS
GERANT DES VIANDES — BOUCHER — EMBALLEUSES
LIVREUR SUR CAMIONS

ENTREPOTS : JEUNES HOMMES POUR TRAVAIL D'ENTREPOTS

BUREAUX : JEUNES FILLES POUR TRAVAIL DE BUREAU AYANT COMPLETE UNE DIXIEME ANNEE.

★ Bonnes conditions de travail ★ Semaine de 5 jours ★ Assurance groupe ★ Vacances payées

S'adresser EN PERSONNE AU BUREAU DE
SHOP & SAVE (1957) LTEE 8484, rue ESPLANADE (coin Liège) — BUREAU DU PERSONNEL entre 9 heures A.M. et 4 heures P.M. du lundi au vendredi

Améliorons notre foyer

3E, 4E, 5E ET 6E ETAGES – AUJOURD'HUI CHEZ DUPUIS

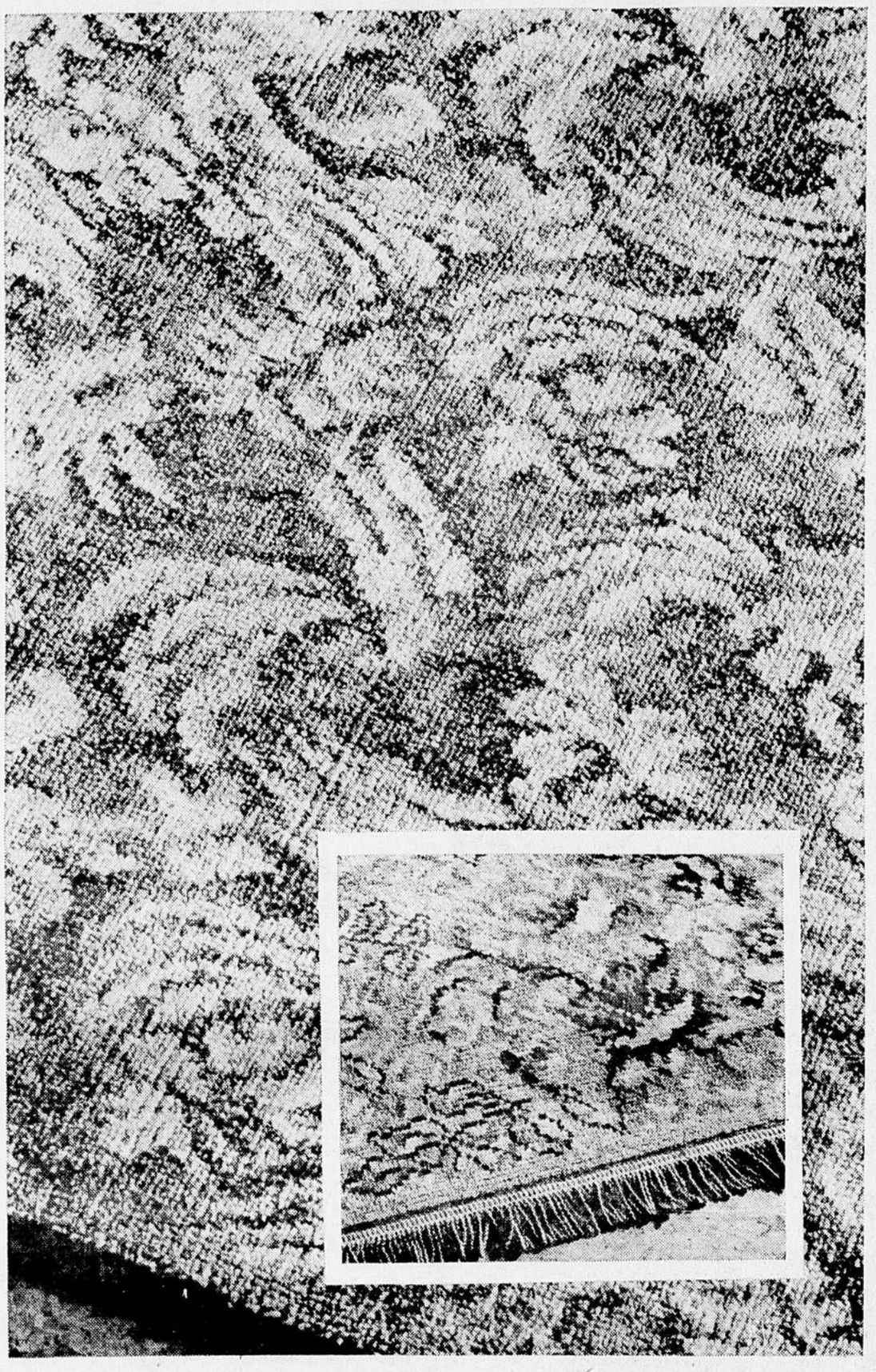

Carpettes "Barrymore" à motifs tissés couleurs brillantes – long usage

Fort belles carpettes tissées d'un mélange spécial de laine et de rayonne, bonne épaisseur, belles couleurs, grande résistance au va-et-vient, les bords à franges ajoutent à leur beauté. On les choisira tant pour leur effet décoratif que pour leur côté pratique, sans parler de leur prix extrêmement avantageux... le meilleur achat pour la jeune maîtresse de maison. — Dimensions: 6'9" x 9' ou 9' x 12'.
● beige ● vert ● gris ● cannelle.

SPECIAL DUPUIS

6'9" x 9'
Prix courant 54.95 **45.00**

5.00 par mois en 10 mensualités

9' x 12'
Prix courant 99.95 **79.95**

6.00 par mois en 15 mensualités

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

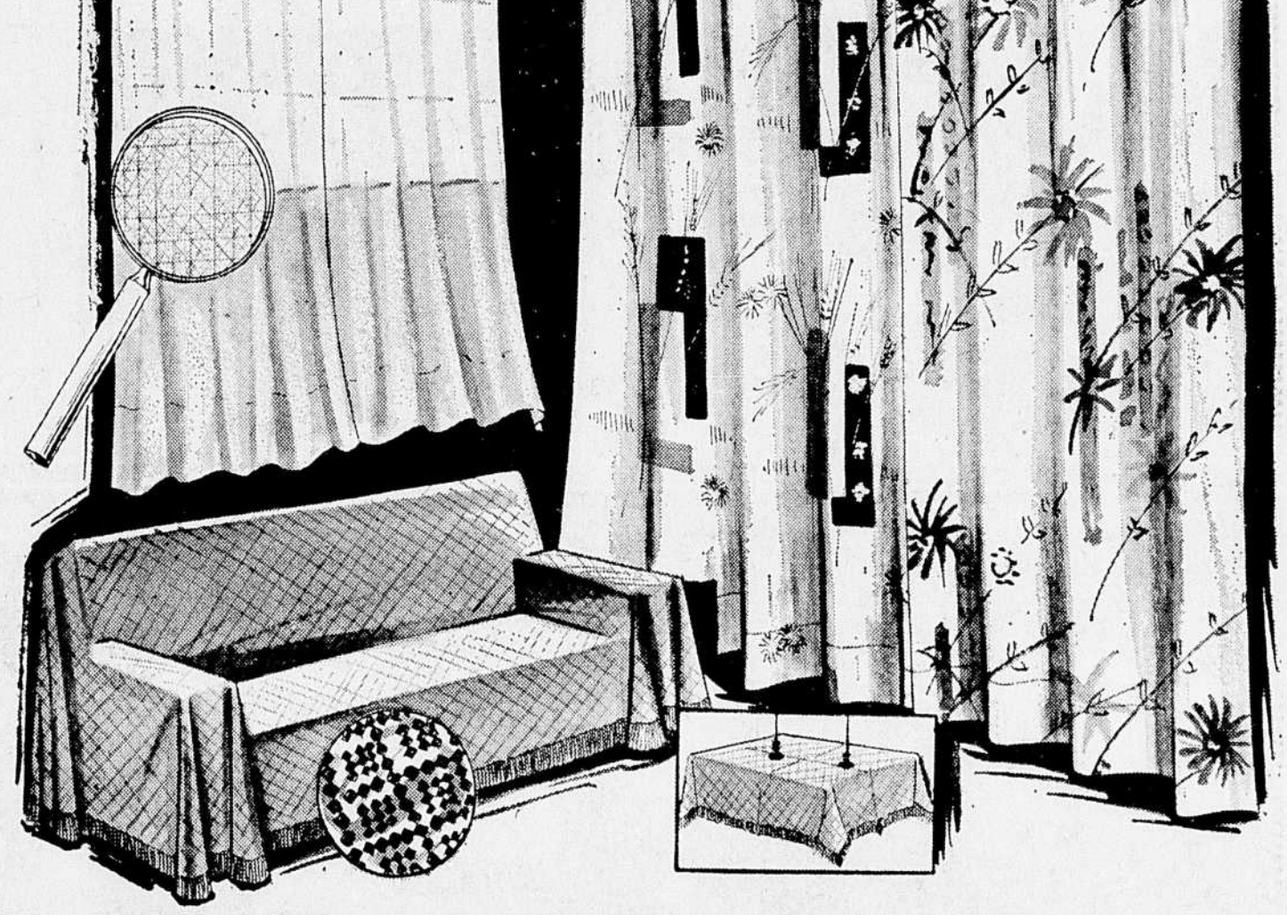

Mettez vos fenêtres en valeur à prix spécial Dupuis

Rideau bistrot l'ensemble

Tissu 100% coton, largeur à la paire 58", hauteur 36", plus la cantonnière. Fond beige avec garniture brodée brun/melon, vert mousse/beige, bleu/blanc. **3.95**

Panneaux Trulon* et Duralon* le panneau

lavables à la main, faire sécher sur la tringle, pas de repassage. Pour vivoir, chambre, etc. Largeur 54" x hauteur 90". BLANC ou BEIGE. **3.95**

VENEZ JEUDI MATIN DES 9 H. 30
ou composez 842-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Draperies Arnel* hauteur 95"

2 laizes pour 48" de mur
Prix courant 13.95
11.95

4 laizes pour 96" de mur
Prix courant 27.95
23.95

6 laizes pour 144" de mur. Prix courant 41.95
35.95

Prêtes à suspendre. Tissu lavable, peu de repassage, souple, se drapant facilement. Dessins modernes, contemporains, fleuris, riches nuances "décorateur".

Couvertures de meubles — Spécial Dupuis

environ fauteuil 72 x 90"
Prix courant 7.95
6.95

environ sofa 72 x 108"
Prix courant 8.95
7.95

Damas italien, coton/rayonne, peut servir tout aussi bien pour couvrir une table... ● vert ● brun ● or

Mosaïque amiante-vinyle

SPECIAL DUPUIS
chacune
prix courant .25 **.22**

12" x 12", tuiles amiante-vinyle de 1ère qualité, installation et entretien facile, se prêtent à tous les arrangements possibles. Reliefs, riches coloris.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

Linoleum Dominion

SPECIAL DUPUIS
la verge carrée **.79**

Qualité durable, imprimé sur feutre, surface finie émail, entretien facile. Teintes et dessins pour toutes les pièces de la maison. LARGEUR 2 VERGES.

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

La vente de tableaux

au 4ième étage
chez Dupuis
3 derniers jours
jeudi, vendredi, samedi

Venez profiter de ces spéciaux sur des originaux de peintres reconnus

WHITE

Tête automatique —
Maniement facile
Meuble console fini noyer inclus dans le prix

PRIX DUPUIS **97.77**

7.30 par mois en 15 mensualités

Réalisez sans accessoire les points de couture suivants : ● reprise ● broderie ● surfil ● boutonnières ● appliqués.
CARACTERISTIQUES DE LA TETE :
● coud avant/arrière ● bobinoir automatique ● contrôle au genou ● 5 vitesses ● disque inclus pour usage automatique. ● Format ¾.

Garantie un an sur service et pièces en plus de la garantie Dupuis Satisfaction ou remboursement

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775

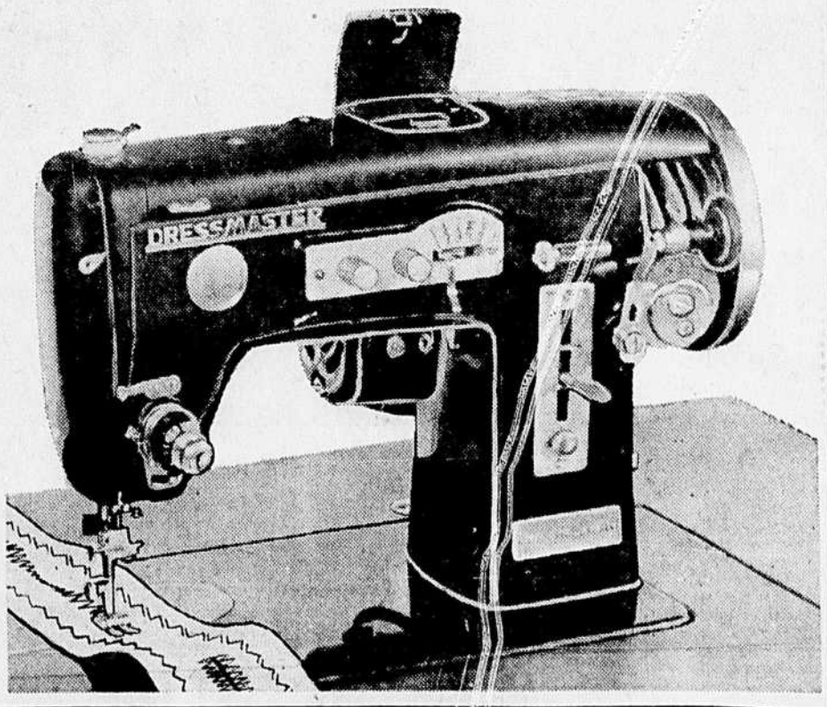

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL ● COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 – AUTRES APPELS : 842-5151 – HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 – OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. – SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

22 sept 1965

DERNIÈRE ÉDITION

mas de Villeneuve / 81e année, no 219 / 6 cahiers / 84 pages / La météo : orages, chaud et humide / min. 70 / max. 85

Hausse du prix des billets sur deux lignes de banlieue • En page 3

Lemay s'évade de la prison de Miami

De cette fenêtre, indiquée d'une flèche, au septième étage du flanc ouest de la prison moderne de Miami, Georges Lemay s'est laissé glisser le long du mur à l'aide d'un boyau long de 100 pieds. Un saut de quinze pieds de haut de l'autre côté du mur lui a permis de rejoindre trois individus qui l'attendaient dans une auto. Notons que ce mur fait face à l'immeuble de la police fédérale.

MIAMI, (UPI, AFP) — Le Montréalais Georges Lemay s'est évadé, hier soir, de la prison commune du comté de Dade à Miami en Floride, prison jugée, jusqu'à ce jour, à l'épreuve des évasions. La nouvelle de l'évasion de celui qui fut longtemps l'homme le plus recherché du continent nord-américain, s'est répandue comme une traînée de poudre, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

"Je viens de le voir en voiture !"

Les autorités de la prison ont appris la disparition de Lemay lorsqu'un policier de Miami a téléphoné à l'institution pour savoir si le Canadien Lemay était toujours là. "Je crois que je viens de le voir dans une voiture", dit-il. Cet appel a suffi pour que le surintendant de la prison ordonne immédiatement l'appel des 500 détenus : on s'est vite aperçu en les comptant, que Lemay était disparu. Il était environ 7 h. 30, hier soir.

Le lieutenant de police Charles Evans a immédiatement sonné une alerte générale et a rappelé tous les policiers en congé. Une battue générale a été organisée et le secteur ouest de Miami passé "au peigne fin".

Les résidences des amis de l'évadé qui habitent cette région de la Floride ont également reçu la visite des policiers.

Le policier (non-identifié) qui a reconnu Lemay au moment où celui-ci s'embarquait dans une auto blanche de marque Ford modèle 1965 a, précise, un peu plus tard dans la soirée, qu'il avait remarqué la présence de trois hommes dans cette voiture.

Lise Lemay a disparu

Le premier geste des policiers après l'évasion de Lemay fut de se rendre au logement de son épouse Lise Lemieux-Lemay, afin de l'interroger. Mais cette dernière n'avait pas été vue depuis 36 heures et personne, dans son entourage, ne connaissait ses allées et venues.

Lise Lemay venait d'emménager dans un nouveau logement depuis environ une semaine seulement, selon ce que nous avons appris d'un parent de la famille à Montréal, hier soir.

Sa décision de quitter le Motel Bancroft et de s'installer dans un nouveau chez-soi faisait suite à une information de l'avocat de son mari, Me Harvey St-Jean : il lui aurait appris que son époux ne se verrait pas accorder de cautionnement, peut-être, avant mars ou avril 1966. Tôt ce matin, le shériff T. A. Buchanan du comté de Dade confirmait la disparition de Lise Lemay.

Lemay faisait le ménage

Lors de son évasion, Georges Lemay était affecté à l'entretien du septième étage. Selon toute apparence, c'est de là qu'a débuté sa fuite. Selon les autorités de la prison, il aurait réussi à se glisser du septième étage jusqu'à 15 pieds du sol à l'aide d'un boyau long de 100 pieds contenant à la fois un câble électrique et un conduit d'eau, sans toutefois servir de boyau d'arrosage comme celui qu'utilisa Rivard à Bordeaux).

Lemay n'a eu qu'un saut de 15 pieds à faire pour recouvrer cette liberté qu'il avait perdue le 6 mai dernier quand il a été arrêté à bord de son yacht à Fort Lauderdale.

Georges Lemay redevient donc l'homme le plus recherché du Canada et des Etats-Unis. Au moment de sa fuite, il était vêtu d'un pantalon gris et d'un chandail blanc.

M. Buchanan a déclaré que Lemay gardait ses vêtements personnels dans sa cellule.

Lemay est applaudi à Montréal

Hier soir, au Centre sportif Paul-Sauvé, la majorité des milliers de spectateurs qui assistaient au spectacle cycliste des Six-Jours ont applaudi chaudement l'annonce de l'évasion de Georges Lemay.

Les hourra ! ont fusé de toutes parts lorsque les microphones ont annoncé "l'exploit" du Montréalais recherché pour le vol audacieux des 377 coffrets de sûreté de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, le 1 juillet 1961.

Georges Lemay, qui vient de réaliser ce que les autorités policières croyaient impossible, avait été arrêté le 6 mai dernier après trois ans et quatre mois d'intenses recherches policières grâce au satellite "Oiseau matinal" qui avait diffusé sa photo.

Il était recherché à la suite de l'émission de deux mandats d'arrestation dans lesquels la police de Montréal l'accuse d'avoir participer au vol spectaculaire de la Banque de la Nouvelle Ecosse.

Depuis son arrestation, Lemay, par l'entremise de son avocat, Me Harvey St-Jean, de Miami, tentait d'éviter un ordre de déportation au Canada émis contre lui par le bureau de l'immigration américaine.

Son cas est présentement devant la cour fédérale de la Nouvelle-Orléans. Les délais ne permettront pas de faire entendre sa cause avant le

Voir LEMAY en page 2

Les employés de l'Hydro acceptent la proposition Lévesque

par Jacques Lafrenière

Les employés de bureau de l'Hydro-Québec ont accepté, hier, une formule de compromis sur l'épineuse question de l'intégration du personnel des entreprises hydro-électriques nationalisées. C'est par 495 voix contre 19, et 3 bulletins annulés, qu'ils ont adopté la "proposition Lévesque".

Le comité de négociation du syndicat s'était engagé envers le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, responsable de l'Hydro auprès du gouvernement, à soumettre sans commentaires, une de ses propositions.

Fausse alerte

Grand branle-bas, hier après-midi, au bureau de l'Hydro-Québec à l'angle des rues Jarry et Esplanade. La police municipale de Montréal recevait un appel téléphonique anonyme l'informant qu'une bombe avait été placée contre une porte du garage situé à 8200 rue Esplanade, propriété appartenant à l'Hydro-Québec.

La police a immédiatement avertit l'ingénieur surintendant M. Maurice Gougeon qui, à son tour, a fait évacuer l'immeuble en attendant le résultat des fouilles.

Quelque six automobiles de la police municipale se sont rendues sur les lieux. En tout une vingtaine de personnes ont fouillé l'immeuble sans rien trouver.

Les employés de l'Hydro-Québec, qui étaient hier au nombre de 517, ont réintégré leur poste une heure après l'évacuation.

L'appel anonyme avait été logé vers 2 h. 30 de l'après-midi.

Cette clause, qui constitue l'un des principaux litiges du présent conflit, se lit comme suit : "Les employés provenant des filiales ou des coopératives d'électricité, qui ont été ou seront relocalisés avec leur emploi à l'intérieur de la présente unité de négociation, verront leurs états de service et leur ancienneté reconnus comme si le temps passé à l'endroit d'où ils viennent l'avait été au service de l'Hydro".

Il reste maintenant une lueur d'espoir que la grève de ses 1,575 employés, grève déclenchée samedi soir dernier, à minuit, prenne bientôt fin. Il faudra toutefois négocier les quelque 40 ou 45 autres clauses de la convention collective, ce qui pourrait aller rapidement puisque la clause à laquelle s'étaient heurtés les négociateurs de l'Hydro malgré leur esprit de conciliation, vient d'être adoptée.

Le président du syndicat, M. Jean-Claude Dion, n'a pas caché son enthousiasme en apprenant le résultat du vote. Le comité exécutif avait recommandé l'adoption de la "proposition Lévesque", et la poursuite de la grève jusqu'au règlement final. Le résultat du vote est interprété comme un vote de confiance.

Les grévistes, à qui il est défendu de faire du piquetage de par une injonction de la Cour supérieure, prolongée jusqu'à demain, avaient organisé une grande marche, hier matin. Ils ont parti du parc

Voir HYDRO en page 2

L'opération "fusion municipale" ne devrait pas jeter la panique

— Pierre Laporte

par Claude Gendron

GRANBY, — L'opération "Regroupement municipal" ne devrait pas semer la panique chez les administrateurs municipaux ni dans la population en général, puisque le gouvernement provincial entend préparer et appliquer cette politique avec la collaboration et la participation de tous.

Rappelant la nécessité et l'urgence de faire battre la vie municipale du Québec au rythme de 1965, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, décrit ainsi l'attitude positive et l'esprit de collaboration que son ministère entend susciter chez les administrateurs municipaux et chez les corps intermédiaires, pour mener à bien une tâche qui est devenue "la base même de notre activité politique".

M. Laporte a ainsi inauguré, hier, à Granby, devant les maires des comtés de Brome, Shefford et Missisquoi, une tournée de cinq jours dans les Cantons de l'Est et les Bois-Francs ; une tournée dont le but principal est de faire connaître les projets de son ministère et d'engager le dialogue avec les administrations municipales de 18 comtés.

Précisant sa pensée, M. Laporte a souligné qu'une étude

Voir OPERATION en page 2

Le petit propriétaire est surchargé d'impôts, alors que dans l'industrie...

Répondant aux questions des maires, hier, après son discours à Granby, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a déclaré qu'il trouvait injuste de faire bénéficier certaines industries d'abattements d'impôt, pendant que les petits propriétaires, eux, se retrouvent surchargés de taxes municipales.

"L'industrie, dit-il, fait fructifier des capitaux et, alors, ne paie qu'une partie des taxes qu'elle devrait payer. Cela ne diminue pas le coût des services et surcharge le petit propriétaire."

Devant certains règlements municipaux accordant de tels abattements à l'industrie, règlements parfois illégaux selon le maire Paul Trépanier, de Granby, quelle est l'attitude du gouvernement ? Que peut-on faire ?

M. Laporte a répondu que le rapport de la Commission Bélanger sur la fiscalité apportera une réponse partielle à ce problème. Il a rappelé aux maires que les villes avaient le droit d'imposer des taxes, mais qu'elles devaient établir leur rôle d'évaluation selon la valeur réelle. "Les rôles d'évaluation varient entre 25% et 90%", dit-il en incitant tous les maires à porter leur rôle d'évaluation à la valeur réelle.

Et M. Laporte d'ajouter que "l'évaluation scientifique à l'échelle des comtés, à compter de l'an prochain, aidera aussi à résoudre ce problème".

Par la suite, au cours d'une brève entrevue avec les journalistes, M. Laporte a loué "l'ouverture d'esprit" qui a caractérisé le récent congrès de l'Union des municipalités du Québec.

"Il y a deux ou trois ans, dit-il, il était rare qu'on osait parler de regroupement municipal. Le congrès de l'Union des municipalités fut une révélation et, à la suite de ces assises, l'on serait gêné de ne pas en parler.

"L'ouverture d'esprit sur le regroupement municipal marque un progrès énorme, et je crois que les maires ne se demandent plus s'ils doivent coopérer ou non avec le ministère dans cette opération, mais cherchent maintenant les moyens de coopérer."

A la suite des rencontres qu'il a eues avec les corps intermédiaires : Union des municipalités, Union des conseils de comté, ou autres, le ministre Laporte s'est dit d'avis que les principaux problèmes auxquels ont à faire face les administrateurs municipaux sont l'urbanisme, l'habitation, l'épuration des eaux et la finance.

Parlant par ailleurs de la coordination entre les différents ministères, et endossant ainsi des propos tenus la semaine dernière par son collègue de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, M. Laporte a noté que le gouvernement cherchait dans la mesure du possible à faire coïncider les

Voir LE PETIT en page 2

"L'Albertan" accuse Lesage de prêcher le multi-culturalisme

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Vincent Prince

CALGARY, Alberta. — Le premier ministre Lesage s'est fait accuser, aujourd'hui, de prêcher le multiculturalisme pour le Canada. Une telle politique, lui a-t-on fait remarquer, finirait, si elle était acceptée, par désintéresser le pays et nuire à la cause même du Canada français.

L'accusation en question a été lancée par "The Albertan", un des deux quotidiens de cette ville de l'Alberta. Et le quotidien a cru la chose assez importante pour en faire l'objet de son éditorial de tête, ou si l'on veut de son "premier-Calgary". Cet éditorial est intitulé : "Non, Jean non" (le titre est en français, mais l'article lui-même, évidemment, est en anglais.)

Le journal commentait un passage du discours que M. Lesage prononçait, dimanche soir, à Saskatoon, devant l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan. Dans ce passage, M. Lesage exprimant ce qu'il appelait lui-même une simple "réflexion à haute voix" avait dit qu'il ne voyait pas d'objection à ce que les éléments divers qui forment notre pays "puissent conserver leur entité propre" là où ils forment des communautés "valables," c'est-à-dire là où ils sont suffisamment nombreux et manifestent une volonté non équivoque de maintenir cette culture qui est leur.

Tout en notant bien que leur cas est différent de celui des minorités françaises, il avait ajouté qu'il n'avait "personnellement aucune objection à ce que les minorités de l'ouest canadien, qui ne sont pas d'origine française, se voient reconnaître en pratique des droits comme ceux qui sont réclamés par les minorités françaises . . . à condition qu'elles adoptent la même attitude que les Canadiens français par rapport à la sauvegarde de leur propre culture."

"Il est inconcevable, dit "The Albertan" que M. Lesage ait sous-estimé le prestige dont il jouit dans l'ouest canadien, non seulement dans les îlots français mais dans toutes les couches de cette société.

"Et, pourtant, qu'il ait formulé pareille observation nous fait croire que tel est le cas, qu'il ne peut comprendre l'effet destructif que peut avoir pour tout le pays une déclaration de ce genre qui équivaut à un appel en faveur du multiculturalisme.

"S'il ne peut comprendre pareille chose, tout de même, il peut comprendre que si son appel était pris au sérieux et que les divers groupes ethniques — tels que les Italiens, les Ukrainiens, les Allemands — manifestaient soudainement de telles aspirations (si invraisemblable que cela puisse se produire, nous l'espérons) sa propre cause, la cause du Canada français, sera affaiblie, noyée par les récriminations et les requêtes de ces autres petits groupes fragmentaires."

"Car c'est sûrement ce que la suggestion de M. Lesage prévoit : la fragmentation du

Voir LESAGE en page 2

Au Sénat des USA : adoption de l'accord sur les automobiles avec le Canada

WASHINGTON, (PC) — La commission des Finances du Sénat américain a approuvé aujourd'hui le projet de loi sur l'entente intervenue entre les Etats-Unis et le Canada concernant le partage de la production d'automobiles. La commission a adopté deux amendements d'importance mineure, mais l'essentiel du projet de loi a été approuvé tel quel.

Le sénateur Albert Gore, démocrate du Tennessee, un des principaux critiques de cette entente, a déclaré que le Sénat l'étudierait mardi prochain, en séance plénière. Il a en outre dit qu'un vote intervenu à huis clos au sein de la commission, avait démontré que plusieurs sénateurs s'opposaient au projet de loi.

Les sénateurs Gore et Hartke (Indiana) ont promis de lutter contre l'adoption du projet de loi en séance plénière.

L'entente américano-canadienne, signée au mois de janvier dernier, vise à stimuler la production d'automobiles dans les deux pays en abolissant les tarifs douaniers pour les manufacturiers d'automobiles et de pièces de rechange. L'abolition des tarifs ne s'applique pas aux consommateurs, bien que les deux gouvernements aient déclaré qu'ils prévoient des diminutions de prix pour plus tard.

Inde et Pakistan acceptent finalement l'ordre de l'ONU de cesser les combats

NATIONS UNIES, (AFP-UPI-PA) — Le Pakistan et l'Inde ont accepté tôt aujourd'hui de cesser le feu, ce qui mettra fin aux combats qui, depuis trois semaines, opposent ces deux pays au sujet du Cachemire.

Le premier ministre de l'Inde, Lal Bahadur Shastri, et le président du Pakistan, Mohammed Ayoub Khan, ont tous deux annoncé que des ordres avaient été envoyés aux commandants militaires de cesser les combats. Toutefois, on rapporte que de violents engagements se poursuivent encore dans le Pakistan occidental.

Dans un message radiodiffusé de Rawalpindi, Ayoub Khan a dit que les ordres avaient été transmis d'arrêter le combat à 6 h. ce soir et qu'à ce moment les troupes resteraient sur leurs positions.

Il a ajouté que l'attaque indienne contre le Pakistan "était la plus traîtresse jamais lancée par un pays contre un autre Etat souverain". M. Khan a ensuite remercié la Chine pour le soutien moral qu'elle avait accordé au Pakistan. "Ce geste, a-t-il dit, restera gravé dans nos coeurs."

De son côté, le premier ministre indien, Lal Bahadur Shastri, s'est adressé aux deux Chambres réunies à La Nouvelle-Delhi pour leur faire part des ordres qui avaient été lancées pour mettre fin aux combats.

M. Shastri a confirmé la fin des hostilités mais il a tenu à souligner que le Pakistan demeurait une menace et que l'Inde "devra rester très vigilente et prudente".

Il a précisé que l'Inde n'avait accepté qu'un simple cessez-le-feu qui ne comportait aucun engagement politique quant au conflit lui-même. Des discussions devront avoir lieu pour le régler.

C'est pourquoi, a-t-il dit, l'Inde a accepté les bons offices du premier ministre soviétique Alexis Kossyguine de tenir des réunions en URSS pour tenter de trouver une solution au conflit. Nous avons accepté que l'Inde et le Pakistan se rencontrent en URSS, a dit M. Shastri, parce qu'il semble bien que les deux pays auront à apprendre à vivre en paix l'un à côté de l'autre.

A Moscou, on a indiqué hier

Voir INDE en page 2

WASHINGTON (AFP-PA) — Le président Johnson, au cours d'une conversation téléphonique avec le président Ayoub Khan, a dit que les Etats-Unis donneraient leur entier appui aux efforts des Nations unies en vue de régler d'une façon définitive le conflit indo-pakistanais. Peu après, M. Johnson répétait publiquement ce qu'il avait dit à M. Khan : la satisfaction des Etats-Unis devant la modération dont ont fait preuve les leaders indiens et pakistanais qui a permis d'écarter les dangers terribles qui ont menacé le sous-continent asiatique.

Rivard reconnu coupable

téléphoto UPI

Pour combien de temps Lucien Rivard tourne-t-il le dos au monde extérieur ? C'est la réponse que le juge Ben C. Connally donnera d'ici 30 ou 40 jours, comme il l'a révélé à l'issue du procès de Rivard et de trois de ses acolytes qui s'est terminé hier soir à Laredo, Texas, par un verdict de culpabilité. Rivard est passible d'une peine allant de 10 à 40 ans d'emprisonnement.

(Voir nouvelle et autres photos en page 3)

CONSERVATEUR INDEPENDANT

L'ex-secrétaire d'Etat du Canada et ex-sénateur Henri Courtemanche, qui avait démissionné de la Chambre haute en 1961 à la suite de la publication du rapport de la Commission d'enquête sur l'hôpital Jean-Talon, a annoncé hier son intention de briguer les suffrages comme conservateur indépendant, étiquette sous laquelle il avait été d'abord élu en 1957, dans Labelle. Voir page 19.

Michèle Duclos est à Paris

NEW YORK (UPI) — Michèle Duclos s'est envolée hier soir en direction de Paris.

La jeune Montréalaise, qui avait été trouvée coupable d'avoir conspiré avec un trio de Noirs newyorkais et une autre jeune Québécoise, Mlle Michèle Saulnier, afin de faire sauter plusieurs monuments nationaux des Etats-Unis, avait été menacée de déportation par le gouvernement américain. Mais, devant son désir de quitter d'elle-même le pays, l'Immigration a suspendu les procédures et l'a laissée aller, l'escortant seulement jusqu'à l'aéroport Kennedy afin de s'assurer qu'elle montait bien à bord de l'appareil.

Mlle Duclos avait agi comme témoin de la poursuite contre ses trois coaccusés. Elle avait été condamnée à cinq ans d'emprisonnement, mais on a revisé la sentence au bout de trois mois et le juge avait décidé de la remettre en liberté surveillée.

A son départ de New York, elle était munie d'un passeport canadien. Elle n'a pas parlé aux journalistes à l'aéroport, mais son avocat, Me Henry B. Rothblatt, a déclaré qu'elle reviendrait probablement au Canada après un délai "raisonnable, c'est-à-dire quand je jugerai qu'elle ne risquera plus d'être ennuyée par la justice canadienne". Me Rothblatt a précisé que Mlle Duclos avait beaucoup d'amis à Paris et qu'un emploi l'y attendait.

Les trois Noirs qui avaient été accusés en même temps que Mlle Duclos — et qui ont été condamnés — continuent à purger leur sentence. Ils en ont pour 10 ans, mais il est possible que leur cas soit réétudié, comme on l'a fait dans le cas de la Canadienne, après un certain temps.

Un deuxième juge se récuse dans la cause de Deslauriers

par Claude Gendron

STJEAN — Le juge Honorius Michaud s'est récusé ce matin à présider l'enquête préliminaire du chiropraticien Roch Deslauriers, de St-Jean, accusé d'avoir publié une libelle contre le député Yvon Dupuis, de St-Jean-Iberville-Napierville.

Le juge a explique qu'il avait déjà présidé une enquête préliminaire sur une accusation de fabrication de faux document, portée contre Deslauriers. Cette enquête s'était terminée par la libération de l'accusé.

Le juge a également souligné que les deux accusations portaient sur un même document, à savoir une déclaration composée par Deslauriers et signée par M. Raoul Gobeil.

En conséquence, il a suggéré que l'instruction sur la nouvelle accusation de libelle soit référée à un autre juge.

Il est le deuxième magistrat à adopter une telle attitude dans la même cause. Récemment, le juge André Régnier, de St-Jean, s'était récusé en expliquant qu'il avait déjà présidé l'instruction préparatoire sur les accusations de trafic d'influence portées contre le député Dupuis.

M. Dupuis avait été envoyé à son procès à la suite de cette enquête.

Par ailleurs le juge Michaud a entrepris ce matin l'enquête préliminaire sur les 11 chefs d'accusation de parjure portés contre Deslauriers par M. Réal Rousseau, maire de la Pointe-du-Moulin.

Me Maurice Marquis, qui représente M. Rousseau, a commencé de présenter sa preuve sur trois des chefs d'accusation. Ceux-ci se rapportent à la déclaration assermentée que M. Deslauriers signa le 26 décembre dernier à la demeure de M. Rousseau.

A l'enquête préliminaire de M. Dupuis, Deslauriers avait affirmé avoir subi des pressions lorsqu'il a signé cette déclaration, qui avait pour but de dégager le député Dupuis de tout soupçon concernant la somme de $10,000 que Deslauriers lui avait versée pour l'obtention d'un permis de course à St-Luc.

Le principal témoin entendu ce matin, M. Maurice d'Hont, gérant des ventes et employés de M. Rousseau, et également commissaire de la Cour supé-

Voir DESLAURIERS en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 73
Bandes dessinées / 54
Décès, Naissances, etc. / 74
Editorial / 4
Education / 16
Finance / 52, 53
Horoscope / 39
Immeuble / 60
Loisirs et récréation / 54, 55
Mots croisés / 69
Nouvelles internationales 61, 75
Radio et Télévision / 30, 31
Spectacles et Concerts / 10, 11
Sports / 43 à 48, 50, 51, 76
Sur les quais / 18
Tribunaux / 9, 13
Vie féminine / 20 à 26
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 38

Lesage préconise la création d'un tribunal constitutionnel

par Vincent Prince

GALGARY, Alberta. — Le premier ministre Lesage a déclaré ici, hier soir, que le Canada devrait se donner un véritable tribunal constitutionnel qui serait constitué autrement que l'actuelle Cour suprême.

Il a préconisé, pour y arriver, la tenue d'une conférence fédérale-provinciale, ou même d'une conférence plus large encore dont la tâche serait d'en établir l'exacte juridiction et d'en prévoir la composition.

Actuellement, a-t-il dit, nous acceptons que les questions de nature vraiment constitutionnelle soient soumises à la Cour suprême puisqu'il n'existe véritablement pas d'autre tribunal ad hoc, mais c'est là, sûrement, une situation qui n'est pas normale, et le Québec n'est pas le seul à le penser.

Une question en rapport avec les richesses sous-marines

M. Lesage a formulé ce souhait au cours d'une conférence de presse qu'il tenait, quelques minutes seulement après son arrivée dans cette ville de l'Alberta, deuxième étape de sa tournée de l'Ouest canadien. Il a été amené à traiter cette question alors que des reporters lui demandaient s'il niait toujours la juridiction de la Cour suprême en rapport avec la bataille que se livrent Ottawa et certaines provinces au sujet des richesses minérales du sous-sol canadien.

"Ma position est claire à ce propos, a-t-il dit. Pour moi, cette question de la juridiction sur les minéraux du sous-sol, le long du littoral canadien n'a rien à voir avec la constitution. C'est un cas sur lequel la constitution canadienne est muette. Ce n'est pas une affaire constitutionnelle, c'est une affaire politique. Et les affaires politiques se règlent au niveau de la politique, c'est-à-dire à celui des négociations entre gouvernements."

Si l'on référait toute la chose à la Cour suprême, a-t-il ajouté, on demanderait à ce tribunal de créer, en quelque sorte, du droit comme le fait la Cour suprême des Etats-Unis. Or, un tel rôle n'a pas été prévu pour notre Cour suprême. Elle doit se limiter à interpréter ce qui est dans la constitution.

Lesage réserve sa décision

Comme un journaliste le pressait de dire s'il accepterait le jugement de cette cour dans

Autre nouvelle en page 58

l'affaire des richesses minières sous-marines, puisque, de toute façon, l'affaire était maintenant devant elle, le premier ministre s'est contenté de déclarer qu'il réservait là-dessus son jugement.

Encore une fois, c'est ce qui l'a amené à traiter de la nécessité pour le pays d'une véritable cour constitutionnelle. Je veux être bien clair ici, a-t-il enchaîné, si nous ne voulons pas aller devant la Cour suprême dans le cas des droits minéraux, ce n'est pas que nous craignons le jugement qu'elle pourrait rendre, c'est qu'elle n'a tout simplement pas juridiction pour trancher ce conflit.

Mais, a-t-il tenu aussitôt à préciser, je dois dire qu'il existe au Québec des doutes sur l'opportunité de garder à la Cour suprême telle que constituée son rôle d'arbitre constitutionnel. Et ces doutes ont été exprimés ailleurs qu'au Québec. Ils tiennent non pas aux hommes qui sont là, mais à la façon même dont la cour est constituée. Il apparaît anormal à beaucoup de gens que des hommes nommés uniquement par le fédéral soient appelés à trancher des différends opposant ce même gouvernement fédéral aux provinces.

Il faut avoir été révolutionnaire

Comme il fallait s'y attendre, on a aussi posé des questions à M. Lesage sur les "séparatistes" et les "extrémistes" du Québec. Distinguez bien, a-t-il dit, entre extrémistes et séparatistes. Si vous parlez des extrémistes, nous n'en avons qu'une poignée. Nous avons nos extrémistes comme chaque peuple a les siens. Quant aux séparatistes, ils ne représentent qu'une proportion très infime de notre population. On en trouve, par exemple, chez les étudiants universitaires. Mais, a-t-il poursuivi, le milieu étudiant n'a-t-il pas toujours été le foyer d'idées un peu révolutionnaires ?

N'existe-t-il pas un dicton qu'on ne saurait devenir un grand homme si l'on n'a pas été révolutionnaire à 18 ans ? Nous avons de très brillants étudiants au Québec.

Par ailleurs, comme on lui demandait si sa visite en Saskatchewan avait eu les résultats qu'il espérait, le premier ministre Lesage s'est borné à dire qu'il croyait avoir accompli sa mission du mieux qu'il pouvait, qu'il avait probablement produit au moins un effet de choc chez certains, et que cela, après tout, n'était peut-être pas un mince résultat. Je ne crois pas, a-t-il expliqué, que la visite d'un seul homme puisse dissiper tous les malentendus, car ceux-ci sont profonds. Mais il fallait que quelqu'un commence, et j'ai cru, comme chef de l'Etat du Québec, que c'était mon devoir de tenter de faire connaître ma province et sa population au reste du pays. J'espère que mon exemple sera suivi par d'autres, autant du Québec que du reste du pays.

M. Lesage a répété qu'il voulait, au cours de cette tournée, faire savoir, notamment, partout comment la minorité anglophone était traitée au Québec et réclamer pour les minorités françaises de toutes les autres provinces un traitement de même nature.

Enfin, disons qu'on a vainement tenté d'amener M. Lesage à se prononcer sur la campagne fédérale en cours. Tout ce qu'il a voulu dire c'est qu'il souhaitait pour Ottawa un gouvernement stable. La tradition, a-t-il répété, veut que les premiers ministres du Québec demeurent à l'écart des élections fédérales.

Explosion meurtrière chez DuPont of Canada Ltd

NORTH BAY, Ont. (PC) — Deux hommes ont été tués et un autre a été transporté à l'hôpital hier soir à la suite d'une explosion qui a secoué un bâtiment de l'usine d'explosifs de la DuPont of Canada Ltd, située à sept milles de North Bay.

Un porte-parole de la DuPont a déclaré que la cause de l'explosion, survenue vers 10 h. 30 p.m. à l'usine de Nipissing, n'était pas connue.

Mais il a révélé que l'explosion n'avait dérangé qu'un seul édifice. Chaque département est abrité dans un édifice différent, entouré par des remblais de terre géants.

"De cette façon, si une explosion se produit dans un bâtiment, la détonation se produit verticalement plutôt que horizontalement," a expliqué le porte-parole.

Un chauffeur de camion a raconté qu'il se trouvait à 30 milles de l'usine quand l'explosion s'est produite et qu'il avait eu l'impression qu'un éclair avait illuminé la région.

Des citoyens de North Bay ont affirmé que la détonation avait été entendue dans plusieurs parties de la ville.

téléphoto PA

Rencontre soviéto-canadienne

M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, s'est entretenu hier avec M. Andrei Gromyko, son collègue soviétique, peu avant que ne débute la 20ème Assemblée générale des Nations unies à New York. M. Martin a notamment déclaré que cette session serait vitale pour l'ONU.

La nouvelle session sera vitale pour l'ONU déclare Martin

NEW YORK, (AFP) — M. Paul Martin, secrétaire d'état canadien chargé des affaires étrangères, est arrivé hier à New York où il assiste à la 20ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

M. Martin a notamment déclaré que la nouvelle session allait être vitale pour les Nations-Unies. "Nous avons maintenant la possibilité, a-t-il dit, de faire de l'assemblée un forum où seront discutées les questions concernant la paix dans le monde, des négociations privées n'ayant pas réussi à résoudre ces questions, j'espère qu'elles le seront grâce au jugement des 117 nations", représentées aux Nations-Unies.

M. Martin a déclaré que la question du Vietnam serait discutée mais il a refusé de dire quelles étaient les autres questions à l'ordre du jour. Il a également refusé de dire quelle serait la position du Canada au sujet de l'éventuelle admission de la Chine populaire aux Nations-Unies. M. Martin a déclaré que son pays avait grandement apprécié les efforts de médiation de M. Thant dans le conflit indo-pakistanais et qu'il espérait que "ce différent entre deux de nos partenaires du Commonwealth serait très prochainement réglé".

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Canada ; le véritable canadianisme ne serait plus cet alliage d'acier des deux grandes cultures qui sont à l'origine de notre pays, mais un alliage de qualité et de force très douteuses, une mosaïque de couleur imprécise et de forme indéfinissable.

"Non, nous ne pouvons croire que M. Lesage ou ses collègues de langue française désirent la chose plus que le reste du Canada. Car il n'est même pas nécessaire d'une intelligence moyenne pour percevoir que le multiculturalisme constituerait la meilleure route vers l'instabilité nationale et, en dernier ressort, vers la ruine du Canada."

L'éditorialiste du "Albertan" rappelle ensuite à M. Lesage que la Confédération a été une affaire entre les Français et les Britanniques du pays. "Les deux ensemble constituent le Canada et toutes les autres parties qui devaient ensuite se joindre à cet organisme corporatif, à partir de 1867, ne pouvaient le faire comme unités ethniques mais en se joignant, en se fondant avec l'un ou l'autre des deux groupes fondateurs."

Il serait bon, conclut le quotidien de Calgary, que M. Lesage se ravise avant de poursuivre son voyage. Qu'il laisse les minorités non françaises, non anglaises faire ce qu'elles ont fait jusqu'ici, c'est-à-dire se fondre dans le tout canadien.

Après cela, dit le journal, nous serons prêts à écouter cet éminent Canadien, peut-être un futur premier ministre de ce pays, à écouter ce qu'il a à dire sur les redressements qui s'imposent dans les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais. "Nous nous efforcerons de comprendre les doléances qu'il a à exposer, à les examiner et à corriger ce qui peut être corrigé".

OPERATION

SUITE DE LA PAGE 1

approfondie de la situation municipale sera faite dans toute la province, et que son ministère ne procédera qu'en toute connaissance de cause.

"Nous considérons ce travail comme urgent, dit-il, mais en même temps, tellement important que nous ne saurions courir le risque de manquer notre coup en voulant agir trop vite.

"Le regroupement se fera sans aucun doute, mais en temps et lieu. En pratique, l'opération pourra être terminée probablement d'ici deux ans".

M. Laporte a souligné que sa tournée avait un double caractère, l'un d'information et l'autre de consultation : en ce sens qu'il veut informer la population des projets de son ministère et en même temps connaître les réactions, les problèmes de chaque région ainsi que les suggestions qu'on pourrait lui faire.

A cette fin, chacune des sept conférences qu'il doit prononcer d'ici la fin de semaine sera suivie d'une période de questions.

Décrivant l'attitude de son ministère devant le problème municipal de l'heure, M. Laporte a dit qu'elle était marquée de la volonté d'agir — "Nous avons la conviction intime que c'est là notre devoir le plus strict", dit-il —, de la volonté d'étudier et, finalement, de "la volonté de prendre le temps qu'il faudra pour en arriver à des solutions "adéquates", justifiables et progressives".

"Disons, ajoute-t-il, que nous ne prendrons pas une minute de plus qu'il ne faut pour décider, mais pas une minute de moins".

Quant à l'attitude des maires et des administrateurs locaux, M. Laporte déclare : "Je n'ai pas à vous dicter une ligne de conduite, mais vous me permettrez bien de dire que l'immobilisme est non seulement inutile, mais qu'il est nuisible.

"Nous pourrions, vous et moi, regretter ce que l'on a appelé les belles années d'il y a 25 ou 50 ans, nous pourrions écrire des récits émouvants de nos années de jeunesse, mais cela ne changerait rien à la situation actuelle, qui est si profondément modifiée".

Quant à la collaboration et à la participation de tous, M. Laporte ajoute : "Est-ce à dire que vous devez accepter sans discussion les recommandations que nous vous ferons ou les décisions que nous prendrons ? Ce n'est pas ainsi que j'entends la démocratie.

"Vous devez avoir un esprit critique, discuter, poser des questions, nous contredire si vous le jugez à propos. Nous sommes en droit d'espérer que vous participerez à la discussion et qu'une fois les décisions prises, vous nous aiderez, qu'elles vous plaisent ou non, à en tirer le meilleur parti possible".

"Nous voudrions, dit plus loin le ministre, que vous puissiez vous aussi participer aux plans de promotion de la vie municipale au Québec. Et ces plans doivent être notre objectif essentiel puisqu'une fois les études terminées, il restera encore la lourde tâche de leur application".

Dans la soirée d'hier, le ministre a rencontré, à Rock Island, les maires anglophones du comté de Stanstead. Aujourd'hui, il rencontre, à Sherbrooke, les maires des comtés de Sherbrooke, Richmond, Compton et Stanstead (francophones).

Demain, M. Laporte visitera les maires des comtés de Mégantic et Frontenac, à Thetford-les-Mines, puis ceux d'Arthabaska et Wolfe, à Victoriaville.

Il poursuivra ses rencontres vendredi à Drummondville, avec les maires de Drummond, Nicolet et Yamaska et, finalement, samedi, le ministre terminera sa tournée, à St-Hyacinthe, en rencontrant les maires des comtés de St-Hyacinthe, Richelieu, Bagot et Rouville.

Le ministre a souligné le caractère non politique d'un voyage de ce genre en expliquant que, face aux besoins municipaux et devant la nécessité d'agir, le gouvernement se devait d'expliquer ses projets et de connaître les réactions de tous. "Tous les maires de tous les comtés que nous visitons ont reçu une invitation, de même que tous les députés", dit-il.

DESLAURIERS

SUITE DE LA PAGE 1

ireure, a déclaré qu'il avait lui-même assermenté M. Deslauriers ce jour-là et que l'entrevue, qui avait duré deux heures, s'était déroulée "dans une ambiance très amicale".

Le témoin déclare qu'aucune pression, physique ou morale, n'a été exercée sur M. Deslauriers ce jour-là.

Répondant toujours aux questions de Me Marquis, qui lui demandait sur quel ton s'était déroulée la conversation, M. d'Hont a réaffirmé: "Dans une ambiance fort agréable; je l'ai dit peut-être dix fois déjà."

L'instruction se poursuit cet après-midi.

LEMAY

SUITE DE LA PAGE 1

printemps prochain tout au moins, selon son défenseur.

Tôt ce matin, la police appréhendait sa fuite vers un pays étranger, possiblement vers Cuba, où Lemay s'est déjà rendu plusieurs fois dans le passé.

Les insectes ont devancé les oiseaux

Les insectes volent depuis 200,000,000 d'années, soit depuis deux fois plus longtemps que les oiseaux.

INDE

SUITE DE LA PAGE 1

que le Pakistan avait accepté l'offre en principe, mais les autorités de Rawalpindi ont déclaré qu'elles préféraient attendre de voir ce que vont donner les efforts de l'ONU avant de se décider formellement.

Satisfaction

Le gouvernement britannique a accueilli chaleureusement l'acceptation par les deux pays belligérants de l'ordre de cesser le feu, déclare un communiqué publié ce matin par le ministère des Relations avec le Commonwealth. La note ajoute que le gouvernement britannique rend hommage à la sagesse montrée par les intéressés et réitère l'offre de la Grande-Bretagne d'aider les deux pays à régler leur différend.

Les milieux japonais et malaisiens ont également dit leur satisfaction de voir cesser les combats. Le Japon félicite de plus M. Thant pour le succès qui couronne ses efforts.

Les pays scandinaves ont immédiatement déclaré qu'ils tenaient à la disposition de U. Thant 26 officiers, dix Norvégiens, dix Danois et six Suédois, pour servir d'observateurs du cessez-le-feu.

L'acceptation par le Pakistan de l'ordre de cesser le feu donné par l'ONU est intervenue vers trois heures la nuit dernière, soit presque au moment limite fixé par le Conseil de sécurité pour la fin des combats.

Auparavant, l'Inde avait déclaré qu'elle cesserait les combats si le Pakistan en faisait autant.

A cause de l'acceptation tardive du Pakistan, le délégué indien a demandé une prolongation de l'heure limite afin que les ordres de cesser le feu puissent parvenir aux combattants.

Le conseil a alors accepté de reporter l'heure du cessez-le-feu à 6 h. ce soir, ce qui représente un délai de 15 heures.

Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a annoncé qu'une équipe d'observateurs formée de 100 militaires et de 60 civils irait surveiller sur place le respect du cessez-le-feu et le retrait des troupes. Il a estimé à environ $1,645,000 le coût de cette opération pour les trois prochains mois.

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, M. Zulficar Ali Bhutto, a déclaré au Conseil de sécurité que son pays se retirerait de l'ONU si le problème du Cachemire n'était pas réglé d'une façon définitive et que son pays mettrait une date limite à laquelle ce règlement devra intervenir. Il n'a toutefois pas dit de quelle longueur serait le délai et a affirmé qu'il ne s'agissait aucunement d'un ultimatum.

M. Arthur Goldberg (USA), président du Conseil de sécurité pour le mois de septembre, a déclaré que l'accord intervenu était une date marquante pour les Nations unies.

"C'est une journée importante dans l'histoire de l'ONU, et dans l'histoire mondiale", a dit M. Goldberg. Parlant au nom des membres du Conseil de sécurité, M. Goldberg a aussi dit sa satisfaction de voir que les deux pays avaient finalement accepté l'ordre de cesser-le-feu, et il a lancé un appel aux gouvernements indien et pakistanais pour que les combats cessent le plus rapidement possible, et de toute manière, au plus tard à 22 h. GMT ce soir (6 h. p.m., heure de Montréal).

L'accord est intervenu après que M. Bhutto eut reçu des instructions de dernière minute de la part du président Ayoub Khan.

La réunion du Conseil de sécurité avait été retardée jusqu'aux premières heures de la nuit dernière, premièrement parce que l'arrivée de M. Bhutto a été retardée (son avion parti de Londres a été retardé par le brouillard et a dû faire un arrêt non prévu à Montréal), et ensuite parce que les entretiens privés furent plus longs que prévus.

Des troupes britanniques ?

Durant son escale à Londres, M. Bhutto, interrogé sur la possibilité d'une initiative du Commonwealth dans le conflit indo-pakistanais, a déclaré : "Le Commonwealth a toujours eu un rôle positif à jouer, et nos relations avec le Royaume-Uni ont toujours été bonnes et cordiales."

On indique par ailleurs que le gouvernement britannique envisagerait la possibilité de mettre des troupes à la disposition de l'ONU, au cas où l'organisation internationale en ferait la demande pour assurer l'application de la résolution sur un cessez-le-feu.

L'Inde, enfin, a lancé un appel à la Birmanie, lui demandant d'effectuer une démarche auprès de la Chine populaire afin que celle-ci n'intervienne pas dans le conflit indo-pakistanais.

LE PETIT

SUITE DE LA PAGE 1

cartes des différents ministères.

En tenant compte des données géographiques, économiques et démographiques, les différents ministères, en particulier ceux de l'Education, des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, et celui du Bien-être et de la Famille, chercheront à établir des cartes qui puissent, chacun dans leurs domaines, désigner le même territoire.

"Au Québec, même d'un ministère à l'autre, nous n'avons pas été habitués à travailler ensemble, dit M. Laporte. Mais nous tentons maintenant d'assurer une plus grande coordination de l'action de chacun des ministères, par de fréquentes consultations."

Le maréchal Tito en visite à Sofia

SOFIA, (AFP) — Le maréchal Tito est arrivé, hier, à Sofia pour une visite officielle de cinq jours en Bulgarie.

C'est la première fois depuis la normalisation des rapports entre la Yougoslavie et les pays de l'Est que le chef de l'Etat yougoslave se rend en Bulgarie qu'il avait visitée, la dernière fois, en 1947.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

Lafontaine pour se rendre au parc Laurier, et, de là, à la salle St-Stanislas où l'assemblée s'est prolongée de 10 h. 30 a.m. à 3 h. 15 p.m.

Après l'adoption de la résolution, les négociateurs du syndicat se sont rendus au ministère du Travail où, en présence du chef du service de conciliation et d'arbitrage, M. Cyprien Miron, ils ont fait part aux négociateurs de l'Hydro du résultat du vote.

On s'attend que les négociations se poursuivent rondement.

Il n'est pas dit toutefois que toutes les difficultés soient aplanies. Bien au contraire. Il reste les points litigieux très importants touchant notamment l'ancienneté, la sécurité d'emploi, et le droit du recours à l'arbitrage sur toutes les conditions de travail.

Vers un cartel intersyndical

On n'écarte pas la possibilité de voir se former un cartel intersyndical, entre le syndicat des employés de bureau (IND) et le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Un conseiller technique de ce dernier syndicat, M. Robert Dean, a déclaré que "les actes de l'Hydro hier, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain nous convainquent de plus en plus qu'il est important d'envisager une action commune" entre les deux organisations.

M. Dean a confirmé que la grève des employés des services extérieurs, "couverts" par son syndicat, avait été retardée pour permettre au comité de négociation d'étudier les nouvelles propositions de l'Hydro. "Pour ceux qui croient que notre affaire est réglé, c'est pas vrai", a-t-il dit. Les 3,000 membres du SCFP avaient menacé de se mettre en grève le 13 de ce mois.

C'est l'avocat du syndicat des employés de bureau, Me Germain Canuel qui a expliqué hier la portée de la clause sur la relocalisation des travailleurs des autres entreprises. Il s'était engagé envers M. Lévesque à ne pas livrer ses impressions personnelles. C'est ce qu'il a fait.

Pour M. Lévesque, le problème de l'intégration du personnel est capital. Autrement, soutient-il, il deviendrait extrêmement difficile d'administrer la Commission hydroélectrique du Québec.

La Hongrie abolit le rideau de fer

VIENNE, (AFP) — Le gouvernement hongrois aurait décidé d'abolir le "rideau de fer" et de déminer la zone qui longe la frontière austro-hongroise. Cette décision serait annoncée dans les 15 prochains jours, affirme le journal viennois "Express", de tendance socialiste.

La décision du gouvernement de Budapest, indique le journal, s'expliquerait par son désir d'améliorer ses relations avec l'Autriche. Au cours des inondations provoquées par la crue du Danube au printemps dernier, des mines, arrachées par les eaux, avaient été retrouvées en territoire autrichien et l'explosion de l'une d'elles avait blessé des enfants. Le gouvernement de Vienne avait à l'époque fait une démarche auprès de Budapest.

Selon le journal, le déminage de la frontière sera effectué par étapes et, avant la fin de l'année, il aura été accompli sur une longueur de 30 milles.

Contre l'admission de la Chine à l'ONU

BRUXELLES, (AFP) — "L'admission de la Chine populaire à l'ONU ne servirait actuellement ni les intérêts de l'organisation internationale ni ceux de la paix", a déclaré le ministre belge des Affaires étrangères, M. Paul - Henri Spaak, à l'issue d'une réunion de la commission des affaires étrangères du Sénat.

La plupart des membres de la commission sénatoriale ont approuvé le ministre. Toutefois, certains membres ont estimé qu'il n'était pas souhaitable qu'un pays de 700 millions d'habitants demeure indéfiniment en dehors de l'ONU, mais que l'admission de la Chine ne pouvait se concevoir sans garanties de coopération loyale données par le gouvernement de Pékin.

Quatre enfants disparus

Quatre enfants d'une même famille, d'origine yougoslave, sont portés disparus depuis le 31 août dernier et font l'objet d'intenses recherches de la part des limiers de l'Escouade des personnes disparues de la police de Montréal que dirige le lieutenant René Mongeau. Ce dernier demande à toute personne qui pourrait fournir des informations relativement à ces adolescents de l'en informer en signalant : 872-5687. Les disparus se nomment : Mary, âgée de 17 ans, André, âgé de 13 ans, Milicha, âgée de 14 ans et Draga, âgée de 9 ans, enfants de M. et Mme J. Balent, du 4095 rue DeBullion, à Montréal.

Demande d'enquête sur la hausse des prix de l'auto

NEW YORK, (UPI) — Le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Walter P. Reuther, a l'intention de demander la tenue d'une enquête sénatoriale sur l'augmentation du prix des automobiles, si les compagnies General Motors, Ford et American Motors suivent l'exemple de Chrysler Corporation.

La compagnie Chrysler a annoncé qu'à cause de nouveaux équipements dont sont munis ses modèles de 1966, elle augmenterait le coût de ses automobiles d'une somme allant de $45 à $83.

M. Reuther a déclaré que les "profiteurs" des autres entreprises suivraient cet exemple, ce qui pourrait placer les Etats-Unis dans une spirale inflationniste. Il soutient qu'il n'existe aucune justification d'ordre économique pour appuyer une telle hausse. Selon lui, Chrysler, malgré les promesses qu'elle a faites, veut bénéficier à son seul profit de la réduction de la taxe d'accise.

Lettres des Kennedy aux enchères

NEW YORK, (AFP) — Des lettres manuscrites du président John Kennedy et de sa femme seront mises aux enchères, le 30 septembre, à New York, au cours de la vente que le marchand d'autographes Charles Hamilton consacrera en partie à des lettres et des souvenirs personnels de Lée Harvey Oswald, assassin présumé du président.

Parmi les documents offerts aux amateurs, figurent notamment une lettre de remerciements que M. Kennedy avait adressée à une dame de 93 ans qui lui avait écrit qu'elle avait voté pour lui en dépit de ses convictions républicaines, ainsi qu'une lettre de Mme Jacqueline Kennedy invitant l'acteur Basil Raihbone à prendre part à une représentation à la Maison Blanche.

Mexico grandit rapidement

La ville de Mexico s'accroît de 300,000 âmes par années et compte en ce moment 5,500,000 habitants.

G.-B. : économie dans les ministères

LONDRES, (AFP) — Le gouvernement britannique a décidé de donner l'exemple en matière d'économies. En effet, les différents départements ministériels ont reçu l'ordre de renoncer à tout achat de nouveaux véhicules de service pendant six mois. Cette mesure vise également la police.

LA RENAISSANCE Inc.

ROBERT BOURGOUIN
J.C., B.G.
diamantaire certifié

La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
1255 UNIVERSITE
suite 926 — 861-1393

Vous êtes
INVITÉ...
samedi le 25 septembre, à venir assister à la projection gratuite (90 minutes) de films et à participer à la discussion traitant de l'automation ; son importance pour votre avenir, ses effets immédiats et futurs dans l'industrie.
IBM
PROGRAMME, FILAGE ET KEY PUNCH
Réservez vos places gratuites en téléphonant à : 861-5426
ou écrivez à
AUTOMATION INSTITUTE
1242, rue Peel — Montréal, P.Q.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....

SPECIAUX de SEPTEMBRE
RABAIS 33⅓%
PHILO-DENDRON
4 PIEDS
Rég. $14.95
$8.95

Venez admirer l'assortiment le plus complet de plantes et fleurs artificielles à Montréal
TROPICAL FLOWERS
2181 est, Ste-Catherine
527-1308

RÉNOVATION
CUISINE, CHAMBRE DE BAIN, VANITE, ETC....

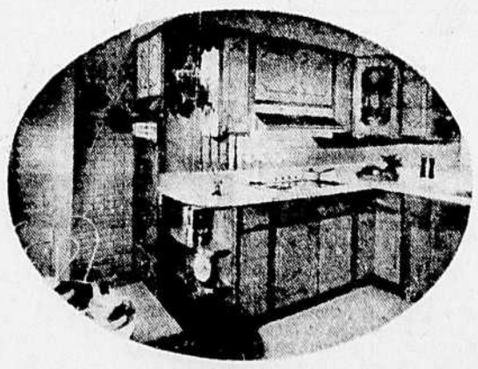

• Croquis, plan, estimation gratuite
• Spécialiste à votre disposition
• Travail, petit ou grand (effectués)
• Foule d'idées originales
• Construit selon vos préférences
• Travail garantie sur place
KITCHENS SUPREME Enrg.
Synonyme de beauté et confort
Tél. 681-8243

AUGMENTEZ VOS POSSIBILITES DE REVENUS
en assistant aux renommés
Cours d'entraînement professionnel de ventes
par PORTER HENRY
sous les auspices de
Advertising and Sales Executives Club of Montreal
• Durée — 2 jours seulement 25 et 28 octobre ou 26 et 29 octobre
• Instructeurs de ventes professionnels
• Discussions
• Application pratique des principes étudiés et analyse
• 18e année de succès
Inscription limitée ! Postez le coupon ci-dessous pour renseignements gratuits
AU : Advertising and Sales Executives Club of Montreal, Hôtel Reine Elisabeth, suite 369, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans obligation tous détails concernant vos cours d'entraînement professionnel de ventes.
Nom .....
Adresse .....
LP Ou téléphoner 866-1668

RECOMPENSE
Généreuse à quinconque pourra fournir des renseignements permettant d'identifier le ou les responsables de la perte de l'avion Cessna 180 CF-RYI, disparu du Commode Yacht Club, Pont-Viau, le 9 septembre 1965, ou au recouvrement de l'avion.
Veuillez communiquer avec
Messieurs Gagon ou Deveaux à 274-9395

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 70
MAXIMUM DEMAIN : 85

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides, Estrie et Mauricie ; région de Québec :** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui et demain ; orages épars l'après-midi et le soir. Chaud et humide. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Québec, 70 et 85 ; Sainte-Agathe et La Tuque, 65 et 80.

Pontiac - Témiscamingue et Abitibi : Généralement nuageux, averses ou orages épars aujourd'hui et demain. Très chaud et humide. Vents du sud de 15 milles avec rafales de 25 milles l'après-midi. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 60 et 75 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 55 et 75.

Région du lac Saint-Jean : Nuageux sauf quelques éclaircies, averses éparses aujourd'hui ; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux, orages épars. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du sud-ouest de 15 milles avec rafales de 25. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, 60 et 75.

Régions de Rimouski, de Gaspé ; moitié nord-est de la région de la baie Comeau ; région de Sept-Iles : Nuageux et frais, bruine intermittente aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Mont-Joli, Gaspé, Baie Comeau et Sept-Iles, 45 et 55.

Moitié sud-ouest de la région de la baie Comeau : Nuageux et frais, bruine intermittente aujourd'hui ; demain, nuages variables, plus chaud, orage possible l'après-midi. Brises légères jusqu'à demain, puis vents de 15 milles avec rafales de 25. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, 50 et 70.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 219

Lucien Rivard est reconnu coupable de trafic de narcotiques

Un jury, entièrement masculin, a délibéré pendant plus de trois heures. — Le juge Connally prononcera sa sentence d'ici 30 à 40 jours. — Rivard est passible de 10 à 40 ans de prison. Trois autres co-accusés sont passibles de peines de 5 à 20 ans.

LAREDO, Texas. (PC-UPI) — Après trois heures et cinq minutes de délibérations, un jury entièrement masculin a reconnu Lucien Rivard et trois autres Montréalais coupables de conspiration en vue d'introduire illicitement de l'héroïne aux Etats-Unis.

A la suite de ce verdict, Lucien Rivard, âgé de 50 ans, Charles Groleau, 56 ans, Julien Gagnon, alias Jerry Massey, 36 ans, et Joseph Raymond Jones, âgé de 28 ans, sont passibles de peines d'emprisonnement allant de 5 à 20 ans.

Quant à Rivard, il est passible d'une sentence additionnelle de 5 à 20 ans également, ayant été reconnu coupable sous un deuxième chef d'accusation, soit celui d'avoir dirigé un réseau qui a introduit aux Etats-Unis des narcotiques d'une valeur de $200 millions.

Le juge Ben C. Connally, qui a dirigé ce procès d'une durée de sept jours, à Laredo, au Texas, a révélé, en rendant le verdict, qu'il prononcerait sa sentence d'ici 30 à 40 jours.

Le juge Connally a ainsi différé les sentences afin de pouvoir étudier les antécédents judiciaires de chacun des accusés.

Il est à noter que **les sentences qui seront rendues devront être purgées entièrement parce qu'il n'existe pas de libération sur parole pour les condamnations dans des causes de narcotiques.**

A un certain moment, les 12 jurés ont quitté hier soir la salle des délibérations pour venir s'enquérir auprès du juge Connally afin de savoir s'ils pouvaient recommander la clémence du tribunal pour l'un des accusés.

Le juge a alors fait savoir au jury que les sentences qui seraient prononcées sont uniquement de son ressort. Il a cependant ajouté que les jurés pourraient, officieusement, faire des recommandations privément, après avoir rendu leur verdict.

On ne sait pour lequel des accusés le jury voulait recommander la clémence, mais on présume qu'il pourrait s'agir de Charles Groleau.

Rivard a pâli

Peu après, le jury revenait avec son verdict. En entendant le prononcé du verdict, les quatre accusés ont réussi à conserver leur calme. Ils ont toutefois perdu l'assurance dont ils avaient fait preuve tout le long du procès. Rivard a pâli et il a fixé son regard sur le juge tout le temps de la lecture du verdict par le greffier de la cour. Groleau se caressa légèrement le menton. Gagnon serra les dents et Jones esquissa un sourire quelque peu forcé.

Au moment de regagner sa cellule, encadré de trois policiers, Rivard réussit avec peine, semble-t-il, à sourire à sa femme Marie, qui, tout le long du procès, prenait place dans la première rangée de la salle. Il balbutia quelque chose comme : "Au revoir !"

Les yeux de Mme Rivard s'emplirent de larmes, mais

Voir RIVARD en page 8

photo Michel Gravel, LA PRESSE

A la queue leu leu sur le pont Jacques-Cartier . . .

Les habitués du pont Jacques-Cartier n'ont décidément pas de chance. La circulation, déjà passablement confuse en temps ordinaire, se trouve considérablement gênée par les travaux actuels. La photo en témoigne assez éloquemment, d'autant plus qu'elle fut prise entre 9 h. et 10 h. du matin, donc après l'entrée à Montréal des milliers de travailleurs en provenance de la rive sud.

(téléphotos PA et UPI)

Des sourires éphémères . . .

Marie Rivard était toute souriante, hier midi, en quittant la salle de la Cour alors que l'on avait suspendu la séance pour l'heure du lunch, au procès de son mari, Lucien Rivard, accusé de conspiration et de trafic de narcotiques. De son côté, même s'il est sous bonne garde, entouré de trois costauds policiers, Rivard ne peut s'empêcher lui non plus d'esquisser un certain sourire. On comprendra évidemment que ces photos ont été prises avant que soit connu le verdict du jury. Les sourires sont alors tombés de part et d'autre, car, étant reconnu coupable, Rivard est maintenant passible d'une peine d'emprisonnement allant de 10 à 40 ans.

Trop de travaux simultanés "coupent les ponts" entre Montréal et la rive sud

par Albert Tremblay

Le Conseil des ports nationaux, la ville de Montréal et la Société de l'Exposition universelle canadienne viennent d'entreprendre, tous au même moment, une série de travaux qui ont le désagréable effet de transformer en une pénible aventure la liaison "Montréal-rive-sud-du-St-Laurent".

Pour des milliers de travailleurs, ces travaux signifient retards et avatars de toutes sortes, embouteillages bien tassés et, trop souvent, contraventions servies à la mode des policiers du port de Montréal.

Ces travaux paralysent, en partie, les deux ponts le plus fréquemment utilisés par les résidants de la rive sud du St-Laurent: les ponts Jacques-Cartier et Victoria. Dans le premier cas, il s'agit de travaux réalisés par le Conseil des ports, dans le deuxième cas, il s'agit de différents aménagements routiers réalisés et par le port de Montréal et par l'administration municipale pour le compte de la Société de l'Exposition.

Travaux urgents dans tous les cas, mais peut-être pas suffisamment pour justifier cette réaction en chaîne.

A peine avait-on décidé d'entreprendre les travaux de réfection au tablier du pont Jacques-Cartier, que la ville de Montréal décidait, elle, de repaver une partie de la rue Bridge, tout juste à la sortie du pont Victoria, que la Société de l'Expo entreprenait la pose d'une énorme conduite d'eau dans le même secteur et que le Conseil des ports fermait à la circulation la rue Forfar afin de pousser plus avant les travaux de prolongement de la rue University.

De tout ça résulte une situation confuse qui se caractérise particulièrement aux heures de pointe. Hier matin, des milliers d'automobilistes ont découvert un sens nouveau au mot "banlieusard". . .

Et pendant que le pont Jacques-Cartier suffisait à peine à la tâche (il y passe quotidiennement 93,640 véhicules), que le

Voir PONTS en page 6

Les *FAITS DIVERS* sont en pages 7 et 74

Un circuit fermé de TV aidera à régulariser la circulation sur la Transcanadienne à Montréal

Un système électronique fort complexe évitera la formation d'embouteillages en régularisant d'une façon constante le flot de la circulation sur le tronçon montréalais de la route transcanadienne.

Ce système, conçu autour d'un réseau de télévision en circuit fermé, figure aux plans d'ensemble de la plus importante autoroute du programme de réaménagement du réseau routier de l'île de Montréal: le tronçon de la Transcanadienne qui va de l'échangeur Turcot jusqu'à la rue Papineau et l'autoroute de raccordement entre la rue University et le pont Champlain.

Ce contrôle à distance de l'afflux des véhicules, à différents points d'accès, fait lui-même partie d'un programme d'ensemble destiné à rendre plus sécuritaire aux usagers l'utilisation de cette autoroute urbaine.

Ce programme, divisé en trois points, a été mis en relief par un ingénieur attaché à la réalisation de ce vaste projet, M. Bernard Lamarre, conférencier invité au déjeuner-causerie du Club St-Laurent Kiwanis de Montréal. M. Lamarre a d'ailleurs consacré une bonne part de son exposé à cet aspect de

Voir CIRCULATION, en p. 6

Hausse de tarif pour les trains de banlieue

5 cents de plus par billets à compter du 1er octobre

par Thomas Duhaime

A compter du 1er octobre, le prix du billet sera augmenté de 5 cents pour les usagers de deux lignes de banlieue des Chemins de fer nationaux, dans la région de Montréal.

Cette hausse, accordée hier par la Commission des transports du Canada, ne s'appliquera qu'à la ligne de jonction du tunnel sous le mont Royal et à celle reliant Montréal à la rive sud.

Le prix d'un billet se trouve ainsi haussé de 25 à 30 cents.

Les commissaires, qui siégeaient en l'hôtel Sheraton Mont-Royal, ont rendu leur décision après deux jours de séances publiques.

L'augmentation touchera quelque deux millions et demi de voyageurs qui empruntent les trains desservant Montréal-Deux-Montagnes et Montréal-Nord, via le tunnel du mont Royal, et Montréal-St-Hilaire-Est, sur la rive sud.

"Nous trouvons que les Chemins de fer nationaux entretiennent un service qui répond aux besoins essentiels des usagers et nous reconnaissons que la demande d'augmentation ré-

Voir TRAINS en page 6

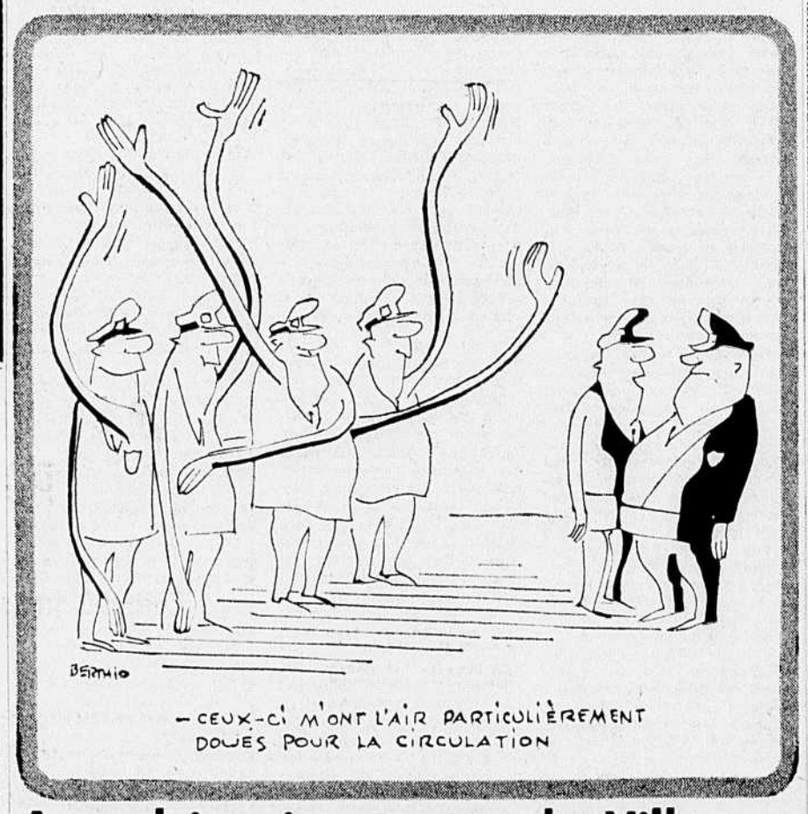

Accord imminent entre la Ville de LaSalle et ses fonctionnaires

(par O.M.) — La première grève au sein d'une corporation municipale, depuis que les employés des services publics du Québec ont obtenu le droit de grève, soit le premier septembre 1964, se terminerait incessamment.

En effet, à l'issue des négociations intensives qui se poursuivent depuis mardi soir entre les représentants de la municipalité de LaSalle et ceux du syndicat des fonctionnaires, on nous confirme de source sûre qu'un accord a été conclu sur les principaux points en litige.

On nous signale par ailleurs qu'il ne reste que quelques détails à régler.

"Si les termes de l'accord obtenu ce matin, nous a déclaré un porte-parole officiel du syndicat, sont entérinés par la ville au courant de la soirée, nous reprendrons le travail dès demain matin."

Le maire de LaSalle avait présenté, hier soir, une demande d'injonction pour interdire tout piquetage devant l'hôtel de ville.

Ce matin, à la suite d'une entente avec les représentants du syndicat, il a accepté d'annuler cette demande.

Signalons enfin que la grève des fonctionnaires de l'hôtel de ville de LaSalle a débuté lundi matin à 8 h. 30.

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m.
le samedi jusqu'à midi

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Une banque ouverte tous les soirs ?
"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

ALFRED GAGLIARDI
VOTRE AGENT DE VOYAGE DE CONFIANCE
6900, rue ST-DENIS (près Bélanger) — CR. 1-6900
CHOIX DE CROISIERES
Croisière 7 jours luxueux "OCEANIC" Nassau Tous les samedis, toutes dépenses comprises. $175.00 US
Croisière aux Antilles, 5 ports, 13 jours $325.00
Nassau, 7 jours $40.50 Miami, 7 nuits $24.30
Les Bermudes $83.00 Porto Rico, 7 jrs $64.60
8 DEPARTS POUR LE MEXIQUE — Visitez Mexico, Taxco, San Jose et Acapulco — 14 jours, comprend : 1ère classe, hôtels, repas, visites, aller-retour. $157 U.S.
La GUADELOUPE et la MARTINIQUE
Visitez la Guadeloupe, la Martinique — 15 jours, hôtels 1ère classe, visites, repas, Martinique : 5 nuits; Guadeloupe : 8 nuits. Aller-retour. $550.30
Consultez sans frais des experts
MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON — CR. 4-7595
Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi

SERVIETTE D'ETUDIANT

Pour étudiant de tout âge. En cuir pressé. Fabrication de haute qualité. Poignée en plastique. Serrure à clef. Monture métallique. Trois compartiments. Dimensions extérieures : 17" x 12" x 6" d'expansion. Couleur : tan.
Rég. $7.50
SPECIAL PILON $5.49
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E. Ste-Catherine 526-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7941

JARRY... Chrysler
SPÉCIAUX
sur nos
DÉMONSTRATEURS
1965
Consultez nos vendeurs dès maintenant
JARRY... 842-8221
(JARRY MOTOR CORPORATION)
4384 ST-DENIS
L'endroit le plus progressif au service de l'automobiliste
ACHAT • VENTE • LOCATION
Réparations mécaniques — Débossage — Peinture
Pièces automobiles toutes marques

Naturalizer
"LA CHAUSSURE CONFORTABLE QUI ENJOLIVE LE PIED"
le SOULIER INSPIRATION
. . . pour l'automne
Si vous chaussez un nouveau soulier de NATURALIZER, votre démarche devient plus élégante, plus confortable. Ce soulier ultra-féminin cache une foule de qualités que vous découvrirez chaque fois que vous le chausserez... et souvenez-vous que NATURALIZER ajoute un coussinet sous la semelle.

Noir au brun, pointures courantes
$15.95
Ouverts le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.
• 6914, rue St-Hubert, 273-2813 • 1300 est, Mt-Royal, LA. 1-3164
• 1029 est, Ontario, LA. 1-9414
Stationnement gratuit pour nos clients

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Travaux de pavage à l'entrée du pont Victoria

Effectués par la ville de Montréal, les travaux de pavage que nous voyons ici ont un caractère bien anodin. L'emplacement : rue Bridge, à l'entrée du pont Victoria. Joints aux travaux de rénovation du pont Jacques-Cartier, ils contribuent pourtant à retarder la circulation entre Montréal et les municipalités de la rive sud.

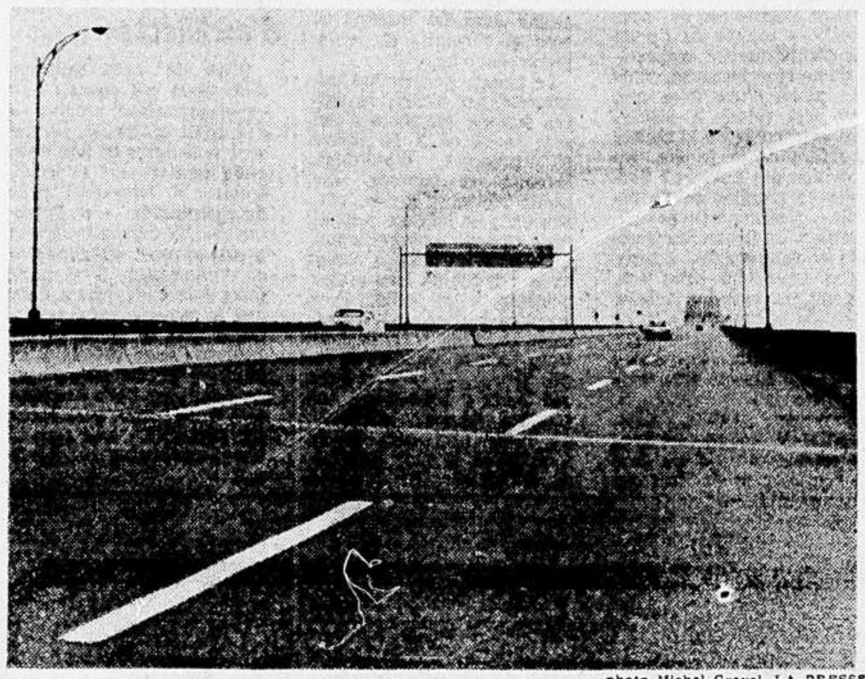

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le pont Champlain demeure désert

Une solution, le pont Champlain ? Avec ses six travées, il pourrait facilement permettre aux usagers habituels des ponts Jacques-Cartier et Victoria de traverser le fleuve plus rapidement. Il réduirait également les embouteillages qui caractérisent ces deux ponts aux heures de pointe. Et pourtant, il y a un hic. Il demeure désert. Mauvaise location ?... Refus de payer 25 cents ?...

PONTS

SUITE DE LA PAGE 3

pont Victoria collaborait de son noble effort (24,870 véhicules), le pont Champlain demeurait tristement désert.

"Mais que se passe-t-il ?"... question entendue et réentendue hier matin au voisinage des "fameux" ponts.

Voici.

Au pont Jacques-Cartier

Le Conseil des ports a entrepris, il y a deux jours, de refaire le tablier du pont Jacques-Cartier. Ces travaux s'étendront sur une période de quelques semaines et, dans le but d'éviter le plus possible les inconvénients inhérents à une telle entreprise, jamais plus d'une voie ne sera fermée à la circulation.

On travaille actuellement à renforcer la structure métallique du tablier. Ces travaux préliminaires sont réalisés par le personnel régulier du Conseil des ports et ce personnel réduit ne permet pas la poursuite des travaux 24 heures par jour. C'est là l'explication fournie par les responsables aux personnes qui s'étonnent de ne voir des ouvriers à l'oeuvre que le jour et une partie de la soirée.

Au Conseil des ports, on nous assure cependant de "jours meilleurs". On accordera, jeudi, à des entreprises "indépendantes", le contrat des travaux d'imperméabilisation du béton et de pavage du nouveau tablier. Des équipes d'ouvriers spécialisés se succéderont alors jour et nuit, ce qui devrait, toujours selon les autorités concernées, accélérer sensiblement les travaux de réfection.

Au pont Victoria

Conscients des inconvénients causés par les travaux de réfection du pont Jacques-Cartier, quelques centaines d'automobilistes, prudents, ont décidé hier matin de rompre avec l'habitude et d'utiliser le pont Victoria... et mal leur en prit.

A la sortie nord, la ville de Montréal et le Conseil des ports les 'attendaient", l'un de travaux de pavage, rue Bridge, l'autre d'un réaménagement routier impliquant la fermeture de la rue Forfar.

(Plusieurs automobilistes ont d'ailleurs pénétré par inadvertance sur la propriété des ports nationaux, écopé d'une contravention et se sont retrouvés devant l'obligation de faire demi-tour, rue Britannia, avant de comprendre que la signalisation routière est plus que déficiente dans ce secteur perturbé de la métropole).

Bref ! La ville de Montréal repave, le Conseil des ports prolonge la rue University, démolit et reconstruit, la Société de l'Expo enfouit ses conduites d'amenée... pendant que l'automobiliste tente de s'y retrouver à l'aide de panneaux indicateurs quasi invisibles.

Mais là aussi subsiste un espoir. Montréal a pratiquement terminé ses travaux de pavage; le Conseil des ports nationaux promet une rapide amélioration de la situation et le Service de la circulation de la ville de Montréal étudie la question de la signalisation.

Au pont Champlain

Comme le veut l'habitude, aucune de ces conditions anormales n'a modifié l'aspect qu'offre le pont Champlain: spectacle d'un pont magnifique et peu utilisé.

Les dirigeants du Conseil des ports ont invité la population à utiliser davantage le pont Champlain. Cette exhortation n'a visiblement produit que peu d'effet.

Certains s'en réjouissent. Un ingénieur disait notamment hier que le pont Champlain, comme tel, n'est utilisé qu'à 10 p. 100 de sa capacité. "Mais, ajoutait-il, il ne peut en être autrement sans provoquer un embouteillage monstre à l'intersection des rues Atwater et Notre-Dame."

Ce qui ne contribue certainement pas à améliorer le sort des résidants de municipalités de la rive sud du St-Laurent qui sont à la merci de ces trois ponts pour atteindre Montréal... et leur travail.

TRAINS

SUITE DE LA PAGE 3

clamée n'est pas exagérée dans ces conditions," a déclaré le commissaire en chef.

Immédiatement après, M. Rod Kerr devait féliciter le seul opposant à la requête des Chemins de fer nationaux, M. Glenn T. Fisher, en comparant "son courage à celui de David devant Goliath"...

Trois autres témoins seulement ont été entendus devant la commission, MM. J. J. G. Pye, procureur des Chemins de fer nationaux, J. F. Roberts, représentant pour le district de Montréal et Jean-H. Richer, gérant de l'arrondissement de Champlain.

M. Fisher, de Roxboro, un ingénieur en électronique, a allégué que le service fourni par les Chemins de fer nationaux ne semblait pas justifier dans le cas present, l'augmentation réclamée.

Mais il laissa la Commission libre "de décider du mérite de la requête" des requérants...

Par ailleurs, le gérant des Chemins de fer nationaux pour l'arrondissement de Champlain a déclaré que, malgré les améliorations apportées, l'affluence aux heures de pointe a augmenté de telle sorte "que nous transportons au-dessus de 10,000 passagers à l'heure".

M. Roberts a alors conclu que le point de saturation, compte tenu de l'équipement actuel disponible, a été pratiquement atteint. "Par contre, a-t-il ajouté, il est reconnu qu'un système de communication plus rapide peut transporter 40,000 voyageurs à l'heure".

L'augmentation réclamée tendra à réduire aux alentours de $700,000 un déficit global annuel estimé à près d'un million de dollars.

CIRCULATION

SUITE DE LA PAGE 3

la sécurité. "Je crois, a-t-il notamment déclaré, que la plupart des accidents sont dus bien plus à des défauts de la route qu'à des défauts de véhicules ou à des erreurs des conducteurs".

La section montréalaise sera donc une route sûre. Et pour en arriver là, on a arrêté les moyens suivants ;

• Contrôle électronique du débit de la circulation afin de maintenir le volume des véhicules à un niveau toujours plus bas que le "niveau critique" ;

• Pavage de couleur différente pour les voies principales et les rampes d'accès ou de sortie ;

• Système de chauffage afin de faciliter l'usage, en hiver, de certaines rampes d'accès où les pentes sont un peu plus accentuées ;

• Parapets et chasse-roues de 42 pouces de hauteur qui retiendront sur la route camions et automobiles en difficulté, sans danger de les voir rebondir en travers des voies de circulation ;

• Eclairage "rasant" sur toute la longueur de l'autoroute, éclairage qui évitera l'éblouissement du conducteur et indiquera plus nettement les limites de la route.

Le projet de la section est-ouest de la Transcanadienne comporte également la construction d'une voie d'urgence de six pieds de largeur tout le long du tracé. Cette route d'urgence servira uniquement à garer temporairement les véhicules en panne ou en difficulté.

Les ingénieurs responsables de la mise en plans de l'autoroute ont adopté, comme régime moyen, une vitesse horaire de 45 milles sur les voies principales et de 30 milles sur les rampes et voies secondaires. On a également évité les pentes supérieures à quatre p. cent, dans les voies principales, et de six p. cent dans les voies secondaires.

Le trafic des narcotiques serait grandement affaibli

TORONTO. (PC) — Le surintendant Joseph Downes, de la Gendarmerie canadienne, a dit mardi que les nombreuses arrestations effectuées plus tôt ce mois-ci à Toronto et à Montréal ont considérablement affaibli le trafic d'héroïne entre l'Europe et le Canada.

L'inspecteur a ajouté que la pègre s'est vue obligée de tracer une nouvelle route pour acheminer au Canada, en passant par les Etats-Unis, l'héroïne provenant d'Europe. Des renseignements obtenus par la Gendarmerie canadienne indiquent néanmoins que des quantités limitées de narcotiques sont parvenues à Toronto via les USA depuis les nombreuses descentes effectuées dans la Métropole et dans la Ville-Reine.

Avant ces coups de filet, qui se sont soldés par l'arrestation de 33 trafiquants de narcotiques, les envois d'héroïne parvenaient à Montréal directement de sources européennes.

Le surintendant Downes a dit que le prix de l'héroïne sur le marché noir de Toronto est demeuré à $15 pour une capsule d'un gramme. A Montréal, il en coûtait au début de septembre $6 pour une capsule du même genre mais le prix a grimpé depuis que la source a été tarie.

Dernière chance

— "Tiens, mais où est donc le caissier ?", demande le directeur de la banque à un des employés.

— "Il est allé acheter un billet de loterie."

— "Comment, pendant les heures de service ?"

— "C'est dans l'intérêt de la maison, monsieur le directeur, c'est sa dernière chance de rendre l'argent qu'il a pris dans la caisse..."

$$

VOTRE DOLLAR EXCELLE CHEZ EXCEL

$$

PRIX EN VIGUEUR LES 23-24-25 SEPTEMBRE 1965

Mayonnaise HELLMAN POT DE 16 OZ — 47¢

MELANGES pour gâteaux Assortis Betty Crocker, boite 19 oz — 2/93¢

MAÏS A LA CREME IDEAL BOITE DE 20 OZ — 6/1.00

GLAÇAGES pour gâteau Assortis Betty Crocker boite 17 oz — 2/79¢

EAU DE VICHY "CELESTINS" Bouteille de 32 oz. 59¢ — Bouteille de 7 oz. 29¢

CONFITURES DE FRAISES XL Pot de 24 oz — 2/1.00

Pouding et garniture POUR TARTE **"JELL-O"** CARTON REGULIER — 6/69¢

Pouding et garniture POUR TARTE **"JELL-O"** CARTON FAMILIAL — 2/35¢

PATE DE TOMATES HUNT — Boîte de 6 oz. — 2/33¢

BISCUITS SODA PREMIUM CHRISTIE BOITE DE 16 OZ 37¢ — BOITE DE 32 OZ 71¢

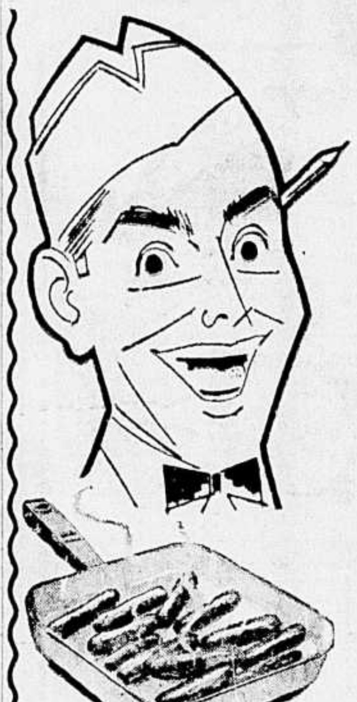

STEAK DE RONDE TRANCHE COMPLETE, MARQUE ROUGE OU BLEUE — 75¢ lb

RÔTI DE CROUPE de BOEUF, marque rouge ou bleue — 75¢ lb

SAUCISSE AU PORC PUR LA BELLE FERMIERE — 59¢ lb

BACON TRANCHE SWIFT PREMIUM — 83¢ lb

LOTION POUR VAISSELLE A, B, C, FORMAT GEANT — 57¢

SPRAY NET HALO CANETTE 11 OZ — 99¢

Nettoyeur AJAX FORMAT GEANT — 2/59¢

CREME POUR BARBE PALMOLIVE FORMAT GEANT — 65¢

KOOL-AID SUCRE 2 ENV. 23¢

Frais tous les jours!

BEIGNES EXCEL douz. 29¢

TARTE AU CITRON EXCEL 49¢

PAIN TRANCHE EXCEL 24 OZ 2/39¢

SPAGHETTI A LA VIANDE CHEF BOY-AR-DEE Boite 15 oz 2/63¢

BEEFARONI CHEF BOY-AR-DEE Boite 15 oz 2/63¢

SANI FLUSH Boite 20 oz 27¢

MACEDOINE LA FERLANDIERE Boite 20 oz 6/1.00

RAISIN TOKAY No 1 DE CALIFORNIE 2 LB 29¢

RAISIN BLEU ONTARIO No 1 PANIER 6 PINTES 79¢

POMMES DE TERRE QUEBEC No 1 SAC 50 LB 99¢

CITRONS DE CALIFORNIE No 1 DOUZ. GROSSEUR 140 49¢

LAITUE E.U. No 1 GROSSEUR 30 2 POMMES 33¢

POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ : 731-7641

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
6425	Abitibi	11⅞	11¾	11¾
270	Algoma	67¾	67¼	67¾
940	Alliance	9⅝	9¼	9¼
1800	Alumin	28⅝	28⅜	28½
—	Alum 4½ p	40	40	—
—	Alcan 1 p	21½	21½	—
—	Alcan 2 p	48¼	48¼	—
—	Anglo CP	10½	10½	—
820	Anglo CP p	25¼	25¼	25¼
25	AngT 4½ p	44¾	44¾	44¾
—	AngT 265 p	52	52	—
15	AngT 290 p	52¾	52¾	52¾
800	Arg 2.70 p	51½	51½	51½
220	ArgC pr	13½	13½	13½
—	Asbestos	24⅝	24⅛	—
50	Atl Sug	24¼	24¼	24¼
105	Bq CN	71	71	71
175	Bq Imp	65½	65½	65½
435	Bq Mont	61½	61	61½
25	Bq N-E	73¾	73¾	73¾
5	Bq PC	51	51	51
201	Bq Roy	76¾	76	76½
—	Bq Tor-D	61¾	61¾	—
—	Bath P	25	25	—
—	Bath Wts	11	11	—
—	Bath P A	57	57	—
—	Bath P pr	20¾	20¾	—
822	Bell Phone	58¾	58¾	58¾
—	Bow Mer	51	51	—
200	Bow Pap	7	7	7
3100	Brazil	7⅝	7½	7⅝
—	Bq B-N	69	69	—
800	BA Oil	30	29¾	30
25	BC Forest	27	27	27
—	BC Phone	69¾	69¾	—
—	B P 4¾	87¾	87¾	—
—	B P 4.84	25	25	—
10955	Brinco	6¼	6⅛	6¼
1398	BC P d	160	158	160
200	Brock Pr	8⅝	8⅝	8⅝
—	Bruck A	28⅛	28⅛	—
300	Bruck B	14	14	14
100	Burns F	21¼	21¼	21¼
250	Cal Po	26⅛	26	26⅛
225	Can C	50½	50½	50½
78	Can C P	27¼	27¼	27¼
100	Can Suz	23½	23½	23½
—	Can Iron	55	54½	—
—	Can Malt	25⅜	25⅜	—
—	C S L	34¾	34¾	—
—	C S L pr	6⅜	6⅜	—
425	CAE n	11¾	11¾	11¾
8890	C Brew	8⅛	8	8
—	25 C Brw A	43½	43½	43½
105	C Brw B	50	50	50
—	C Br Al A	17	17	—
—	CBAL A w	455	455	—
400	C Chm w	890	875	875
—	C Conv A	8	8	—
—	C Con B	10	10	—
—	C Fndtn	7	7	—
190	C I L	20¼	20¼	20¼
—	C I L Pr	84	84	—
525	CI Pow	24¾	24¾	24¾
—	CI Pow Pr	49	49	—
800	C Marconi	495	495	495
30	C P R priv	9⅞	9⅞	9⅞
2900	C P R	68¾	68⅜	68½
200	C Pfina	12½	12¼	12¼
—	CPP Sec	22½	22½	—
—	C Refract	17½	17½	—
—	Cdn Tire A	52½	52½	—
—	C Vickers	23	20¼	—
150	Central Del	11½	11⅜	11½
11605	Chemcell	16	15½	15½
—	Ch 1.75 Pr	35¼	35¼	—
—	Ch 1.00 Pr	20	20	—
—	Chrysler	56⅛	56⅛	—
—	Coghlin	13	13	—
100	Col Cell	8⅜	8⅜	8⅜
250	Col Cell Pr	25¾	25¾	25¾
620	Cons MS	46	45⅞	45⅞
180	Cons Paper	40¾	40¾	40¾
—	Con Glass	11	10½	—
—	Corby (A)	20½	20½	—
—	Coronation	390	390	—
225	Crain RL	28	28	28
—	Cr Foncier	70½	70½	—
—	Cr Zell (A)	30½	30½	—
—	Crush Int	14	14	—
100	Denison	35	35	35
680	Dist Seag	39¾	39¾	39¾
—	D Bridge	28	28	—
—	D Coal Pr	6½	6½	—
—	D Corset	12	12	—
1650	Do Fasco	27¾	27½	27¾
—	Do Fasco	100	99¾	—
100	D Glass	15¾	15¾	15¾
—	D Glas Pr	17	17	—
—	D Lime	5¾	5½	—
—	Dosco	13¾	13¾	—
—	D Stores	26¾	26	—
15	Domtar	19	19	19
175	D Text	34	33¾	33¾
—	Donohue	8½	8½	—
50	Du Pont	48¼	48¼	48¼
—	Du Pont	82	82	—
—	Dupuis A	10¾	10½	—
—	Enamel A	8¼	8¼	—
100	Falcon	104	104	104
—	Fam Play	25½	25½	—
10	Fleetwood	20¼	20¼	20¼
100	Fraser	30½	30½	30½
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete Pr	410	410	—
—	G Dynam	42¾	42¾	—
—	GR BRCI	15¾	15	—
—	Gr Wpg G	18½	18½	—
200	GLL Paper	24¼	24¼	24¼
—	Gunnar	198	196	—
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Harding A	30¾	30¼	—
1650	Hawk Sidd	5¾	5½	5¾
200	Hollinger	27¾	27¾	27¾
695	Home A	18½	18½	18½
—	Home B	19¾	19¾	—
—	Horne Pf	315	315	—
—	Hud Bay M	69	68¾	—
125	HBC	14¾	14½	14¾
125	Husky Oil	13⅞	13¼	13⅞
—	Husky B Pr	52½	52½	—
320	Imp Oil	53¾	53¾	53¾
200	Imp Toh	15½	15½	15½
—	I Toh Pr	6½	6¾	—
750	Ind Accep	24	23½	24
—	I Ac 4.50 P	92¾	92½	—
—	Inland C P	18½	18½	—
—	I Bronze P	28	28	—
35	Int Nickel	97½	97½	97½
181	Int Pap	33½	33¼	33½
100	Int Util	32	32	32
—	Inter PL	89½	89½	—
1000	Iro GI Pr	9	9	9
—	Jamaica PS	14½	14½	—
—	Jamaica P	100	100	—
—	James U St	10	9½	—
200	Labatt	18¾	18¾	18¾
1609	Laur Fin	13¾	13½	13¾
—	Laur F 2.00	46	27	—
3277	Laur F r	25	20	23
—	Lewis	7½	7¼	—
175	Loblaw (A)	11¾	11⅛	11¼
700	Loblaw (B)	11½	11	11½
825	Loeb M	16	15¾	16
—	MacLar A	24¼	23½	—
—	MacLar B	26	26	—
100	Mc Lean H	33½	33½	33½
2363	MB PR	29½	29¼	29½
750	Marit Elec	20	20	20
307	Marit Tel	22	21½	22
1905	Massey F	32¾	32½	32½
—	McAllister	6⅝	6⅝	—
—	Met Stores	10¼	10¼	—
795	Miron 6%	12⅝	12½	12⅝
—	Mitch R A	12½	12¼	—
—	Molson A	38½	38	—
—	Molson B	39½	39	—
300	Mtl Loco	14½	14½	14½
—	Mtl Trust	23½	22¾	—
350	Moore Cp	74¾	74½	74¾
115	Morse RA	14	13¾	14
—	Morse RB	12¼	11¾	—
25	Mussens	26	26	26
—	Nat Trust	21½	21½	—
100	NFLD Ligh	10¾	10¾	10¾
2670	Noranda	50	49¾	49⅞
180	NS LP	33	33	33
100	Ocean Fish	10½	10½	10½
350	Ogilvie	14¼	14⅛	14¼
—	Ont Steel	32	31½	31½
—	Oshawa A	49¾	48	48
1765	Pac Pete	10⅝	10¼	10⅝
200	Pow C p	6⅝	6⅝	6⅝
—	Placer	23¾	23¾	23¾
1000	Pof Corp	13¼	13	13¼
294	Price Br	39	38	38⅞
—	Price Br	87	87	87
200	Phillips Ca	26¾	26½	26¾
1300	QN Gas	10⅝	10½	10⅝
—	QNG pr 5.4	98	98	98
907	Que Phone	25¼	24½	25
—	Q Ph 4¾ 665	19⅝	19⅜	19⅝
—	Reitman's	11	11	11
—	Reitman's A	8¼	8¼	8¼
50	Reynolds p	96½	96½	96½
—	Rio Algom	19¼	18¾	18¾
—	Rockwell	36	36	36
1350	Roland A	10⅝	10¼	20⅝
—	Ronalds F	14½	14½	14½
150	Rothmans	24¼	24	24¼
—	Russel (A)	22¼	22¼	—
300	St-L Cem A	38⅞	38¾	38⅞
—	id wt	15	15	—
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
—	id (A)	99½	99½	—
725	Salada F	11¾	11⅝	11¾
—	Scott LaS	14⅞	14⅞	—
100	Shell Can	17¾	17¾	17¾
550	Shell I Pr	24⅜	24⅜	24⅜
—	Sher W	36½	36½	—
—	Shop Save	14	13¾	—
200	Sicard	6½	6½	6½
—	id 6%	20½	20¼	—
2625	Simpsons	28⅛	27½	28
100	Soc GF	8½	8½	8½
—	Sogemines	13¾	13¼	—
—	Southam	38½	37¾	—
—	SS Steel	24½	24½	—
1978	Steel Can	29¼	29½	29¼
100	Steinbg A	46½	46½	46½
—	Tancord	5½	5½	—
—	id Pr	250	250	—
—	Texaco Can	52½	52½	—
900	T Fin (A)	12⅝	12½	12⅝
705	Tr-C Corp	10¼	10	10¼
2150	Tr-C PL	37	36⅞	37
50	Tr Mt Pl	20⅞	20⅞	20⅞
—	Triad Oil	236	236	—
250	Un Carbide	29⅞	29½	29⅞
—	Viau	13¼	13¼	—
1330	Walk GW	37¼	37	37¼
100	Weldwood	12¼	12¼	12¼
2455	WCoast Tr	19¼	19	19¼
—	Weston (A)	20⅝	20⅝	—
—	Weston (A)	20⅝	20⅝	—
—	Weston (B)	21¾	21¾	—
—	Westn 4½	97	97	—
—	Zeller's	21¼	21	—
—	Zeller's pr	48	46½	—
7000	C Canorama	36	35	36
—	C Div S A	125	125	—
—	C Div S P	41	40	—
1000	C Manitoba	28	28	28
—	C Mogador	27	24	—
—	C Monpas	9	9	—
1600	C New Pac	18	15½	18
1000	C Persh	18	18	18
—	CQ Yell	7½	7½	—
900	C Virginia	43½	43	43½
—	Copstream	9	9	—
—	Couvrette A	7½	7½	—
—	Cr MG A	12¼	12¼	—
—	C St-L A	9	9	—
500	Crwnbridge	32	32	32
—	Dauphin	22	20	—
—	David A	47½	47½	—
400	Delta Elect	225	225	225
4300	Delta Min	38	33	35
725	Denault A	14	14	14
152600	Dolsan	89	81	88
—	Dome	41½	41¼	—
4500	Dom Exp	12	12	12
—	Dom Lease	12½	12	—
1600	D Oilcloth	31¾	31¾	31¾
—	Drumagami	60	60	—
15000	Dumont	29	26	28
100	East Sull	760	760	760
43000	East Vent	24½	22	22
—	Electorlier	9¼	9¼	—
15000	Emp Oil	7	6½	7
47500	Equity Ex	83	81	81
2000	Fab Met	15	15	15
—	Fabi	6	6	—
1000	Fano	7½	7½	7½
—	Fiscal	12½	12½	—
—	Fiscal Pr	20	18	—
—	Flint Rock	23	23	23
—	FT Reliance	37	37	—
22500	Fox Lake	21	20	20
300	Frigistors	46	46	46
—	Fundy	4	4	—
—	Futurity	43	43	—
25200	Garney	39	30	30
2500	Ghislau	31	31	31
200	G Autotron	160	160	160
—	Glacier	12	12	—
1600	Glen Lake	178	175	178
1200	Greenberg	480	475	480
100	Grt W Min	100	100	100
500	Grissol	225	225	225
—	Gui Por Ur	23	15	—
—	Hastings	310	310	—
—	Inland Ch	6½	6½	—
700	Inspirata	165	165	165
—	Int Atlas	100	100	—
7000	Int Cer	10	10	10
8400	Int Dred	28	25	27
—	Inv Found	52	52	—
20000	Jaes Bay	35	33	35
—	Jockey	5¼	5¼	—
—	Jockey w	37	37	—
76300	Jubilee	365	345	360
3100	Keltic	30	30	30
100	Kenting A	5	5	5
—	Kiena	170	161	—
2200	Kodiac P	310	300	300
—	Kontiki	7½	*7	—
—	Lab Accep	8½	8½	—
—	Labrador	33½	33½	—
—	Laduboro	35	35	—
—	Lait Lecler	11¼	11¼	—
—	L Dufault	13½	13¼	—
—	Lambl A	18½	18¼	—
—	Lamont A	19	19	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lithium	7	7	—
—	Lowney	29½	29½	—
—	Louann G	14	14	—
9000	Marlartic	17½	17	17
50	Massval	4	4	4
—	Matachew	35	35	—
—	McAdam	125	125	—
2000	McKinney	12	12	12
—	Melchers	23½	23½	—
—	Mlechers Pr	5½	5⅞	—
500	Merc Chip	11½	11½	11½
—	Merrill	55	55	—
—	Mid Chib	20	20	—
800	Midepsa	345	345	345
2000	Miro Mines	29	28	29
2000	Mistango	18	17	17
—	Molyb	55	55	—
—	Monpre	8½	8	—
—	Mt Costigan	22	20	—
5200	Mt Pleast	109	103	105
200	Mt Plea w	15	15	15
60	NAut Vend	245	220	220
—	Native Min	10	9½	—
500	N Formaq	5	5	5
27500	N Imperial	115	113	114
—	Newrich	16	14	—
9000	NW Amulet	4½	4½	4½
14000	Nocana	15	14	13
—	NA Asbestos	8	8	—
1500	NA Rare M	27	27	27
—	NorthEx	140	140	—
1000	NW Canal	11	11	11
—	Norvalle	8	8	—
30000	Opem Ex	10½	9½	10
—	Paton	10	10	—
94700	Pat Silver	39	36½	38
—	Paudash	8	8	—
25	Paul Serv	16	16	16
100	Peace Riv	425	425	425
75	Pembk El	24	24	24
32700	Pennbec	23	20½	22
200	Peso S	120	120	120
—	Phoenix O	73	71	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
8000	Porcupine	23	23	23
—	PowC 2 pr	14	14	—
—	Que Ascot	5½	5½	—
—	Que Chib	15½	15½	—
—	Q Cobalt	142	142	—
6150	Q Indust M	19	15	15
5000	Que Smelt	18	17½	18
—	Que PH 55	20	20	—
1500	Rancheria	93	93	93
—	RM Bear A	18¼	18	—
3500	Red Crest	3	3	3
—	Renold	16	16	—
3500	RA Pete R	78	77	78
2000	Rusty L	24	24	24
150	Ruby Foo	400	395	400
—	Ruby F Wts	30	28	—
180	St-L Colum	225	225	225
—	St-Ld Lds	89	81	—
—	St Lucie Ex	13	13	—
3500	Sapawe	38	38	38
—	Seaway H	6	6	—
—	Select F	375	375	—
1000	Silver Reg	20	20	20
4000	Silver Sum	16	15½	15½
1000	Silver T	25	24	24
—	Siscoe	200	200	—
200	Sobeys A	20	19½	20
—	S Dufault	7	7	7
800	Spartan Air	48	47	48
—	Spartan w	7	7	7
42000	Stairs Ex	95	87	93
—	Std Gold	14	14	14
200	Sullivan	5	5	5
—	Sunloch	25	25	25
—	Superpack	320	320	320
—	Sunptest P	20½	20½	20½
1500	Surlaga	37	37	37
27500	Tache	17½	17	17
2500	Talisman	50	50	50
500	Tazin	7½	7½	7½
—	Tib Expl	5½	5½	5½
2000	Titan	7	6	6
—	Traterre	35	35	35
—	Tru-Wall	425	420	420
—	Un Obalski	38	38	38
—	U Town El	16⅝	16⅝	—
—	Val Mar	5	5	—
200	V D Hout	200	200	200
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburn	138	137	—
—	W Cd Min	51	51	—
—	Westeel	18⅝	18¼	—
—	West Tin	43	39	—
3000	Westville	19½	18½	19½

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2500	Ajax	8½	8	8½
227	Alscope	55	55	55
1500	Amg B Bel	31	30½	30½
11000	Amerianium	5	5	5
—	Anthonian	7	7	—
—	Athlantic	26	26	—
—	Arno	4½	4½	—
36489	Augustus	44	41	43
—	Baker Tale	4	4	—
—	Band Ore	19	18	—
—	Barvallee	4½	4½	—
3000	Bateman	5½	5	5
2540	Black Ha	305	298	300
1500	Black Riv	15½	15	15
—	Blue Bon	330	320	—
—	Bluewater	22	22	—
—	Bornite	6	6	—
—	B. Carpets	37	37	—
—	Bruce-Prest	12½	12	—
500	Bruneau	24	24	24
3000	Burnt Hill	30	29	30
1000	Camflo	350	300	300
—	Cl Inv Tr	37	37	—
—	Cl Lnv Tr p	96½	96½	—
—	C Interurb	310	310	—
300	C Magnesie	105	105	105
800	C Sec Und	290	285	290
1000	Carbec	8	8	8
—	Cartier-Qu	9	9	—
—	Casavant	460	460	—
1275	Cessland	620	620	620
200	Chemalloy	163	161	163
—	Chib Copor	5½	5½	—
26500	Chipman	33	30	31
—	Com H M	80	65	—
—	Com O G	29	29	—
1600	Commodor	170	165	170
—	Commod w	100	95	—
5000	Cominga	9	9	9

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 21 sept.	162.74	154.61	125.04	157.57	123.59
Clôture — 20 sept.	162.99	154.87	125.38	157.82	123.33
Semaine dernière	162.66	153.77	125.52	157.40	125.60
Mois dernier	159.90	149.79	123.50	154.50	123.87
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	166.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpétuels	1966	76¼	77
4½ 15 déc.	1966	99½	100
2¾ 15 juin	1968	95½	96
3¾ 1 juin	1976	83¼	83¾
4¼ 1 sept.	1972	94	94¾
5½ 1 oct.	1969	100¼	101¼
5½ 1 oct.	1975	100¾	101½
4½ 1 sept.	1983	90	90¾
3¾ 1 mai	1990	98	98¾
CNR 5½ 15 déc.	1971	100½	101¼
CNR 4½ 1 avril	1967	99¼	99¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	103¾	104¾
CNR 4 1 fév.	1981	85	85¾
CNR 5 1 oct.	1987	95¼	96
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A.M.F.C. 5¼	1987	95¼	96¼
BC Electric 3¼	1967	97	97¾
BC Electric 5½	1989	97¾	98¾
BC Electric 5¾	1977	100	101
Manito Hyd 5¾	1988	95	96
NB 5½ 15 juil.	1989	96½	97½
Nfld 5¼ 1 juin	1985	93	94
NS 5¼ 1 mai	1985	95	96
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91
Onta 5½ 15 août	1985	98¾	99¼
Ont H 2¾ 1 oct	1968	88¾	94½
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	95¼	96¼
Qué. 3 1 juil.	1969	91½	92¼
Que. 5¼ 15 déc	1987	92½	93½
Que 5½ 1 avril	1990	95¼	96¼
Que H 3¾ 1 mai	1974	84	85
Que H 5½ 1 juin	1988	95½	96½
Que H 5 15 fév	1995	88½	89½
Saskt 5½ 15 déc	1985	97	98
MUNICIPALITÉS			
Mont 5¾ 1 juin	1989	97	98
TorMt 5½ 15 jn	1985	97	98
Vanc 5½ 15 déc	1980	96¼	97¼
Hamilt 5¼ 15 j	1977	95¼	96¼
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	101	104
Brazil Tr. 4¾	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Inl Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	170	—
Loh Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	124	—
Simpson's 5	1976	193	—
TC Pipeline 6	1989	110	112
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4¾	1971	92	93
Uted Twn El 6¼	1981	119	—
W Coast 5½ x-c	1988	104	106
INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	101	103
Algoma 5¼	1978	95	97
Aluminum 4½	1973	93	94
B.A. Oil 5⅛	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100¼	100¾
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98	99
C I L 5¼	1977	99	100
C P R 5%	1983	92½	93½
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	97½	98½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5⅝	1990	96	97
Eaton Acc 5¼	1985	98	99
Imp. Oil 3%	1969	92½	93½
I A C 5¾	1982	95½	96½
Roy T Mort 6	1975	99½	100
Roynat 6%	1980	100¼	100¾
Shell Oil 5¾	1977	99	100
St Law Corp. 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel 3¾	1979	83	84¼
Bell 5½	1982	97½	99
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1976	103	104½
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	96½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98½	100
Cons Gas 5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Cnt N Gs 5¾	1982	97½	99¼
Northw Ut 5¾	1988	99	101
North Tel 5¾	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	93	95
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	97½	99½
TC Pipe 5.85	1987	98½	100
Union Gas 5½	1977	97	99
IMMEUBLES			
Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Steinberg 6	1984	99¼	100½
Loblaw 5½	1983	98⅛	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrs.
Bq. de Nouvelle-Ecosse	$0.65	tr.	1-11	30-9
Ciment du St-Laurent ("A" & "B")	$0.20		31-10	15-10
Commonwealth Int. Corp.	$0.09		25-10	30-9
Commonwealth Int. Lev. Fund	$0.04	tr.	25-10	30-9
Crown Cork & Seal	$0.75	tr.	15-11	15-10
Crush International Ltd.	$0.06	tr.	15-10	1-10
International Bronze Powders (ord.)	$0.20	tr.	15-10	30-9
(6% priv.)	$0.37½	tr.	15-10	30-9
Simpsons-Sears ("A")	$0.15	sa.	1-12	1-11

Une autre reprise se manifeste à Wall Street

MONTREAL — A midi, les indices des principaux secteurs sur les Bourses de Montréal et Canadienne sont légèrement en baisse, sauf celui des papeteries qui enregistre une avance de 0.22.

Le commerce des échanges se poursuit de façon peu active et l'indice combiné s'inscrit en baisse de 0.09 à 152.48.

Les fluctuations dans tous les secteurs sont minimes. Parmi les plus importantes, la banque de Montréal décline de ⅝, Aluminium s'élève de ¾, Chemcell et Seagrams perdent ¼ chacune.

B C Forest et Consolidated Paper, CPR et Trans-Canada Pipe Lines gagnent ¼ chacune.

Les spéculatives sont pratiquement inchangées, sauf New Imperial qui baisse de 6 cents à $1.05 et Garney de 8 à 50 cents.

* * *

TORONTO — Les industrielles fléchissent frationnairement et chez les spéculatives, United Buffadison est nettement en baisse, en matinée à Toronto.

United Buffadison, de nouveau admise en bourse ce matin à l'ouverture, après avoir été suspendue depuis le 7 septembre, décline de 65 à 75 cents sur un volume de plus 90,000 actions. Ces mêmes actions durant l'année 1965 ont touché un haut de $2.40 et un bas de 48 cents.

La suspension de Buffadison avait été décidée par la Bourse de Toronto, à la suite de la publication d'analyses d'un minerai de molybdenite provenant de la mine que la compagnie possède dans la région de Endako en Colombie-Britannique. Les autorités de la Bourse sont maintenant convaincues qu'une erreur involontaire avait été commise dans l'analyse du minerai.

* * *

NEW YORK. — La tendance boursière est de nouveau en hausse dans une atmosphère plus active, en début d'après-midi à Wall Street.

du parquet de la bourse

Au début de la matinée, des prises de bénéfices y furent réalisées et le commerce était un peu moins actif que celui de mardi mais par la suite le volume des échanges commença de s'accroitre.

SCM Corp. qui a marqué des avances assez accentuées depuis les dernières séances est déprimé sous la pression de ventes assez intenses.

Un certain nombre de "blue chips" dans différents secteurs s'améliorent considérablement, notamment aux automobiles, aux chimiques, aux pétroles et aux métaux.

Les lignes aériennes se reprennent avec vigueur tandis qu'un bon nombre de titres fluctuent légèrement.

* * *

LONDRES. (AFP) — L'annonce du cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan a provoqué une hausse générale des actions — fonds d'Etat et industrielles — à la Bourse de Londres.

Au début de l'après-midi, l'indice des industrielles était en hausse de 2.8 points, à 335.5. Le cours de l'or qui avait légèrement monté à la suite de l'ultimatum chinois est cependant demeuré inchangé à 35.14 dollars l'once, tandis que le sterling maintient ses meilleures dispositions.

* * *

PARIS — L'amélioration notée durant la séance d'hier s'est confirmée aujourd'hui à l'ouverture. Les points de fermeté sont plus nombreux dans la plupart des compartiments. "Pricel" société de portefeuille, conserve la vedette, atteignant même avant 14 heures le cours de 1042. Les valeurs qui ont détaché leur droit de souscription au cours de la liquidation, sont les plus recherchés.

On attache beaucoup d'importance en bourse aux travaux du comité ministériel restreint relatif à la mise en forme de diverses mesures concernant le commerce extérieur, l'épargne et le crédit, et qui doivent faire aujourd'hui l'objet d'une communication de M. Giscard d'Estaing.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme : 21/9/65

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	86½	86½	86⅜	86⅜
Déc.	84⅞	85⅛	84⅞	85
Mai	85	85⅛	85	85
Juil.				84⅞
ORGE :				
Oct.	1.31¾	1.31¾	1.31	1.31¼
Déc.	1.29	1.29⅞	1.29	1.29
Mai	1.30	1.30⅞	1.30	1.30¼
Juil.				1.29¾
LIN :				
Oct.	3.15½	3.18½	3.15½	3.16½
Déc.	3.04½	3.06½	3.04½	3.05¼
Mai	3.07½	3.09½	3.07½	3.08
Juil.	3.04¾	3.05½	3.04¼	3.04¾
SEIGLE :				
Oct.	1.23	1.23¾	1.22¾	1.23¼
Déc.	1.25¼	1.25¾	1.25¼	1.25¾
Mai	1.31¼	1.31¾	1.31	1.31¾
Juil.				1.31½
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.40	2.40	2.38	2.38¾
Jan.	2.33¼	2.34	2.32	2.32
Mars	2.30	2.30½	2.28½	2.29¼
Mai	2.28¾	2.29¾	2.26	2.28¼

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 85⅛; ex 3 cw 83⅜; 3 cw et ex 1 fourragère 82⅛; 1 fourragère 82⅛; 2 fourragère 79⅛; 3 fourragère 76⅛; fourragère mélangée 65.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.31¼; 2 cw 2 rang 1.28¾; 3 cw 6 rang 1.30¼; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.26¾; 2 fourragère 125¼; 3 fourragère 1.22¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.22¾; 3 cw 1.17¾; 4 cw 1.09¼; ergote 1.01¼; sur voie 1.22⅞.

LIN : 1 cw 3.21½; 2 cw 3.10⅜; 3 cw 2.84¼; sur voie 3.16¼.

GRAINE DE COLZA : no 1 cdn 2.26⅞; no 3 cdn 2.23⅞.

Marché du lin : prix comptant $2.97¼.

CHICAGO

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Sept.	1.38⅞	1.37¼	1.35½	1.36⅞
Déc.	1.61	1.61⅞	1.60⅞	1.61¼
Mars	1.63½	1.64⅛	1.62⅞	1.64⅛
Mai	1.61	1.61½	1.60	1.61½
Juil	1.48⅞	1.48⅞	1.47¼	1.48½
MAIS :				
Sept.	1.24	1.26½	1.24	1.26⅞
Déc.	1.17¼	1.17¾	1.17	1.17¼
Mars	1.21¼	1.21¾	1.21¼	1.21½
Mai	1.24¼	1.24½	1.23¾	1.24⅛
Juil.	1.26	1.26⅞	1.25¾	1.26
AVOINE :				
Sept.	66¾	66⅞	65⅞	66¼
Déc.	67⅛	67⅞	66½	67⅛
Mars	68¾	68⅞	68	66½
Mai	67⅞	68	67½	67⅞
SEIGLE :				
Sept.	1.19	1.19	1.18	1.18¼
Déc.	1.23	1.23½	1.22⅞	1.23½
Mars	1.26⅝	1.27	1.26⅞	1.27
Mai	1.27¾	1.28⅛	1.27⅞	1.28¼
Juil.	1.28	1.26⅞	1.25½	1.26⅞
FEVES SOYA :				
Sept.	2.64½	2.72¼	2.64½	2.71¾
Nov.	2.48	2.49	2.46⅞	2.48⅞
Jan.	2.51½	2.52½	2.50¾	2.52½
Mars	2.64⅞	2.55⅞	2.53⅞	2.55⅞
Mai	2.57¼	2.58½	2.56	2.58¼
Juil.	2.58⅞	2.59⅛	2.57	2.59⅛
Août	2.55¼	2.56	2.54⅞	2.56

fruits LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture.

Pommes : Melba $1.25 à $1.30, pommettes $2.30, Wolf River et Lobo $1.25 à $1.50, McIntosh $1.50 à $1.75, Wealthy $1.00 le minot.

Ail : $3 à $4 la douzaine.

Auderbines : $3 le minot.

Blé d'Inde : .12 à .15 la douzaine d'épis.

Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres.

Brocoli : $1.75 à $2 la douzaine.

Carottes : .40 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres, $1.75 à $2.00 les 25 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Céleri : $1.50 à $1.75 le cageot de 24, .75 la douzaine.

Chicorée et escarole : .75 à .90 le cageot de 12 ou de 18.

Choux : .70 à .80 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges $1.25, Savoie $1.50 à $1.75 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3 à $3.25 les 16 pintes.

Choux chinois : $1.50 à $1.75 la douzaine.

Choux-fleurs : $1 à $1.25 la douzaine.

Citrouilles : $3 la douzaine.

Concombres : $3 à $5 le minot.

Courges : Marrow $1.25, Hubbard $2.00 à $2.50 la douzaine, Zucchini $2 la boîte, Pepper $1.25 le minot.

Epinards : $1.75 à $2 le minot, $2.50 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves : jaunes ou vertes $2.25 à $2.75 les 20 livres.

Laitue : en feuilles $1.25, Boston $2 les deux douzaines, Iceberg $1.25 à $2 le cageot de 18, Romaine $1 le cageot.

Navets : no 1 $1 à $1.25 le sac de 50 livres, $1.50 le minot.

Melon d'Oka : $5 à $7 le cageot.

Oignons : du printemps .40 à .50 gres .75 à .80 la douzaine de paquets, jaunes $1.35 à $1.50, no 2 $1.25, rouges $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.50 le minot, $2.00 12 cellos de 24 onces.

Patates nouvelles : .90 à $1 les 50 livres, lavées $1.50 à $1.75 le minot, de terre noire .90 à $1 les 50 livres.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piment : vert doux $1.25 la boîte, $2.75 à $3 fort $1.25 les six pintes.

Poireaux : .50 à .60 la douzaine.

Radis : .35 à .40 la douzaine de paquets, en cellos, $2 les 30 cellos de huit onces.

Tomates : rouges .50 à .75, roses .75 à $1.25 la boîte, .50 à .65 le panier de 11 pintes, vertes .50 la boîte.

Mieux vaut vivre un jour comme un lion que cent ans comme un mouton.

Proverbe italien

denrées AGRICOLES

MONTREAL — (PC) — Cours des denrees transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de fibre : extra-gros .53 à .54, A-gros .51, A-moyens .48, A-petits .33, B. .35, C. .27. La demande est assez bonne et les offres sont adéquates.

Beurre : arrivages courants 92 pts admissible, 54⅝; 93 pts admissible, 55⅜.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros, 40; coloré, 40¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec nouvelles $1 les 50 lbs. N.-B. $1.15-1.25 les 50 lbs; .25-.30 les 10 lbs; Ile du P.E. 1.75 à 1.85 les 75 lbs.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs 14⅝ à 16½ ; procédé par rouleau, no 2 en sac : 14 à 15; autre catégorie pour nourrissage 13 à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 12. Poudre de lait clair 4½ à 5 cents.

Marché des bestiaux

MONTREAL. (PC) — Les prix étaient généralement en hausse hier aux marchés aux bestiaux de Montréal. Les transactions se sont poursuivies activement.

Les arrivages étaient les suivants: 551 bovins adultes, 386 veaux, 68 cochons.

Bouvillons de qualité ordinaire: $13.25 à $19.25.

Génisses de qualité ordinaire: $11.75 à $17.75.

Vaches de bonne qualité: $15.50 à $16.50; moyenne: $13.75 à $15; ordinaire: $12.50 à $13.75; celles destinées à la mise en conserve: $8.50 à $12.75.

Taureaux de bonne qualité: $16.50 à $17.50; moyenne: $12.75 à $16.25.

Les veaux de bonne qualité: $28 à 31; moyenne: $22 à $27; ordinaire: $12.50 à $23.000.

Porcs de catégorie "A": $36; truies: $25.

Cours du dollar

MONTREAL (ouverture) — Le dollar américain est inchangé à $1.07 21/32 en argent canadien.

La livre sterling est inchangée à $3.01 5/16.

NEW YORK — Le dollar canadien est inchangé à $0.92 28/32 en argent américain.

La livre sterling gagne 1/32 à $2.79 29/32.

NEWyork

	Haut	Bas	Midi
Address	57⅜	55⅜	57⅜
Allegany	9¼	9¼	9¼
Allis Ch	23⅜	23⅜	23⅜
Alum Ltd	26⅝	26¼	26½
Amerada	78¼	78	78¼
Am Can	54¼	53⅞	54
Am Cya	80½	79¾	80½
Am Home	75⅛	74½	74½
Am Mot	11¼	11⅛	11¼
Am Smelt	60¾	60	60¾
Am Std	19¾	19⅝	19⅝
Am Sug	24⅞	24½	24⅞
Am T T	68	67⅝	67⅞
Am Toh	40⅝	40⅛	40⅜
Ancnda	72	71⅞	72
Armco Stl	67½	67½	67½
Armsta CK	60⅞	60	60
Avco Corp	22½	22¼	22⅜
Babcock	38½	37¾	38½
Bell How	39	38⅝	38⅞
Beth Steel	37¾	37½	37½
Boeing	94	92¼	93¾
Borden	45¼	45⅛	45¼
Borg War	48½	48¼	48½
Bos Edis	47⅞	47⅞	47⅞
Brunswk	8⅞	8¼	8¼
Bucy Erie	50	49¾	50
Burl Ind	37¼	37	37¼
Burrghs	40¾	40¼	40¾
Calumet	22½	21½	22¼
Campbl Rl	21¼	21¼	21¼
Camp Soup	34½	34¼	34½
Can Dry	33	33	33
CPR	63¾	63⅝	63⅝
Case JI	16⅞	16⅝	16⅞
Cater Tr	47½	46¼	47½
Celanese	84½	83½	83½
Ches Ohio	74⅜	74⅝	74⅝
Chrysler	52⅝	52¼	52⅝
Cities Sv	86¼	86	86¼
Clevite	45¾	45½	45¾
Coca Cola	78⅜	78¼	78½
CBS	38⅛	37½	37⅞
Col S Oh	43	42⅜	42⅞
Coml Solv	31⅜	31⅜	31⅜
Com Sat	48½	47½	48½
Con Edis	44⅝	44⅜	44⅝
Container	32⅝	32¼	32⅝
Cont Can	61	60¾	60⅞
Cont Oil	77½	77¼	77½
Control Dt	33¾	32	33¼
Copw Stl	34	33¾	34
Corn Pd	53¼	53½	53¾
Crane Co	87	66⅞	87
Cr Zell	49	49	49
Curtiss	18½	18⅜	18⅜
Deere	43¾	43	43
Det Ctl Cp	14¾	14⅝	14¾
Dome M	37½	37⅜	37⅜
Douglas	53½	53½	53¾
Dow Chem	72½	72½	72½
Du Pont	244⅞	244	244
East Kod	98⅛	97	98⅛
Eaton Mfg	54⅛	54	54⅛
El Paso NG	21⅝	21	21⅝
Eversharp	23⅝	23	23⅝
Fiestn	46⅛	46	46⅛
Ford Mot	56¼	55⅞	56⅛
Frueh Tra	32⅛	32⅛	32⅛
Gen Dyn	41¾	40⅞	41¾
Gen Elec	113½	112⅞	113⅛
Gen Fds	84⅝	84¼	84⅝
Gen Instru	25⅞	25	25⅞
Gen Mills	61	60⅞	61
GMC	103⅛	102⅝	103⅛
Gen P Cem	15⅜	15⅛	15⅛
G Tel El	44⅞	44⅝	44⅞
Gen Tire	24⅛	24⅛	24⅛
Ga Pac Cp	60⅞	60¼	60⅞
Glidden	22½	22⅜	22½
Goodrich	58⅞	58⅜	58⅜
Goodyear	48⅞	48¼	48⅞
Granby	18⅞	18	18
Grand Un	25⅞	25⅞	25½
Gt A P	35½	35⅞	35⅞
Gt Nor Ry	54½	54½	54½
Gulf Oil	59¼	58⅞	59¼
Heinz	40¼	40	40¼
Homstk	49½	49	49
Honeywell	72½	72¼	72½
Hud B M	67	67	67
Ing Rand	49¼	48⅞	49¼
Interlake	35⅜	35⅜	35⅜
IBM	514½	513¾	514½
Int Harv	34⅞	34½	34⅜
Int Nick	90⅞	90⅞	90⅞
Int Pap	31⅛	30⅞	31
Int Tel T	55	54⅞	55
ITE C Brk	51	49½	51
Johns M	52¼	52⅛	52⅛
Kays Roth	33⅞	33⅞	33⅞
Kellogg	47½	47½	47½
Kennecott	111	110½	110⅞
Korvette	35⅛	34⅞	35
Kresge	70⅞	70⅝	70⅞
Lib McNl	13	12½	13
Link Belt	41⅞	41⅞	41⅞
Litton Ind	116⅝	115½	115½
Lock Aire	53⅞	53½	53¾
Loew's	21⅛	20½	21
Mad S Gar	2½	2⅜	2½
Mallory	38⅞	38	38⅞
Marath Oil	63⅞	62⅝	63⅞
Marine Mind	35	35	35
Marsh Fld	58⅜	58	58⅛
Martin M	18¾	18⅝	18⅝
Merck	64½	63½	64½
Minn MM	57⅜	56¾	57⅛
Mohasco	22¼	21⅞	22
Monsanto	86¾	86⅛	86½
Mont Ward	32⅞	32⅞	32⅞
Nat Cash	77⅛	76¾	77
Nat Dairy	88⅛	87⅛	88⅛
Nat Dist	31¼	31⅛	31¼
Nat Gyps	37⅛	37¼	37⅛
NY Cent	60½	59⅞	60⅛
Nor Pac	48⅞	48⅜	48⅜
Outb Mar	15⅜	15⅜	15⅜
Pac Pete	9½	9⅜	9⅜
Pan Am	34⅛	34	34½
Parke Da	32¼	31⅞	32¼
Penn RR	49⅛	49⅛	49⅛
Pepsi Cola	79⅞	79	79
Pfizer	61⅞	61⅛	61⅜
Phelps D	72⅞	72⅛	72⅞
Philip Mor	94⅞	94⅞	94⅞
Pitney Bow	42⅞	42⅛	42⅛
Pit Plate	73½	72⅞	72⅞
Polaroid	88⅞	87⅛	88⅛
Pro Gam	71½	71	71
Pullman	55⅞	54⅞	55⅛
RCA	42	41¼	42
Ralston	41½	41½	41½
Repub Stl	42⅛	42⅛	42⅛
Rex Drug	42¼	42¼	42⅛
Rey Tob	44⅛	43⅞	43⅞
Rich Merell	75¼	74⅞	75
Royal Dut	42⅞	42⅛	42⅜
Rubbermd	26½	26⅞	26½
Schenley	33¾	33½	33¾
Scott Pap	37⅜	37⅛	37⅛
Sears R	64⅞	64⅛	64⅞
Shell Oil	66⅛	66⅜	66⅜
Sheraton	9½	9	9
Sinclair	64⅞	64⅞	63⅞
Socony	89⅞	89⅞	89⅞
South Pac	40⅞	40½	40⅞
Sperry R	14½	14⅛	14⅛
Std Brand	77⅞	77⅞	77⅞
Std O Cal	78	77⅞	78
Std O Ind	48	47⅞	48
Std O NJ	79⅛	79⅞	79⅞
Studebaker	18⅜	18⅜	18⅜
Sun Oil	65½	65⅛	65⅛
Swift	49	49	49
Texaco	83	82½	82½
Tex G Sul	69⅞	69	69⅞
Textron	68⅞	68⅞	68⅞
Thiokol	14⅛	14⅛	14½
Tidewt O	43¼	42¼	43⅛
Timken	45⅞	45⅛	45⅞
Twent C	28⅛	27½	28⅛
Un Carbid	67½	66½	67⅛
Un Tnk C	39⅛	38⅞	39⅞
Utd Aire	87	86⅛	87
Utd Corp	8⅞	8⅞	8⅞
Un Fruit	24⅞	24½	24½
US Freight	49⅞	49⅞	49⅞
US Gyps	67½	67	67½
US Rubb	63⅛	63⅞	63½
US Steel	50⅛	49⅞	50⅛
Vanada Cp	24½	24	24⅛
Walkers	34½	34½	34½
Warn Lam	39⅞	39½	39⅞
P Un T	42½	42½	42½
Wths El	57	56⅜	56⅞
Woolwth	28⅜	28⅛	28⅜
Xerox Co	182¼	181¼	182¼
Zenith R	99⅛	97⅞	99⅛

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

	Achat	Vente
Abeta	4	5
Aconic	5	9
Advance BL	29	31
Amal Mng	20	—
Amer Chib	5	8
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mt	4½	9½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Brace Mac	8	10
Burrex	20	25
Cdn Javelin	10½	11
Caprive	5	10
Coastal Mining	24	26
Corzemines	65	80
Cuvier	5	10
Dason Copper	20	23
Dubisson	3	5
Elmac	5	7
En Ola Expl.	25	30
Ganda Silver	18	23
Gaspe Copper	27	29
Gaspesia	40	50
Gibson	3	5
Goldstar	17	23
Hucamp	35	45
Hull Iron	35	45
Imperial Minerals	3	5
Independent	2	4
Iroquois	—	45
Jack Waite	15	18
Juma	9	11
Kenmac	—	2
Kewagama	4	5
K[illegible]ush	4¼	4¾
[illegible] Beaver	24	27
Leads Metals	44	47
Little Tex	10	15
Lun Echo	93	98
Main Oka	5	10
Mariner	70	80
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	20	—
Nil Mal	35	42
Nemrod	5	10
New Assoc Devn	25	30
New Baska	20	25
New Insco	7	10
New Lorie	6	8
New Miller Copper	13½	18½
New Pascalis	35	45
Nibiron	49	54
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olympus	70	80
Que Expl	10	13
Quelo	3	5
Ran Lux	—	74
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scand. Mines	25	30
Scott Chib	1	3
Snowdon	32	35
Starlight	½	1½
Sullico	6	6½
Timrod	57	62
Venosta	30	35
Watson Lake	6	10
William Leys	1	3
Young Dave	19	21

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	7½	8½
Bq d'Epargne de Mtl	18½	19
Chartered Credit	5½	6
Corpex	10½	11
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4.75
Credico	6¼	6¾
Cr. Alliance priv	9	10
Cr. St. Lau "B"	18	19
Crown Life (n)	41	43
Const Theatre A	6½	—
Electronic Ass.	1¾	2¼
Grenache	3.25	3.50
Grt Cdn Oil	11¾	12¼
Industrial Life	180	190
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	205	215
Les Prév	70	80
London Life	400	425
N.B. Tél.	17½	18
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1.25	1.50
Permeator	11	13
Soc. d'Adm. et de Fid.	40	41
Superseal	9½	10½
Supersol	4	5
Trizec	1.00	1.25
Trust. Gen.	35	38
Un. Amus.	25	—
id B	25	—
Zodiac	5½	6

américaine

100	Allegh Cp w	6½	6½	6½
400	Atlas Cp w	⅞	13/16	⅞
100	Barnes Eng	20	20	20
15400	Braz TL&P	7⅛	7	7⅛
100	Breeze Corp	7	—	—
400	Brit Am Oil	28	28	28
7900	Brit Pet	7½	7-7/16	7½
2800	Brown Co.	13	12¾	12⅞
1400	Can Javelin	10⅛	10	10⅛
1300	Can Marconi	4⅝	4½	4⅝
300	Cott Corp	6⅞	6⅞	6⅞
1200	Creole Pet	41½	41	41½
6900	Dynalectron	3½	3⅜	3½
200	Felmont Pet	9	—	—
10	Ford Can	138½	136½	138½
1000	Hazel Bishop	8⅝	8½	8½
400	Imp Chem	5⅞	—	—
100	Imp Oil	49⅞	—	—
3100	Md Johnson	20	19⅞	20
700	Molybdenum	37⅞	37⅞	37⅞
2500	Pancoastl Vtc	1⅛	—	—
20400	Philips El.	35¼	34	35⅛
800	Sc. Rain	16⅞	16½	16⅞
1300	Seeman Br.	7⅞	7½	7⅞
100	Shatt Denn	8⅞	—	—
8900	Syntex	102¼	100⅞	102¼
3800	Tech Oper	38¼	37⅞	38⅛
100	Tri Cont w	40⅞	40⅞	40⅞
3200	U S Filter	⅝	—	—

COTE DE L'OR

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.13 à $35.15.

Prix de l'once Troy d'or à la bourse londonienne des lingots : $35.25 1/10 ou 251 shillings 10½ pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de OF, cote 45.70 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.60 F.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 hres
Abitibi	10865	$11½	11¼	11¼
Ackland pr	z45	$24⅞	24⅞	24⅞
Admiral	100	$42½	42½	42½
Alta Gas	235	$39	39	39
Alta Gs w	2040	$12⅛	11⅞	11⅞
Alg Cen	2225	$10	9¾	10
Alg Cen w	400	620	620	620
Algoma	700	$68	67¼	68
Alumini	2463	$28⅞	28⅜	28⅞
Alum 4¼ pr	75	$40⅝	40	40⅝
Alum 1p 4	z10	$21⅜	21⅜	21⅜
Ang CP	125	$25¼	25	25¼
Anthes A	685	$20⅞	20⅞	20⅞
Argus	550	$20⅞	20⅞	20⅞
ARrg 8pr	25	$51⅜	51⅜	51⅜
Arg C P	100	$13¼	13¼	13¼
Ash Temp	z30	$21	21	21
Atl Sugar	450	$24½	24½	24½
Auto El	1500	$5⅛	5⅛	5⅛
Bank Mon	645	$61¼	61	61
Bank NS	183	$73¾	73¾	73¾
Bath P	265	$24	24	24
Bath P w	600	$10½	10½	10½
Bell Knit	300	$5¾	5¾	5¾
Bell Pho	2498	$58⅞	58⅞	58¾
Bow Vall	125	$11¼	11¼	11¼
Brazil	5655	$7¾	7⅜	7⅜
Bright	50	$78	78	78
BA Constrn	100	$7½	7⅛	7⅛
BA Oil	1055	$30	29⅞	29⅞
BC Forest	375	$26⅞	26⅞	26⅞
BC Sugar	125	$38⅞	38⅞	38⅞
BC Phone	298	$69½	69½	69½
BCPh 484p	300	$25	24⅞	25
Br Int Fin	z75	$8¼	8	8¼
Burns	3109	$21¼	20½	20½
BC Ports	2903	160	159	159
Cal Pow	1130	$26¼	26	26¼
Cal P 5pr	z15	$100	100	100
Cal Dale	350	190	180	190
Can Bread	110	$15¼	15¼	15¼
Can Cem	249	$50⅞	50⅞	50⅞
CD Sug	z25	$23⅞	23⅞	23⅞
Cant Malt	275	$25½	25½	25½
C Pack B	55	$87	87	87
Can Perm	200	$69½	69½	69½
C Safe 4pr	z10	$97⅞	97⅞	97⅞
CSL	50	$34¾	34¾	34¾
CAE	275	$11⅞	11⅞	11⅞
C Brew	24590	$8⅛	8	8
C Brew Apr	275	$43⅜	43⅛	43⅛
C B Al Aw	500	425	420	425
C Chem w	1100	885	880	880
C Dredge	150	300	300	300
C Found pr	100	$18⅛	18⅛	18⅛
C Hydro pr	100	$21	21	21
C Imp B C	225	$65¾	65½	65½
C I Gas Oil	6820	$11½	11⅛	11½
CIL	413	$20¼	20¼	20¼
C Marc	525	495	490	490
CPR	3279	$68⅞	68½	68½
Cdn Pet	378	$12½	12¼	12¼
C Refract	200	$17½	17½	17½
Cdn Salt	190	$32⅞	32⅞	32⅞
Cdn Tire	100	$55¾	55¾	55¾
C Tire A	370	$52½	52	52
C Util	130	$38	38	38
C Vickers	z25	$20⅞	20⅞	20⅞
CPR pr	1800	$9⅞	9⅞	9⅞
CWN Gas	z50	$19½	19½	19½
C Westng	25	$73½	73½	73½
Cap Bldg	1800	60	49	60
Caribbean	600	205	200	200
Cent Fnd	110	$11¼	11¼	11¼
Chat-Gal	2000	$14	14	14
Chemcell	3800	$16	15⅞	15⅞
Che 175p	200	$35¼	35¼	35¼
Chrysler	z65	$6⅛	6⅛	6⅛
Clairtone	150	$5⅜	5⅜	5⅜
Codville A	200	$5⅞	5⅞	5⅞
Coll Cell	240	$8¼	8¼	8¼
Coll Cell p	50	$25⅞	25⅞	25⅞
Con Bldg	200	405	400	405
Con M S	845	$46⅛	46	46
Con Paper	514	$40¾	40½	40¾
Con Gas	4440	$13½	14¼	14⅞
Corby B	z125	$20½	20½	20½
Coronation	z10	390	390	390
Delta Bp	10	$128	128	128
Dis eSag	2330	$39½	39⅛	39⅛
D Bridge	230	$28	27⅞	27⅞
Dom El	1000	$13	13	13
Dofasco	1755	$27⅞	27½	27⅞
Dom Glass	100	$16	16	16
D Magnes	300	$10¼	10¼	10¼
Dosco	z25	$13⅞	13⅞	13⅞
Dom Stores	465	$26	26	26
Domtar	1210	$19	18⅞	18⅞
Dom Text	310	$33⅞	33⅞	33⅞
East Ch Tr	25	$48½	48½	48½
Econ Inv	z15	$13	13	13
Eddy Mtch	25	$37	37	37
Emco	100	$12	12	12
Falcon	963	$104⅛	103½	103½
Fam Play	49	$25½	25½	25½
Fanny F	z58	$46¼	46¼	46¼
Fd Grain	1000	$8	8	8
Fleet Mfg	1400	58	58	58
Ford Cda	110	$150	150	150
Fraser	100	$30½	30½	30½
Gen Dev	750	$5¼	5¼	5¼
GMC	259	111½	111	111½
GP Drill	z75	200	200	200
GP Drill A	200	200	200	200
Globe A	z50	$11	11	11
Goodyr	z10	$194⅞	194⅞	194⅞
GL Paper	900	$24⅞	24⅞	24⅞
GL Power	z15	$32⅞	32⅞	32⅞
GW Coal A	200	$5⅞	5⅞	5⅞
Great W	8621	30	30	30
Gr Wp G	1525	$19¼	18⅞	19¼
Greyhnd	250	$12⅞	12⅞	12⅞
Guar Tr	190	$13⅞	13⅞	13⅞
Hardee	2000	79	78	78
Hard Car	100	$32½	32½	32½
Hard C A	100	$29⅞	29½	29⅞
Hawker-S	275	$5⅜	5½	5½
Home A	1615	$18⅞	18½	18½
Home B	185	$19½	19¼	19½
Horne Pf	600	315	310	315
H B C	344	$14⅞	14½	14½
H B O G	300	$17⅞	17⅞	17⅞
Hur Erie	298	$61½	61	61
Husky	600	$13½	13⅛	13½
Husky Dw	z20	840	840	840
Husk B pr	25	$52½	52½	52½
Imp Oil	1003	$53½	53⅞	53⅞
Imp Toh	z100	$15	14⅞	14⅞
Ind Accep	675	$24	23½	23½
Ind Wire	1400	225	230	230
Inland Gas	200	$9⅞	9⅞	9⅞
In City G	z20	$16½	16½	16½
IBM	25	$555	555	555
IMC	25	$65½	65½	65½
Int Nickel	963	$97¾	97⅞	97⅞
Int Util	195	$32	31⅞	32
Intpr Dis	100	225	225	225
Inter PL	155	$89	88⅞	88⅞
Int Stl P	400	$5¾	5⅞	5⅞
Inv Group	z25	$14	14	14
In Grp A	1600	$13¼	13½	13⅛
ITL Ind	100	$13½	13½	13½
Jefferso	1910	$23¼	23⅛	23⅛
Jeff Bw	1950	$15½	15¼	15¼
Jockey C	320	$5⅛	5⅛	5⅛
Jock C pr	100	$10½	10½	10½
Jock 2 pr	300	$10	9⅞	9⅞
Jock w	18800	21	15	16
James Stl	745	$8⅜	8⅜	8⅜
James rts	1537	290	275	290
Kelly wts	900	96	95	95
Kelsey Co	205	$16⅞	16⅞	16⅞
Labatt	629	$19	19	19
Lafarge A	100	$11½	11½	11½
LOnt Cem	950	$6⅞	6⅞	6⅞
LO Cem w	5175	305	300	300
Laura Sec	100	$26⅛	26⅛	26⅛
Lau Fin	1680	$13⅞	13¼	13⅞
L Fin 140	100	$23½	23½	23½
Lau F 125	z20	$19	19	19
L Fin 63 w	600	425	415	420
L Fin rts	8185	27	24	27
Levy	700	$14⅛	14⅛	14⅛
Life Inv	z50	$9	9	9
Life In w	400	300	300	300
LobCo A	1935	$11¼	11	11⅛
LobCo B	2010	$11⅛	11	11⅛
LobCo pr	z12	$48	48	48
LobGl pr	405	$30¾	30⅞	30⅞
Loeb M	1440	$16	15⅞	16
Maclean H	200	$33¼	33⅛	33⅛
MB PR	639	$29¼	29½	29¼
Maher	250	$9⅞	9¾	9¾
M Leaf Mi	755	$16⅞	16½	16⅞
Mass-F	2700	$32⅞	32¼	32⅞
MEPC	100	310	310	310
Met Stores	300	$10¼	10¼	10¼
MPG Inv	100	$5	5	5
Milt Brick	200	380	380	380
Molson A	30	$37¾	37¾	37¾
Mon Foods	100	$8¾	8¾	8¾
Montex	300	$16⅞	16½	16½
Montex pr	400	$16½	16½	16½
Montx w	200	$11⅞	11½	11½
Moore	130	$74⅞	74⅞	74⅞
Morse A	185	$14	14	14
Nat Hees	100	100	100	100
Nat Hees p	250	200	190	200
Nat Trust	100	$21½	21½	21½
Neon	z85	$9½	9½	9½
Noranda	2722	$50	49⅞	49⅞
NO NGas	65	$28⅛	28⅛	28⅛
Nor Phone	z10	$10⅜	10⅜	10⅜
NS LP	25	$33	33	33
Ocean Cm	z125	$21½	21½	21½
Ogilvie	200	$14⅛	14	14
Oshawa A	145	$50⅛	50	50⅛
Overind p	100	$10½	10½	10½
Pac Pete	30	500	500	500
Peel Elder	100	$9⅞	9⅞	9⅞
Pembina	1350	$11	11	11
Penmans	15	$120½	120½	120½
Pow Corp	525	$13¼	13⅛	13⅛
Price Bros	100	$39	39	39
Pw 4¾ pr	25	$46½	46½	46½
QN Gas	1640	$10⅝	10½	10⅝
QN Gs63w	440	510	510	510
Revenu pr	100	$22½	22½	22½
Rockwell	50	$37	37	37
Romfield	700	190	190	190
Ronald F	105	$14½	14½	14½
Royal Bank	284	$76⅞	76⅞	76⅞
Royalite	z25	$11⅛	11⅛	11⅛
Russel H	115	$22½	22½	22½
StL Cp A p	z20	100	100	100
St Maurice	2500	50	45	50
Salada	810	$11⅞	11½	11⅞
Savvete	1705	465	460	465
Sec Cap C	700	430	430	430
Seven Arts	300	$12⅛	11⅞	12⅛
Shell Can	825	$18	17⅞	18
Shell I pr	500	$25	24⅞	25
Shell Iw	730	345	345	345
Shop City	100	475	475	475
Shullys	130	300	300	300
Silverwd A	200	$15⅞	15⅞	15⅞
Silverwd B	z35	$15½	15½	15½
Simpsons	310	$28	27⅞	27⅞
SKD Mfg	100	$7⅞	7⅞	7⅞
Slater Stl	900	$13¾	13⅞	13⅞
Simp Sear	303	$18½	18½	18½
Slater Aw	300	800	800	800
Southam	375	$38⅛	38⅛	38⅛
St Pav	725	$13⅞	13⅞	13⅞
Steel Can	2997	$29⅛	29	29⅛
Steinbg A	65	$46½	46½	46½
Ster Tr	75	$49	48	48
Suptest or	250	$20½	20½	20½
Tancord	600	$6½	6⅛	6⅛
Texaco	250	$52⅞	52½	52⅞
Tex Pack	100	$10	10	10
Tor D B	221	$61⅞	61⅞	61⅞
Tor Ir A	735	$23½	23¼	23½
T Fin A	1760	$12⅞	12½	12⅞
Transair	1025	345	335	335
Tr Can PL	2679	$36⅞	36½	36½
Trans-Mt	550	$20½	20⅞	20⅞
Trans PPL	550	$8⅞	8⅞	8⅞
Tru-Wall	z25	420	420	420
Turnbull	450	$10½	10½	10½
Un Acc 1 p	50	$47	47	47
Un Carbide	648	$29⅞	29⅞	29⅞
Un Gas	3784	$30⅛	30	30
U Corp A	z40	$29⅞	29⅞	29⅞
U Corp B	1350	$12⅞	12½	12⅞
U Sections	125	$5½	5½	5½
Vanadium	300	99	99	99
Versafood	200	425	425	425
Versatile	600	$19⅛	19⅛	19⅛
Vic G Tr	4851	$15⅞	15	15⅞
Wainwr	500	34	34	34
Walk GW	1827	$37	36⅞	36⅞
Weldwood	150	$12⅛	12⅛	12⅛
Well Fin A	350	$6¼	6¼	6¼
Well Fin B	z56	460	460	460
Well Fi tc	450	495	495	495
West Ind	400	275	260	275
West In A	300	435	430	435
Westcoast	2945	$19	18⅞	19
Westeel	550	$18⅛	18	18
Westfair	z5	$38½	38½	38½
W Pacific	z125	$17¼	17¼	17¼
Weston A	340	$20⅞	20⅞	20⅞
Weston B	z50	$22⅛	22⅛	22⅛
Wstn 6 pr	20	$106½	106	106
White Pass	200	$7¾	7⅞	7⅞
Y Knit B	500	155	155	155
Zellers	200	$21	21	21
Zenith	500	310	305	305

MINES

	Ventes	Haut	Bas	2 hres
Accra	4500	30	30	30
Advocate	800	450	445	450
Agnico	400	120	120	120
Akaitcho	500	73	73	73
All Pitch	4500	19	18	18½
A Larder	1500	23½	22	22
AA Moly	20200	200	195	200
A Rouyn	5100	206	205	206
Ansil	9000	16	15½	15½
Aetna C	200	130	130	130
Area	1000	70	70	70
Argosy	4000	25	25	25
At C Cop	1800	134	130	130
Bankeno	500	26	26	26
Bnkfield	3000	11½	11½	11½
Barnat	1500	74	72	74
Baska	1000	10	10	10
B Dug	500	17	17	17
Bileterre	4000	26	26	26
Bethlm	4750	625	615	615
Big Nama	1100	50	47	47½
Bralorne	510	495	495	495
Brunswk	1370	$15⅞	15¼	15⅞
Bunker H	5000	31	31	31
Cadamet	4000	8½	8½	8½
Camflo	600	350	350	350
C Mines	1250	16	16	16
C Dyno	500	143	143	143
C Jan	8850	134	126	130
Cdn Keel	3000	15	15	15
C Lencourt	500	15½	15½	15½
Cantri	2500	25	25	25
Captain	5000	17	16½	16½
Cassiar	120	$13¼	13¼	13¼
Cent Pa	15400	161	157	160
Cheskirk	3583	8½	8	8
Chester	4500	19	19	19
Chib Kay	4000	21½	19	19
Chib M	2000	48	48	48
Chimo	2100	158	148	148
Coch Will	2000	365	365	365
Comb Met	500	21	21	21
Conigo	4200	35	35	35
C Brewis	4075	21½	21	21
C Callin	46200	16	10½	16
C Fen	3000	12½	12	12½
C Gillies	1000	6	6	6
CG Arrow	500	25	25	25
C Halli	4500	33½	32½	33½
C Mogul	1100	440	435	440
C Morris	1500	173	172	172
C Mosher	200	110	110	110
Con Nich	2500	10	9½	10
C Rambler	550	180	180	180
C Regcou	2000	8½	8½	8½
Conwest	1400	605	595	595
Cop Cor	2200	55	55	55
Cop Fields	300	102	102	102
Cop-Man	1000	9	9	9
Coulee	4000	26	25½	25½
Cowich	500	57	57	57
Craigmt	110	$13¼	13⅛	13⅛
Crestland	600	26½	26½	26½
D'Aragon	1500	14½	14½	14½
D'Eldona	19300	22	21½	22
Delhi Pac	9000	15	15	15
Denison	3908	$35	34⅞	35
Dicknsn	800	530	515	530
Dome	300	$40	40	40
Donalda	8500	10½	10½	10½
Duraine	1000	43½	43½	43½
Duvan	13500	7	6½	6½
East Sull	6105	760	745	755
F Mar	100	485	485	485
Francoeur	3000	16	15	16
F Orenada	500	34½	34½	34½
Genex	33000	32	31	31
Glacier	2000	12½	12½	12½
Glenn Ex	10500	13½	12½	13
Goldray	2900	60	60	60
Goldrim	11000	34	32	33
Granduc	200	535	535	535
Gulf L	7000	7½	7½	7½
Gunnar	7291	225	220	224
Hastings	200	325	320	320
Headway	3500	14	14	14
Hollinger	903	$27⅞	27⅞	27⅞
Hud Bay	320	$69⅞	68⅞	69⅞
Hydra Ex	2000	19	18	19
Int Bibis	500	116	114	114
In Helium	2100	145	142	142
I Keaville	500	40	40	40
Irish Cop	1000	25	25	25
Iron Bay	700	186	185	186
Iso	1800	228	224	224
Janobus	2000	12	12	12
Jay Exp	2000	12½	12	12
Jelex	1000	19	19	19
Joliet	13200	55	52	53
Jonsmith	4200	16	15½	16
Joutel	1000	103	103	103
Kerr Add	18350	800	780	800
K Anacon	133	320	320	320
Kirk Min	1200	13	13	13
Kopan	3125	18	17	17
Lab Miln	205	$33⅛	33⅛	33⅛
L Dufault	150	$13⅛	13⅞	13⅞
Lakehead	2000	29	28	28
L Osu	2000	14½	14½	14½
La Luz	445	$13½	13½	13½
Latin Am	6200	10	10	10
Langis	1200	39	39	39
Leitch	800	535	525	525
Lorado	18450	152	138	150
Louvict	16500	32	31	31½
Macdon	1500	29	28½	29
Madsen	300	230	230	230
Malartic	1000	80	80	80
Mano MS	1500	11	11	11
Maralgo	2000	12	12	12
Marboy	2000	10½	10	10
Marchant	6200	270	265	270
Martin	500	65	65	65
Mattgmi	1237	$17⅞	17⅞	17⅞
McAdam	28600	120	117	119
McIntyre	z30	$86	86	86
McKen	1000	8	8	8
McWat	3200	30½	30½	30½
Merrill	1500	53	53	53
Meta Ur	3000	9½	9½	9½
Met Mine	800	165	161	165
Midrim	1600	36	36	36
Min-Ore	5000	10	9½	9½
Moneta	1300	74	73	73
MtWright	1000	41½	41½	41½
Multi-M	1100	51	48	48
Nat Expl	22500	13½	12	12½
Nealon	1500	8½	8½	8½
New Ath	1000	22½	22½	22½
New Bid	7450	7½	6	7½
New Cal	1000	80	79	79
N conex w	300	130	130	130
N Harri	1500	9	9	9
N Kelore	1000	11	11	11
N Hosco	2300	275	271	271
Newlund	1000	14½	14½	14½
N Mylam	8000	27	26½	26½
N Senator	1500	15	14½	14½
Nick Rim	13850	16½	14	15½
Nisto	4000	8½	8½	8½
Norbeau	600	210	200	200
Norlyartic	4500	8½	8	8
Norlex	500	10	10	10
Normetal	500	12	12	12
Norpax	240	445	440	445
North Exp	400	140	140	140
N Rank	1100	29	29	29
N Rock	1000	27	27	27
Northcal	7000	30	28	29
Norsp Aw	2400	55	55	55
Obaska	73700	18½	16	16½
O'Brien	1000	66	66	66
Opemiska	475	875	875	875
Orchan	780	490	485	485
Pamour	500	175	175	175
Parmaq	500	10½	10½	10½
Patino	479	830	830	830
Pax Int	3625	29	29	29
Peerless	1000	10½	10½	10½
Pine Point	586	$72½	72	72
Preston	235	975	970	975
Probe	8000	41½	40½	41½
Que Chib	2000	14	14	14
Que Man	6000	22	21½	22
Q Mattg	17000	25	24	25
Que Tlurg	500	42	42	42
Quinston	1583	15	14½	15
Quemont	900	$11	10⅞	10⅞
Quonto	13000	9	9	9
Radiore	62300	83	72	75
Raglan	6300	201	198	198
Rayrock	12000	123	117	121
Rexspar	2000	7½	7½	7½
Rio Algo	2482	$19	18⅞	18⅞
Rix Athab	2500	25	25	25
Rockwin	1200	68	68	68
Roman	8075	770	750	770
Ryanor	500	12	12	12
Salem	1500	20	20	20
San Ant	3200	21	21	21
Sherritt	2700	610	605	605
St Eureka	320	170	170	170
Silverfield	1700	315	310	310
Silvmaq	21500	35	33	33½
Siscoe	520	255	256	256
Starratt	600	5	5	5
Steep R	525	640	635	635
Sullivan	2850	510	495	510
Sunburst	3500	13½	12½	13½
Teck Cor	130	490	490	490
Territor	1000	15	15	15
Texmont	3900	130	128	129
Thom L	2000	43	43	43
Tombill	700	112	112	112
Torbit	2000	48	48	48
Tormont	5500	15½	15	15
Tribag	3850	229	228	228
Trin Ch	5000	9½	9½	9½
U Mining	6600	31	30	30
Un Buf	131720	78	66	69
UCL BMi	55700	30	27	29
Un Keno	1438	600	575	585
Un Fort	6500	15	13	14
Urban Q	7000	16½	16	16½
Vespar	1000	30	30	30
Violam	3100	415	400	400
Wasmac	1200	185	180	185
W Beavr	3000	14	14	14
Wes Mines	600	515	505	505
W Surf I	2000	13	13	13
Wilco	2200	33½	30½	30½
Willroy	500	171	171	171
Winch	4000	7	7	7
Windfall	500	26	26	26
W Harg	1000	72	71	72
Wisconsin	6000	21	20	20
YK Bear	2606	173	170	173
Yukeno	7000	4½	4½	4½
Zenmac	6500	34	34	34
Zulapa	1500	20	20	20

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	2 hres
Acme Gas	4000	18	18	18
Alminex	2200	385	385	385
Am Leduc	8025	11	10½	10½
Anchor	2000	16	16	16
A U Dev	2500	61	60	61
Asamera	2200	141	140	141
Banff	400	635	625	625
Bralsa	1500	69	69	69
Calvert	1000	29	29	29
CS Pete	400	216	216	216
C Delhi	400	300	300	300
C Ex Gas	4700	175	175	175
C Homestd	800	124	124	124
Cdn Sup Oil	265	$19¼	19¼	19¼
Cent Del	3150	$11½	11⅜	11⅜
C West P	100	155	155	155
Dome Pete	3700	$16⅞	16¼	16⅞
Dynamic	5500	102	101	101
Fargo	500	265	265	265
Gr Plains	100	$11½	11½	11½
Midcon	1000	57	57	57
N Davies	1000	22	22	22
NC Oils	200	360	360	360
Numac w	100	31½	31¼	31½
Petrol	500	72	72	72
Place	111452	62	58	63
Prairie Oil	100	330	330	330
Provo Gas	2200	238	225	225
Ranger	1300	224	223	224
Serr. R.	1050	18	18	18
Spooner	7500	21	20½	21
Triad Oil	3200	249	245	249
Union Oil	3200	249	245	249
U Canso	3200	315	305	310
Vandoo	2000	5	5	5
Wespac	3500	17	17	17
Wstates	400	535	535	535
Wsburne	1100	136	135	135
W Decalta	1540	365	355	360
W Decal w	100	165	165	165

Virement total : $1,779,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 21 sept.	168.19	160.26	80.42	99.92	157.96
Clôture — 20 sept.	168.67	159.58	81.22	100.36	158.45
Sem. dernière	168.06	160.42	81.09	99.55	157.88
Moi sdernier	164.77	170.88	78.38	97.03	154.85
Haut — 1965	178.32	187.90	86.67	114.73	167.53
Bas — 1965	136.39	150.88	73.26	92.34	147.21

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont & Co.

	Achat	Vente
xAffiliated Inc.	9.27	10.05
xAmer. Business	4.29	4.64
Andreae Equity	3.14	3.43
All Can. Com.	6.74	7.39
All Can. Div.	8.81	9.66
American Growth	4.96	5.42
Associated Investors	5.75	5.85
Beaubran Corp.	41.23	44.77
xBoston Fund	10.52	11.30
xBullock Fund	15.60	17.10
Canada Growth	6.14	6.75
Canada Security	5.00	5.49
Cdn. Gas Energy	9.09	9.96
Canadian Investment	4.17	4.58
Canadian Trusteed	4.89	5.34
Canafund Co.	34.10	36.81
Champion Mut. of C.	7.39	8.03
Collective Mutual	6.11	6.64
Commonwealth Intl.	10.83	11.87
C. I. Leverage	10.02	10.98
Corporate Investors	5.86	6.40
Divers. Income 'A'	29.20	—
Divers. Income 'B'	5.84	6.42
xDividend Shares	3.96	4.35
Dom. Compound	4.39	4.77
Dom. Compound (N-R)	4.23	4.60
xDreyfus		
Dynamic F.	23.25	25.38
Dominion Equity	12.85	12.98
European Growth	—	
Federated Growth	6.24	6.82
Federated Financial	4.84	5.29
First Oil & Gas	6.54	7.15
Fonds Collectif "A"	5.48	5.99
Fonds Collectif "B"	7.38	8.02
Fonds Collectif "C"	5.36	5.91
Fonds Mutuel Adanac	8.24	8.90
Fraser Fund	3.01	3.29
Group Inc.	9.68	9.73
Growth Equity	4.19	4.38
Growth Oil & Gas	4.75	5.19
Guardian Growth	11.71	—
xIncorporated Investors	4.38	4.76
Investors Growth	7.89	8.62
Investors Intl. Mutual	8.84	9.61
Investors Mut. of C.	5.64	6.14
xKeyst Cust S-1	5.04	5.48
xKeyst Cust S-4	24.35	26.57
xKeyst Cust K-2	5.91	6.46
xMass Invest. Trust	6.54	7.14
xMass Invest. Growth	18.00	19.67
Molson M.	10.26	11.21
Mutual Bond	7.05	7.21
Mutual Accum.	8.33	8.73
Mutual B I F	5.74	6.01
Mutual Income	6.43	7.03
One William Street	16.35	—
Prêt Revenue Mutuel	7.28	7.96
Providend Mutual	6.16	6.71
xPutnam Growth	11.21	12.25
Radisson R. I.	4.93	5.42
Regent Fund	7.91	8.63
Research Inv. Corp.	14.93	16.32
Savings L Mut. of C	7.28	7.96
1962 Exec. of Can.	6.95	7.62
xT.V. Electronics		
Timed Investment	7.11	7.81
United Accum.	9.23	10.09
xWellington Fund	15.38	16.76
Western Growth	5.77	6.31

xDevises Américaines

La triste histoire de deux marins "pirates"

NEW YORK. (AFP) — La triste histoire d'un ex-commissaire et d'un mousse de la United States Lines qui, après avoir dérobé près de $43,000 de la caisse du porte-étendard de la compagnie, le "United States", avaient caché leur butin sous terre à la façon des anciens pirates, s'est terminée devant le tribunal fédéral de New York.

Thomas Manning, 46 ans, ancien commissaire principal du luxueux paquebot américain, et William Grandy, 33 ans, ex-mousse, ont été tous deux condamnés à cinq ans de prison, le premier avec sursis pour avoir témoigné en faveur du ministère public contre son comparse et ayant fait des aveux entiers.

En 1959, Manning avait été nommé commissaire principal; un voyage plus tard, il était remplacé à ce poste et mis en deuxième position. Le mousse Grandy lui avait suggéré pour démontrer l'incompétence de son successeur de dérober la caisse. Ce qui fut fait : Manning partant en vacance en octobre 1960 confia la combinaison du coffre à Grandy, moyennant une part de $10,000 du butin.

Le 29 octobre, alors que le "United States" approchait des côtes de France, Grandy faisait main basse sur le contenu du coffre : $42,900; et dès son arrivée au Havre, il allait ensevelir son trésor dans un terrain vague, à l'intérieur d'une enveloppe en plastique.

Des colonnes d'or sur une base d'argent, ainsi de belles jambes sur des talons solides.

L'Ecclésiastique

CAHIER No 5 / PAGES 61-76 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 219

A New York la crise des journaux s'envenime

NEW YORK. (AFP-UPI-PA) — Les négociations ont repris aujourd'hui entre la Guilde des journalistes et les représentants du "New York Times", mais la menace de grève d'un second syndicat, celui des messageries, a mis fin à tout espoir de voir le conflit se terminer rapidement.

Ce conflit, qui dure maintenant depuis sept jours, prive la ville de New York de ses plus importants quotidiens.

Les médiateurs doivent rencontrer aujourd'hui également les dirigeants du syndicat des expéditeurs qui a donné hier l'avertissement que ses 875 membres, répartis dans les sept journaux, ne retourneraient pas au travail même si le conflit était réglé au Times.

Le geste du syndicat des expéditeurs est survenu au moment où le négociateur fédéral T. W. Kheel annonçait qu'il avait proposé une formule de règlement aux journalistes et aux dirigeants du Times.

Les expéditeurs, dont le contrat est échu depuis le 31 mars dernier, ont décidé de ne pas rentrer au travail tant qu'une nouvelle convention collective n'aura pas été négociée.

Les quatre questions en litige au "New York Times" portent sur le régime de pensions, l'automatisation, l'atelier fermé et la juridiction de la Guilde. C'est sur la question des pensions que les pourparlers ont échoué hier.

Pendant ce temps trois nouveaux journaux, format tabloid, ont fait leur apparition hier, et les newyorkais privés de nouvelles ont pris les kiosques d'assaut. Il s'agit du "Daily Mirror", "The Herald" et "The New Daily". Un autre nouveau journal doit paraitre demain, "A. M." pour la durée de la grève.

Une requête visant à forcer les six quotidiens à reprendre leur publication a été présentée devant les tribunaux par le Syndicat des pressiers de New York. Pour sa part, l'Association des éditeurs a demandé aux tribunaux fédéraux d'assumer la juridiction dans ce conflit, et tard hier, le juge Richard H. Levet a pris la requête en délibéré.

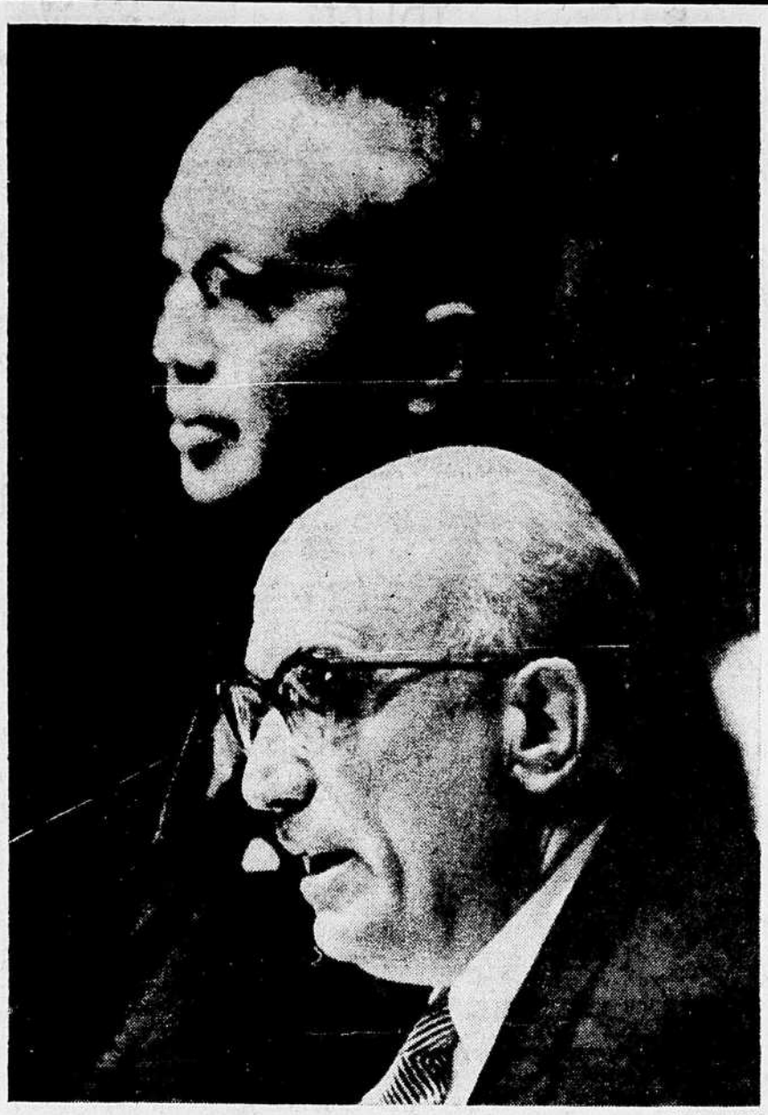

telephoto. UPI

Les deux "Géants" de l'ONU

M. Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères d'Italie, qui présidera la 20e session de l'Assemblée générale de l'ONU, adresse la parole aux membres de l'organisation après son élection. A l'arrière-plan, le secrétaire général U Thant, qui a présenté son rapport annuel à l'ouverture de cette session.

Amintore Fanfani, président de l'ONU, accueillera Paul VI

NATIONS-UNIES. (AFP, UPI, PC) — C'est par 110 voix sur 112 que M. Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères de l'Italie, a été élu président de la vingtième session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'est ouverte hier à New York. M. Fanfani succède au ministre des Affaires étrangères du Ghana, M. Alex Quaison-Sackey.

Deux délégations se sont abstenues dans ce vote secret et deux voix ont été attribuées à M. Kocha Popovic, ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, qui a retiré sa candidature à la dernière minute. M. Popovic était considéré comme le successeur probable de M. Quaison-Sackey. Il aurait posé ce geste pour "sauvegarder l'unité de l'Assemblée". On croit qu'il a agi ainsi pour deux raisons : par égard pour le pape Paul VI, qui pourra être accueilli par un président italien, mais aussi parce qu'il répugnait à un Yougoslave d'être le candidat officiel de l'Europe de l'Est.

M. Fanfani est le premier italien à présider une session de l'Assemblée générale et le premier président ouest-européen depuis l'élection en 1960 d'un président irlandais, M. Frederick H. Boland. M. Fanfani présidera en français, car l'italien n'est pas une langue officielle de l'ONU. Son élection a été saluée par des applaudissements très nourris.

Appel en faveur de la paix

Dans son discours d'investiture, M. Fanfani a évoqué "les canons qui tonnent en Asie" et souligné qu'il incombe aux membres des Nations unies non seulement de déplorer ces réalités terribles et de multiplier des appels, mais d'agir pour empêcher l'anéantissement de l'espèce humaine. "La défense de la paix est une tâche collective", a dit le nouveau président de l'Assemblée.

L'Assemblée générale élira aujourd'hui les présidents des sept commissions plénières de l'Assemblée.

La Chine populaire

Les représentants de l'Albanie, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo-Brazzaville, de Cuba, du Ghana, de la Guinée, du Mali et de la Roumanie, qui ont demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'une question intitulée "rétablissement des droits légitimes de la Chine populaire aux Nations unies", ont soumis hier un aide-mémoire dans lequel ils déclarent qu' "il est faux que la république populaire de Chine refuse toute coopération internationale et se proclame l'ennemi irréconciliable de tous les pays qui ne partagent pas son idéologie".

Les Etats que nous représentons, ajoutent les auteurs de l'aide-mémoire, sont en mesure de contredire ces allégations. Bien qu'ils aient des systèmes politiques, économiques et sociaux différents, ils maintiennent cependant des relations amicales avec la Chine. En outre, la Chine, disent-ils, a toujours pleinement respecté l'indépendance et la dignité des autres pays.

Les dix gouvernements relèvent le paradoxe qu'il est absurde de demander à la Chine de respecter des accords dont elle a été exclue.

La guerre sino-indienne n'aura pas lieu, Pékin ayant en fait levé son ultimatum

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP, PA, UPI) — La guerre des nerfs sino-indienne, qui a duré cinq jours, est finie et l'affrontement qui se préparait au Sikkim a été évité. Tel est le sentiment répandu dans les milieux militaires indiens, comme dans diverses capitales étrangères, après l'annonce par la Chine que les Indiens auraient démantelé leurs fortifications aux confins du Sikkim et du Tibet.

Cette annonce équivaut, en fait, à un retrait de l'ultimatum qui avait déjà été prolongé de trois jours et qui devait expirer à minuit ce soir.

Aucun nouvel incident ne s'est produit depuis hier soir entre soldats indiens et chinois. Ces derniers n'ont cependant pas encore levé le camp à la frontière sino-indienne, où les deux armées se font face.

"Invention pour sauver la face"

Les autorités indiennes pour leur part ont qualifié de "grossière invention pour sauver la face" les allégations chinoises selon lesquelles les Indiens ont démantelé leurs installations militaires au Sikkim. Les troupes indiennes, a affirmé un porte-parole militaire, ne sont pas entrées au Tibet comme le prétendent les Chinois et si une fortification a été démolie quelque part sur le versant chinois de la frontière, elle l'a été par les Chinois eux-mêmes.

Lorsque le premier ministre Shastri a évoqué les allégations chinoises selon lesquelles l'Inde se serait subitement inclinée devant l'ultimatum chinois, des ricanements retentirent au Parlement indien. Ces allégations, a précisé le premier ministre, sont "le fruit de leur imagination".

Au sujet des "actes de provocation" de la Chine sur la frontière, M. Shastri a précisé : "Nous sommes fermement résolus à relever ce défi lancé à notre liberté." Les troupes indiennes, a-t-il ajouté, ont reçu l'ordre de "résister aux incursions".

M. Shastri a enfin exprimé l'espoir que la Chine "répondra à notre appel en faveur d'un retour à la paix afin d'éviter une crise internationale".

A Moscou, par ailleurs, on considère que le principal résultat de l'ultimatum chinois est d'avoir détourné l'attention mondiale au profit de la Chine. Ainsi, estime-t-on, Pékin a démontré à peu de frais qu'il n'est pas "réaliste" de vouloir compter sans la Chine dans les affaires mondiales.

La version chinoise

Voici le texte du communiqué de "Chine nouvelle" annonçant le démantèlement :

"Le gouvernement indien a vainement tenté, au cours des jours précédents, de détruire les preuves matérielles de ses crimes et d'échapper à la responsabilité de ses incursions et de l'édification de nombreux ouvrages militaires en territoire chinois.

"A Jelep La, les troupes indiennes infiltrées ont hâtivement démoli, en profitant de la nuit, leurs ouvrages militaires, tout en laissant cependant des traces de ces ouvrages sur le terrain.

"A Cho La, où des ouvrages avaient été également construits par les troupes indiennes, ces dernières se sont enfuies dès le lendemain de l'envoi de la note chinoise au gouvernement indien, sans démolir les ouvrages et sans emporter leurs installations téléphoniques.

"A Tungchu La et à Natu La, les troupes indiennes se sont maintenues jusqu'aux 19 et 20 septembre; elles se sont enfuies au cours de la nuit et à l'aube, après avoir vu les troupes chinoises s'approcher des ouvrages militaires."

"Toutes les troupes indiennes infiltrées dans ces quatre passes de la frontière se sont enfuies, et l'armée chinoise contrôle complètement les emplacements de leurs installations militaires", conclut l'agence.

Radio-Pékin a par ailleurs précisé que l'Inde avait démantelé chacune des 56 installations militaires édifiées en territoire chinois.

"Profonde surprise" à Washington

Dans la capitale américaine, l'annonce faite par Pékin du démantèlement a causé une profonde surprise. On estime que cette annonce tend à confirmer, en tout état de cause, l'opinion généralement exprimée depuis l'ultimatum chinois à l'Inde que les communistes n'iraient pas jusqu'au bout de leur menace, et que leur "manoeuvre" ne constituait qu'un élément dans la guerre des nerfs menée contre l'Inde.

Vietnam: les militaires américains veulent utiliser le gaz lacrymogène

SAIGON. (AFP) — Les autorités militaires américaines de Saïgon ont officiellement demandé au département de la Défense à Washington d'autoriser l'utilisation de gaz lacrymogènes au cours d'opérations militaires au Vietnam, apprend-on de bonne source.

Cette demande a été présentée il y a deux semaines par l'intermédiaire du commandement en chef américain de la zone du Pacifique à Hawaii. Elle devrait actuellement être l'objet d'examens à Washington tant au département de la Défense qu'au département d'Etat et à la Maison blanche.

On se rappelle en effet que l'utilisation de gaz "nauséeux" du type CN-3 (vomitifs) en mars dernier contre des unités Vietcong avaient provoqué de violentes protestations dans le monde entier et notamment dans des pays traditionnellement alliés des Etats-Unis. Ces gaz fournis par les Américains avaient été utilisés par des troupes gouvernementales vietnamiennes.

Depuis, des ordres stricts avaient été donnés aux troupes américaines et vietnamiennes interdisant l'utilisation au cours d'opérations militaires de gaz quels qu'ils soient.

Les pleurs plutôt que la mort

Les unités de combat américaines continuaient, malgré tout, à recevoir leur approvisionnement normal de grenades à gaz lacrymogènes "CN" pour être employées uniquement en cas de manifestations de rues, contre des civils.

Toutefois, le 5 septembre dernier, un porte-parole militaire américain révélait qu'un officier des "marines", le lieutenant-colonel Leon Utter, avait donné l'ordre à ses troupes, lors d'une opération de nettoyage autour de Qui Nhon, d'utiliser des grenades lacrymogènes pour faire évacuer une cave profonde où s'étaient réfugiés, mélangés, 390 civils dont des femmes et des enfants et 20 Vietcongs. Quarante-huit grenades avaient été utilisées. Les civils et les Vietcongs, en pleurs, sortirent bientôt de la cave et ces derniers furent faits prisonniers.

Selon l'expression d'une revue américaine, l'officier américain avait choisi les "pleurs" plutôt que la "mort". Il aurait pu en effet, observait-elle, utiliser des explosifs pour enterrer vivants les réfugiés dans la cave ou encore utiliser des grenades ou des lance-flammes.

On révèle cependant que des forces américaines fouillant la jungle à une quarantaine de milles de Saigon ont découvert un hôpital vietcong déserté, pouvant abriter 200 malades dans 25 bâtiments parfaitement camouflés. Des salles de chirurgie étaient installées, disposant d'importants stocks d'instruments et de médicaments. Des caves et des tunnels faisaient partie de l'ensemble sanitaire. A côté de l'hôpital, une fabrique de munitions, elle aussi abandonnée depuis peu, a également été découverte.

Cependant, des bombardiers stratégiques B-52 venus de Guam ont bombardé des concentrations vietcongs à 25 milles seulement de Saigon, dans le "triangle de fer", région boisée au sud de Ben Cat, où des unités de parachutistes américaines, australiennes et néo-zélandaises sont engagées depuis une semaine dans une vaste opération de nettoyage.

Trois nouvelles attaques ont été effectuées ce matin par l'aviation américaine contre le Nord-Vietnam. 16 chasseurs bombardiers ont bombardé dès le lever du jour trois ponts situés à une soixantaine de milles au nord de la zone démilitarisée. Les avions américains ont rencontré une dca intense mais tous les appareils ont regagné leur base.

On révèle par ailleurs que le nombre des attentats terroristes au cours de la semaine écoulée dans Saigon et sa banlieue est le plus élevé qui ait été enregistré: 40 actes de terrorisme ont été signalés pendant la période du 11 au 18 septembre, alors qu'on n'en relevait qu'une moyenne de deux par semaine durant le mois d'août. Il s'agit pour la plupart d'attentats à la grenade dirigés contre des policiers.

Le vade-mecum des "G.I.s"

SAIGON. (AFP)—Désormais, les militaires américains servant au Vietnam devront respecter neuf "commandements", Selon le désir exprimé par le général Westmoreland, ils seront "invités" à toujours avoir sur eux un petit carton imprimé de neuf centimètres sur six frappé aux armes du MAC —V — Military Assistant Command-Vietnam — qui déclare :

1. Rappelez-vous que vous êtes des invités ici ; ne demandez rien, ne recherchez pas un traitement privilégié.
2. Mêlez-vous au petit peuple, comprenez sa vie, apprenez sa langue et respectez ses lois et coutumes.
3. Soyez polis et respectueux dans vos rapports avec les femmes.
4. Faites-vous des amis parmi les soldats et les gens du peuple.
5. Donnez toujours la priorité aux Vietnamiens.
6. Soyez sur vos gardes et prêts à réagir en militaire.
7. N'attirez pas l'attention par un comportement bruyant, brutal ou différent de celui des autres.
8. Evitez de vous mettre à l'écart du peuple en faisant étalage de votre richesse ou de vos privilèges.
9. Avant tout, vous êtes membre des forces armées américaines engagées dans une mission difficile, responsables de toutes vos actions, en service comme en privé.

Faites ainsi honneur à vous-mêmes et aux Etats-Unis.

Johnson : la tâche no 1, le contrôle des armes-H

WASHINGTON. (AFP) — Le président Lyndon Johnson a affirmé que la "prévention de la prolifération des armes nucléaires constitue l'une des tâches les plus importantes de notre époque".

Cette déclaration est contenue dans un message présidentiel au congrès de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui se tient actuellement à Tokyo.

Cet organisme a l'obligation solennelle, a poursuivi M. Johnson, de "donner au monde l'assurance que l'équipement consacré à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique n'est pas affecté à des objectifs militaires".

Le gouvernement des Etats-Unis, pour sa part, "a pris l'engagement de faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer le succès de l'oeuvre de l'Agence internationale de l'énergie atomique".

Dans son message à cet organisme, le président émet l'espoir que la collaboration internationale dans le domaine nucléaire contribuera notamment à la mise en valeur des régions en voie de développement. M. Johnson a enfin appelé l'atome "la plus grande source de puissance que l'homme ait jamais arrachée à la nature sur la voie de la paix et de la satisfaction des besoins de l'humanité".

La tension persiste en Bolivie

LA PAZ. (UPI, PA) — Une soixantaine de personnes ont été arrêtées hier dans les villes boliviennes de Llallagua et Catavi où un soulèvement armé des mineurs d'étain a fait 32 morts et 105 blessés depuis samedi.

L'arrestation, samedi, de 12 chefs syndicalistes à Llallagua aurait déclenché cette révolte. Les autorités militaires affirmaient hier que la situation était pleinement sous contrôle, mais des voyageurs arrivant à La Paz en provenance des centres miniers ont déclaré qu'une forte agitation régnait en cet endroit et que de nouvelles effusions de sang étaient inévitables.

Après avoir décrété l'état de siège, le gouvernement a avancé de 8 h. à 6 h. p.m. le couvre-feu sévère qu'il avait imposé. Les forces de police ont reçu l'ordre d'abattre toute personne jugée suspecte qu'elles apercevraient dans les rues après cette heure.

Manifestation contre la force interaméricaine à St-Domingue

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Plusieurs centaines d'étudiants dominicains ont manifesté hier devant le palais national à Saint-Domingue, pour obtenir du gouvernement qu'il fasse évacuer six bâtiments occupés par les troupes de la force interaméricaine de paix, dans plusieurs quartiers de la capitale.

M. Hector Garcia-Godoy, président de la République, a reçu une délégation des étudiants dans son bureau et leur a promis d'étudier leur demande et de leur donner sa réponse vendredi.

Les étudiants qui, selon certaines informations, se seraient attaqués au début de la manifestation à la voiture de M. Garcia-Godoy, au moment où celui-ci pénétrait à l'intérieur du palais, se sont ensuite rendus devant une école, située à proximité et occupée par les soldats brésiliens de la force interaméricaine. Aux manifestants, qui leur demandaient de s'en aller, les soldats brésiliens ont répondu en tirant plusieurs coups de feu en l'air et en les dispersant à l'aide de deux bombes lacrymogènes.

Par ailleurs, le colonel Francisco Caamano, ex-président du gouvernement constitutionnaliste, a effectué hier la remise d'une partie des armes en possession de ses troupes au gouvernement provisoire de M. Garcia-Godoy.

Les armes constituant cette première livraison comprendraient un char de combat, cinquante fusils Mauser, plusieurs mitrailleuses, deux canons de marine, quinze mitraillettes, cinq bazookas, plusieurs mortiers ainsi que des munitions et de l'équipement militaire.

Enfin, M. Garcia-Godoy a reçu les chefs syndicalistes de 12 sucreries appartenant à l'Etat, et a pris en considération leur requête en vue de l'expulsion des directeurs de la "Corporation dominicaine du sucre".

L'organisme en question, également étatique, a la direction de tout ce qui a trait au sucre dans le pays. Selon les chefs syndicalistes, la "corporation" ne représente nullement le "climat révolutionnaire" actuel.

G.-B.: le cabinet Wilson compte nationaliser les terrains à construction

LONDRES. (Reuter) — Le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne a annoncé aujourd'hui qu'il compte nationaliser les terrains à construction en vue de mettre un frein à la hausse des coûts du logement.

Dans un Livre Blanc, dont la teneur a été rendue publique aujourd'hui, le gouvernement a annoncé qu'une commission des terrains de construction sera créée et dotée de pouvoirs étendus pour exproprier obligatoirement tout terrain jugé nécessaire à la réalisation de projets d'urbanisme.

Le Livre Blanc déclare également que les personnes qui vendent des terrains en vue de la construction de logements devront payer un impôt spécial, qui pourrait s'élever jusqu'à concurrence de 50 pour cent de la plus-value. Cette mesure sera introduite en vue de mettre un frein à la spéculation foncière et pour s'assurer que la collectivité bénéficie des augmentations des prix des terrains provoquées par la demande de pour de nouveaux logements.

Le projet de nationaliser les terrains à construction est la deuxième mesure d'importance à être proposée par le gouvernement travailliste depuis qu'il a accédé au pouvoir, il y a un an.

La première mesure d'importance, un projet de loi visant à nationaliser les aciéries, a été mise de côté à la suite d'un accueil défavorable et d'un commencement de rébellion au sein du parti travailliste lui-même.

Toutefois, le Livre Blanc insiste que l'adoption d'une législation en vue de la nationalisation des terrains à construction permettra la construction de 500,000 nouveaux logements par année en 1970. Le document reprend à son compte et élargit un programme de contrôle étatique sur la construction introduit, en 1947, par le premier gouvernement travailliste d'après-guerre.

ÊTES-VOUS COUCHÉS COMME DES SARDINES?

Ne préféreriez-vous pas un sommeil reposant et réparateur?

Voici le fameux matelas "MEDIC" avec sommier-boite, celui qui vous apporte des années et des années d'un repos bienfaisant, nuit après nuit. Le matelas "MEDIC" est le fruit de longues semaines de recherches et d'expériences afin de vous procurer un confort maximum par la souplesse de ses tissus et sa construction robuste.

Matelas "MEDIC", extra long : 39" x 78" ou 54" x 78", confortable et ferme, garanti pour 10 ans. SPECIAL, les 2 morceaux $99.95

LIT CONTINENTAL
"REST WELL" 39" DE LARGEUR
AVEC PANNEAU DE CHEVET CAPITONNE

Quel confort ! Quelle qualité ! Matelas piqué des deux côtés ; coutil à dessins de fleurs ; centaines de ressorts renforcés dans matelas et sommier-boîte ; pattes solides. Rég. $79.50

PRIX SPECIAL $58.95

AUSSI
Disponible dans les largeurs de 36, 46 et 54 po.

GRATIS : 1 PAIRE de DRAPS et une PAIRE D'OREILLERS avec l'achat d'un MATELAS de QUALITE "MEDIC". EXTRA LONG.

Aussi disponible,
le QUEEN SIZE ..... 60" x 80"
le KING SIZE ..... 78" x 80"

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC.

Le centre d'ameublement DE LA PLAZA qui vous offe les MEILLEURES AUBAINES

5826 Plaza St-Hubert (à l'entrée de la Plaza) 272-1122
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

AUGER (Siméon) — A Ville de Léry, le 21 septembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Siméon Auger, époux de feu Délia Faubert, demeurant au 102, Lac St-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Reid & Fils.
35 boul. Normand,
Châteauguay-Centre
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAYARD (Albina) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Conrad Bayard, née Albina Beausoleil, mère d'Arthur Bayard, de Germaine "Gerry" (Mme Cyril Costley) et grand-mère de Yolande (Mme Gilles Champagne), de Louise (Mme Lucien Leclerc), de Gérald, Robert, Jane-Elen Costley. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Virgine) — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 21 septembre 1965, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Phélix Belisle, née Virgine Perreault, demeurant à Deschambault, mère de Mme P.-H. Trottier (Rose), garde Béatrice, ses fils Georges, Robert, Damase (pilote de navire), Cyrille, Paul, ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Deschampbault où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Deschambault, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Madame PHILIPPE RICHARD

A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde, Cap-aux-Meules, Iles de la Madeleine, le 11 septembre 1965, est décédée à l'âge de 79 ans, Marie Deveau, épouse de feu Philippe Richard. Elle laisse dans le deuil ses fils Théophile et Gaspard, de Montréal; ses filles : Mme Octave Poirier (Hilda), Mme Roméo Cormier (Dérina), Soeur St-Théophile, C.N.D., Mme Paul-Emile Arsenault (Marguerite), des Iles de la Madeleine; Radegonde, Mme Ephrem Boudreau (Rose), Soeur Ste-Marie Jacqueline, I.L., C.N.D., de Montréal; Mme Frank Delaney (Béatrice), de Varennes; sa petite-fille, Soeur Ste-Hilda, C.N.D. (Monique Poirier), et dix-sept autres petits-enfants, sa bru, Mme Théophile Richard et ses cinq gendres. Ses funérailles ont eu lieu le 14 septembre, en l'église Ste-Madeleine de Havre-aux-Maisons.

DECES DU
Dr R. O. DESPATIS

A l'Hôpital Royal Victoria, le 15 septembre, est décédé le Dr R. O. Despatis. Né à Montréal, le 14 juillet 1915. Il laisse dans le deuil son épouse, née Gérardine Forget, ses enfants Claude, Pierre et Louise; son père et sa mère, M. et Mme J.-O. Despatis; ses frères Paul, Jean, Jules-Jacques, André; ses soeurs, Mme Jean Ostigny (Cécile), Mme Jean-Charles Gauthier (Irène), Mme Paul Chaurette (Suzanne).

Le Dr Despatis, après ses études classiques au Collège de l'Assomption, obtint son doctorat en médecine de l'Université de Montréal en 1941.

A la suite d'études post-scolaires à l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, il s'adonna à la pratique médicale dans le quartier de Rosemont jusqu'à ces temps derniers.

Le Dr Despatis, membre actif de l'Ordre des Chevaliers de Colomb (4e degré) et médecin attitré du conseil de Maisonneuve depuis plusieurs années, y laisse de nombreux amis.

La dépouille mortelle est exposée au salon Guilbault, 5359, 11e av. Rosemont. Le service funèbre sera célébré lundi le 20 septembre à 9 heures en l'église St-François-Solano, rue Dandurand. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DECES

MAXIME DESMARAIS

A Montréal, le 20 septembre, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maxime Desmarais, né à Saint-Thomas de Joliette le 22 mai 1891.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Graziella Renaud, ses filles Mmes Jean Turgeon (Rollande), Bernard Héroux (Mariette), Fernand Joubert (Lise), Guy Labelle (Madeleine); ses fils Roger, Marcel, Claude; ses gendres : MM. Jean Turgeon, Bernard Héroux, Fernand Joubert et Guy Labelle; ses belles-filles : Mme Roger Desmarais (Juliette Chrétien), Mme Marcel Desmarais (Jeanne Gaudry) et Mme Claude Desmarais (Nelley Janette); ses soeurs Mme Viateur Beaudry (Hélène), Mme Edmour Brosseau (Parmélia); son frère Adélard et sa belle-soeur, Mme Joseph Desmarais; son beau-frère, M. Léopold Renaud, et sa belle-soeur, Mme Blanche Douville, Mme Hector Renaud (Albina).

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 400 est, Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 septembre à 9 h. 30 à l'église de la Visitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

avis de DÉCÈS

BELLEVILLE (Paul-Emile) — A Montréal, le 20 septembre 1965, est décédé Paul-Emile Belleville, époux de feu Léona Mercier et père de Roland, Mme T. Fouriezos (Aline), Paul, et Mme B. Lafford (Liliane). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Doria) — A Montréal, le 20 sept. 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Doria Valiquette, épouse de Alfred Bergeron, demeurant 12,129 Boul. L'Acadie et mère de Maurice, Mme Maurice Allaire (Lucille), Paul-Emile, Jean-Louis, Gilles, Denis, Roger, Mme Conrad Archambault (Pauline), Mme Roger Manseau (Jacqueline) et Madeleine Lefebvre. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest Outremont
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ovila) — A Laval (Chomedey) le 21 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Ovila Bertrand, époux d'Annette Théoret, demeurant au 3986 boul. Cléroux. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Vilda) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Louis Bouchard, née Vilda Jalbert, deemurant à 2289 est, Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
des Frais Funéraires,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemi où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATALANI (Egisto) — A Montréal, le 19 sept. 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Egisto Catalani, époux de Rosina Romagna, père de Renato et Alsio. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUR (Arthur Edgar) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Arthur Edgar Chalifour époux d'Alphonsine Plouffe, père de Jean-Paul, Lucien, Mme Paul Leduc (Rolande), Mme André Bachand (Marie) et Mme Antoine Guérard (Suzanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Ecores, Duvernay où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Marie-Blanche) — A Montréal, au Monastère des Soeurs du Précieux-Sang, le 22 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Soeur Marie-du-Calvaire, née Marie-Blanche Charron, fille de feu Joseph-Stanislas Charron et de feu Victoria Rocheleau. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, en la chapelle du Monastère des Soeurs du Précieux-Sang où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Alice) — A Ville de Laval, le 21 septembre 1965 à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Alice Clermont, fille de feu Théodore Clermont et de feu Valérie David. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517 boul. Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Gertrude) — A Outremont, le 21 septembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Gertrude Ouellette, épouse de Antoine Cormier, demeurant à 1339 Ducharme. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier Ouest,
Outremont
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Sainte Madeleine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là, au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE-MASSE (Emilia) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Charles Henri Côté, née Emilia Masse, demeurant 4409 Delanaudière, mère de Gilberte et de Fernand, de la maison N. G. Valiquette Ltée. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CURRAN (Earl) — A Pont-Viau, le 21 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Earl Curran, époux de Simone Guilbault, demeurant au 575 rue Alexandre. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
24 rue St-Florent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Rodolphe) — A Montréal, le 22 septembre 1965 à l'âge de 82 ans, est décédé Rodolphe Danis, époux de Louise Béland, demeurant 10,760 Vianney. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire.
Georges Godin Enrg.
10,540 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Antoine Marie Claret où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAND (Marie) — A Montréal, le 21 septembre 1965, est décédée à la maison mère des Soeurs de la Providence, Sr Alphonse Marie (Marie Deland), née à l'Acadie, Québec. Les funérailles auront lieu à la
Maison Mère
5655 de Salaberry
vendredi le 24 septembre à 9 heures a.m.

DEPATIE (Pierre) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Pierre Dépatie, époux de Bernadette Chartrand, père de Roland, André, Claude et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Maxime) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maxime Desmarais, époux de Graziella Renaud, demeurant 2167 Prieur est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400 boul. Henri-Bourassa est.
à 9 hres 15 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DILULLO (Domenico) — A Montréal, le 20 sept. 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Domenico Dilullo, époux de Adelina Tucci, père de Anthony, Mme Michel Di Sandolo (Marie), Mme Luigi Macchiagodena (Anna), Martin, Mme Johnny Pellegrino (Lucie), Mme Marcel Gingras (Julie), Suzy, Amédéo, Mme Joseph Mancini (Hélène), frère de Tony (Kid) Dilullo. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons, 6520 rue St-Denis pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Marie-Odias) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Dubeau, née Marie-Odias Plouffe, demeurant 221C Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Louis Alcide) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Louis Alcide Dupras, Conseiller de la Reine, assistant greffier de la Cour des Sessions de la Paix, époux de Germaine Lampron, frère de Arcade Dupras de Ste-Martine, demeurant 6738 boul. L'Assomption. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 Bellechasse, coin 11e,
Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière St-Urbain, comté Châteauguay, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté vers 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Lucie) — A Montréal, le 22 septembre 1965, à l'âge de 17 ans, 9 mois, est décédée Mlle Lucie Duquette, fille de Maurice Duquette et de Olivette Gingras (ex-infirmière), demeurant à 2661 Du Havre, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Raoul) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raoul Ethier, époux de Jacqueline Loyer, demeurant au 7512 Bois-Chatel. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Bélair
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Armand) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Armand Fréchette, époux d'Antoinette Martel, demeurant 6539 Mazarin. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805, rue Allard
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Josephat) — A St-Casimir, le 20 septembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Josephat Frénette, époux de feu Bernadette Leboeuf. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lacoursière,
St-Casimir,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Casimir, où le service sera célébré à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Charles) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Charles Gosselin demeurant 1012 Marie Anne est. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
Georgs Godin Enrg.,
518 ru Rachel est.
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Rose-Anna) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 90 ans, est décédée Rose-Anna Fournier, épouse de feu Pierre Groulx, de Rivière-Beaudette, comté Soulanges. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Bissonnette
Rivière-Beaudette
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de Rivière-Beaudette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Rivière-Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Alfred) — A Fort Chambly, le 19 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alfred Guertin, époux de feu Marie-Louise Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrières
Fort Chambly
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ville Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Léonard) — A St-Urbain, Châteauguay, le 21 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Léonard Jodoin, époux en 1ères noces de Zéphirina Laberge et en 2èmes noces de Lucie Brault. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette
Ste-Marie
à 3 hrs 45 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 4 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Louis-Zéphyr) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Louis-Zéphyr Jodoin, ex-employé de McDonald Tobacco, époux d'Alice Veuillette, demeurant 2359 Sheppard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Armand) — A Ste-Foy, le 19 septembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Dr Armand Laberge M.D., D.P.H., F.R.C.P. (C.), sous-ministre-adjoint au Ministère de la Santé, époux de Dame May Godbout, demeurant à 1125 Amiens, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
1025, rue De l'Eglise
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Ursule où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Louis de Lotbinière, lieu de la sépulture. Le trajet se fera en automobile. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Oscar) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Oscar Lachance, époux de Claudia Lahaie, père de Mme Clément Legault (Marielle), Mme Gérard Adam (Marthe), et Georges, demeurant à Duvernay. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien est
à 8 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores à Duvernay où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE (Annonciade) — A Verdun, le 20 septembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Léopold Laroche, née Annonciade Lefebvre, demeurant à 745, 5e ave., Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
5551, rue Wellington,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Eva) — A Dorval, le 20 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Eva Lecavalier, demeurant 27 rue Mimosa, Dorval, fille de feu Edouard Lecavalier et de feu Marie-Louise Goyer. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore Inc.
560 rue Bord du Lac
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Présentation de la B.V.M. où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Ernest) — A Rosemère, le 19 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Ernest Lesage, époux de Jeanne Desjardins, demeurant 523 Grande-Côte, Rosemère. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61, rue Blainville Ouest,
Ste-Thérèse
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAZZA (Dirce) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Floriano Maza, née Dirce Furiani, mère de Antonio Ugo, Mme Albert Labelle (Adrienne), Alda Elvezio. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Amanda) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Amédée Ouellette, née Amanda Langlois, demeurant 4864 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
des Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Yvonne) — A Yamachiche, le 20 septembre 1965, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédée Mme Emile Panneton, née Yvonne Gélinas, demeurant à Yamachiche. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer St-Louis et Fils,
à Yamachiche,
pour se rendre à l'église paroissiale de Yamachiche, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Antoinette) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 69 ans est décédée Antoinette Binette, épouse de feu Philias Paiement, mère de Claude, Gertrude, (Mme Georges Emard (Fabienne), Mme Ferdinand Bélanger (Agathe), Mme Joseph Vincent (Madeleine), Mme Jules Deneault (Lucie). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant, Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 Boul. Henri Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Augustin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (J. Daniel) — A St-Lin, le 21 septembre 1965 à l'âge de 81 ans est décédé M. J. Daniel Paquette, hôtelier, époux en 1ères noces de Zéphirine Hotte et en 2èmes noces de Rose Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Aline) — A Montréal, le 19 septembre 1965, à l'âge de 70 ans 4 mois, est décédée Mlle Aline Paquin, fille de feu Joseph Paquin et de feu Marguerite Mercure, demeurant 4700 rue Adam, soeur de Mme Oliva Chouinard (Gertrude) et de Paul Paquin, tante de Michel Chouinard. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée.
4504 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Donatien) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Donatien Pelletier, époux de Blanche Boucher, demeurant à 7055 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Barthélémi, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Hubert) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Hubert Pelletier, époux de feu Rachel Chaput, demeurant à 10480 Waverley. Père de Raoul, Frédéric, Edmond, Lucien, Laurette, Cécile, Berthe et Adrienne. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PITRE (Roland) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 41 ans, est décédé Roland Pitre, époux de Jeannine Rioux. La dépouille mortelle est exposée au salon
E. Darche & Fils
1370 Chemin Chambly,
Ville Jacques-Cartier
Avis des funérailles plus tard.

ROBERT (Léo) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léo Robert (autrefois de Granger & Frères), époux de Florence Sawyer, père de Mme Roland Maheu (Nicole), Michel et Francine. Il laisse aussi 5 soeurs : Marie, Marguerite, Gabrielle, Germaine et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAURO (Péloquaire) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Péloquaire Salvatorelli, épouse de feu Léonard Sauro, demeurant à 7718 Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Hélène) — A l'hôpital Royal Victoria, le 20 septembre 1965, à l'âge de 54 ans et 11 mois, est décédée Hélène Lapierre, épouse de Léopold Simard, demeurant à 1095 Hindland, cité Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
B. Francoeur et Fils Enrg.,
163 ouest, rue St-Charles,
Longueuil.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Georges-de-Ville, Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMON (Léo) — A Montréal, le 22 septembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Léo Simon, fils de feu Henri Simon, et de feu Adèle Lavoie, employé auditeur du Canadien National, demeurant à 6430, 27e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien Est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Marcial) — A Québec, le 21 septembre 1965, à l'âge de 78 ans est décédé Frère Marcelin de la Congrégation des Pères du St-Sacrement, Marcial Thibodeau, fils de feu Edouard Thibodeau et de feu M. Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du monastère
des Pères du St-Sacrement
4450 rue St-Hubert
pour se rendre à l'église Notre-Dame du très St-Sacrement où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Laura) — A Cité Laflèche, le 20 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Philippe Thibault, née Laura Massicotte. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359 11e av. Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (Albertine) — A Montréal, le 20 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Albertine Thouin, fille de feu Joseph Thouin et de feu Angélina Bary, demeurant 1449 Plessis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires.
302 rue Ste-Catherine est.
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRANCHEMONTAGNE (Eugène) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé Eugène Tranchemontagne, époux de feu Sarah Lavigne, demeurant à 1073 rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Maxime) — A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maxime Tremblay, époux d'Alice Desjardins, demeurant à 5881 St-Donat, Ville d'Anjou. Il laisse dans le deuil, ses fils, Gérard, René, Henri et sa fille, Mme Léonard Langelier (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, Ville d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES
LEO ROBERT

A Montréal, le 21 septembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé, après une longue maladie, Léo Robert, époux de Florence Sawyer. Il était le fils de feu Léonide Robert, ancien recorder de Longueuil, et de Marguerite Perreault.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Michel, ses filles : Mme Roland Maheu (Nicole) et Francine; sa bru Louise Laferty, son gendre Roland Maheu, ses petits-enfants Christine et François Maheu et Geneviève Robert; ses soeurs, Mmes Jean Vermet (Marguerite), J. Berchmans Prévost (Germaine), Jules Marchand (Marie), Mlles Gabrielle et Louise Robert; sa belle-mère Mme Edmond Sawyer; ses belles-soeurs; Mmes Emilien Lord et Jean Lahaie et Mlle Yvette Sawyer; ses beaux-frères Jean Vermet et Emilien Lord.

Il avait été à l'emploi de la maison Granger & Frères pendant plus de 25 ans. Il est exposé au Salon Deslauriers, chemin de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures en l'église St-Germain d'Outremont. Inhumation au cimetière de Longueuil.

La régionale Salaberry assure le transport des écoliers

VALLEYFIELD. (J.D.G.) — La régionale Salaberry assurera bientôt le transport de tous les élèves qui demeurent à un mille ou plus de l'école qu'ils fréquentent.

La compagnie Venise Coach Lines assumera le service pour les étudiants et étudiantes du secteur Bellerive qui doivent traverser la ville pour se rendre aux écoles secondaires Sainte-Cécile et Edgar-Hébert. Ceux qui habitent dans le secteur "sud" et qui doivent aller aux écoles Sacré-Coeur et Saint-Eugène monteront à bord d'autobus en provenance de Sainte-Barbe et Huntingdon, qui empruntent normalement ce parcours.

Par ailleurs, M. Maurice Marleau, directeur-général des écoles à cette même régionale, a reçu l'autorisation de reviser les plans et devis pédagogiques déjà présentés au ministère de l'Education, en vue cette fois d'une école polyvalente à Huntingdon. La revision devra se faire le plus rapidement possible afin de pouvoir commencer la mise en chantier de cette construction dès janvier. Cette école doit accueillir environ 1,200 élèves dès 1970.

Le gouvernement provincial a récemment fait parvenir un montant de $215,500 à la régionale Salaberry, soit une partie de la subvention qui est accordée pour l'administration courante.

FAITS divers

Vol d'un coffre-fort contenant $13,500

La Sûreté provinciale de Shawinigan enquête présentement sur le vol d'un coffre-fort, perpétré vers 9 h. hier soir, au domicile de M. Lucien Matton, au 274 boul. St-Joseph, à St-Tite.

Le coffre-fort, mesurant 24 pouces de longueur par 16 pouces de hauteur, de couleur brun métallique, a été emporté par le ou les cambrioleurs. Il contenait une somme de $13,000, dont $12,000 en obligations payables au porteur, et $1,500 en dénominations de $100, $20, $10 et $1.

Personne ne se trouvait dans la maison au moment du vol, qui, selon la police, aurait été commis hier soir, entre 8 h. 30 et 9 h. 15, selon la police.

Des témoins auraient révélé avoir vu un individu placer un article lourd dans le coffre arrière de son automobile, près de la maison de la victime. Il était apparemment seul.

Vol avec violence

Un visiteur de Sainte-Geneviève-de-Berthierville, M. Joseph-Dominique Giroux, a été assailli hier soir par deux escarpes dans une ruelle près de l'intersection de Ste-Catherine et Vimont. Ils lui ont volé son portefeuille contenant $45 et son auto, qui a été retrouvée peu de temps plus tard dans une rue avoisinante.

Cambriolages

Au cours d'une série de cambriolages avec effraction, des inconnus ont volé 25 walkies-talkies évaluées à $2,230, à la Cisco Electronic, 275, ouest Craig; des cigarettes et de l'argent pour un montant de $1,970 au restaurant Magnani & Frères, 9245, Lajeunesse; une très forte quantité de meubles et d'articles de ménage évalués à $3,450, chez M. Guy Roy, 6925, 8e, avenue, Rosemont; $1,125 d'articles du même genre chez M. Daniel Tettu, 2259, Bélanger.

Grève évitée à la Dominion Rubber

SAINT-JEROME. (C.B.) — Une entente de dernière heure a permis d'échapper à une grève qui paraissait inévitable chez les employés de bureau de la Dominion Rubber, à Saint-Jérôme. La compagnie a fait de nouvelles offres aux syndiqués quelques heures à peine avant que ces derniers ne prennent le vote de grève. L'entente mettait fin à 56 heures de négociations.

L'accord, accepté sur le vote divisé des membres du local 338 de l'Union internationale des employés de bureau, accorde une parité de salaires et de conditions de travail aux syndiqués et aux non syndiqués. Il fait ainsi disparaître ce que M. Gilles Beauregard, représentant de la CTC, a qualifié de pouvoir discrétionnaire, les avantages dont bénéficiaient les employés qui n'étaient pas membres du syndicat.

Ainsi, le nouveau contrat collectif de travail donnera aux 66 syndiqués trois semaines de vacances après cinq ans de service, quatre après 15 ans et cinq après 25 ans. L'ancien contrat stipulait trois semaines de vacances après 10 ans et quatre semaines après 22 ans.

Le contrat d'une durée de deux ans prévoit pour la première année une hausse mensuelle de $7 et pour la seconde de $8, sans modifier aucunement l'échelle des salaires progressive présentement en vigueur.

Retrait du service d'un sous-marin "A"

LONDRES (AFP) — La Royal Navy a décidé de retirer du service le sous-marin à propulsion atomique "Dreadnought" (3,000 tonnes), à bord duquel les techniciens avaient découvert récemment des pailles dans les soudures de certaines cloisons.

Le sous-marin, qui parcourut plus de 80,000 milles depuis sa mise en service en avril 1963, passera une année en cale sèche.

Un conseil est comme un remède qui est d'autant meilleur qu'il est plus amer.
Proverbe serbe

Balance commerciale déficitaire de la CEE au premier semestre

BRUXELLES (AFP) — La balance commerciale de l'Europe des "Six" s'est soldée au premier semestre 1965 par un déficit de 823.7 millions de dollars, précise l'Office statistique des communautés européennes, qui relève à cette occasion la croissance du commerce de la C.E.E. avec l'Europe orientale et la Chine communiste.

Les importations en provenance des pays de l'Europe orientale ont confirmé la reprise enregistrée pendant le premier trimestre, soit 7% Le taux de croissance des exportations vers cette zone a continué à être très rapide (25% pour l'ensemble de la C.E.E.), notamment pour la France (48%) et l'Italie (34%). Le taux d'accroissement des importations en provenance de la Chine continentale continue à être très élevé (46%), tandis que l'expansion des exportations vers ce pays s'est poursuivie à un rythme très rapide (108% pour la C.E.E.), après la nette baisse de l'année précédente.

Les échanges intra-C.E.E. n'ont augmenté, pendant les six premiers mois de 1965, que de 10%, alors que les années précédentes l'augmentation respectif était de 16 et de 20%.

L'Office statistique signale encore un accroissement des exportations vers les Etats-Unis (16%), particulièrement sensible pour la France et l'Italie (22%), les importations restant stationnaires. Le commerce avec le Royaume-Uni a fléchi (diminution des importations de 4% et des exportations de 2%) alors que les échanges avec les autres pays de l'A.E.L.E. ont augmenté (6% pour les importations, 12% pour les exportations).

photo LA PRESSE

Pour le congrès du Kiwanis International

Le Kiwanis International tiendra son congrès régional à l'hôtel Mont-Royal à compter de dimanche, le 26, jusqu'au 29 septembre. On y attend des délégués des Caraïbes, des Maritimes, de l'Ontario et du Québec, au nombre de 1,500 environ. S'occupent ici aux préparatifs du congrès, des membres du Kiwanis-Laval, soit de gauche à droite : MM. Léo Beaulieu, lieutenant gouverneur, district O.Q.M, Kiwanis International; Guy Bonneau, président du congrès 1965, et M. Réal Brown, président du Kiwanis Laval.

Des élèves de 7 et 8e années construisent leur propre cerveau électronique

Dans le but de familiariser les élèves de 7e et 8e année avec les mathématiques avancées, le directeur de l'école de la base de l'ARC de Falconbridge leur a fait construire un ordinateur électronique.

Il faut dire que le principal, M. Henry Brown, estime que la meilleure méthode pour connaitre quelque chose, c'est de le faire soi-même. Cette tâche fut beaucoup plus qu'un simple exercice de mathématique, les élèves ayant dû se livrer durant leurs temps libre à des recherches dans les domaines de l'histoire, de la géograuhie, des sciences appliquées taut autant qu'aux mathématiques.

Ils ont commencé par faire des recherches sur l'histoire des nombres puis ils ont fait le saut dans le domaine de l'électronique, réalisant ainsi que le commutateur et le système binaire constituaient la base du simple ordinateur.

Les élèves dont l'âge varie entre 11 et 13 ans ont mis quatre mois et demi de travail acharné en dehors des heures régulières pour réaliser les deux premières étapes du projet. Il leur a fallu en outre 750 heures-hommes de travail pour construire un tableau comprenant une multitude de lumières reliées à une masse de fils et à un grand nombre de commutateurs.

Besoin d'argent

Avant de se lancer dans la construction, il y eut le problème de trouver des fonds pour se procurer l'équipement et les pièces électroniques nécessaires à la réalisation du projet. En vendant des bouteilles vides et des bonbons, les écoliers sont ainsi parvenus à recueillir $400. Des parents et des amis de la base aérienne leur ont donné de vieux appareils de radio dont ils ne se servaient plus. Il a ensuite fallu apprendre les rudiments de l'électronique — comme par exemple apprendre à lire un schéma des connexions, la fonction des transistors, des condensateurs et le plus important de tout, comment utiliser un courant de 110 volts pour faire fonctionner un ordinateur de 6.3 volts.

Ce n'est qu'occasionnellement que les savants en herbe s'adressaient à des spécialistes pour solliciter un conseil mais chaque fois on constatait que ce qui faisait défaut c'était généralement un transistor défectueux.

Un des principaux obstacles consistait à savoir comment s'y prendre pour alimenter de renseignements la fameuse machine. La solution, même si elle ne fut pas immédiatement évidente ne fut pas moins simple : un cadran téléphonique avec ses 10 impulsons.

Pus, survint le grand moment tant attendu — une soirée de démonstration à l'intention des parents. Ce fut une conférence en bonne et due forme sur la façon dont fonctionne l'ordinateur. Cependant, ce sont les enfants qui agissaient comme professeurs tandis que les parents étaient devenus les élèves.

Le nouveau directeur adjoint de la police procède par étapes

par Lucien Champeau

Chacune des escouades de la Sûreté municipale passe ces jours-ci sous le crible de son nouveau chef :

"Il ne peut être question de chambardement de grande classe, a révélé le directeur adjoint Roland Perron, qui occupe depuis une semaine le fauteuil laissé libre par le décès de son prédécesseur. Mais on ne peut ignorer que la maladie de M. Roméo Longpré a duré plusieurs années et que, durant ce temps, plusieurs problèmes sont forcément restés en souffrance."

M. Perron craint les remue-ménage de grande classe. Il veut procéder par étapes :

"J'ai désigné le capitaine-détective Roland Jodoin comme intérimaire, comme si j'étais en congé annuel, pour me remplacer à l'Escouade des enquêtes criminelles. Il remplira cette fonction jusqu'à la nomination d'un titulaire permanent."

Cette nomination creusera une série de vides aux échelons inférieurs qui devront à leur tour être comblés.

"Je procède par étapes, continue-t-il. Je consulte les supérieurs et les autres membres de l'état-major afin de ne pas agir à la légère. Ce travail peut durer plusieurs semaines."

Il anticipe toutefois que, dès la fin de la présente semaine ou au début de la prochaine, certaines décisions seront prises de façon à conserver à son service toute son efficacité.

Une heure de conversation vaut mieux que cinquante lettres.
Mme de Sévigné

La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit.
La Rochefoucauld

Mésaventure d'un bon Samaritain

Un bon Samaritain de Berthierville a appris à ses dépens, vers 10 h. 45 hier soir, qu'il n'était pas toujours de tout repos de faire monter dans sa voiture des inconnus qui font de l'auto-stop.

M. Joseph-Dominique Giroux, âgé de 50 ans, du 25 rue Ste-Geneviève, à Berthierville, roulait tout bonnement rue Notre-Dame, dans l'est de la mértopole, quand il a aperçut deux individus qui faisaient de l'auto-stop à l'intersection de la rue Dézéry.

En bon Samaritain, M. Giroux s'arrêta et fit monter les deux jeunes hommes.

Ceux-ci se firent conduire dans une ruelle sise au nord-est de l'intersection des rues Vimont et Ste-Catherine. C'est à cet endroit que les choses se gâtèrent alors que les deux individus tombèrent à bras raccourcis sur leur victime, lui donnant une solide râclée.

Après l'avoir dépouillé de son porte-monnaie, contenant une somme de $15 et des papiers personnels, ils l'abandonnèrent à cet endroit et prirent la fuite avec son automobile.

Après avoir été traité à l'hôpital Maisonneuve pour de multiples contusions à la figure, M. Giroux a pu se rendre au poste no 6 pour raconter ses mésaventures au sergent-détective Henri Marchesseault, qui a été chargé de l'enquête.

La voiture de la victime devait être retrouvée peu après à l'arrière du 4787 est, rue Ontario, par les policiers de l'autopatrouille 6-2.

photo Rene Picard, LA PRESSE

Nouveaux bureaux des pompiers

Les pompiers de la métropole ont inauguré, hier, leurs nouveaux bureaux situés au 2600 boulevard St-Joseph. Les locaux abritent l'Association des pompiers de Montréal, la Coopérative de santé des pompiers de Montréal et la Fédération des pompiers professionnels du Québec. A cette occasion, les 17 membres du bureau de direction de l'Association internationale des pompiers (CTC) ont siégé à Montréal, à l'invitation des pompiers de la métropole, mais c'est par exception qu'ils ont tenu cette assemblée statutaire dans la métropole. L'association groupe 130,000 pompiers professionnels de l'Amérique du nord. Sur la photo, M. William "Bill" Buck, président général de l'Association internationale des pompiers, coupe le ruban traditionnel, entouré de plusieurs personnalités, dont le conseiller Benoît Bourque, représentant du maire Jean Drapeau, et M. André Plante, président de l'Association des pompiers de Montréal et de l'Association des pompiers du Québec.

JEUNE FILLE
de bonne apparence
Bilingue et pouvant mouler la robe, grandeur 9-10, et aussi un peu d'ouvrage de bureau. S'adresser en personne à
PAULI INC. 280 ouest rue Sauvé
381-5668

Coupeur demandé
Expérimenté en vêtements spor pour dames. Excellents salaire et conditions.
Tél.: 381-4474

COMMIS AU COMPTOIR
On requiert les services d'un homme expérimenté en plomberie et ayant déjà fait le travail de comptoir chez un grossists. Excellentes conditions.
527-4149
JEAN BERTRAND

COUPEUR ADJOINT POUR DRAPERIES
Jeune homme, environ 21 à 25 ans, pour apprendre la coupe des draperies. Doit être bilingue; belle occasion pour l'homme compétent. S'adresser à
SHEFTEX CORP.
55 OUEST, AVE MT-ROYAL
M. GAUTHIER 844-2856

DOBRIDGE DEMANDE GERANT
Bilingue, de 25 à 35 ans, expérimenté en vêtements pour dames. Excellent salaire et avenir prometteur. — Demander M. Abrams : VI. 9-5252.

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE BOURGET
CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AUX ELECTEURS PROPRIETAIRES d'immeubles imposables dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles, Comté de Bourget :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Louis-Philippe St-Pierre, maire de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, et Paul A. Trudeau secrétaire-trésorier de ladite Cité, que le Conseil de la Cité le la Pointe-aux-Trembles, à une séance régulière du Conseil, tenue le 20 septembre 1965, a adopté le règlement numéro "396", à l'effet d'autoriser un emprunt par émission d'obligations, au montant de vingt-sept mille dollars ($27,000.00) remboursables en séries, en vingt (20) ans et dix (10) ans, que l'objet de cet emprunt est d'autoriser la construction de pavages, trottoirs et bordures sur les rues suivantes :

Sur la 16ième Avenue, de la rue Forsyth à la rue Sherbrooke :
Pavage 40', bordures et trottoirs des deux cotés, $6,589.10
Sur la 35ième Avenue, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive :
Pavage 30' et bordures des deux cotés, $9,744.60
Sur la rue Augustin, de la 35ième Avenue à la limite ouest des lots numeros 201-1 201-6 :
Pavage 30' et bordures des deux cotés, $2,889.20
Sur la rue Bureau, de la 35ième Avenue à la limite ouest des lots numéros 201-7 et 201-12 :
Pavage 30' et bordures des deux cotés, $2,889.20
Déplacement des poteaux, à 400.00

QUE le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a fixé au vendredi, premier jour du mois d'octobre, mil neuf cent soixante-cinq (1965) de sept (7) heures à neuf (9) heures du soir, la date et l'heure auxquelles vous êtes, par les présentes, convoqués en assemblée, pour qu'il soit constaté si vous désirez voter sur ledit règlement.

AVIS PUBLIC est de plus donné que cette assemblée publique sera tenue en la salle de l'Hôtel de Ville de la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

DONNE, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq (1965), en la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-trésorier.
LOUIS-PHILIPPE ST-PIERRE,
Maire.

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE BOURGET
CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AUX ELECTEURS propriétaires d'immeubles imposables dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles, Comté de Bourget, dont les immeubles ont front sur la 60ième avenue, de la rue Notre-Dame au fleuve Saint-Laurent.

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par les soussignés, Louis-Philippe St-Pierre, maire et Paul A. Trudeau, secrétaire-trésorier de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, que le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a adopté le règlement numéro "397", à l'effet d'autoriser un emprunt par émission d'obligations au montant de $16,000.00 remboursables en séries, en trente (30) ans; que l'objet de cet emprunt est d'autoriser la construction d'égouts dans la 60ième avenue, de la rue Notre-Dame au fleuve Saint-Laurent.

QUE le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a fixé au samedi, deuxième jour du mois d'octobre, mil neuf cent soixante-cinq (1965), de sept (7) heures à neuf (9) heures du soir, la date et l'heure auxquelles vous êtes par les présentes convoqués en assemblée pour qu'il soit constaté si vous désirez voter sur ledit règlement.

AVIS PUBLIC est de plus donné que cette assemblée publique sera tenue en la salle de l'Hotel de Ville de Pointe-aux-Trembles.

DONNE en la Cité de la Pointe-aux-Trembles, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq. (1965).

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-trésorier.
LOUIS-PHILIPPE ST-PIERRE,
Maire.

CONTREMAITRE
requis par
FRANCON LTD.
(Projet Habitat '67)
Expérience dans la construction de béton armé est essentielle. Connaissance en béton préfabriqué et précontraint est un avantage.
S'adresser directement à :
Tél. : 866-6904

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "RESTAURATION DU BATIMENT DE L'EMETTEUR ET LA REMISE EN ETAT DE LA LIGNE AERIENNE D'ENERGIE A FORT CHIMO, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 5 octobre 1965, pour les travaux ci-haut mentionnés à Fort Chimo, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur Régional, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau,
Directeur Régional,
Services de l'Air
Ministère des Transports
Aéroport International de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 17 septembre 1965.

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
OTTAWA 4 (ONTARIO)

Des soumissions cachetées à prix forfaitaire adressées à l'Acheteur du District, ministère des Affaires des anciens combattants, 4545, chemin de la Reine-Marie, Montréal (Québec), seront reçues jusqu'à 12 heures, midi, le 8 octobre 1965, pour des transformations à une salle de l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, à Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis ainsi que les formules de soumission, de même qu'une enveloppe pour le renvoi de ces documents, chez l'Acheteur du District, sur dépôt d'un chèque visé de $10 payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 30 novembre 1965.

Les plans, devis, etc., seront exposés à l'adresse suivante :

Montreal Construction Association
3532, rue Jean-Talon ouest
Montréal (Québec)
Publication autorisée par l'honorable Roger-J. Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants
Le 2 septembre 1965

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-680
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e)
le lundi 4 octobre 1965
Manicouagan 5, P.Q.
Fourniture d'"acier d'armature"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-680 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante mille dollars ($50,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 septembre 1965

AVIS DE VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Dans l'affaire de la vente d'une propriété immobilière appartenant en partie à Joseph Allan Edwards, mineur.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la propriété immobilière ci-après décrite et appartenant en partie à Joseph Allan Edwards sera vendue par autorité de justice au dernier et plus haut enchérisseur au bureau du notaire soussigné dans l'édifice à 620 ouest, boulevard Dorchester au douzième étage, Montréal, le septième jour d'octobre mil neuf cent soixante-cinq à trois heures de l'après-midi.

Un emplacement ayant front sur le chemin Dufferin en la ville de Hampstead dans la Province de Québec, mesurant quarante-neuf pieds et neuf dixièmes de pied de largeur sur cent un pieds et dix centièmes de pied dans sa ligne sud-est et cent un pieds et vingt-deux centièmes de pied dans la ligne nord-ouest connu et désigné comme étant la subdivision six de la subdivision sept cent quarante-huit du lot soixante-huit (68-748-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal.

Toutes les mesures ci-haut sont en mesure anglaise et plus ou moins.

Avec une maison y érigée portant les numeros civiques 165 et 167 dudit chemin Dufferin.

Sujet à une servitude réciproque de droit de passage sur un morceau de terre formant partie de la partie nord-ouest de la subdivision cinq de la subdivision sept cent quarante-huit dudit lot soixante-huit telle qu'établie dans un acte enregistré au bureau d'Enregistrement de la Division de Montréal sous le Numéro 446285.

Concernant les termes et conditions communiquer avec le notaire soussigné.

Montréal le vingt et un septembre 1965
D. Whitney, notaire
Commis de la Cour
620 ouest, boulevard Dorchester,
12ième étage,
Montréal 2, Québec.

A l'ONU, les vieilles haines pourraient redonner vie au bloc neutraliste moribond

N.D.L.R. — Dans le premier article paru hier, on signalait que Pékin est déterminé à modifier le statu quo, en s'arrogeant la mission de provoquer des révolutions en Asie, en Afrique et en Amérique latine, dans le but de démolir toutes les alliances pour en arriver à la révolution mondiale, style Mao Tsé-Toung.

(suite du premier article)
par Mark Gayn

NATIONS UNIES, N.Y. — C'est précisément cet état de choses qui rapproche les deux grands blocs. Cet arriviste menace à leurs intérêts vitaux en Asie et en Afrique, et la nécessité les pousse dans une concurrence qu'ils ne souhaitent pas particulièrement, mais n'ayant pas le choix, ils doivent l'accepter.

Le porte-parole soviétique au Conseil de sécurité, l'ambassadeur Nicolai Fédérenko, s'en est tenu cette semaine à une expression rituelle au sujet de "l'impérialisme américain" au Vietnam, mais selon une déclaration de Pékin, hier, "Fédérenko a formé un duo avec le représentant des Etats-Unis qui a violemment attaqué la Chine."

A cette nouvelle alliance, Washington a trouvé un nouveau nom qui n'a rien de banal — "la communauté parallèle", et cette nouvelle alliance laisse entrevoir une époque de nouvelles crises et de tension. Elle fait de l'Asie le principal champ de bataille de l'histoire, non seulement pour aujourd'hui, mais pour demain. Cependant, elle doit du même coup se mettre à la recherche de nouvelles méthodes pour faire face à ce nouveau bloc de puissance.

Des voix s'élèvent à Washington pour suggérer que quelques bombes larguées habilement sur certains objectifs dans l'ouest de la Chine mettraient fin à ce défi au statu quo. Mais un tel geste serait une solution extrême, malheureuse et malhabile. D'autres sont d'avis que des moyens plus pacifiques pourraient être trouvés, mais la tragédie, c'est que personne ne sait ce que pourraient être ces moyens.

Il y a aussi ceux qui recommandent que le fauteuil de la Chine soit confié à Pékin, laissant ainsi tomber Formose, mais ils ne sont pas certains que Pékin ne rejetterait pas l'invitation avec les mêmes phrases indignes de publication qui ont été employées à l'endroit des Nations unies au cours des derniers mois.

Le bloc des "neutralistes"

Il y a un autre mythe qui se manifeste dans l'organisme mondial, c'est le bloc connu sous le nom de "neutraliste", qui évite de "s'engager", et qui se prétend la "troisième force" — pour le moment, il est dans le marasme.

Face à cette situation, Pékin aura agi habilement.

Le principal "neutraliste", l'Inde, aujourd'hui recherche désespérément une aide militaire, soit de Washington, soit de Moscou, afin de lui permettre d'écarter la menace que posent la Chine et l'Indonésie, elle qui a tant fait état du "neutralisme" mais qui s'est rangée du côté de Pékin. Il y a aussi le Cambodge et la Birmanie qui, comme le dit un proverbe hongrois "tiennent leur parapluie ouvert au cas ou il pleuvrait à Pékin".

Toutefois, la Chine n'est pas la seule raison du désarroi des Etats "non-engagés". Ils ont appris "les réalités de la vie". Il y a cinq ans tous ces hommes noirs et bruns ont recruté en vitesse des fonctionnaires pour leur soi-disant "service diplomatique", fonctionnaires qui étaient encore ivres de leur nouvelle indépendance ; c'était la manifestation de joie, les souvenirs amers, les slogans anticolonialistes, les réclamations, et en fait, la joie de vivre.

Les affaires de l'Etat, c'est sérieux

Aujourd'hui, ils ont appris que les affaires de l'Etat, c'est une tâche redoutable. Les réclamations des nouvelles nations ne se bornent pas aux slogans anti-impérialistes, elles comprennent des égouts, des écoles, des routes, des industries, et l'aide de l'étranger. A ce propos, Pékin a recommandé aux Afro-asiatiques d'apprendre "à lacer leurs souliers eux-mêmes", mais la difficulté est que ces nouveaux Etats n'ont même pas de souliers, et les seuls endroits où ils peuvent se les procurer gratis ou à tempérament sont Washington ou Moscou.

Ce procédé de "débrouillage" s'appelle à l'ONU, "faire preuve de sang-froid" ou encore, "apprendre à réfléchir". Aussi, les difficultés que doit surmonter le bloc afro-asiatique ont sensiblement affaibli son unité et freiné son arrogance tout en le plongeant dans l'incertitude.

Les vieilles haines peuvent faire revivre la "troisième force" à l'ONU, mais pour le moment elles sont au point mort. Il y a un nouveau troisième bloc de puissance, cependant, qui n'est pas représenté à l'ONU, (à l'exception de la voie criarde de l'Albanie), mais il a quand même réussi à déséquilibrer les vieilles alliances. Et c'est ainsi que dans cette vaste salle du Conseil de sécurité, ornée de soie et de luxueux tapis, dans ce décorum que surplombe la trompeuse peinture murale, le monde extérieur n'offre plus le même aspect.

(Droits réservés — Toronto Star Syndicate)

(NDLR) — L'article de demain portera sur l'opinion de la Chine sur le monde, ainsi que sur sa politique étrangère. Cet article est le fruit d'observations en Chine cet été, et traitera aussi des déclarations de principe de la politique de Pékin. Il tentera de répondre aux questions relativement aux intentions de la Chine.

Pearson: je m'adresserai au peuple, plutôt qu'à mes adversaires

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a déçu ceux qui, hier, attendaient de lui un magistral exposé politique. Aux quatre cents candidats et organisateurs de son parti, il a longuement parlé d'un "Canada nouveau" qu'il s'engage à bâtir si les libéraux obtiennent la majorité aux Communes.

Seuls deux paragraphes de son discours apportent aux Canadiens quelques éclaircissements sur ce que le parti libéral offrira au peuple durant la campagne.

— Aide fédérale accrue à l'éducation, plus précisément au niveau universitaire.

— Un régime complet de soins médicaux pour tous les canadiens en vigueur le 1er juillet 1967, à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Lorsqu'il a parlé de subventions accrues aux universités, le leader libéral a ouvert une parenthèses, sous l'impulsion du moment, pour affirmer que l'éducation est d'abord une responsabilité provinciale et que les juridictions de provinces seront respectées.

La plus grande partie de ce long discours était réservée à l'énumération des réalisations libérales. Le chef du gouvernement a également décoché plusieurs flèches aux conservateurs et aux autres partis d'opposition.

Un bon discours politique bien applaudi

Mais si M. Pearson a préféré attendre pour révéler ses projets, il a néanmoins prononcé un bon discours politique qui a bien plu au candidats et organisateurs du parti. M. Pearson a soulevé leur enthousiasme; ils l'ont chaleureusement applaudi à plus de trente reprises.

Depuis qu'il a demandé la dissolution des chambres, le premiers ministre parle sans cesse de ce "Canada nouveau". Pour l'engendrer, dit-il, les libéraux auront besoin d'une majorité en chambre. Il soutient que c'est son intention de faire campagne pour être élu, non seulement d'après ce que son gouvernement a accompli, mais encore plus d'après le travail qu'il peut accomplir.

— "Je ferai campagne en temps que chef du gouvernement qui peut, si l'on nous en donne le mandat, faire face aux défis, s'attaquer aux problèmes, régler les questions qui intéressent le Canada nouveau."

Le premier ministre voit également plusieurs obstacles qu'aura à franchir le prochain gouvernement fédéral. Je suis bien au fait, soutient-il, qu'il faudra prendre des décisions ardues et pénibles pour préserver l'unité nationale et garantir un progrès économique régulier; afin de défendre l'intérêt national dans les négociations difficiles qui devront être entamées à l'avenir avec les provinces qui ont des gouvernements majoritaires.

Le leader libéral a aussi promis de parler au peuple Canadien et non à ses adversaires, durant la campagne.

— "Si les débats sérieux sur des questions importantes n'obtiennent pas les grandes manchettes que provoquent les attaques personnelles et les présomptions de scandales, je ne les crois pas moins importantes et souhaitées par la population qui en a assez de la politicaillerie fanfaronne et des jugements préfabriqués."

Les questions économiques ont aussi retenu l'attention du conférencier qui a rappelé les sombres années 1957-62 du parti conservateurs, marquées par le chômage et les déficits sans précédent. C'est à ce moment que le chef du parti a énuméré toutes les réalisations du parti dans ce domaine et dit à ses auditeurs que les libéraux ont engendré la prospérité actuelle.

Il a laissé entendre que le prochain gouvernement central aura peut-être à apporter des modifications à longue portée à notre régime fiscal, à la suite non seulement des conclusions de la Commission royale sur la fiscalité mais aussi de celles du Comité fédéral-provincial du régime fiscal.

Le premier ministre a également déclaré que le gouvernement devra préparer un programme d'envergure de formation des gens qui sont en chômage ou menacés de le devenir. Cette campagne, a-t-il dit, est la plus importante des diverses campagnes préparées en vue de lutter contre la pauvreté. C'est un placement dont bénéficiera la population et qui donnera une expansion à nos ressources humaines.

Une place pour le Québec à Ottawa

Pour égayer quelque peu l'ouverture officielle de la campagne, les organisateurs ont eu l'idée d'inviter à parler le candidat libéral du comté de Prince-Albert.

M. Diefenbaker et moi avons plusieurs choses en commun, a dit le candidat Davie Stewart. Tous deux nous avons eu des majorités de 69 voix : lui 6,900 et moi un vrai 69. De plus nous n'avons ni l'un ni l'autre les aptitudes voulues pour gouverner le pays . . .

Le chef du parti dans le Québec, M. Guy Favreau a d'abord parlé en français et promis au chef du gouvernement que les québécois libéraux auront une place d'honneur dans le prochain Parlement. Il a rappelé les nouvelles acquisitions du parti, MM. Marchand, Trudeau et Pelletier en disant que seul le parti libéral peut permettre à ces hommes d'offrir leur contribution au pays.

Karachi : le drapeau canadien arraché et installations américaines saccagées

WASHINGTON, (UPI, PA) — De violentes manifestations ont éclaté hier, dans deux villes du Pakistan, contre des installations américaines et canadiennes, ainsi que d'autres pays occidentaux.

La bibliothèque du Service d'Information des Etats-Unis à Karachi a été mise à sac et incendiée; les dégâts sont importants. De plus, les fenêtres de l'ambassade américaine à Karachi ont été brisées.

A Lahore, les bureaux du consulat américain ainsi que la bibliothèque du Service d'Information des Etats-Unis ont été saccagés et les fenêtres brisées. Plusieurs véhicules ont subi des dégâts sérieux.

Les autorités précisent qu'il n'y a aucun blessé parmi les employés américains et pakistanais des installations américaines.

A Karachi, le drapeau canadien a été arraché de l'immeuble du Haut commissaire du Canada et déchiré. Des manifestations ont eu lieu également aux bureaux des sociétés occidentales d'aviation.

Le secrétariat d'Etat à Washington a dit que les Etats-Unis ont exprimé leur "vive inquiétude" aux autorités pakistanaises au sujet de ces attentats.

L'affaire avait commencé au grand college Islamia par le vote par les étudiants d'une résolution affirmant que l'Organisation des Nations unies ne représentait en fait qu'une "imposture des Etats-Unis". Puis les manifestants avaient brûlé le texte de la résolution du Conseil de sécurité demandant l'arrêt des hostilités entre l'Inde, sans que le Pakistan ait obtenu la garantie d'un plébiscite au Cachemire.

Les manifestants portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : "A bas l'Amérique", "Longue vie à l'amitié pakistano-chinoise".

L'URSS achèterait bientôt une forte quantité de blé américain

MOSCOU, (AFP) — L'URSS pourrait prochainement acheter aux Etats-Unis quelque 2 millions de tonnes de blé, estime-t-on actuellement dans les milieux diplomatiques de Moscou spécialisés dans les questions économiques.

Le principal obstacle à une telle transaction, qui serait supérieure aux achats de blé américain réalisés par l'URSS en 1963 (1.7 million de tonnes), réside dans la tension résultant de la crise du Vietnam, souligne-t-on dans ces milieux.

Une autre difficulté est soulevée par la règle selon laquelle la moitié du blé acheté aux Etats-Unis doit être transportée par des bateaux américains.

Cependant, fait-on remarquer, le président Johnson a publiquement laissé entendre à la fin d'août que cette règle pourrait être levée en ce qui concerne l'URSS et les pays communistes.

La récolte de céréales de cette année, ajoute-t-on dans ces milieux, va poser des problèmes à l'URSS, sans être peut-être aussi "catastrophique" que celle de 1963, à la suite de laquelle l'URSS en avait importé 14 millions de tonnes.

Depuis le 1er juillet dernier, rappelle-t-on dans ces milieux, l'URSS a acheté plus de 7 millions de tonnes de blé au Canada, à l'Argentine et à la France.

En outre, l'URSS a acheté dans la période allant d'octobre 1964 à juillet 1965 4.6 millions de tonnes à ces mêmes pays et à l'Australie.

VENDEUR BILINGUE
demandé
Pour représenter une ligne reconnue à travers le Canada pour vêtements de dames et enfants. Territoire sud et ouest de la Province de Québec. — Appelez
M. L. ROSEN : 274-4425

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE BOURGET
CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le règlement numéro "398" pour amender le règlement numéro "363" de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, décrétant que la construction d'un agrandissement à la Caisse populaire Desjardins dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles, est autorisée dans cette partie de la zone "H" comprenant les lots numéros 174-26 28 et 29, a été adopté par le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles à l'assemblée tenue le lundi, vingtième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq (1965).

Toute personne qui veut en prendre connaissance peut s'adresser à l'Hôtel de Ville de la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

DONNE en la Cité de la Pointe-aux-Trembles, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-cinq (1965).

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-trésorier.

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
OTTAWA 4 (ONTARIO)

Des soumissions cachetées à prix forfaitaire adressées à l'Acheteur du District, ministère des Affaires des anciens combattants, 4545, chemin de la Reine-Marie, Montréal (Québec), seront reçues jusqu'à 12 heures, midi, le 8 octobre 1965, pour la fourniture et l'installation d'un système de climatisation pour salle d'opération à l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis ainsi que les formules de soumission, de même qu'une enveloppe pour le renvoi de ces documents chez l'Acheteur du District, sur dépôt d'un chèque visé de $10 payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 30 novembre 1965.

Les plans, devis, etc., seront exposés à l'adresse suivante :

Montreal Construction Association,
3532, rue Jean-Talon ouest,
Montréal (Québec).
Publication autorisée par l'honorable Roger-J. Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants.
Le 2 septembre 1965.

Adenauer propose Erhard au poste de chancelier

BONN. (AFP) — M. Conrad Adenauer, président du parti chrétien-démocrate, a proposé hier au président de la République, M. Heinrich Luebke, la désignation de M. Ludwig Erhard comme candidat à la chancellerie.

Le nouveau Parlement, qui se réunira pour la première fois le 19 octobre, devra confirmer ce choix.

Après son entretien avec M. Adenauer, M. Luebke a reçu M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, et M. Erich Mende, président du parti libéral.

Le comité directeur du parti social-démocrate se réunit aujourd'hui. On s'attend qu'à cette occasion, M. Brandt fera savoir s'il a l'intention — comme cela semble probable — de conserver ses fonctions de bourgmestre-régnant de Berlin-Ouest et de renoncer à prendre la tête de l'opposition social-démocrate au nouveau Parlement.

Pour le moment, le seul point clair de la situation, au lendemain des élections fédérales, est que le chancelier Erhard gardera son poste. Par contre, pour former son cabinet, il lui faut maintenant régler les problèmes que pose la coalition entre les chrétiens-démocrates CDU, leur branche bavaroise CSU, qui dispose d'une large autonomie sous la présidence de Franz-Josef Strauss, et les libéraux FDP de M. Erich Mende.

M. Erhard a cependant devant lui encore près d'un mois pour venir à bout de cette tâche, puisque le Parlement élu le 19 septembre ne sera constitué que le 19 octobre.

VRAIE LAINE PURE

Pourquoi acheter des imitations quand vous pouvez avoir l'authentique pour le même prix

Un tapis de laine est moelleux, chaud et peu poussiéreux. Il se nettoie facilement à l'aspirateur.
La laine est la seule fibre qui ait été utilisée avec satisfaction pour les tapis pendant plus de 2,000 ans.
Ce tapis ne laisse point de traces de pas. Le fond à double épaisseur le rend encore plus coussiné.

GRATIS
• POSAGE
• COUTURE
• SOUS-TAPIS
• FINITION

270 PIEDS CARRES DE BEAUX TAPIS EN VRAIE LAINE PURE
QUALITE 10 ANS. Complètement installé avec sous-tapis de caoutchouc 1/4".
TAPIS SEUL $10.95 VERGE CARREE
$330.00
ou $4.00 par semaine pour 24 mois

270 PIEDS CARRES DE BEAUX TAPIS EN VRAIE LAINE PURE
QUALITE 5 ANS. Complètement installé avec sous-tapis de feutre.
TAPIS SEUL $6.95 VERGE CARREE
$210.00
ou $3.00 par semaine pour 24 mois

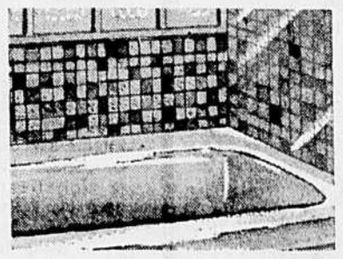

TUILES MOSAIQUES ANTI-DERAPANTES
• 7 couleurs.
• Ne seront jamais glissantes, même mouillées.
• Fabriquées spécialement pour tous les endroits où il y a de l'eau.
• Peuvent être posées sur toutes surfaces solides, murs ou planchers.
SEULEMENT 49¢ La feuille de 1 pied carré
OUTILS PRETES GRATUITEMENT POUR 3 JOURS

LE MARBRE "RENAISSANCE"

Fabriqué sur commande à n'importe quelle grandeur. Cette tuile magnifique ajoutera à la beauté et à la valeur de votre maison.
Valeur régulière $3 le pied carré
$2 pied car.
Allouer 3 à 4 semaines pour la livraison.

MARBRE SPECIAL "RENAISSANCE"
12" x 12" x 1/8" d'épaisseur
Livraison immédiate. Quelques imparfaites parmi.
$1.25 Ch., pied carré

SERVICE DE DECORATION INTERIEURE
OBTENEZ LES SERVICES GRATUITS DE NOS REPRESENTANTS, EXPERTS EN TAPIS ET COUVRE-PLANCHERS EN COMPOSANT
CR. 4-5528

TUILES DE VINYL PUR
Qui reste luisant toute la vie
Nouvelle grandeur décorateur 12" x 12", 50 couleurs. Toutes nouvelles. Couvrez une pièce de 9' x 12'.
$50 Tuiles et colle seulement

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES
LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING

EN VILLE
3424, av. DU PARC
(angle Sherbrooke)
STATIONNEMENT DEVANT ET A COTE DU MAGASIN
VI. 2-8871

CENTRE
15 est, rue BERNARD
(angle St-Laurent)
STATIONNEMENT TOUT LE TOUR DE L'EDIFICE
CR. 4-5528

SUD ET LAC ST-LOUIS
392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
CENTRE D'ACHATS PONT-MERCIER
DO. 6-7705

Tous les magasins sont ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.—Samedi jusqu'à 5 h. p.m.

IGA
A BESOIN DE VOUS!
Pour suivre la marche rapide de notre expansion, nous avons besoin immédiatement de personnel dans ces trois domaines de notre entreprise.

MAGASINS : COMMIS D'EPICERIE — CAISSIERES — PREPOSES AUX FRUITS
GERANT DES VIANDES — BOUCHER — EMBALLEUSES
LIVREUR SUR CAMIONS

ENTREPOTS : JEUNES HOMMES POUR TRAVAIL D'ENTREPOTS

BUREAUX : JEUNES FILLES POUR TRAVAIL DE BUREAU AYANT COMPLETE UNE DIXIEME ANNEE.

★ Bonnes conditions de travail ★ Semaine de 5 jours ★ Assurance groupe ★ Vacances payées

S'adresser EN PERSONNE AU BUREAU DE
SHOP & SAVE (1957) LTEE 8484, rue ESPLANADE (coin Liège) — BUREAU DU PERSONNEL entre 9 heures A.M. et 4 heures P.M. du lundi au vendredi